La médecine curative, ou la purgation dirigée contre la cause des maladies, reconnue et analysée dans cet ouvrage / [Louis Le Roy].

Contributors

Le Roy, Louis Pelgas, Jean, -1804

Publication/Creation

Paris: [Nicolas Vaucluse for The author], 1821-1822 [pt. 1, 1822]

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/xspznub3

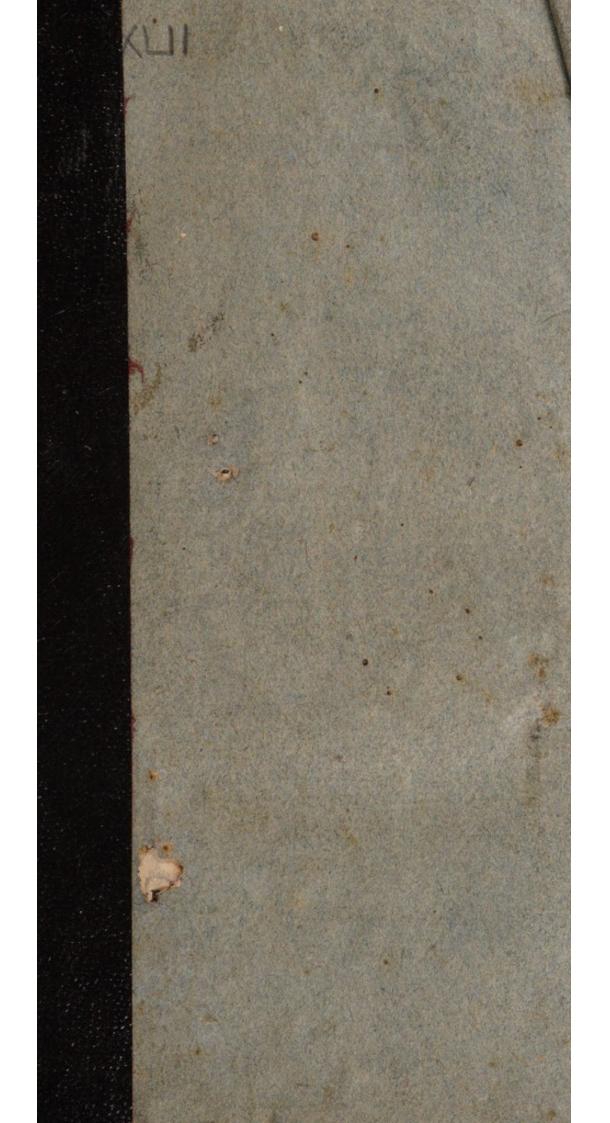
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org



A XLII 19/2

(1) II y aurait trop à saire pour les dénommer outes, car le génie créateur en invente souvent de ouvelles,

On parle toujours du siege des souffranses, mais personne n'explique la nature de a chose qui prend siége. Si on a compris n cause des maladres d'après l'explication que nous en avons faite au chapitre premier, on a des connaissances ultérieures; et on sait ne les humeurs dégénèrées, dépravées, orrompues ou putréfiées (tous mots synoorrompues ou putréfiées (tous mots synoorrompues ou putréfiées (tous mots synosite avec le sang.

It était utile de donner à chacune des manières dont la malante, un nom particulier; mais la vie de l'homme, un nom particulier; mais on a supposé qu'il pouvait exister des maadies distinctes dans leur cause interne, st il leur a été donné des noms propres. L'est ainsi que le champ des conjectures l'est encore aggrandi, et que les idées des surieux ont pu se promener sans guide curieux ont pu se promener sans guide conneux ont pu se promener sans guide

DENOMINATION DES MALADIES (1).

CHAPITRE X.

LA MÉDECINE CURATIVE,

OU

LA Purgation dirigée contre la CAUSE des Maladies, reconnue et analysée dans cet Ouvrage (1).

PAR LEROY, CHIRURGIEN-CONSULTANT.

HUITIÈME ÉDITION,

PRATIQUE, ET D'UN APPEL AUX FINS DE RECUELLIER TOUS CEUX QUI EXISTENT.

> Avec sa Curative, On peut avoir son médecin chez soi. Par un homme qui a reconnu cette vérité.

(1) Il faut sentir toute la valeur des mots employés dans est Ouvrage. La purgation ne sera pas dirigée contre la sause des maladies, si elle n'est employée de manière a pouvoir l'expulser, ou en suivant la marche tracée au ebapitre XX, placé à la page 283.

PARIS.

IMPRIMEBIE DE NICOLAS VAUCLUSE.

1821.

Se trouve, à PARIS,

Chez l'Auteur, rue de Seine, n°. 49, faubourg. Saint-Germain.

PRIX:

3 fr. broché;

4 fr. broché par la poste.

4 fr. relié.

PAR LETTOY, CHIRURGIEN-CONSULTANTA

Quoique cet Ouvrage présente vingt-un chapitres, il n'en a que vingt, parce que, au lieu du chiffre X à la page 132, il a été placé XI, et la faute non-remarquée, a été continuée jusqu'à la fin.

Tous les exemplaires de cet ouvrage sont revêtus de ma signature, à l'effet, d'après la loi, de pouvoir poursuivre devant les tribunaux, tout auteur de contresaction et de mutilations, telles qu'il en a été sait à nombre d'exemplaires des précédentes éditions. Certains apothiquaires et notamment un, plus coutumier du sait que les autres, n'ont pas eu honte de tromper des personnes trop ingénues sans doute, mais qui ne sont pas moins en droit de les signaler comme des hommes manquant à la probité, comme aussi de les attaquer en justice pour cause d'infidélité.

AlBoy

Rue de Seine-St.-Germain, nº. 49.



PRÉFACE.

L'ART de guerir est ramené dans cette méthode à un seul et unique principe. La Nature semble en avoir sait elle-même la révélation. Mais il fullait le reconnaître et l'approfondir.

Pelgas, ancien maître en chirurgie, et qui pendant plus de quarante ans s'est donné tout entier à la pratique de son art, peut être regardé incontestablement comme l'auteur de cette utile découverte.

C'est à lui qu'on est redevable de la solution des problèmes les plus importans et les plus compliqués sur l'objet et les effets de la purgation.

Cette assertion pourra paraître hardie au premier aperçu; mais la lecture attentive et réfléchic de cet ouvrage, en fixant des idées flottantes dans le vague de l'incertitude, convaincra tout homme impartial qu'elle n'est que l'expression franche et naive de la vérité.

On lui doit non-seulement la découverte de la cause des maladies avec les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour les détruire, quels que soient leur dénomination et leur caractère; mais encore celle de les prévenir, objet principal de la sollicitude de tout médecin qui joint la probité à la science de son état.

Gendre de ce praticien, ayant adopté les vérités qu'il a mises au jour, j'ai cru devoir donner à sa découverte tout le développement dont elle était susceptible. En élevant une méthode sur ses principes, en la mettant à portée de tous les malades, en la rendant si simple et si claire que quiconque sait lire ou comprend bien ce qu'il lit, puisse contribuer à en

multiplier les bienfaits, j'ai eu en oue le bonheur de mes semblables.

Je crois être parvenu à rendre cette methode d'un usage si facile qu'elle peut suffire aux malades qui en suivront le traitement; par ce moyen, je ne me croirai plus, comme par le passé, astreint à une correspondance, que mon âge et les fatigues d'une pratique laborieuse me rendent trop pénibles. Toutefois ie me suis adjoint un Collaborateur dont le titre, le zèle et les principes, mis en parallèle avec les miens, ne laisseront certainement rien à désirer.

L'expérience que j'ai acquise est le sûr garant de tout ce que renferme cet Ouvrage; près de trente ans de ma propre pratique, qui succède à celle de mon prédécesseur, pourraient confirmer ce qui n'a point besoin de l'être; les faits les plus incontestables parlent tous les jours aux incrédules, et à ceux qui ne le sont pas.

On s'appitoie sur le sort de victimes qui périssent à la fleur de l'âge, ou qui passent le reste de leurs jours en proie à des maux divers. Puisque la sensibilité cède alors à l'impression que produit l'événement, pourquoi la raison en cédant aussi aux démonstrations d'une verité de fait, ne l'accueillerait-elle pas. Incontestablement les moyens de guérir ont fait depuis quelques années d'importantes conquêtes sur l'erreur ou la méconnaissance de la cause des maladies indiquées dans cet Ouvrage.

L'épuisement rapide des précédentes éditions, dont plusieurs ont été tirées jusqu'à six mille exemplaires, prouve se que j'avance, et il semble investir selle-ci d'une recommandation qui flatterait l'amour-propre de plus d'un auteur.

Rue de Seine, faub. S-Germain, no. 49.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

1117			
ABCEs, Apostêmes.			268
ABRÉVIATION.	and the same		283
ABSORBANS.			49
ACOUCHEMENT.			232
AFFECTIONS MORALES.		18,	197
AIGREURS D'ESTOMAC.		107,	4/1
ALAITEMENT.		91 12	241
ALIMENS.		5	, 67
ALTÉRATION, Soif.	105,	337,	343
AMPUTATION.	1 15 1		276
ANATOMIQUE. (Inspection)			II
ANKILOSE.			270
Anus. (Cuissons à l')	83,	104,	338
Anus (Chute de l')		Hillen	188
APHTHES	A HILL		203
APOPLEXIES.		RUTT	193
Appet en faveur de la vérité.		Tio is	458
APPENDICE.		W. a	351
ARTÈRE AORTE.			69
ARTÈRE PULMONAIRE.	SHARE	2 240	69
ASTHME.			155
ASTRINGENS.			170
В.			1 1
Burs en général			0 10
BAINS en général. BDELOMÈTRE.			23
BILE.			5 . 70
		9 23/100	336
Bile. (sa couleur)		*	0.09

Blessures, ou blesses.	18, 35, 38
Boissons.	5 40, 542
Boisson alimenteuse.	345
BOUCHE.	203
BOYAUX.	67
BUBONS.	268
C	
CALMANS.	10
CANAL INTESTINAL.	6- 49
	67,71
CANAL TORACHIQUE.	WALL STREET, S
CANAUX EMONCTOIRES.	70
CANCER.	269, 278
CATAPLASMES.	214
CATARACTE,	202
CATARRES.	158
CAUSE EFFICIENTE des maladies.	2
CAUSES DE LA CORRUPTION DES H	
CAUSES OCCASIONNELLES des mala	
CAUSE DES MALADIES. (Erreur s	AND THE RESIDENCE OF THE PARTY
CAUSE DE LA MORT prematurée.	11
de la mort naturelle.	2, 13
CAUTÈRE.	61
CÉPHALALGIE.	191
CHALEUR ETRANGÈRE. (V. mal.	
CHALEUR NATURELLE.	49
CHARBON.	268
CHARLATANS.	46
CHARLATANISME DÉMASQUÉ.	45
CHEVAL MARIN.	30
CHOLERA.	169
CHUTES.	18, 35, 38
CHYLE.	5, 68
CLISTÈRE ou lavement.	286
CLOUS.	268
Cœur.	69
COLIQUES.	167
CONSOMPTION.	189

CONSTIPATION.	173
CONTACT corrupteur,	15
Convulsions.	140, 201
Coqueluche.	255
COTTIN, pharmacien, gendre de l'A	Luteur
de la Médecine curative, r	
Seine Saint-Germain.	119
Couleur des humeurs.	336
Coups.	18, 35, 38
Coup-d'EIL sur les fonctions.	66
Coup de sang.	194
CRAMPES.	215
CRISES.	238
CROUP.	256
tild and the second	and the second second
D.	
D	1.00
DARTRES.	265
DEGOUTS CONTRE LES ÉVACUANS.	107, 259
DÉNOMINATION DES MALADIES.	26. 132
DENTITION.	240
DENTS.	204
Depôts.	268 186
DESCENTES OU HERNIES.	
Devoiement. Diabétès.	169
CAN THE RESERVE TO TH	169
Diarrhée. Diète.	50
DIGESTION.	
	4, 326, 330
Doses évacuantes. (Prise des)	516
Douleurs.	208
Dyssenterie.	
DYSURIE.	172
DISURIE.	104

E.

EAU, fluide humoral.	6
EAUX MINÉRALES.	44
ECROUELLES.	243, 278
Electricité.	51
EMBONPOINT.	188
EMÉTIQUE.	94
Emplème.	160
Engorgemens.	268
ENROUEMENT.	156
EPILEPSIE.	196
EPREINTES.	173
Eres Pêle.	267
ERREUR sur la cause des maladies.	23
ESQUINANCIE.	207
ESTOMAC.	67, 163
ETHISIE.	189
EVACUANS de cette méthode.	94, 319
EVANOUISSEMENT.	161
EXOSTOSE.	270
Exsuroines.	56, 61
F.	
FAIBLESSE quant à la purgation,	90
FAIM-CANINE.	164
FÉBRIFUGES.	144
Fecalités.	6
FEMMES ENCEINTES.	229
Feu, Matière ignée. (calorique)	103
FIÈVRE.	142
FLEURS-BLANCHES.	224, 226
FLUIDES.	5
FLUIDE HUMORAL	6
Fluxion.	10

Fluxion de poitrine.	154
FoIE.	70, 268
FOLIE.	191
FONCTIONS DU CORPS HUMAIN.	66
FRAICHEUR.	209
FROID DES PARTIES.	49
FURONCLES.	268
	19.1000011
G,	
GALE.	263, 278
GALVANISME.	5r
GANGRÈNE.	276
GENCIVES.	203
GLAIRES.	6, 98
GLANDES.	245
GOUTE.	216
GOUTE-ROSE.	207
GOUTE-SCIATIQUE.	214
GOUTE-SEREINE.	202
GRAVIERS,	179
	-13.
H.	DOLLEGE
11.	
W W	C
HAUT-MAL.	196
HEMORRAGIE.	164
HEMOROÏDES.	176
HERNIE.	186
HOQUET.	162
HUMFURS.	6
deviennent émétiques	158
idem purgatives.	170
Humeurs (les) résistent aux évacuan	
Humeurs. (couleur des)	336
Humeurs. (volume des)	87
Humeurs. (infection des)	7 , 338
HUMEURS BRULANTES,	8, 104
HUMEURS FROIDES.	245, 275

HUMORISTES.		97
Hydropisie.		147
HYPOCHONDRIE.		192
		003
I, J, K.		
A PART ELECTRON AND A STATE OF THE STATE OF		-
Indigestion.		162
INOCULATION.		251
INTESTINS.	67	, 71
Ischurie.		182
JAUNISSE. KISTE.		188
		199
L.		
LAIT, aliment.		159
LAIT épanché.		234
	51,	242
LARMOIEMENT.	1 11 91	202
	37,	
LE Roy, Auteur de la Médecine curat		
de Seine StGermain, n°.	49 (1	
LETHARGIE.		195
LIENTERIE.		169
Loupe.		269
M.		
74	11.50	-
MAGNETISME.		51
MALADIE DU CORPS HUMAIN.		. 10
MALADIES, leur cause interne. Leurs causes occasionnelles	-6	. 18
Erreurs sur leur cause.	16	, 10
- Lineurs sur leur Cause.		20
(1) Cette adresse est placée iri nour d	os no	icone

⁽¹⁾ Cette adresse est placée ici pour des raisons connues de l'Auteur.

Leurs dénominations	26,	132
Asthéniques, Sthéniques.		135
Epidémiques.		299
Récentes.	76,	296
Chroniques.	77,	301
Du tronc.	BERIC	137
De la tête.		190
Des extrémités.		208
Du sexe.		219
Des enfans et adolescens.		238
De la peau.		261
Nerveuse. 140,	196,	201
Vermineuse.		137
Des voies hautes.	285,	290
Des voies basses.	285,	291
Vénériennes 278 et à la fin d	u voli	ime.
MARASME.		
MARIAGE.	63	189
MATRICE. (décente de)	65,	220 188
MÉDECINE CURATIVE.		
Populaire.		74
Palliative.		
		72
MERCURE. 39 et à la fin du volume.		
MESMÉRISME.		51
MIGRAINE.		191
MISERERE.		169
MORALES. (affections)	18,	197
MORT Naturelle.	2	, 15
Prématurée.		11
MOUVEMENS Convulsifs.		201
Péristaltique.		70
Anti-Péristaltique.		71
Moyens de guérir méconnus, (les)		121
Moxa.		61

N.

NARCOTIQUES.	100
NÉPHRESIE.	177. 178
Nourrice.	177, 178 236
Nourriture.	245
Drs exteringible, self-	-/
O, OE.	
Des entant et adoleste as.	
Dala peau.	
OBSERVATION communes aux deux évacu	ians. 331
OBSERVATION FINALE.	249
OESTRUCTIONS.	71, 268
()PHTALMIE.	202
ORDRE DU TRAITEMENT CURATIF.	294
Ouie, oreilles.	202
ŒSOPHAGE.	67
del emants	
P.	
PALPITATION.	161
DANARIC	253
	253
PANARIS.	273
PANARIS. PARALYSYE. PAUPIÈRES. PEAU. (exsutoires à la)	273 196
PANARIS. PARALYSYE. PAUPIÈRES.	273 196 202
PANARIS. PARALYSYE. PAUPIÈRES. PEAU. (exsutoires à la) ———————————————————————————————————	273 196 202 61 266
PANARIS. PARALYSYE. PAUPIÈRES. PEAU. (exsutoires à la) ———————————————————————————————————	273 196 202 61 266
PANARIS. PARALYSYE. PAUPIÈRES. PEAU. (exsutoires à la) ———————————————————————————————————	273 196 202 61 266 227 159
Panaris. Paralysye. Paupières. Peau. (exsutoires à la) ———————————————————————————————————	273 196 202 61 266 227 159 6
Panaris. Paralysye. Paupières. Peau. (exsutoires à la) ———————————————————————————————————	273 196 202 61 266 227 159 6
Panaris. Paralysye. Paupières. Peau. (exsutoires à la) ———————————————————————————————————	273 196 202 61 266 227 159 6 192 179 274
Panaris. Paralysye. Paupières. Peau. (exsutoires à la) ———————————————————————————————————	273 196 202 61 266 227 159 6 192 179 274 189
Panaris. Paralysye. Paupières. Peau. (exsutoires à la) ————————————————————————————————————	273 196 202 61 266 227 159 6 192 179 274 189 152
Panaris. Paralysye. Paupières. Peau. (exsutoires à la) ————————————————————————————————————	273 196 202 61 266 227 159 6 192 179 274 189 152 206
Panaris. Paralysye. Paupières. Peau. (exsutoires à la) ————————————————————————————————————	273 196 202 61 266 227 159 6 192 179 274 189 152

(****)	
Poux.	6
Puberté.	19
PULMONIE. 149, 2	
Purgatifs. 75, 94, 102, 286, 3:	
Comment ils agissent.	
Leurs doses. 3	30
	93
———— Ses antagonistes. 78,	
PURGER. (ce que signifie ce mot)	75
Pus. (Erreur sur le)	75 33
PYLORE. 71, 20	68
Q, R. bossidar	
-	,,
Quinquina. 39, 1.	
RAFRAÎCHISSANS.	49
	68
RÉFLEXIONS préalables et communes aux	00
quatre articles de l'ordre du	
	12
	45
	19
	24
	26
	36
REINS.	70
	19
Remèdes aux maladies.	4.7
RÉPUGNANCE contre les évacuans. 107, 2	59
D	21
-RHUMATISME. 2	.08
	56
Rougeole. 2	84
S. 123026	14
SAIGNÉE, son inventeur. 30,	36
	31
	38
t and I am I am and and and	1117

		512
SAIGNEMENT du nez.	2	244
	23,	32
COMPARÉ AU VIN.		
Prétendu mauvais.	31,	37
Il n'a point l'odeur infecte		
se trouve seulement dans les h		
meurs corrompues		32
Meurtri ou caillé.		33
Sa circulation.	4	69
SANGUINOLENTES. (déjections)	N. P.	173
SANG-SUES.	35,	
Santé. (tableau de la)		295
SARCOCELE.		269
SCIATIQUE.	A A S	214
SCORBUT.	3 to 1 !	203
SCROPHULE. 22	43,	278
Serosité.	9,	10
SETON.		61
SINAPISME.		61
Soif. 103, 105, 3	37,	343
Soins des malades.	100	348
Solides.		5
Somnifères.		49
SPECIFIQUES.		45
SPHINCTERS.	G7 ,	70
SQUIRE.		269
STRANGURIE.		184
Sublimé-Corrosif. A la fin du volume		
Sudorifiques.		261
Sueur.		262
SUPERPURGATION.		86
SURDITÉ.		202
SYNCOPE.		161
T.		
the as investment as a	63.50	
TABLEAU DE LA SANTÉ.		295
Des persécutions.		351

TACHES à la peau.	266
TAIES.	119
Teigne.	28
TEMPÉRAMENS.	62
TENESME.	173
TIRAILLEMENS d'estomac.	163
TONNEAU. (comparaison.)	308
Topiques.	56
TOUCHER OU CONTACT.	15
Toux.	156
TRAITEMENT CURATIF. (ordre du)	294
TRAITEMENS ordinaires.	30
TRANSPIRATION.	263
TREMBLEMENT. TUBE intestinal.	201
——— Comparé à un fleuve.	67, 71
TUMEURS.	268
TYMPANITE.	173
NT.	
U.	
coa .	
COR.	268
Ulcères.	268 243
COR.	243
Ulcères. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE.	1243
Ulcères. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE.	1243
ULCÈRES. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE. (Retention d') (Incontinence d')	243 70 182 184
ULCÈRES. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE. (Retention d') (Incontinence d')	243 70 182 184
ULCÈRES. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE. (Retention d') (Incontinence d')	243 70 182 184
ULCÈRES. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE. (Retention d') (Incontinence d') V. VACCINE.	243 70 182 184
ULCÈRES. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE, (Retention d') (Incontinence d') V. VACCINE. VARICES.	243 70 182 184 252 176
ULCÈRES. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE. (Rétention d') (Incontinence d') V. VACCINE. VARICES. VEINE Cave.	243 70 182 184 252 176 69
ULCÈRES. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE. (Retention d') (Incontinence d') V. VACCINE. VARICES. VEINE Cave. —— Pulmonaire.	243 70 182 184 252 176 69 69
Ulcères. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE, (Retention d') (Incontinence d') V. VACCINE. VARICES. VEINE Cave. —— Pulmonaire. —— Sous-Clavière.	243 70 182 184 252 176 69 69 68
Ulcères. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE. (Retention d') (Incontinence d') V. VACCINE. VARICES. VEINE Cave. —— Pulmonaire. —— Sous-Clavière, VEINES Lactées	243 70 182 184 252 176 69 68 68
Ulcères. URINANT AU LIT. (les enfans) URINE, (Retention d') (Incontinence d') V. VACCINE. VARICES. VEINE Cave. —— Pulmonaire. —— Sous-Clavière.	243 70 182 184 252 176 69 68 68 68 61

VENTRE paresseux.	8.276	173
VÉROLE. (petite)		249
VERTIGES.		192
VERMIFUGES, VERS.		137
VÉSICATOIRES.		57
VIN.	27,	344
VIRUS.	HE WA	278
Visage Couperosé.		207
VOIES EXCRÉTOIRES.		69
Voies (premières)	285,	290
Voies basses.	285,	291
VOLUME des humeurs.		87
	285,	
Ses doses.		326
VOMIQUE		160
VOMISSEMENS.		158

Y

YEUX.

202

FIN DE LA TABLE.

Nota. La cupidité, la fraude, l'envie de nuire à la Médecine curative, qui déplaît à plus d'une personne, et on devine pour quoi, ont déjà produit plus d'une fois, même en employant mon nom, des médicamens également suspects C'est pour quoi je déclare que je n'avouerai jamais avec assurance, pour ma composition, que ceux qui auront eté préparés par le pharmacien Cottin, mon gendre, portant sa signature sur l'étiquette et sur le cachet des bouteilles; auquel cachet il doit être donné la plus gra de attention pour s'assurer s'il porte bien la même signature, et s'il est intact ou identiquement le même que celui de sa pharmacie.

LA MÉDECINE CURATIVE.

CHAPITRE PREMIER.

Exposé de la cause des maladies, et de la cause de la mort prématurée (1).

DE LA CAUSE DES MALADIES.

Le principe de l'animation est sans contredit un des plus impénétrables secrets du Créateur.

Mais, dans son inéffable bonté, il a, ce semble, permis à l'homme de connaître le principe moteur de la vie, et l'a conduit comme par la main, pour lui indiquer la voie par où il peut parvenir à la connaissance de la cause de ses infirmités; et, par une conséquence nécessaire, à celle de la mort qui en est la suite inévitable (2).

A ce titre, quels droits n'a-t-il pas à la reconnaissance et aux hommages de l'être qu'il a daigné créer à son image!

L'auteur de la Nature a donné aux êtres vivans

⁽¹⁾ Il saut entendre par CAUSE, la matière qui sait ressentir prochainement ou immédiatement la douleur, ou la soussfrance qui caractérise la maladie, et qui tranche les jours du malade en mettant sin, plus ou moins promptement, à son existence.

⁽²⁾ Une sois la cause reconnue, il peut devenir sacile de l'anéantir,

qu'il a créés, la faculté de se reproduire. Serait-ce une indiscrétion, serait-ce une inconvenance de dire que de cette faculté, il en serait résulté un excès de population, s'il n'avait pas mis de borne à la durée de la vie de chaque individu?

Le Créateur, dans sa divine sagesse, a déterminé le volume du contenu (1) d'après la dimension du contenant (2). Il a même rendu palpables les moyens qu'il a employés pour prévenir cet excès de population. Il est facile de le prouver.

C'est parce qu'il a répandu dans la composition du premier homme sorti de ses mains, un germe de corruption ou de corruptibilité, transmisible comme le principe de sa vie, qu'aucun être créé n'est éternel (3). Etait-ce là la primitive destination de l'homme? une autorité puissante ne nous permet pas de le croire. Mais qui pourrait nier sa destination secondaire? l'enfant reçoit des auteurs de ses jours, et le principe de sa vie et le principe de sa fin; parvenu à l'âge viril, il les transmet de même qu'il les a reçus.

Rien n'existe avec deux caractères opposés. Par conséquent, le bon et le mauvais sont séparés, comme ils diffèrent de nature. Le principe de la vie ne renferme donc point en soi la cause de sa propre destruction. En les concentrant dans le même corps, Dieu a établi entre eux un point

⁽¹⁾ Celui des êtres créés.

⁽²⁾ Celle du globe terrestre.

⁽³⁾ La corruption termine l'existence de tous les êtres ou de tout ce qui a reçu la vie c'est une vérité fondamentale inattaquable.

de contact, pour que l'un fût atteint par l'autre, et pour que l'agent de destruction usât ou brisât les ressorts de la vie. C'est ainsi que tout individu finit par cesser de vivre.

Pour que l'homme arrive avec le bienfait de la santé, à ce période de la vie appelé vieillesse (1), il faut un parfait et durable équilibre dans son être physique; situation heureuse qui ne peut être que le résultat d'un état stable, fixe et pour ainsi dire invariable de la corruption innée (2).

Mais cette corruption, germe naturel de destruction de la vie, est plus ou moins passible de l'influence des causes corruptrices ou occasionnelles, dont on parlera dans le chapitre suivant.

Si par l'effet de cette même influence, ce germe a reçu de l'accroissement, ainsi que dans ce cas il y est exposé; si sa marche est accélérée; si la fermentation putride vient à s'établir, la maladie se déclare avec plus ou moins de malignité; et par suite de ses progrès, la mort arrive avant le terme auquel l'individu qui succombe aurait pu atteindre, d'après le principe de vie qui était en lui.

De la naît la distinction entre la mort naturelle, qui est l'apanage de la vieillesse, ou la conséquence d'une durée de vie suffisante, c'est-à-dire, rela-

⁽¹⁾ La détermination de la vieillesse nous paraît en quelque sorte arbitraire; nous la fixons à partir de l'âge de soixante-dix ans.

⁽²⁾ C'est-à-dire, la corruption sans accroissement, ou telle que le premier homme l'a reçue, avec la faculté de la transmettre.

tive à ce même principe; et la mort prématurée ou contre Nature, qui détruit la vie à toute époque de la carrière, par l'effet progressif de la maladie.

Tous les êtres créés ont donc en eux-mêmes une portion de cet agent destructeur, puisque la mort n'en épargne aucun. L'homme qui est un de ceux qui jouissent de la vie la plus longue, porte également en soi la cause de sa fin, et sans qu'il en connaisse la malignité, sinon lors de la manifestation de la maladie, à laquelle il est plus généralement assujéti que les autres créatures.

Il est à remarquer, et le commun des hommes voit avec surprise que des jeunes gens dans la force et la vigueur de l'âge, et dont la carnation annonce le tempérament le plus robuste, sont souvent plus exposés aux atteintes de la corruption et de la maladie, que béaucoup de personnes notoirement faibles, toujours pâles et débiles.

Certains individus naissent avec une plus forte portion de corruptibilité que d'autres. Ceux-là sont souvent malades; ils vivent rarement jusqu'à un âge avancé, à moins que leur constitution ou leur tempérament ne s'améliore dans le cours de leur carrière.

Certains autres naissent au contraire dans un état d'exception, qu'on pourrait appeler privilège. A leur égard, la cause de la destruction emploie cent ans et plus pour produire son effet. Mais sur le plus grand nombre, elle agit au contraire promptement; et souvent même, envers plusieurs, elle a terminé son action avant qu'ils n'aient vu le

jour. Pour différer dans sa marche, cette cause de la fin des êtres ne change pas de nature : elle est sûrement toujours la même, ou telle que le Créateur a voulu qu'elle fût.

Nul ne peut contester que les parties charnues, tendineuses, cartilagineuses, nerveuses et osseuses des corps, qu'on appelle les solides, ne soient subordonnées à l'autre partie appelée les fluides; auxquels ils doivent leur formation, leur substance et leur accroissement (1). Tout le monde sait que ces deux parties constituent l'être matériel.

Distinguons parmi ces fluides, l'espèce qui est destinée à l'entretien de la vie, et l'espèce qui peut devenir l'instrument de la destruction, comme étant la plus corruptible par son essence.

En donnant la vie à ses créatures, l'être des êtres les a assujéties à prendre des alimens pour fournir à l'entretien de leur existence.

Examinons l'emploi que la Nature fait des alimens, et comment ils se divisent par le travail de la digestion.

La première partie des alimens qu'un être vivant a pris pour sa nourriture, ou, ce qui revient au même, leur huile ou quintessence, sert à former ce qu'on appelle chyle. Le chyle se filtre, comme il sera dit au chapitre VII, dans la circulation, pour entretenir la quantité de sang nécessaire à la substance de toutes les parties solides de l'individu, et pour réparer les pertes que fait continuellement ce fluide moteur de la vie.

⁽¹⁾ Tout émane d'un fluide comme unique principe

La seconde partie, trop grossière pour être convertie en chyle, forme, de sa première portion, la bile, le phlegme, le sluide humoral; et de la seconde, il en résulte une matière visqueuse ou la glaire. Celle-ci demeure attachée ou collée aux parois internes du tube intestinal, autrement appelé l'estomac et les intestins, tandis que la première portion peut se filtrer dans la circulation.

La troisième partie, qui n'est propre à rien, s'évacue sous le nom de matière fécale, ou de déjections journalières.

Dans tout corps humain, les humeurs ne sont pas moins naturelles que le sang. Ce n'est donc pas comme le croit le vulgaire, parce que l'on a des humeurs que l'on est malade : on ne perd la santé qu'après qu'elles sont corrompues ; ou en d'autres termes, après que la fermentation acide on putride s'y est introduite; et elles se corrompent plutôt que toute autre partie, par la raison que c'est en elles que repose le germe de corruption, que l'auteur de la Nature y a déposé luimême, afin de limiter l'existence de tout étre créé. Lorsque ce germe de destruction a reçu ou un développement ou un accroissement quelconques, par l'effet des causes corruptrices dont il a dejà été parlé, et qui vont être indiquées, la durée de la vie humaine peut en être plus ou moins notablement abrégée. L'expérience vient à l'appui de cette vérité, et se trouve complétement appuyée par les observations qu'on peut faire dans l'état de maladie même, et plus sûrement et d'une manière plus sensible après la mort du malade (1).

La preuve que les humeurs sont comme il vient d'être dit, les parties du tout les plus corruptibles, c'est qu'elles sont excrémentielles. Si elles ne l'étaient pas, elles ne s'évacueraient point par les voies des déjections, soit naturellement, soit qu'elles aient été provoquées Leur corruptibilité, comme leur corruption, ne sont-elles pas la cause de l'infection qu'on leur trouve toujours relative aux progrès de leur dégénération? c'est parce qu'il en est ainsi que la matière fécale porte en soi l'odeur plus ou moins infecte qu'on lui remarque si souvent, et que dans le cas de maladie, les déjections par les grosses voies, la sueur et même la simple transpiration, entraînent des matières chargées d'exhalaisons si fétides qu'elles sont de nature à incommoder le malade lui-même, et beaucoup plus encore les personnes qui lui prodiguent leurs soins. Ces vérités qui se rattachent à d'autres non moins importantes, ne peuvent être méconnues, à moins de faire trève avec le sens commun, ou de nier ce qui est clair jusqu'à l'évidence (2).

Admettons que les humeurs sont saines tant

⁽¹⁾ La puanteur, signe incontestable de l'altération des matières corruptibles, n'attend pas que la mort soit arrivée pour s'exhaler. Toujours elle la précède; comme presque toujours l'infection présage l'inévitable trépas. Toujours on peut la reconnaître pour en avoir été la cause, surtout si l'on inspecte anatomiquement le cadavre.

⁽²⁾ On trouvera, en différens points de cet ouvrage, la démonstration de ces vérités.

que l'individu qui les renferme dans ses entrailles est dans l'état de santé (1). Mais il faut reconnaître ce qui est vrai, et ne jamais oublier que si, quoique déja gâtées, elles ne font point souffrir, elles sont toujours plus ou moins avancées en corruption, dès l'instant où l'on ressent la douleur, ou qu'on n'est plus dans une situation en tout conforme à ce même état de santé; car il est innotestable que la cause précède toujours l'effet. Cette vérité repose sur une loi fondamentale de la Nature.

Si quelques fonctions naturelles viennent à être interrompues ou supprimées; si l'on passe de l'état de souffrance ou de maladie proprement appelé, c'est parce qu'en se corrompant, les humeurs perdent, par la dépravation qu'elles ont éprouvée, tout ou une partie de leur nature douce et bienfaisante, cause principale ou unique de la santé, qu'on ne peut recouvrer sans que cette même nature des humeurs ne soit parfaitement rétablie.

Ces matières en se corrompant, ou après qu'elles sont corrompues, prennent un caractère d'âcreté, de chaleur brûlante, et même corrosive; elles deviennent mordicantes au point de faire ressentir à la partie charnue qui les contient, une sensation plus ou moins douloureuse et difficile à supporter, et par fois insupportable. Sou-

⁽¹⁾ On trouvera au chapitre XX de cet ouvrage un recueil des signes d'un bon état sanitaire, sous le titre de TABLEAU DE LA SANTÉ, qu'il importe aux malades et à ceux qui se portent bien, de consulter souvent.

vent elles sont pourrissantes; d'autres fois elles ne le sont point, et rarement elles sont sans chaleur ou sans acrimonie sensibles dans le sujet qu'elles affectent. Mais dans aucun de ces cas, elles ne sont ni moins dépravées ni moins susceptibles d'acquérir dans la suite le plus haut dégré de malignité.

C'est dans cet état de dégénération, et par cette même action mordicante, que les humeurs causent tous les maux, toutes les douleurs, toutes les souffrances, ou toutes les maladies, quels que soient leur espèce et leur caractère. C'est dans cet état, et à cause de cet état, que ces matières résistent aux efforts de la Nature. Elle ne peut plus s'en délivrer par rapport au genre de ténacité qu'elles ont reçue de la corruption, et la maladie se déclare.

Telle est ce que nous appelons ici la sounce des maladies.

Il reste à en signaler les émanations, à l'effet de compléter la description de l'unique causs des maladies du corps humain.

Cette_âcreté, cette chaleur brûlante ou corrosive, cet instrument enfin, qui se forme de soimême dans la corruption, pour produire toutes les souffrances ou les maladies en général, et même la mort, se compose d'une partie de la masse des humeurs : partie exprimée du tout.

Nous donnerons à cette partie exprimée, le nom de sérostré. Si nous n'écrivions pas pour la classe la plus nombreuse des malades, celle qui connaît moins les mots qu'elle juge bien les faits, nous donnerions à cette matière une dénomination avouée des auteurs classiques; mais nous
sommes forcés de nous circonscrire dans le cercle
des lecteurs auxquels nous destinons notre ouvrage, ainsi que dans les bornes étroites de nos
facultés. Si les néologistes reconnaissent cette sérosité comme cause efficiente de toutes douleurs
ou souffrances, (mal-à-propos attribuées, jusqu'à ce jour, au moteur de la vie), alors tout sera
satisfait, et ils pourront lui donner un nom de
leur crû. Ils l'appelleront matière alkaline, alkalescente; ou, en analysant tous les gaz et tous les
acides qui appartiennent au domaine de la chimie,
ils l'assimileront à l'espèce qui leur plaira.

Nous appellerons encore cette sérosité FLUXION, parce que très-limpide et extrêmement subtile (1) cette matière est susceptible de fluer, comme en esset elle a flué sur la partie où la douleur est ressentie. Elle flue, puisqu'elle se siltre comme le chyle dans les vaisseaux, qu'elle y existe comme le sang, et y circule comme lui et avec lui.

Cette fluxion, avec la masse générale des humeurs, d'où elle tire sa consistance, sa nature, et où elle prend sa source, forme le complément de la cause, de l'unique cause de la maladie du corps humain; ou si l'on veut, de toutes les maladies soumises à l'art de guérir. Nous corroborerons cette assertion, si elle a besoin de l'être,

⁽¹⁾ C'est comme une rosée, dont les parties subdivisées à l'infini, sont imperceptibles; puis, se rassemblant peuà-peu, deviennent plus ou moins abondantes ou palpables à mesure qu'elles se réunissent.

en parlant du sang et de la circulation en général des fluides.

CAUSE DE LA MORT PRÉMATURÉE.

Par suite d'une trop longue durée de la maladie; par leur trop long séjour dans les cavités, les hameurs corrompues ou en putréfaction, empoisonnent, vulgairement parlant, les entrailles, les viscéres, qui les contiennent ou les renferment; et la sérosité, cause efficiente de la douleur ressentie, et de tout désordre, venant à l'appui, brûle, crispe, corrode les parties qu'elle attaque, détruit l'économie animale, et avec elle, le principe moteur de la vie. Alors le malade trouve le terme de la durée de son existence.

Telle est la cause de la mort prématurée, et que nous appellerons contre Nature.

L'inspection anatomique des cadavres prouve démonstrativement, que la mort est toujours produite par corruption, ou par pourriture, ulcération, gangrène, lésion des parties qui ont été le principal siège de la maladie; ou par desséchement, engorgement des fluides, compression des vaisseaux, ralentissement, et cessation totale de la circulation du sang.

Comment expliquer cette contradiction des grands anatomistes, dont les ouvrages servent de guide à la plupart des praticiens de nos jours? Ils disent qu'ils ont vu, par l'inspection anatomique, les vicères et les entrailles des cadavres soumis à eur inspection, obstrués, abcédés, gangrénés, pourris, dessèchés, crispés, raccornis, et la plupart des vaisseaux dans le même état; et ils assirment en même temps, que les causes prochaines et immédiates des maladies seront toujours très-cachées, que la recherche de ces causes est plus propre à induire en erreur qu'à éclairer, et qu'on ne peut parler que des causes antécédentes et éloignées!...

Eh! qu'elle autre cause que celle que nous venons d'assigner, a fait aux viscères les lésions, ou blessures mortelles qu'on y trouve, et que ces maîtres de l'art y ont eux-mêmes observées? Est-ce de leur part une réticence? on ne doit pas le croire : la bonne foi, la franchise ne peuvent être méconnues par des hommes qui exercent une profession honorable; autrement ils ne seraient pas ce qu'ils doivent être. Est-ce manque d'avoir aprofondi? en ce cas notre méthode peut y suppléer, et la classe malade doits'en trouver mieux. Hommes de bonne foi et de bon sens, réfléchissez. Il est incontestable que le plus grand nombre des praticiens ne s'occupent encore que du superficiel, ou, ce qui revient au même, on ne parle jamais du fond : c'est-à-dire, de la cause interne des maladies; de cette cause qui fait ressentir le mal ou la douleur dont peut se plaindre un être souffrant, et qui produit en lui les ravages ou désordres qui amènent la mort à un âge où il a les plus grands droits à la vie. Il est également vrai que les traitemens qui reposent sur ce défaut de principe, sont insuffisans ou attentatoires à la vie. Il n'en peut être autrement : on espère le démontrer.

CHAPITRE II.

Causes de la corruption des humeurs.



Tous les effets ont leurs causes. Nul ne peut contester cette assertion; nul ne peut nier que pour la recherche de toutes les vérités, il ne faille se diriger d'après ce principe d'une éternelle existence. La cause de la mort naturelle est, comme nous l'avons dit au précédent chapitre, l'effet du germe de corruption innée, se développant ou exerçant lentement son action; ou autrement dire: la mort naturelle est la conséquence d'une suffisante durée de la vie, d'après son principe, et la volonté du Créateur. La cause de la mort prématurée, et des maladies qui la précèdent, est l'effet de la corruption auxiliaire qui a exercé son action sur ce même germe de corruptibilité.

La corruption des humeurs a ses causes occasionnelles, comme la maladie a aussi les siennes. Nous allons tâcher d'expliquer la plus grande partie des causes de cette corruption.

Une des causes corruptrices des humeurs, la plus ordinaire ou la plus générale, c'est infailliblement l'aspiration d'un air chargé d'exhalaisons infectes et corruptrices, telles qu'elles peuvent sortir de souterrains empoisonnés, de fosses et cloaques où il y a eu pourriture ou décomposition de parties animales.

On remarque qu'il y a beaucoup de maladies

après une longue sécheresse et des chaleurs extrêmement prolongées. Cela doit être, puisque dans ces circonstances l'atmosphère pompe et absorbe la corruption, ou les exhalaisons mal-saines que produisent généralement les lieux humides ou aquatiques et infects.

Le voisinage trop raproché des marais, des lacs, des étangs, et de tous autres lieux où l'eau est vaseuse et stagnante, est à redouter, comme pouvant porter la corruption dans les humeurs.

Les brouillards épais ou chargés de mauvaises odeurs, sont souvent très-nuisibles, ainsi, que le prouve journellement l'expérience.

On a remarqué que dans les campagnes où il se formait à certaines époques, une quantité extraordinaire de chenilles, il y avait beaucoup de malades. Il est donc sensible que l'air qui favorise le développement de ces insectes est très-impur.

Les environs des forêts, des contrées couvertes de bois, de haies ou de futaies, et les bords des rivières comptent souvent plus de malades que les plaines, où l'air est ordinairement plus sain que dans les pays humides et peu aérés.

L'approche d'une personne malade, dont on aspire l'haleine, peut devenir nuisible à la santé (1).

Le séjour des hôpitaux, et la fréquentation des

⁽¹⁾ Le préservatifs'indique de lui-même. Il sussit, pour qu'il soit ce qu'il peut être, de détourner la voie immédiatement aspirante, de la direction que peut suivre l'haleine du malade.

grandes réunions seraient tres-préjudiciables, si la salubrité des lieux qui les renferment était négligée.

Une habitation humide ou privée de courant d'air; le repos pris sur une terre boueuse ou mal saine peuvent être autant de causes corruptrices.

Toutes les fois enfin, que l'air libre ou concentré se trouve chargé de miasmes corrupteurs, il peut porter la corruption dans les humeurs de ceux qui l'aspirent en assez grande quantité pour en subir l'influence nuisible.

Il est sensible aussi que les alimens altérés ou corrompus, sont comme ce qui précède et comme ce qui suit, des causes corruptrices des humeurs.

Le contact peut être une cause corruptrice à l'égard de celui qui en subit l'action, et relativement à l'état de dépravation du corps qui la communique. Dans ce cas, la corruption s'exsude des corps, soit qu'ils soient animés, soit qu'ils ne le soient pas. L'être infecté la communique par la peau ou les pores exhalans, et la contagion s'effectue par les mêmes voies ou les pores absorbans. Par l'action du toucher, tous les virus, tels que les galeux, dartreux, scrophuleux, vénériens, hydrophobiques, peuvent être communiqués; et plus sûrement si les pores sont ouverts; plus infalliblement s'il y a plaie à la partie qui se trouve en contact. La corruption ou le vice corrupteur, dans ce cas, se portent successivement sur toute la masse humorale, dans les cavités comme dans les voies de la circulation, entre lesquelles des

ramifications s'établissent avecune plus ou moins grande célérité (1).

Il est assurément bien moins essentiel de savoir comment, ou par quelle voie, les humeurs d'un malade ont été corrompues, qu'il ne l'est de diriger les secours de l'art contre la maladie d'après un principe vrai. Il n'importe pas moins de reconnaître que la santé n'aurait pas été troublée sans dépravation, corruption ou putréfaction de ces matières; et qu'elles peuvent, étant gâtées, causer toutes sortes d'accidens, et même la mort, ainsi qu'il a été suffisamment expliqué au précédent chapitre.

CHAPITRE III.

Causes occasionnelles des maladies.

A L'ÉGAR D DES MALADIES INTERNES.

D'après la manière ordinaire de disserter sur le dérangement de la santé, on confond toujours les causes occasionnelles des maladies avec leurs

⁽¹⁾ Nous écrivons pour le peuple, c'est-à-dire, spécialement pour des malades qui peuvent ignorer la quantité de gaz qui entre dans la composition de l'air respirable. Nous pensons qu'il leur est indifférent qu'on appelle azote, air méphytique, ou mossette atmosphérique, les parties corruptrices que cet air peut tenir en dissolution, pour occasionner les maladies, par les voies de la respiration, celle de l'absorption, ou par les pores de la peau, et par l'action du contact.

cause efficiente, c'est-à-dire, avec la matière qui fait ressentir la douleur, ou l'espèce de soussfrance qui caractérise la maladie d'un individu. C'est un vide dans le raisonnement; c'est une erreur extrêmement préjudiciable. Que conclure de ce si-lence des médecins à l'égard de leurs malades, si ce n'est que la véritable cause des maladies est méconnue ou ignorée.

On indique comme cause de maladies, les divers accidens, les différens événemens qui sont arrivés aux malades, soit avant ces maladies, soit pendant leur durée. On pourrait citer dans ce cas un grand nombre d'exemples; mais un seul peut suffire. On dit que le passage subit du chaud au froid, est la cause d'une maladie. Sans doute que cette espèce de transition peut avoir produit une répercussion de la matière de la transpiration.

Mais, c'est cette matière qui est la cause de la maladie, appelée sueur rentrée, ou autrement dénommée. Sa cause occasionnelle, qui dans ce cas est le froid survenu après le chaud, a tout au plus amené l'accident. Si le même malade n'avait point été en ce moment dans un état de plénitude humorale plus ou moins dépravée, il ne lui serait rien arrivé. Si on en appelle à lui-même, il dira que plusieurs fois il s'est autant exposé, sans que sa santé ait été altérée. L'observateur attentif remarque mille circonstances où les malades et autres personnes, recherchent des causes, et que comme si on s'était fait une loi de nier ou de ne jamais reconnaître la véritable, chacun se faisant illusion, en établit au gré de l'erreur et de l'igno-

rance qui les font divaguer et prendre une fausse route.

Par une suite de cette méprise, il est donné beaucoup trop d'attributions aux affections morales, quel qu'en ait été ou en soit le sujet. Nous ne disconviendrons pas que nombre de ces affections, entre autres celles qui tirent leur source de la peine, de chagrins, de regrets, ou qui dérivent de la frayeur, ne soient capables d'occasionner des maux diversement caractérisés, surtout si elles se prolongent, ou n'ont point cessé en temps utile; car on remarque fréquemment les tristes suites d'une vive impression sur le moral, et l'on sait combien celui-ci peut agir désavantageusement sur le physique. Que d'êtres souffrans, qui ne reconnaissant de leurs maux que ces sortes de causes, sont loin de penser qu'elles ne sont qu'occasionnelles, ainsi qu'elles sont agir la matière qui les fait souffrir et peut abréger leurs jours. Il est donc bien utile pour cette classe de malades, de mettre sous ses yeux des faits de pratique pour l'éclairer. Nous en citerons plusieurs dans le cours de cet Ouvrage, et particulièrement en parlant de quelques affections mentales et de l'épilèpsie.

A L'ÉGARD DES MALADIES DITES EXTERNES.

Combien de malades ou infirmes sont dans la ferme croyance que leur affection n'a pour cause et pour unique cause, que l'action ou suite d'action des causes externes qui ont agi sur eux, telles qu'une chute que les uns ont faite, un coup que les autres ont reçu, une blessure plus ou moins

grave qui en est résultée, ou bien un effort éprouvé dans une circonstance quelconque.

Bien que l'on doive tenir compte à toutes ces causes de la part qui leur est particulière dans les maux qu'elles ont pu produire, il importe beaucoup plus qu'on ne le pense au soulagement et à la guérison des malades, de reconnaître la cause qui est venue compliquer et aggraver les effets, les lésions de la première cause, ou des primitifs accidens.

Supposons que sur un nombre quelconque d'individus qui ont fait une chute, ou qui ont été blessés par un instrument tranchant, piquant ou contondant, le quart de ce nombre ne se guérisse point par les secours externes qui ont été portés aux uns comme aux autres; incontestablement les non guéris renferment en eux-mêmes la cause aggravante de leurs maux : alors le même accident qui, à l'égard des premiers, a été cause prochaine, n'est plus envers ceux-ci, qu'une cause occasionnelle.

A l'appui de cette assertion, je rapporterai, en disserens points de cet ouvrage, des faits de pratique qui pourront fixer l'opinion du lecteur. Ici j'en citerai un, qui m'est personnel, et qui pour avoir éte oublié dans mes précédentes éditions, n'en est pas moins de la plus grande exactitude: il est présent à ma mémoire comme s'il venoit de se passer.

Marchant un jour dans la rue d'un pas accéléré, je voulus devancer une personne agée qui cheminait lentement devant moi. Je ne sais quel corps, ou quelle substance se trouva sur le pavé

(déclive) où je posai le pied, et l'avait tellement rendu glissant, que je tombai avec la rapidité de l'éclair sur le côté gauche. Le bras et la main étendus par un mouvement involontaire, toute fois naturel en pareil cas, reçurent le poids de mon corps: le poignet, violemment renversé, éprouva une douleur qui me fut des plus difficiles à supporter. Cette douleur continua pendant l'espace d'une heure environ : au bout de ce temps je me crus guéri. Peu de temps après, une douleur survint au même poignet, avec une telle violence que, me pénétrant jusqu'au centre de mon ètre, elle me faisait craindre de tomber en syncope. Alors le moindre mouvement m'aurait produit une terrible angoisse. Dans cette facheuse circonstance, je me vis contraint de placer ma main et l'avant-bras sur une table près de laquelle je m'assis, et d'observer la plus parfaite immobilité, à l'effet d'éviter jusqu'au plus petit mouvement, et de là, les accidens de la syncope dont je m'étais vu menacé.

Il m'importait essentiellement de reconnaître laquelle des causes agissait, ou de la chute ou d'une cause secondaire survenue. Je me resouvins d'avoir traité un homme, il y a vingt et quelques années, qui par état était chargeur de roulage, et qui en levant une malle, avait éprouvé, dans la région lombaire, un accident remarquable par son genre. Il le dépeignait lui-même comme un déchirement accompagné d'un bruit qu'il disait avoir entendu dans les reins. Aussitôt cet homme fut pris, dans cette partie, d'une douleur dont la

violence serait difficile à rendre. Réduit à l'impuissance de se mouvoir, on eut beaucoup de peine à le mettre au lit, et dans la position que ses besoins exigeaient; le moindre attouchement, la plus petite secousse donnée à son corps étaient pour lui le sujet de cris les plus aigus. L'opinion des témoins ou assistans fût unanime : écho de ce qui se dit ordinairement dans ces cas, le malade, selon lui et selon eux, s'était donné un effort; de là la prétendue cause de ses souffrances. Je fus seul pendant quelque temps de mon avis; mais une personne, amie de la maison où le malade exerçait son état, arriva comme tout exprès pour se ranger de mon côté : elle me rappela les bons effets de mon traitement, dont elle avait été témoin dans un cas à peu près semblable à celui dont nous nous occupions. Je représentai aux assistans, et au malade lui-même, que nombre de fois, depuis qu'il exerçait sa profession, il avait soulevé ou porté de pesans fardeaux, sans qu'il lui fût arrivé le moindre accident, et que cette malle, du poids d'environ cinquante livres, n'avait point été, pour un homme de sa force, capable de produire en lui un déplacement de partie solide, et encore moins les souffrances qu'il endurait ; et que celles-ci ne tiraient leur cause que de la mauvaise disposition, ou autrement dire de la corruption de ses humeurs. Déjà je savais, par sa propre déclaration, qu'il était sujet à des douleurs périodiques et ambulantes, dites rhumatismales. Penétré par une salutaire lumière, le malade consentit à user de la purgation. Il en usa comme il convenait de le faire en pareil cas. Il fut soulagé

dès le jour même, et délivré de ses souffrances dans l'espace d'environ une semaine.

Je reviens au second fait de pratique, à celui qui m'est personnel. Si, me suis-je dit, la blessure que je me suis faite en tombant, causait la douleur que je ressens en ce moment, celle qui l'a suivie immédiatement, n'aurait pas cessé, car toute cause produit son effet, de même que tout effet a sa cause. La douleur de ma blessure ayant cessé, c'est donc une autre cause qui est survenue pour produire une nouvelle douleur. La cause première, c'est-à-dire, la cause externe, a pu provoquer la seconde cause, par la secousse que des fluides d'une mauvaise nature, renfermés dans mon individu, en ont éprouvé, et la déterminer à se fixer à sa place : ou autrement dire. forcer la fluxion plus ou moins mordicante, ainsi qu'elle était alors, à prendre siége sur une partie lésée et affaiblie.

On va voir par le résultat du traitement que j'ai employé, que les causes externes ne sont dans beaucoup de cas, qu'il importe essentiellement de reconnaître, que des causes occasionnelles; et qu'il faut s'occuper à détruire la cause interne, unique objet du grand art de guérir. Je pris seulement quatre doses purgatives dans l'espace de trois jours, et je fus guéri.

Si je m'étais confié aux traitemens ordinaires, au système des topiques usités en pareil cas, j'aurais infailliblement fixé sur la partie blessée, l'humeur ou la fluxion qui s'y était portée. Sans un traitement analogue, basé sur ce principe que l'action ou l'effet de toute cause externe, dite cause éloignée ou antécédente, est d'amener sur ses traces, sur les parties lésées, la cause prochaine, interne ou immédiate des maladies, j'aurais pu rester insirme : nombre d'exemples m'empêchent d'en douter.

CHAPITRE IV.

Erreurs sur la cause des maladies.

L'objet de ce chapitre n'est nécessairement qu'une suite de l'objet du chapitre précédent, par rapport à l'erreur dans laquelle l'on est généralement sur la cause des maladies, en confondant toujours leurs causes occasionnelles avec leur cause prochaine ou efficiente, si souvent méconnue ou ignorée.

A l'exemple des anciens, les modernes pensent encore que le sang peut être la cause des maladies, ou de beaucoup de maladies. Si l'on concevait mieux qu'on ne le fait, que la substance des corps animés dérive immédiatement du premier besoin satisfait qu'ils éprouvent, on saurait de même que c'est pour faire du sang que tous les animaux mangent. Il faut donc reconnaître, sous peine de nier une vérité importante, que toutes les fois qu'un individu ressent la faim, c'est la Nature en lui qui demande des alimens productifs de cette même substance, parce qu'elle n'en aplus assez pour se maintenir. Quand il sera re-

connu que le sang est le seul fluide qui reçoit cette substance pour en nourrir toutes les parties qui composent le corps animal, on ne doutera plus que ce ne soit de ce même fluide qu'il tient la vie; car, c'est parce qu'il en est ainsi que son mouvement circulaire l'entretient, et que quand il est arrêté, il n'y a plus d'animation.

Le sang donne la santé; il produit le véritable embonpoint; il rend joyeux; il est la force même. Faute de reconnaître ces vérités, ou de comprendre que c'est à son abondance que tous ces avantages sont dûs, on le suspecte de superfluité. S'il en était susceptible, la Nature aurait pratiqué des voies pour expulser le superflu, sinon continuellement, au moins périodiquement; et c'est ce qui n'existe point. Le sang est renfermé dans les vaisseaux. Il n'en peut sortir que par une ouverture exprès pratiquée (1), Eh!quel est le mortel assez aveugle, assez déraisonnable pour croire qu'en portant une main téméraire sur ce que la vie a de plus précieux, il fera mieux que ce que la Nature a fait elle-même?......

Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour être convaincu que l'évacuation totale du sang donne à l'instant le coup de la mort, et on ne voudrait pas reconnaître, quoique le fait soit sens ible, que la diminution du volume de ce fluide cause la faiblesse du sujet, sa tristesse, sa maigreur, et

⁽¹⁾ La cause de cette ouverture, autre que celle qui résulte de la volonté de l'homme, sera expliquée en parlant de l'hémorragie.

le réduit à l'extrémité.... Ce serait la chose la

plus incompréhensible qui fût jamais.

Quand donc, enfin, saura-t-on que le sang ne fait qu'un avec les solides, les esprits et les différens fluides destinés par la Nature à favoriser les mouvemens des parties multipliées dont se compose l'ensemble de l'économie animale? Il faut espérer que l'illusion se dissipera un jour, et que ce jour n'est pas éloigné. Déjà l'on est revenu de cette pratique abominable, d'après laquelle on répandait le sang des malades sans aucun ménagement. La saignée jusqu'à défaillance a peutêtre plus détruit d'hommes que toutes les guerres et les épidémies ensemble. Mais, malheureusement on marche lentement vers la vérité, surtout en médecine, et on croit encore que le sang peut causer des maladies.

Le sang est le fluide épuré par la Nature. Toujours il tend à son épuration, par cela seul qu'il est le moteur de la vie. Ce principe circulant n'est, et ne peut être la cause d'aucune souffrance, et encore moins de la mort prématurée; mais à proprement parler, il est, relativement à ce qu'on lui impute à tort, le voiturier des matières qui causent les maladies et la mort.

D'après l'exposé incontestable de la cause des maladies, il est impossible de ne pas reconnaître que leur source et leur principe sont dans l'estomac et les intestins, et que c'est de là, comme d'un foyer d'où provient la fumée, que partent les humeurs et la sérosité qui y a été engendrée, pour filtrer avec le sang dans les voies de la circulation;

cu faut-il davantage pour démontrer que le sang tire également son origine du même ventricule? Comme nous venons de le dire, ce fluide tend toujours à son épuration. Il ne s'allie donc avec rien d'impur. Au contraire, il fait de continuels efforts pour rejetter ces matières; et c'est parce qu'elles le gènent, ou qu'il les a déposées, que le corps humain tombe dans un état de maladie.

On peut dire que le sang choisit la partie du corps qui lui est la plus convenable pour dégager son mouvement; et une cavité, de préférence, conformément aux lois de la circulation. Du lieu où ce dépôt s'est fixé, et du nom qu'on est convenu de donner à chacune des parties du corps humain, dérivent ceux qu'on est aussi convenu de donner aux maladies. Mais lorsque la corruption est assez forte, et la sérosité humorale assez corrosive pour arrêter tout-à-coup le cours du sang dès le début de la maladie, le malade meurt cans qu'on ait eu le temps de donner un nom à la maladie dont il a été la victime.

Qu'il est bien plus important d'apporter de prompts secours que de se fatiguer la tête à trouver de vaines dénominations! Or, les moyens que cette méthode indique, ne peuvent faillir qu'autant qu'ils seroient trop tardivement employes.

Nous devons d'après notre conviction, signaler comme une méprise non-seulement préjudiciable, mais encore extrêmement funeste, l'espèce d'identité supposée des humeurs avec le sang. La raison appuyée de l'expérience, se refuse à admettre que ces matières soient l'origine ou la cause première de ce fluide, mal connu de tous temps. Autant et mieux vaudrait entreprendre de prouver que la lie est la cause productrice du vin, et qu'il y a identité entre l'un et l'autre.

Nous avons dit ailleurs que c'est pour faire du sang que l'on mange. Si un épilogueur prétendait que ce fût pour faire des humeurs, on lui demanderait si c'est seulement pour le plaisir d'avoir des raisins écrasés et de la lie, qu'on fait vendange. Raisonnons avec les hommes qui ne s'écartent point du cercle tracé par la Nature. Les vignerons, par exemple, assureront toujours que le vin est la quintessence du raisin.

On leur répondra que le sang est formé de la quintessence des alimens.

Hs diront que ce qui sort du tonneau après qu'on y a entonné du vin nouveau, et pendant qu'il bout, est une excrétion qui ne peut être propre à faire du vin ni de la lie.

On peut leur citer que les fécalités se composent de la portion des alimens qui ne peut être employée à faire du sang ni des humeurs.

Ils garantiront que la lie ne s'allie point avec le vin.

On leur alléguera que les humeurs ne s'allient point davantage avec le sang.

Ils soutiendront que le vin écarte et rejette la lie pour se dépurer, et que c'est la lie qui, tant qu'elle existe avec le vin, fait péter les bouteilles ainsi qu'elle fait crever le tonneau. On leur soutiendra aussi que le sang, surchargé d'humeurs dépravées, ou de la sérosité qui en émane, fait continuellement des efforts pour se délivrer de cette matière hétérogène, et que c'est cette même matière qui cause dans la circulation tous les désordres qu'on y remarque, toutes les douleurs que le malade éprouve, ou toutes les maladies qui adviennent; et jusqu'à la mort, qui arrive, soit que les humeurs corrompues ayent endommagé les viscères comme le vin gâté endommage la barrique, soit que la sérosité acrimonieuse, qu'ont produit ces matières, ait arrêté la circulation du sang, en comprimant, resserrant, ou crispant les vaisseaux.

Les mêmes vignerons attesteront qu'après que le vin est entièrement délivré de sa lie, il ne se passe rien de contraire à l'ordre naturel dans le vaisseau qui le contient.

On conviendra avec eux, qu'on est en santé tant que les humeurs conservent leur pureté naturelle, et que, par conséquent, il ne s'est insinué dans les vaisseaux que des parties homogènes avec le sang, ou au moins des fluides qui ne gênent ni ne retardent son cours.

Si on demandait pourquoi il y aurait des humeurs sans nécessité absolue de ces matières, on demanderait, en réponse, pourquoi on ne fait point de vin sans lie.

Nous pensons que la lie est utile jusqu'à un certain point, sans contester l'utilité des humeurs, tant qu'elles n'ont pas perdu cette pureté natu-

relle dont nous venons de parler. Mais on peut toujours soutenir avec raison, que ces matières, objets d'excrétion comme la lie est excrémentielle, sont corruptibles comme la lie; et qu'étant dans l'état de putréfaction, bien loin d'être utiles elles sont alors destructives des causes motrices de la vie.

On peut soutenir également avec une ferme conviction, que le sang, d'une égale incorruptibilité que le vin, n'est corrompu qu'au moment où la vie s'échappe, ou après que l'existence est terminée.

Donc il ne faut jamais évacuer le sang; il faut expulser les humeurs tant qu'elles sont gâtées, ou que l'on est malade; garder son vin et jeter sa lie.

Si pour sa santé, et pour la prolongation de ses jours, chacun voulait faire ce que fait le vigneron, il n'y a pas de doute que l'art de guérir ne fût dès lors la plus utile et la plus bienfaisante des institutions, la santé étant le plus précieux de tous les biens.

Mais la prévention contre tout ce qui est simple, et contre les vérités dictées par la Nature, dirige le plus grand nombre des hommes. Un orgueil mal placé dans les uns; dans les autres, un respect peu raisonné pour les préjugés en vigueur, détournent leur attention, et empêchent qu'elle ne se fixe sur les objets les plus propres à prolonger l'existence humaine. Voilà la cause des plus grands malheurs.

CHAPITRE V.

Traitemens ordinaires.

Jusqu'A ce jour l'art de guérir n'a reposé que sur des systèmes. Une savante nomenclature a pris la place des observations sages et judicieuses. Ces systèmes creux, qui se succèdent avec une rapidité étonnante pour l'imagination, et vraiment effrayante pour les malades qui en sont presque toujours les victimes, nous ont-ils rapprochés de la vérite? Nous soutiendrons toujours qu'aucun de ces vains systèmes n'aurait vu le jour si leurs auteurs ne se fussent point écartés de la Nature, qui détermine elle-même le genre des secours d'après les besoins qu'elle éprouve.

SUR LA SAIGNÉE.

Pleins de respect pour l'instinct du cheval marin, inventeur de la saignée, nombre de médecins
ont cru devoir imiter cet animal. Telle est la force
des préjugés, que beaucoup de praticiens ne
peuvent abandonner l'évacuation du sang, quoique bien pénetrés de ses désastres. L'erreur ou la
méprise des uns; l'incertitude ou l'irrésolution
des autres, insultent également à la vie des malades, parce qu'aucun de ces praticiens n'a reconnu la cause des maladies; aucun non plus
ne semble comprendre le motif qui porte l'hipopotame à se déchirer la peau sur les roseaux
aigus du Nil, qu'il habite. Cet animal ne veut

pas se saigner, comme on l'a dit; cela est si vrai, qu'effrayé de la perte de son sang, il se roule

dans le sable pour l'étancher.

Beaucoup de personnes sont dans l'habitude de croire et de dire qu'elles ont du mauvais sang lorsqu'elles ont des démangeaisons vives, insuportables. Alors elles se grattent comme le cheval marin, jusqu'à excoriation et effusion de sang. D'autres attribuent ce genre d'incommodité à la trop grande abondance de ce fluide. Ces jugemens hazardés tiennent à l'ignorance où l'on est de la cause des maladies. On ne se rend pas compte de la matière qui se mêle avec le sang, et qui cause en général toutes les maladies, ou incommodités auxquelles l'homme est sujet. Non, jamais l'homme n'a trop de sang. Les arbres sèchent-ils pour avoir trop de sève; ce fluide qui leur donne la vie les fait-il périr? L'erreur à cet égard est dans presque toutes les bouches; et les procédés qui s'en ressentent, mettent dans toute son évidence la faiblesse des connaissances acquises jusqu'à présent.

Quoi que l'on puisse dire de plus raisonnable contre la saignée, il y aura encore pendant long-temps des personnes qui se laisseront séduire par le soulagement trompeur, conséquemment préjudiciable qu'elle donne assez souvent, au risque de le payer cher dans la suite. Pour un soulagement de vingt-quatre heures, si tant est qu'il ait lieu, on abrège ses jours de dix ans; et on s'expose à passer le reste de sa vie dans un état valé-

tudinaire (1).

⁽¹⁾ Il en pourra être à cet égard comme des spécula-

Il est incontestable que la sortie du sang des vaisseaux, est accompagnée d'une portion de la sérosité et du fluide humoral. C'est à l'évacuation de cette portion de matières, causes efficientes de la douleur et de tous désordres dans la circulation, que l'on doit le soulagement momentanée que la saignée procure. C'est cette partie fluide des humeurs qui, selon le dégré de dépravation de la masse entière, donne au sang cet aspect qu'il présente après une saignée faite. C'est la nature viciée de ces humeurs, leur consistance, leur couleur qui l'ont rendu dans l'état où on le remarque. C'est d'après une grave méprise que l'on dit que le sang est gâté, mauvais, échauffé, brûlé, glaireux, âcre, épais, noir, etc. Toutes ces assertions devraient perdre leur appui rien qu'au seul apperçu du produit d'une saignée, après qu'il est refroidi; car on voit distinctement dans le vase qui l'a reçu, la partie sanguine et la partie humorale, alors séparées l'une de l'autre. A-t-on jamais remarqué au sang cette odeur infecte qui est le signe manifeste de la corruption ou de la corruptibilité que l'on trouve seulement dans les humeurs? Répondez à cette interpellation, hommes qui vous targuez de savoir, et qui éblouissez vos victimes en vous aveuglant vous-mêmes à la lueur trompeuse du sophisme. Donc le sang est la partie la plus saine, la moins altérée, et la

tions de ceux qui en courant la chance de mourir de faim plus tard, préfèrent jouir actuellement, ou manger tout aujourd'hui, plutôt que d'économiser pour le temps où ils seront vieux, ou lorsque la Nature cessera de leur être aussi favorable que par le passé.

moins corruptible (1). Il peut être chargé de matiéres gâtées, qui peuvent le gâter aussi; mais les ressources de l'art sont inutiles et sans efficacité, quand le moteur de la vie est corrompu, puisqu'au moment où le sang est arrivé en cet état, il n'y a plus d'existence à espérer.

LES SANG-SUES (2).

Les sang-sues remplacent la saignée, et beaucoup de gens les croient moins meurtrières que la lancette. Au dire de certains praticiens, êlles sucent le mauvais sang. Plaisante assertion!.... Qui leur à fait cette confidence? Qui a pu leur prouver que les sang-sues avaient le goût dépravé, au point de s'abreuver, de préférence, de ce sang mauvais qu'ils admettent, ou du sang caillé

⁽¹⁾ On a été autrefois dans la ferme persuasion que le pus était formé par le sang, ou ce qui revient au même, on croyait que le sang de ceux qui avaient des abcès, des plaies ou ulcères, se tournait en pus. Puisque l'on est bien revenu de cette erreur, il faut espérer que toutes les erreurs préjudiciables à l'art comme aux malades disparaîtront également.

⁽²⁾ Fâcheuse nouvelle à annoncer aux riverains des étangs fangeux où se fait cette sorte de pêche. Une branche de commerce, qui ne laisse pas d'être extrêmement productive, se trouve coupée par la découverte que vient de faire l'inventeur d'un certain instrument nommé BDELOMÈTRE, qui vaudra incontestablement à son auteur un brevet d'invention. Au moyen d'une pompe armée de piquants, nos malades, ou valétudinaires, ne seront plus effrayés par l'aspect de ces hideux reptiles; ils n'auront plus l'incertitude de savoir si telle sangsue est venimeuse ou non. Le bdélomètre suppléera à tout. Quelle économie pour nos hospices d'humanité! combien de millions vont rester dans les caisses de nos administrations hospitalières! Mais le bdélomètre n'en tuera pas moins les pauvres malades.

on corrompu, quand il existe en quelques parties? N'est-ce pas débiter des inepties? et quel homme de bon sens, et tant soit peu réfléchi, ne fait pas prompte justice de ces risibles assertions? Ne vaudrait-il pas mieux convenir franchement que l'usage des sang-sues est la plus pernicieuse de toutes les inventions. Est-ce donc un léger inconvénient d'avoir mis dans les mains de tous, un instrument d'autant plus meurtrier que chacun en use sans discernement ni mesure, ainsi qu'on en remarque tous les jours les plus désastreux ef-

fets (1).

Non-seulement l'effet des sang-sues est le même que celui de la saignée, par rapport à l'évacuation du sang qui occasionne toujours une perte de substance extrêmement préjudiciable. Les fréquens exemples qu'on pourrait citer à cette occasion, ne laissent pas subsister le plus léger doute à ce sujet; mais ce à quoi on fait malheureusement le moins d'attention, c'est qu'elles fixent sûrement la fluxion, qu'elles attirent des parties éloignées, sur la partie affectée; et ainsi elles rendent la maladie presque toujours incurable. Combien d'ulcères de différens genres ont succédé à la piqûre de la sang-sue. On dira peutêtre que cette sang-sue était venimeuse. Admettons pour un instant la vérité de la supposition.

⁽¹⁾ C'est une vraie désolation pour l'homme qui réstéchit, de voir cette malheureuse portion du peuple s'exterminer avec les sangsues, tout en croyant bien saire. Et on s'étonne de la mort prématurée et de l'état langoureux de ceux qui l'éprouvent. Quand réstechira-i-on?

Il y a donc des sang-sues venimenses; mais à quel signe, à quel caractère les reconnaître et les distinguer, autres que ceux d'après lesquels on se tient en garde contre ces sortes de sang-sues? On aime mieux dire des absurdités que de rester court, et avouer ingénuement que les accidens divers sont le résultat naturel de la lésion faite à la partie du corps qui a subi la morsure.

Cette sorte de lésion doit être comparée à celles qui résultent de toutes causes externes, telles que coups, chûtes, blessures quelconques, puisque dans ces cas on voit la fluxion humorale se porter sur la partie qui en a souffert, ainsi que nous en avons rendu compte au chapitre 111,

aux maladies dites externes.

Il y a des circonstances où le sang d'un individu, surchargé d'humeurs corrompues, s'en décharge sur une partie quelconque; de même il en est où il saisit l'occasion d'une issue dans le tissu des chairs pour expulser la surabondance de ces matières. La Nature établit donc un ruisseau, à la faveur du débouché qu'on lui donne, de même qu'elle peut faire dépôt sur la partie blessée ou lésée. Pour tarir cette espèce de ruisseau, et pour éviter les accidens que sa source peut causer dans les parties où elle est située, comme pour prévenir dans l'autre cas toutes suites facheuses, il faut employer les moyens curatifs que nous indiquons au chapitre des tumeurs, dépôts et ulcères.

EFFUSION DU SANG EN CAS DE BLESSURES.

Par suite de ce qui précède, nous dirons qu'à

l'occasion des chûtes, coups, blessures de toutes espèces, où l'on pratique l'évacuation du sang, soit par la lancette, soit avec des sang-sues, en vue de remedier à ces accidens, ou d'en éviter de subséquens, l'on n'est pas plus fondé en raison d'en agir ainsi, que de répandre le même fluide dans les cas de maladies internes; car tuer pour faire vivre, cela ne se peut : donc par une suite de cette vérité, on ne doit pas admettre qu'il y ait des circonstances où il soit possible de prolonger la vie en en affaiblissant le moteur. Il y aura toujours contradiction et danger; et plus particulièrement au moment où l'existence du malade est dejà menacée par ces mêmes accidens de cause externe.

On objectera peut-être que la saignée a fait revenir à la connaissance celui qui l'avait perduc par une forte impression de cette cause externe, et qu'elle modère les douleurs qui en résultent. Pour remplacer ce procédé, et pour obtenir de meilleurs effets, on peut, pour le premier cas, employer les alkalis ou les acides en aspiration; ils produisent, comme on le sait, de bons effets. Quelques liquoreux-spiritueux, donnés intérieurement, relèvent la circulation de son abattement. Le blessé ou l'évanouï, mis chaudement dans un lit, éprouve un rétablissement de transpiration, ou une transudation accélérée, qui, en désemplissant les vaisseaux, favorise le rétablissement d'une libre circulation Tous ces moyens, ou autres analogues, employés ensemble, produisent l'effet désiré. Dans le second cas, la même transpiration, par les mêmes moyens, dégage la

circulation gênée, et soulage en diminuant la tension des parties membraneuses ou nerveuses. Si les déjections journalières sont en retard, il est bon de les provoquer avec des lavemens émolliens. La purgation, ainsi que nous la prescrivons dans l'ordre du traitement, peut être nécessaire pour expulser les humeurs plus ou moins corrompues, qui, ébranlées et déplacées par l'action de la cause externe, sont souvent la cause d'inflammation, d'accroissement de douleurs, de redoublemens, ou autres accidens plus ou moins graves.

On dira que le vide opéré dans les vaisseaux, au moyen du sang que l'on a tiré, soit par la lancette, soit avec des sangsues, favorise la circulation interceptée par l'action de la même cause externe. On sait bien que ce qui a donné faveur à l'effusion du sang, et ce qui la maintient, contre toute justesse de raisonnement, ça été, et c'est encore le grand vide que la saignée peut faire dans l'instant, qui favorise le rapprochement des parties trop distendues. Mais l'effet le plus certain d'après l'évacuation du sang, c'est que le fluide humoral, ou la sérosité, plus ou moins acrimonieuse ou mordicante, dont les cavités se déchargent alors, vont remplir le vide des vaisseaux: et voilà comme le sang, de pur qu'il était, se trouve gâté. Certes, l'homme serait trop malheureux s'il ne pouvait obtenir de soulagement qu'aux dépens de sa propre existence, et s'il n'éprouvait de calme dans ses douleurs qu'en perdant la faculté de les ressentir.

Beaucoup de personnes croyent que les sai-

gnées délivrent du sang meurtri ou caillé. Qu'on veuille bien ouvrir les yeux, et l'on verra que sur ce point, l'erreur est portée à son plus haut degré. Il est sûr que c'est le meilleur sang qui sort par l'ouverture, et que le mauvais, si mauvais il y a, reste dans les vaisseaux. Il est également certain que l'affaiblissement de la circulation, opéré par la saignée, s'oppose à ce que le mouvement circulaire raréfie ce même sang, et l'expulse par les voies des excrétions. Une tasse de bon vin vieux, coupé avec une petite partie d'eau, dans laquelle on a fait bouillir un peu de canelle avec quantité suffisante de sucre, est un breuvage qui donne du ton ou de l'action aux vaisseaux, et produit sûrement des excrétions, à la faveur desquelles le sang se dépure : autrement il peut être forcé de déposer (1).

On est persuadé que l'ouverture de la veine, ou l'usage des sang-sues, sont un préservatif contre tous engorgemens ou depôts à l'intérieur, qui dans la suite, auraient lieu sans cette précaution, si l'on s'en rapporte à l'opinion de presque tous les praticiens. Mais le gros bon

⁽¹⁾ Si le blessé a la fièvre, la purgation pour l'évacuer, est sans doute à préférer à ce breuvage tonique, qui ne peut convenir qu'après cessation de l'accès. Il y a beaucoup de cas, autres que ceux dont on vient de parler (tels sont les cas généraux des maladies purement internes) où ce même breuvage est recommandé, pour relever les forces de l'abattement causé par la maladie, ou la violence d'une crise quelconque; donné à petite dose, à des distances rapprochées, selon que l'intelligence peut en régler facilement l'usage.

sens indique que pour prévenir un dépôt, il faut évacuer d'avance les matières qui peuvent être employées à le former; or, la saignée n'ayant point ce pouvoir puisqu'elle peut au contraire le favoriser, c'est donc dans ce cas, comme dans tous les autres, par erreur qu'on la pratique, et qu'on la remplace par les sang-sues.

L'évacuation du sang est indubitablement un fléau introduit par la médecine ancienne et moderne (1), et rien n'annonce la fin de son règne sur la malheureuse espèce humaine; il en est encore plusieurs autres qui ne sont guères moins à redouter.

LE MERCURE ET LE QUINQUINA.

Le mercure, quel que soit le motif pour l'administrer, et la manière d'en déterminer l'emploi, est toujours un des plus grands ennemis

⁽¹⁾ Combien de victimes de l'ession du sang ne se sont pas ossertes à nos regards, et en nous contristant, n'ont-elles pas excité notre pitié. Les vaisseaux vides de sang, et remplis de la corruption insiltrée au sûr et à mesure que les veines ouvertes ont versé le principe de la vie; l'enveloppe du corps imprégnée de bile corrompue, et autres fluides non moins débilitans, et ne présentant plus qu'une livide couleur; les lèvres pâles; les yeux mourans; l'asseit d'un tel désastre, celui qui en connaît bien la cause pourrait-il se contenir, et ne pas traiter de barbares jusqu'à ceux-là mêmes qui, par leur insousciance, s'en rendent tous les jours encore, à peu de chose près les complices....

de l'espèce humaine. Il sera parlé plus amplement de ce minéral, endissertant sur les maladies vénériennes.

Le quinquina peut être regardé comme la cause d'une infinité d'accidens, presque tous ir-rémédiables. (Il en sera cité plusieurs exemples, en parlant des fièvres intermittentes et autres maladies.) Cette espèce de tonique ne peut prendre faveur que dans la pensée de ceux qui ne trouvent pas la cause de l'atonie dans la eause des maladies, qu'ils sont encore loin d'avoir reconnue.

BAINS EN GÉNÉRAL.

Les bains sont presque toujours pernicieux. Si les mauvais effets en étaient bien connus, on ne se permettrait que le bain de propreté. Disons mieux, on se laverait, et on ne se baignerait pas. C'est une erreur de croire que l'on puisse, sans danger, mettre le corps humain infuser, soit à chaud, soit à froid; autant vaudrait nier la détérioration évidente des corps infusés; ou bien encore, ranger l'homme parmi l'espèce des animaux amphibies, au risque d'insulter entièrement au bon sens.

BAIN CHAUD.

Il est incontestable qu'un instant après l'immersion dans le bain chaud, les veines deviennent plus saillantes, et que cet état, par rapport à elles, se manifeste d'une manière extrêmement prompte. Les vaisseaux qu'on ne voit pas se gonslent comme ceux qui sont apparens; et les gros comme les petits subissent la même loi. Pourquoi cette augmentation de volume des vaisseaux, si ce n'est d'abord parce que la chaleur de l'eau les dilate; et qu'ensuite cette dilatation leur fait contenir une plus grande quantité de fluide que celle qu'ils renfermaient auparavant, parce que le diamètre en est agrandi (1). L'évanouïssement qui arrive à beaucoup de personnes dans le bain, ne peut avoir d'autre cause que la présence d'une trop grande quantité de fluide humoral venu de l'intérieur, qui gêne la circulation du sang, et menace de l'intercepter.

On observe dans la personne qui vient de

⁽¹⁾ Un docteur titré, et qui ne se croit pas moins que très-savant dans l'art de guérir, nous a dit que le calorique fait le surcroît de plénitude, comme il produit la dilatation; mais nous n'en soutiendrons pas moins que cette surabondance provient de la masse des humeurs fluides, répandues dans toutes les voies de la circulation, qui la déchargent au fûr et à mesure que l'infiltration se fait à la faveur de la dilatation produite par la chaleur du bain. Le même savant nous a demandé où se trouve la source de ces mêmes humeurs, et par quelle voie ce fluide s'introduit dans la circulation? Nous lui dirons qu'elle tient à celle du sang, et que comme d'un foyer d'où part le seu proprement dit et sa sumée, ou comme du pressoir qui exprime le jus des raisins, dont le suc et la lie entrent ensuite dans le tonneau par la même bonde, cette source commune repose dans les entrailles; et nous expliquerons au chapitre vII, comment le fluide en général est distribué à toutes les parties du corps.

sortir du bain, que les vaisseaux reprennent insensiblement leur état naturel, et que les gros comme les petits se rétablissent dans leur dimension ordinaire. Il n'est pas douteux que l'absence de la chaleur ne fasse cesser la dilatation. Une température opposée resserre les veines. Celles-ci refoulent la portion de fluide qui doit retourner aux artères. Mais dans ce cas particulier, la sérosité qui a accompagné les fluides durant l'effet de la dilatation, et qui a pu, à l'aide des vaisseaux les plus déliés, se porter dans le tissu des chairs, sur les membranes tendineuses et nerveuses jusqu'au périoste et le corps osseux, ne peut que dificilement se raréfier. Cette sérosité trop abondante, ou excessivement acrimonieuse, s'arrête presque toujours sur quelques-unes de ces parties. Aussi remarque-t-on fréquemment que les bains chauds, qu'on voulait opposer aux accès de la douleur, l'ont augmentée au lieu de la diminuer. Combien d'exemples ne pourrait-on pas citer de malades sortis perclus du bain. Combien d'autres y ont trouvé le terme de la durée de leur vie, parce que la plénitude humorale a arrêté tout-à-coup la circulation du sang qui n'a pu vaincre la résistance. Les illusions trompent; mais les faits éclairent et ne trompent jamais (1).

⁽¹⁾ Tous nos théoriciens en calorique ne peuvent prétexter cause d'ignorance sur ces accidens trop fréquens et trop multipliés : accidens que le public connaît aussi bien qu'eux. Prétendront-ils que la matière de la chaleur en

BAIN FROID.

Le bain froid, comme on le sait, produit un effet opposé au bain chaud. Il resserre tellement les vaisseaux, qu'à peine il paraît une veine sur le corps. Il renvoie donc vers leur source les humeurs fluides existantes dans les vaisseaux au moment où l'on se met dans ce bain. Si le retour de ces fluides ne peut se faire, ne faut-il pas que le sang cesse de circuler, et que la compression des vaisseaux tue le malade, ou qu'elle occasionne de graves accidens? En supposant qu'il ne se fasse point d'engorgement dans la circulation, il faut donc qu'il y ait épanchement quelque part; car il y a abondance en raison de la réduction du diamètre des plus gros comme des plus petits vaisseaux; et c'est particulièrement dans ceux-ci que la sérosité s'arrêtera, faute de pouvoir se raréfier. De là les accidens de toute nature que l'on a à redouter du bain froid.

BAINS SULPHUREUX, etc.

Depuis quelques années, l'usage des bains de vapeurs, des bains sulphureux, des bains d'eaux thermales s'est introduit en médecine; et tous les jours on voit s'accroître les établissemens de ce genre. Nous le dirons, parce que c'est la vérité, notre pratique ne nous a pas fourni un

soit la seule cause? oui, assurément, puisqu'ils nient jusqu'à la présence des humeurs dans les vaisseaux sanguins.

seul exemple de succès obtenus par ces bains factices. Tout au plus ont-ils l'avantage d'être rangés dans la classe des palliatifs. De combien de regrets tardifs n'avons-nous pas été le dépositaire de la part de malades qui avaient accordé une confiance excessive au praticien qui les leur avait conseillés, et dont ils avaient trop aveuglément suivi les avis.

CONCLUSION SUR LES BAINS.

Sous quelques rapports que l'on envisage les effets des bains, en général, on ne voit que danger dans leur usage. Vainement voudrait-on produire une dilatation des vaisseaux et une transudation d'humeurs par le bain chaud, et donner du ton aux parties par le bain froid; la vérité est qu'ils ne peuvent qu'invétérer les douleurs ou affections quelconques, et les rendre incurables, sur-tout si l'usage de ces bains a été longuement suivi.

Et comment ces bains, ces douches, ces fumigations, venus à la mode, pourraient-ils être
des moyens curatifs? font-ils sortir des corps
les matières qui causent les maladies? Ces moyens, comme tant d'autres, n'ont été mis en
pratique que par faute d'avoir reconnu la cause
des infirmités humaines, ou comme si on avait
fait vœu de s'éloigner de la Nature. Il faut
s'en rapprocher le plus près possible, si l'on
veut avoir un art de guérir.

On fait encore un grand fonds sur les eaux

minérales. C'est un moyen généralement dispendieux, qui, par conséquent, ne peut convenir qu'aux malades riches; mais toutefois ce n'est qu'un palliatif, qui ne fait du bien qu'autant qu'il est pris comme sujet de recréation, ou comme objet de diversion. C'est ordinairement après avoir traité un malade pendant long-tems, et quand le domaine de la médecine pharmaceutique a été à-peu-près épuisé, qu'on l'envoie aux eaux. C'est une sorte de stratagême, que n'approuvera pas un médecin qui s'est bien pénétré de la cause des maladies et des moyens de la détruire, parce qu'il lui est démontré que si, pour rétablir la santé, on eût d'abord employé les moyens curatifs que la Nature offre au discernement de l'homme, on aurait guéri le malade en huit ou dix jours; on lui eût, par conséquent évité, avec ses souffrances, un long et dispendieux voyage, et la peine de boire une si grande quantité d'eau, la plupart du tems sans avoir soif (1).

LES SPÉCIFIQUES.

Les spécifiques font encore l'espoir des amateurs du merveilleux, de ces gens qui ont le malheur de ne point vouloir comprendre la cause des maladies, même après qu'elle leur a été

⁽¹⁾ Nous pouvons à cet égard renvoyer à l'ouvrage ayant pour titre le CHARLATANISME DÉMASQUÉ, par un ami de la vérité et de l'humanité, 2°. édition, dans lequel on trouve une force irrésistible de raisonnemens clairs et lumineux

démontrée. Il est vrai que le plus grand nombre de ces remèdes ne fait ni bien ni mal ; qu'ils ne sont point difficiles à administrer, et ne contrarient point les malades. C'est tout ce qu'il faut pour qu'ils n'en soient point rebutés. Ils les accompagnent au tombeau, mais on s'endort devant ce péril imminent. Quelques-uns de ces spécifiques, parmi ceux qui se vendent assez cher, et dont la base n'est-souvent rien moins que le poison, ne manquent point de partisans parmi les gens qui se piquent de savoir, parce que la chimie a fini par les convaincre qu'on peut empoisonner hardiment, quoiqu'il soit plus raisonnable d'évacuer les matières gâtées ou corrompues. Ils admettent en principe qu'un poison détruit l'autre; et voilà les viscères du pauvre malade transformés en laboratoire de chimie Autant nous avons de motifs pour reconnaître l'utilité de la chimie, lorsqu'elle est appliquée aux arts, autant nous méconnaîtrons qu'elle puisse condu re l'art de guérir au point de perfection qui est si fort à désirer.

Nombre d'auteurs de spécifiques ont souvent été traités de charlatans. Hélas! combien de fois ont-ils reçu cette qualification de la part d'hommes qui la méritaient plus qu'eux! Bien des gens en penseront ce qu'ils voudront; mais il y en a beaucoup aussi qui croient que ces remèdes n'auraient jamais eu une grande célébrité, sans un privilége pour les vendre, ce qui en apparence, les rendait beaucoup plus efficaces.

Habitué, par principes, à rechercher la cause

de tous les essets, nous avons trouvé que les charlatans ne sont nés que de l'insuffisance de la médecine. Comme aussi on peut remarquer. journellement que certains personnages ont plutôt fait un charlatan, qu'ils n'ont guéri un malade On mérite à leurs yeux cette qualification quand on se fraie une route qui leur est inconnue, et qu'ils ne veulent pas même connaître. Celui qui recule les bornes de l'art, est une espèce de novateur digne de tous leurs anathèmes. On prodigue alors les qualifications les plus odieuses, ce qui n'exige pas un grand effort de génie; au lieu que pour guérir, il faut avoir assez de talent pour reconnaîire un principe vrai, et pour le mettre en pratique. Mais lorsque des milliers de malades attestent leur guérison, il n'y a plus de charlatan. Quels sont les véritables charlatans? ce sont les charlatans privilégiés, dont les titres sont écrits sur le voile de l'erreur, et qui se laissent lire en gros caractères par celui qui l'a soulevé. Pourquoi persister à méconnaître la cause des maladies, et les moyens qui existent pour la détruire? Si on voulait se rendre à l'évidence, il n'y aurait plus ni charlatanisme, ni charlatans; point de dupes et moins de victimes, parce qu'il ne serait point possible d'en imposer à un public eclaire.

La manie de rechercher des remèdes attaque depuis long-temps les esprits, et elle n'est pas encore près de se calmer (1(. Admettre qu'il

⁽¹⁾ On a cru, à une certaine époque, les végétaux, et même les minéraux trop pauvres pour en fournir en rai-

à la curation de chaque maladie, c'est supposer que les maladies soient différentes les unes des autres, par rapport à la cause de chacune. C'est comme si on disait que les maladies sont autant d'animaux carnassiers, qui cherchent à dévorer quiconque refusera de les alimenter; et que nul n'évitera ce malheur qu'en leur donnant l'aliment analogue à leur goût particulier. L'embarras redouble quand, d'après les nouveaux tableaux, ou classifications des maladies par genre et par espèce, on en voit des milliers dont les goûts doivent être extrêmement diversifiés. On a adapté aux maladies humaines les méthodes des Jussieu, des Lynnée pour la bo-

son du besoin. La curiosité s'est portée sur les animaux; et jusqu'à leurs excrémens, tout a été analysé et mis à profit. Par exemple; la fiente de brebis pour la jaunisse; celle de cheval contre la pleurésie et la colique ; la fiente de porc, prise intérieurement pour arrêter les hémoragies; le scarbot-fouille-merde, contre la goutte et la pierre; le hérisson, en décoction, contre le pissement involontaire; la fiente humaine pour l'esquinancie, les fièvres, la goutte; les poux, avalés au nombre de cinq ou six, pour guérir la fièvre et contre la suppression d'urine; la fiente de loup pour la colique; les punaises, pour la fièvre, contre la supression d'urine, pour faire sortir l'arrière-faix; la fiente de vache contre la colique, la pleurésie, pour dissiper le gravier, pour effacer les taches du visage; enfin, mille autres sottises de cette force ont été successivement données et reçues pour des découvertes précieuses! Telles sont la force de l'esprit et la vigueur du jugement dans certains individus qui croient, avec des rêveries, avoir proclamé des recettes utiles à l'humanité. tanique. On est frappé d'une espèce de sentiment d'étonnement à la vue de ces efforts d'imagination. Le vulgaire prend tout cela pour de la science, tandis que ce n'est pas même sa superficie. Appellons la chose par son nom : c'est la source d'une fourmillière d'erreurs.

LES ABSORBANS, LES CALMANS.

L'usage des rafraîchissans, en général, et l'emploi des moyens propres à produire du refroidissement, reposent sur l'intention de combatre la chaleur excessive et brûlante. On reconnaît l'illusion, et on raisonne tout autrement après qu'on a reconnu la cause de cette chaleur, ainsi qu'elle est expliquée au chapitre premier. On ne peut plus douter de la fausseté de ce système, quand il est démontré que ces prétendus moyens détruisent sûrement la chaleur naturelle, et qu'ils sont de toute nullité, comme on le vérifiera dans la suite, à l'égard de la chaleur étrangère. Qui pourrait avancer que la chaleur naturelle ait une autre cause que la libre circulation du sang, et que d'un effet contraire ne dérive pas la cause du froid, ou de toutes les parties du corps, ou de quelques-unes seulement?

Les absorbans diminuent peut-être l'acrimonie des humeurs. Les calmans en modèrent quelquefois la fougue et l'effervessence. Les narcotiques ou somnifères n'ôtent pas davantage la cause de la douleur; ils sont dangereux par la c'est de cette manière qu'ils agissent quand ils calment la souffrance. Ces systèmes peuvent sou-lager momentanément les malades; mais ils établissent un volcan, qui sera d'autant plus dangereux que son éruption aura été plus retardée. Cette pratique n'est donc propre qu'à entretenir les malades en langueur, souvent pendant nombre d'années auparavant de mourir; ne déchargeant pas le Nature de la masse d'impuretés qui la fatiguent, elle n'administre que de vains palliatifs (1).

LA DIÈTE.

Ce n'est pas raisonner sagement que de faire languir la Nature, en mettant les malades à une diète outrée, en refusant des alimens quand elle en demande, sur-tout lorsque le malade en peut prendre et qu'il en désire. On devrait faire attention qu'à défaut d'alimens dans l'estomac, les veines lactées, dont il sera parlé au chapitre VII, filtrent, en place du chyle, des humeurs plus ou moins corrompues, qui vont emplir les vaisseaux et surcharger le sang. Voilà une des principales causes occasionnelles de la pâleur, de l'œdème, de la maigreur, du marasme, du dessèchement, et de toutes déperditions qui anéantissent également le principe moteur de la vie, et précipitent les malades au tombeau.

⁽¹⁾ Cette espèce de moyens ne peut être tolérée que dans les cas où les malades ne sont plus susceptibles du traitement curatif.

ÉLECTRICITÉ, MESMERISME, GALVANISME.

Le domaine de la médecine a toujours été exploité comme celui de l'astrologie. L'esprit s'élance à perte de vue toutes les fois qu'il n'y a pas de point de départ, ou parce qu'on l'a méconnu. Il en sera toujours de même, tant qu'on ne restera point attaché au principe fondamental; et la divagation enfantera continuellement des systèmes et des curiosités scientifiques, dénués de toute utilité.

L'électricité fut à peine découverte qu'elle trouva parmi ses admirateurs bon nombre de savans qui prétendirent l'appliquer au traitement des infirmités humaines. La renommée emboucha sa trompette et publia des phénomenes étonnans. La commotion électrique produisit des effets assez singuliers sur des sourds, des paralytiques et autres malades. Plusieurs s'en sont trouvés soulagés : on a même dit qu'il y en avait eu de guéris. Parut ensuite le fameux Mesmer, qui convertit l'électricité en magnétisme. Cet homme instruit, bon physicien, doué de grands talens, et né avec beaucoup de sagacité, n'ignorait rien, excepté les principes de l'existence humaine, les fonctions vitales, animales et naturelles, et la cause des maladies, qui lui etait assurément fort étrangère. Il crut qu'il pouvait faire des miracles, ou des choses surprenantes; et surtout qu'il guérirait les malades sans être médecin, et même sans emploi de remèdes, ce qui eût été beaucoup plus étonnant. Connaissant l'esprit humain, il

n'a pas pris ses prosélytes parmi la pepulace; il a su choisir des savans, des demi-savans (c'était le plus grand nombre), des gens à caractère, habitués à dire de grandes choses, et à n'en faire souvent que de très-médiocres. Entre autres, un écrivain brillant voulut bien prodiguer son talent, au point d'aller chercher dans l'autre monde le grand Newton et Descartes, pour leur assimiler le célèbre Mesmer; puis, affirmer que les guérisons du magnétisme sont inséparables de la pesanteur de l'air et des calculs de l'astronomie. Certes un tel prôneur a bien mérité des magnétiseurs, ainsi que des amateurs du beau et du merveilleux.

Un des grands prosélytes de Mesmer, fut le eomte de P..., qu'on suppose avoir opéré soixante guérisons par les effets du magnétisme, constatées par des certificats bien légalisés. Il est malheureux qu'ils ne prouvent pas, malgré leur légalisation, l'authenticité des faits. Ils ont été signés délivrés précisément dans le temps du traitement magnétique; tandis que la prudence, comme la bonne foi, exigent qu'il soit laissé un intervalle convenable pour avoir la certitude de l'origine, du succès et de la stabilité des guérisons, dont on ne peut être bien assuré qu'après un délai au moins d'un an. C'est une précaution que devraient toujours prendre ceux qui sont avides d'attestations écrites. Mais le praticien qui a le sentiment de ses succès, préférera toujours les acclamations d'une célébrité basée sur des faits notoires et incontestables, à ces attestations qui ne sont pas toujours à l'abri des influences de l'importunité (1). Les guérisons par le magnétisme n'étaient pas assez vraisemblables pour que leurs auteurs pussent s'exempter de cette formalité in-

dispensable.

M. le comte de P... commença donc à prouver les heureux effets du magnétisme animal par la resurrection d'un petit chien qui n'était pas mort, mais qui seulement avait éte étourdi par une chute; ensuite, par la guérison d'un officier tombé d'un coup de sang, l'ayant même guéri dans l'espace de dix jours des blessures qu'il s'était faites en tombant (2). Cet homme savant dans l'art de guérir à la faveur du magnétisme animal, a aussi gueri un enfant de deux aus , soi-disant épileptique; puis un autre, âgé de quatre mois, aussi épileptique, a-t-on dit. Voilà qui est sinon incroyable, au moins très-étonnant, puisqu'on ne peut reconnaître le caractère de cette maladie que dans un âge plus avancé. Si tous les enfans qui ont des convulsions dans les premières années de leur existence, étaient épileptiques, l'épilepsie serait un fleau plus généralement répandu qu'il n'est.

⁽¹⁾ Tous les hommes ne partagent point cette opinion, car combien de fois, à l'occasion d'entreprises contre notre méthode par ses antagonistes, ne nous a-t-il pas été offert, par des personnes qu'elle a guéries, des attestations que nous avons refusé de publier. Nous avons fini par céder à leurs instances en reconnaissant des cas d'exception.

⁽²⁾ Il était possible de faire tout autant que lui sans recourir au magnétisme.

Ceci n'a heureusement point d'exemple, et laisse au moins apercevoir combien on serait dupe d'accorder sa confiance à des certificats qui ne reposent point sur l'exacte vérité.

Les magnétiseurs parlent bien d'un fluide, qui existe réellement, et produit des effets surprenans dans les corps malades; mais ils ne sont point assez instruits, en apparence, pour en donner la définition, ni en citer l'origine. Ils mettent souvent en convulsion les malades qu'ils magnétisent; et ils ne peuvent y mettre ceux qui se portent bien. Ils n'en disent point la raison, et laissent croire qu'ils ne la connaissent pas. Ils plongent les malades dans l'assoupissement, sans expliquer ce qui cause le sommeil. Ils dérangent le cours des esprits; ils excitent dans leurs malades des rêveries différentes, mais ils n'en définissent aucune de manière à en expliquer la cause.

En 1784, les magnétiseurs obtinrent du gouvernement qu'il serait nommé une commission pour juger de l'existence et de l'utilité du magnétisme animal. Cette commission fut choisie dans la classe des académiciens et des grands médécins-Mais comme l'objet de cette découverte paraissait heurter la médecine de front; de plus, y opérer une révolution qui devait entraîner sa ruine, en guérissant tous les malades sans emploi de remèdes, les médecins craignant apparemment la chute de leur état et de celui des apothicaires, dont ils ont dû prendre les intérêts, ne voulurent ni voir ni entendre les beaux phénomènes du magnétisme animal; en conséquence, ils firent un (55)

rapport qui ne sut point savorable aux magnétiseurs. Ceux-ci se sont récriés contre cette commission de savans, qui n'a point voulu concevoir
les effets du magnétisme; et dans leur colère, ils
ont blâmé les médicamens employés par les médecins; sans toutesois en citer les mauvais effets;
car il ne paraît pas qu'ils sussent de grands pharmaciens.

Ce qui a pu faire beaucoup de tort à la réputation des magnétiseurs, c'est qu'ils ne savaient pas se guérir eux-mêmes, ni guérir davantage ceux qui leur appartenaient. Ils avaient recours à la médecine avec plus d'empressement encore que ceux qui étaient totalement étrangers à cette prétendue découverte.

Il paraît que le magnétisme animal est aussi végétal, puisque les magnétiseurs prétendent magnétiser les arbres, et que ceux-ci magnétisent les malades.

Suivant la déclaration unanime des écrivains qui ont donné leur opinion sur le magnétisme, il paraît que tous ces phénomènes si miraculeux, se réduisent aux effets de l'électricité répétée jusqu'à l'entière résolution des fluides qui causent la maladie, devenue l'objet des opérations du magnétisme. C'est parce qu'il en est ainsi, que heaucoup de malades, après avoir reçu la commotion, tombent, les uns dans l'assoupissement, les autres en convulsion; ou ils éprouvent tous autres effets, que les magnétiseurs appellent des crises, quoiqu'aucune évacuation ne s'ensuive. On ne peut qualifier ainsi le sujet de leurs remarques, ?

puisque crise et évacuation, dans ce cas, sont deux mots synonimes. Ces effets se bornent donc à la dissolution et résolution de la portion de fluide humoral qui repose dans la partie affectée, et que les commotions font rentrer dans la voie générale de la circulation. Il en peut résulter des soulagemens, comme ils peuvent exciter le mal, selon la direction ou la position que la fluxion prend en définitive, car il faut qu'elle se fixe quelque part. Mais, certes, ils ne peuvent guérir; parce que les maladies n'étant causées que par des matières corrompues, les malades ne peuvent être guéris que quand la Nature en est entièrement délivrée.

Si on voulait reconnaître la cause des maladies et les moyens de la détruire, on ne recourrait point à de semblables puérilités, et on n'attacherait pas plus de prix à la découverte de Galvany, qui a cru pouvoir réssusciter les morts. N'est-il pas temps enfin, que l'homme sorte de cet état d'incertitude et d'ignorance qui le réduit à avouer et répéter sans cesse, que ce qu'il connaît le moins c'est lui-même! Et quand pourra-t-on cesser de dire que les gens qui ont beaucoup d'esprit, sont ceux qui, en médecine, montrent le moins de jugement, et repoussent le plus fortement les vérités évidentes?

TOPIQUES, EXSUTOIRES A LA PEAU.

Tant qu'on ne traitera les malades que par topiques, qu'on ne les médicamentera que par dehors, on ne prouvera point que l'on connaisse bien le dedans, et on ne guérira jamais aucun malade. Comment peut-on espérer le rétablissement de la santé d'un valétudinaire; comment peuton se flatter de lui sauver la vie par l'apposition, sur la partie souffrante, de tous ces ingrédiens dont en général se composent les topiques? Tout le monde en connaît assez le résultat pour savoir qu'on ne peut être sustenté par des alimens extérieurement appliqués : l'effet est le même et la comparaison juste.

Parmi ces topiques il en est un qui est souvent utile, mais dont l'abus l'emporte de beaucoup sur son utilité, parce qu'on lui donne plus de propriété qu'il n'en a réellement : c'est l'emplâtre vésicatoire.

La propriété, ou l'effet de cet emplâtre est d'attirer à soi la fluxion qui circule dans les vaisseaux avec le sang, dont une portion est rassemblée ou déposée sur une partie quelconque, et occasionne la souffrance ou l'accident survenu, ainsi qu'elle peut détruire un organe plus ou moins promptement. Le mérite de cet emplatre est par conséquent de détourner et déplacer la sérosité, ou de l'empêcher de séjourner là où le sang l'a déposée; comme aussi de la changer de place, lorsqu'elle s'est rassemblée ou fixée dans un endroit. Mais ce topique, qui ne fait que changer la fluxion de place, n'en peut évacuer la totalité par sa force attractive, ou ses vessies exsutoires, et encore moins expulser les matières contenues dans les cavités d'où cette sérosité tire sa source, C'est pour cela que nous ne considérons les emplâtres vésicatoires que comme un auxiliaire du traitement général de notre méthode, et que celuici doit être continué, ou conduit comme si on n'avait pas fait usage de ce topique, et de la manière indiquée aux quatre articles de l'ordre du traitement qui sera tracé au chapitre xx.

Ce serait une méprise que d'apposer le vésicatoire à la place de la douleur, ou dans les endroits qui l'avoisinent de trop près; car, puisque ce topique attire à soi la fluxion, c'est évidemment en surcharger la partie où on le pose, au lieu de la délivrer de la portion de cette humeur qui y est épanchée. On se trompe donc si, à l'eccasion d'une douleur dans la poitrine on met un vésica toire entre les deux épaules, ou sur les vertèbres, ou sur le sternum, selon que cette douleur est fixée vers l'une de ces parties, er vue d'attirer l'humeur en dehors. On devrait savoir qu'il n'y a point de communication par la peau qui enveloppe tout le corps, avec les parties contenues dans l'intérieur des cavités. Il en doit être de même pour les affections des yeux, des oreilles, et autres parties de la tête; c'est aux bras que ces emplâtres doivent être appliqués, et non à la nuque, ou derrière les oreilles, comme on le fait ordinairement.

Contre les maladies graves de toute l'habitude du corps, les jambes, et même quelquesois les cuisses, sont les places les plus convenables pour cette apposition.

La violence des douleurs locales, ou les dangers que court l'organe affecté, ou le péril qui menace le malade, doivent servir de règle; savoir, si on l'apposera aux deux bras, ou seulement à l'un; aux deux jambes ou à une seule, ainsi qu'à d'autres parties du corps. On est toujours libre d'appliquer successivement le second emplâtre. Il n'y a point de cas (au moins sont-ils infiniment rares) où l'on doive en appliquer aux deux extrêmités, supérieure et inférieure, dans le même moment.

Plus long-temps les emplâtres restent posés; plus ils attirent de fluxion; par cette raison, on ne doit les lever que lorsque le malade ne peut plus les endurer. Il ne peut plus les endurer lorsque la sérosité; ainsi attirée, le fait cruellement souffrir par sa chaleur brûlante, ou son acrimonie. C'est par cette corrosion que l'on peut juger de la malignité de cette matière, et conséquemment reconnaître, avec la nécessité d'en délivrer le malade, les dangers que sa vie a courus, jusqu'au moment où cette portion si nuisible des humeurs a pu être retirée des parties organiques et motrices de cette vie menacée.

Non-seulement il ne serait point raisonnable d'ôter les emplâtres avant qu'ils eussent opéré, mais ce serait dans beaucoup de cas, préjudicier aux malades. On a vu un malade garder les emplâtres pendant dix jours, sans en rien ressentir; ce n'a été qu'après ce temps qu'ils ont pris, et qu'ayant déplacé la fluxion qui s'opposait à toute déjection, il s'est opéré une crise, c'est-àdire, des évacuations considérables, qui ont remis ce malade sur pied, de doublement déses-

peré qu'il était. Dans le cas d'un tel retard, il peut être utile, à l'appui de ces emplâtres aux jambes, d'en apposer de nouveaux sur les cuisses.

Il arrive que les emplâtres apposés ne produisent pas l'effet espéré ou attendu. Ce non succès peut être regardé comme la preuve non équivoque d'un grand fond de corruption ou de putridité interne. Alors le danger est imminent, quand dans l'espace d'environ seize heures, les emplâtres ue se font pas sentir.

Les emplâtres levés, on peut, après avoir fait écouler l'eau que les vessies contiennent, les réapposer de nouveau, à l'effet d'en attirer davantage. Enfin, après qu'ils sont définitivement levés, on panse les plaies ainsi qu'il est d'usage. La continuation du traitement de cette méthode abrège beaucoup la longueur ordinaire de ces pansemens, par une prompte guérison.

Quand il est nécessaire de faire porter pendant long-temps un emplâtre vésicatoire à un bras, à l'occasion de maux rebelles, soit aux yeux, soit à d'autres parties de la tête, que l'usage de la purgation n'a encore pu détruire, il faut prendre garde que le séjour de cet emplâtre n'altère le bras, soit en lui ôtant sa substance, soit parce que la fluxion qu'il fixe sur cette partie la dessèche. Dès que l'on s'apperçoit de cet effet, il faut apposer un autre emplâtre au bras opposé, et supprimer le premier.

Plus d'une fois on a observé que l'âcreté des vésicatoires se porte au col de la vessie, au point

d'arrêter le cours de l'urine. Dans ce cas on est obligé de lever l'emplatre, pour le réapposer après que le malade a uriné.

Nombre de fois nous avons pu remarquer que les vésicatoires communiquent cette même àcreté à la masse des fluides, et qu'un plus long usage de ce topique causerait de grands préjudices aux malades: il faut donc, dans ce cas, le suprimer. Si notre méthode était exactement suivie, on aurait rarement besoin de recourir aux vésicatoires. Dans aucun cas on ne doit les apposer sans de fortes raisons, puisque ce moyen qui n'est point véritablement curatif, est plus ou moins douloureux, et qu'il peut apporter la gangrène à la partie (1).

On emploie differens autres procédés à l'extérieur, tels que cautère, séton, sinapisme, ventouse, moxa, dans les vues de faire diversion; mais c'est toujours comme si on tirait par les branches l'arbre qui a de profondes racines. Il ne cédera point si on ne l'attaque pas directement. Ces moyens peuvent seulement convenir à la médecine palliative, dont il sera parlé plus loin.

Les personnes qui entretiennent quelque exsutoire à la peau, (tels sont l'emplâtre vésicatoire,

⁽¹⁾ Cet accident peut arriver aux malades dont les humeurs sont d'une très-mauvaise nature, et auxquels l'on aurait apposé trop tôt les vésicatoires, c'est-à-dire avant d'avoir expulsé quantité suffisante de la putréfaction que eur corps renferme. Cet accident arrivant, la purgation doit être activée, à l'esset d'expulser promptement la matière gangréneuse.

le séton et le cautère) ne peuvent le supprimer qu'après avoir détruit, par l'emploi de notre méthode, la cause de la maladie qui a déterminé l'usage de ces topiques; ou au moins doivent-elles avoir beaucoup amélioré leur santé: et dans le cas de suppression il faut qu'elles donnent suite à la purgation d'après les indications de l'article 4 de l'ordre du traitement, et jusqu'à guérison. Mais à l'égard des personnes àgées et qui depuis long-temps sont valétudinaires, ou qui ne peuvent atteindre à une véritable guérison, il est prudent de leur laisser un exsutoire, avec d'autant plus de raison que le préjugé reprendrait tous ses droits, si ces personnes venaient à éprouver quelque accident postérieurement à cette suppressions

CHAPITRE VI.

Des tempéramens.

ORIGINE DES TEMPÉRAMENS.

D'APRÈS la volonté du Créateur, la mère transmet à son enfant formé de ses fluides, la cause de sa non éternelle existence et sa constitution physique. Si la mère est malade, soit que l'impureté des humeurs de son mari ait gâté les siennes, soit que cette corruption provienne d'ailleurs, l'enfant en peut recueillir un médiocre tempérament; de plus, en recevoir la maladie avec sa Voilà la source des infirmités attachées à l'existence de beaucoup d'individus. C'est aussi l'origine des constitutions physiques dites tempéramens, et la cause des variations qu'ils éprouvent durant le cours de cette même existence.

C'est d'après ces considérations qu'on ne peut trop recommander à l'homme et à la femme, de s'assurer préalablement de leur santé auparavant de s'unir en mariage; et c'est à quoi on fait trop peu d'attention. Les mêmes motifs doivent les diriger à toutes les époques et durant leur union. Ce n'est pas quand l'un des époux est malade, et encore moins lorsque ni l'un ni l'autre ne jouissent de la santé, que la cohabitation voulue par le mariaçe doit avoir lieu. Ceux qui l'effectueut ne réfléchissent point; ils cèdent à un sentiment purement animal; ils ont oublié ou repoussé la raison pour se laisser éprendre de la passion des brutes, sans songer que les conséquences en peuvent être extrêmement pernicieuses pour leurs enfans, et souvent pour euxmêmes, par les raisons qui en ont été données au chapitre deux.

DIVISION DES TEMPÉRAMENS.

La division des tempéramens en billieux, sanguin, ou autrement appelés, ainsi qu'elle a été faite par différens auteurs, a donné naissance à une erreur dans laquelle sont tombés beaucoup de praticiens. Ils ont prétendu que le sanguin est particulièrement exposé à avoir trop de sang. Tous les êtres, sans doute, out une constitution qui leur est propre. Un individu peut avoir plus de sang que celui qui est d'un volume ou d'un poids égal à lui. Un autre peut avoir plus de bile, plus de phlègme, plus de glaires; plus d'humeurs enfin que son pareil. Mais il est aussi vrai que ce-lui qu'on appelle sanguin, n'a de sang que ce qu'il lui en faut pour l'entretien de sa constitution, qu'il est constant que quiconque subit une perte de ce fluide, éprouve une détérioration ou un affaiblissement dans sa santé, ainsi que dans la durée de sa vie. Nier cette vérité, ce serait dire que la Nature aurait été incertaine dans sa marche, et cesser de reconnaître qu'elle est plus sage que l'homme.

On s'est cru autorisé à accorder une surabondance de sang aux individus qui ont le visage trèsrouge, et susceptible de devenir plus rouge encore après quelque exercice, ou par quelque impression sur leur constitution physique ou morale. On se croit fortifié dans cette opinion, lorsqu'en outre, l'individu laisse entrevoir une gêne dans la circulation des fluides, ou quelque engorgement, ou des maux de tête, ou des étourdissemens, des saignemens de nez; par exemple quand une femme éprouve des règles immodérées ou des pertes sanguines. Il faudrait reconnaître, pour s'accorder avec la Nature, que si le sang, dans les vaisseaux de ces sortes de personnes, n'était pas mêlé avec des parties hétérogènes, il n'éprouverait aucun embarras dans la circulation. Il faut reconnaître aussi que la cause de cette gêne et des désordres subséquens, c'est une substance aqueuse: appelons la chose par son nom; c'est de l'eau telle que celle qu'on mêle avec le vin rouge, sans pour cela que sa couleur et sa substance en soient trop sensiblement altérées. Cette eau est la plus limpide de la partie fluide des humeurs. C'est la sérosiét humorale qui agit quand il y a chaleur excessive, ou lorsqu'il y survient des pertes, des douleurs, des engorgemens, gonflemens, et autres accidens de quelque nature

qu'ils soient.

Ces sortes de tempéramens ne sont pas à beaucoup près aussi avantageux qu'on voudrait bien
se l'imaginer. Si ces individus cèdent au torrent
de l'opinion, ils consentent à perdre beaucoup
de sang, puisqu'ils sont réputés en avoir trop; et
par l'effet de cette méprise, ils deviennent bientôt cacochymes, asthmatiques, hydropiques,
apoplectiques, etc., etc. Si au contraire ils avaient
le bon esprit de se mettre au-dessus des préjugés,
qui seraient beaucoup mieux appelés une erreur
funeste, ils conserveraient le moteur de leur existence; ils le purifieraient et se prolongeraient la
vie en se mettant à l'abri des accidens qui la leur
ravissent dans un âge peu avancé.

L'être le moins favorisé sous le rapport de la santé, c'est celui en qui les humeurs sont dominantes, ou qui a reçu avec cette constitution humorale, quelques vices dont ses père et mère, ou la femme qui l'a nourri, ont été plus ou moins entachés, ou qui n'a point été entièrement purifié d'une maladie qu'il a essuyée. Il se trouve alors exister en lui un germe de corruptibilité suscep-

disposition à recevoir l'impression des causes corruptrices. Par conséquent il est plus exposé que d'autres à de fréquentes maladies ou à une mort prématurée.

CHAPITRE VII.

Coup-d'ail sur les fonctions du corps humain.



La connaissance des fonctions du corps humain ne peut que jeter un jour avantageux sur la cause des maladies, et elle est d'une extrême utilité pour l'intelligence de tout ce qui sera dit dans cette méthode sur la marche de leur traitement. On a distingué ces fonctions en vitales, animales et naturelles. La circulation du sang, celle des esprits, ou l'action du cerveau et la respiration ont été données aux premières. Les mouvemens du corps, et l'exercice des sens sont dans l'attribution des secondes. La digestion, la nutrition, la filtration, l'accroissement, la génération et les déjections appartiennent aux troisièmes.

Les deux premières fonctions sont subordonnées aux fonctions naturelles, car dès que cellesci ne peuvent plus se faire, les vitales et animales sont menacées de cesser aussi.

C'est des fonctions naturelles dont nous allons nous occuper, mais en abrégé, et seulement pour ce qu'elles ont de rapport à notre sujet.

FONCTIONS NATURELLES.

On sait, et nous l'avons dit, que le Créateur a assujéti tous les êtres à prendre des alimens pour l'entretien de leur existence, faute desquels ils périraient de faim ou d'inanition.

La bouche et les dents font le travail de la mastication (mâcher). La langue, le pharynx et l'œsophage (conduit de la bouche à l'estomac), opèrent la déglutition (avaler). L'estomac reçoit les alimeus par l'œsophage, pour en faire la digestion. Préparés ainsi qu'ils le sont par ce ventricule, pour servir à la nutrition (action de nourrir), les alimens descendent dans les intestins, par son orifice inférieur nommé pylore.

Les intestins, au nombre de six, appelés aussi boyaux, naissent à la suite de cet orifice. Les trois premiers sont les grêles, et ont reçu cette dénomination parce qu'ils sont plus petits que les autres. Le premier des grêles, contigu au pylore, est nommé duodenum; le second, jejunum; et le troisième, ileum. Le premier des gros boyaux s'appelle cœcum; le deuxième, colon; et le troisième, rectum. A ce dernier est adjoint un muscle nommé sphincter, destiné à fermer et ouvrir l'anus, à l'effet de retenir et laisser sortir, par sa dilatation, les déjections journalières. Les intestins font dans l'abdomen ou bas-ventre, qui les renferme, nombre de plis et replis sur euxmêmes. Ils sont contenus par des attaches, des membranes et des viscères.

Le nom de tube ou canal intestinal a aussi été

donné aux intestins. Plusieurs auteurs ont même fait consister ce canal dans toute cette partie des entrailles qui s'étend depuis la bouche jusqu'à l'anus. Quelles qu'en soient les divisions et dénominations. ses fonctions n'en peuvent éprouver de changement. Dans un instant nous en parlerons.

Ici nous comparerons le canal intestinal au fleuve qui porte sa surabondance dans les régions qui l'avoisinent, et produit de bienfaisans arrosemens par les canaux que la Nature, et même l'art ont pratiqués. De même le canal intestinal, pourvu des principes alimenteux, distribue à toute l'économie animale le réparateur des forces, le remplacement des déperditions. Enfin c'est un pourvoyeur attentif et surveillant, qui distribue ainsi que nous allons dire comment, la vie à toutes les parties, qui, sans sa prévoyance, périraient d'épuisement et d'inanition.

PASSAGE DU CHYLE DANS LE SANG.

Les veines lactées sont de petits vaisseaux ou filets creux, qui naissent des tuniques internes des premiers intestins. Elles sucent continuellement le fluide contenu dans cette partie du canal; mais particulièrement, et selon l'emploi que la Nature leur a donné, elles pompent l'huile des alimens au fûr et à mesure que la digestion s'en fait. Ces petits vaisseaux, en grand nombre à leur origine, se réunissent plusieurs fois, et successivement en un seul, appelé canal torachique. C'est lui qui va se décharger dans la veine sous-clavière gauche, du chyle que les veines lactées ont exprimé du suc des alimens. C'est donc par

les vaisseaux veineux que le sang reçoit la réparation de ses dépenditions. Il les emploie ensuite à l'entretien des fonctions en général, au jeu et à l'harmonie de toutes les particules qui composent un individu, par autant de distributions nourricières qui sont connues sous les noms de secrétions.

CIRCULATION DU SANG.

Les vaisseaux veineux, considérablement multipliés ainsi qu'ils sont connus sous une infinité de noms, après s'être nombre de fois réunis, forment enfin les deux principales veines désignées sous les noms de veine-cave, et veine-pulmonaire; ces deux vaisseaux déchargent le sang dans les oreillettes du cœur. Ce muscle creux, le principal organe de la circulation, par sa contraction, et par le mouvement secondaire de ses deux ventricules, chassele sang dans les deux troncs artériels nommés artère-aorte, et artère-pulmonaire. Ces troncs principaux distribuent le sang à toutes les parties du corps par les nombreuses subdivisions artérielles, jusqu'aux veines avec lesquelles elles font jonction; et ces derniers vaisseaux le rapportent au cœur comme il vient d'être dit, et pendant toute la durée de la vie de l'individu.

VOIES EXCRÉTOIRES.

Dans les voies de la circulation, il existe des humeurs qui circulent avec le sang, puisque plusieurs viscères sont préposés pour faire la séparation de ces deux espèces de fluide. Les substances alimenteuses éprouvent par conséquent une nouvelle épuration qui est encore nécessaire, et on va voir comment elle a lieu.

Les reins font la séparation du fluide humoral, qui se porte par les uretères dans la vessie; et delà, au moyen de la dilatation de son sphincter, dans le canal de l'urètre, d'où il s'écoule sous le nom d'urine.

Le foie sépare la bile du sang par l'action qu'il exerce.

Les canaux cystique, hépatique, pancréatique, cholidoque et autres canaux excrétoires, qui ont été reconnus venir des voies de la circulation, et avoir leurs ouvertures dans le canal intestinal, y apportent une portion de la bile et des humeurs que le sang écarte comme étant d'une nature hétérogène et ne pouvant s'allier avec lui.

Il est évident que le canal intestinal est susceptible, dans sa partie inférieure ou les boyaux, d'un mouvement que l'on appelle péristaltique, pour désigner qu'il a lieu de haut en bas. C'est à la faveur de ce mouvement que s'expulsent la matière fécale, et les autres déjections qui lui sont apportées par les canaux excrétoires qui viennent d'être désignés, soit que ces évacuations se fassent naturellement, ou qu'elles soient provoquées par un purgatif quelconque.

On remarque aussi que la partie du canal que l'on connaît sous le nom d'estomac, est également susceptible du mouvement péristaltique; mais il est susceptible aussi d'un mouvement epposé, ainsi qu'on le voit par le vomissement

naturel ou provoqué. Cependant on ne peut qualisier d'anti-péristaltique cette contraction de l'estomac; car cette dernière dénomination n'appartient qu'à un état de maladie, qui n'est pas sans danger, dans laquelle le malade vomit jusqu'aux matières fécales.

On connaît un autre vomissement résultant d'obstruction au pylore, qui certes n'est pas moins dangereux que le précédent, puisque quand cette obstruction est complette, il n'y a plus de communication entre l'estomac et les intestins.

Par suite de ce que nous venons d'en dire , le canal intestinal peut encore être comparé, d'après sa forme, son organisation et ses fonctions, à un fleuve qui reçoit nombre de rivières, ruisseaux et égouts. On conçoit aisément que le libre cours de ce sleuve favorise celui des ruisseaux. On conçoit également que le cours du fleuve ne pourrait être arrêté sans produire un effet de repoussement à l'égard des ruisseaux qu'il reçoit. On a souvent l'occasion de voir que quand le fleuve est surabondamment plein, il y a inondation dans le terrein parcouru par ces mêmes ruisseaux ou rivières, qui trouvent un obstacle à leur dégorgement. La pure raison, celle qui n'est point dominée par des systèmes, reconnaît que ce qui se passe dans le corps humain, dans le canal intestinal et les canaux artériels et veineux, est l'image simple et naturelle du fleuve et des ruisseaux qui y aboutissent. La loi de la circulation est la même pour toute la Nature.

N'est-il pas en quelque sorte palpable que la

plénitude du canal intestinal reflue dans les vaisseaux sanguins, et qu'elle y cause tous les embarras qu'ils éprouvent par l'engorgement des canaux excréteurs dont il vient d'être parlé. Est-il moins sensible que si les secours de l'art sont dirigés en ligne directe sur ce même canal, par des procédés analogues à l'état de plénitude humorale dans lequel il se trouve, les voies de la circulation se délivreront des matières qui préjudicient à la santé? Qui peut nier que quand l'eau du fleuve s'écoule, celle des rivières s'écoule de même?

CHAPITRE VIII.

La médecine palliative et la médecine curative mises en parallèle.

MÉDECINE PALLIATIVE.

La médecine palliative ne peut reposer sur les moyens que nous avons signalés comme dange-gereux, dans le cinquième chapitre. Elle ne peut être fondée que sur le systême général des délayans, absorbans ou calmans; sur différens procédés dont nous avons parlé au même chapitre; sur un régime ou manière de vivre, tant au physique qu'au moral, approprié autant qu'on le peut à l'état du malade.

Elle est applicable sans doute à tous ceux dont l'incurabilité a été reconnue, soit par rapport à leur âge trop avancé, à l'ancienneté de leur maladie, aux vices de leur constitution humorale, ou à ceux de leur conformation, soit enfin parce que des accidens survenus dans leur intérieur, par quelques causes que ce soit, sont de nature à s'opposer au traitement proprement dit curatif.

L'homme n'est pas guérissable à toutes les époques de sa vie ; s'il en était autrement, il ne mourrait jamais. Cependant il n'y a point de motif pour nier que beaucoup de malades, qui souffrent depuis long-temps, eussent été guéris d'après cette méthode, si elle leur eût été appliquée dès le commencement du dérangement de leur santé, en place des procédés nuisibles ou insuffisans que nous avons signalés. Ce n'est point une raison non plus pour avancer à présent que le terme de la durée de l'existence de ces malades soit prochain. Quoique les humeurs d'un malade soient corrompues, elles ne sont pas toujours putréfiées ou pourrissantes. La dégénération de ces matières ne marche pas avec la même vîtesse dans tous les individus. On en voit conduire au tombeau après une maladie de quelques jours, et on en voit d'autres résister plusieurs années à leur état de langueur. D'après ces vérités et ces considérations, l'art se divisera donc toujours en médecine palliative, dont nous venons de parler, et en médecine curative, à laquelle nous nous attachons spécialement, et qui est le but que nous nous proposons dans cette méthode.

Mais l'incurabilité d'un malade n'est jamais mieux constatée que par l'emploi, et sucessivement par l'inutilité reconnue des procédés curatifs. Sans doute il faut prendre garde de faire des essais, ou des tentatives qui ne seraient point couronnés du succès, car il ne manque pas de gens
qui ne tiennent aucun compte des meilleures intentions, et qui condamnent jusqu'aux principes
de ce traitement, tant leur ignorance est profonde,
quoiqu ils aient vu guérir des malades plus reputés
incurables que celui qui succombe. Puis, la méchanceté, l'esprit de cabale, qui sont sans cesse
à l'affût des evénemens, sont toujours prêts à
lancer leurs traits envenimés (1).

MÉDECINE CURATIVE.

L'auteur de la Nature aurait-il donc abandonné l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, sans espoir et sans consolation au sein des infirmités qui assiègent son existence? N'y aurait-il donc aucun moyen de la prolonger et de la conduire jusqu'à ce terme qui se rapproche davantage des bornes qu'il a mises à la durée de la vie humaine? Si on reconnaît par l'évidence des preuves qui existent, que la maladie, ou les maladies du corps humain, ont pour unique cause interne ou efficiente, celle que nous avons analysée dans le premier chapitre, on reconnaîtra aussi que l'art de guérir doit être ramené au principe de la Na-

⁽¹⁾ Si la prudence du praticien va jusqu'à la pusillanimité, combien de malades parmi ceux dont la cure sera douteuse, mais non impossible, périront victimes de cette même pusillanimité, ou de leur propre faiblesse, ou des craintes chimériques qui leur auront été inspirées au sujet de la prétendue nuisibilité du traitement évacuatif.

ture, et que conséquemment il se réduit au seul

procédé qu'elle enseigne (1).

La médecine curative, d'après la cause des maladies reconnue et démontrée par des faits incoutestables, quoi qu'en puissent dire ses détracteurs, et tous les hommes imbus de préjugés nuisibles, n'a, et ne peut avoir d'autre MOYEN que les PURGATIFS, aux conditions qu'ils seront conduits ou dirigés dans leur emploi, d'après le besoin de la Nature, ainsi qu'il sera enseigné dans les quatre articles de l'ordre du traitement, tel qu'il est prescrit ou indiqué dans cette méthode.

Purger: Ce mot pris dans toute l'étendue de son acception, signifie: dissoudre, diviser, subtiliser, raréfier, expulser, nétoyer, purifier, faire sortir visiblement les matières qui incommodent.

Mais purger le corps d'un malade jusqu'à guérison radicale, soit dans le cas d'une maladie grave, soit dans celui où elle est légère; dans le cas où elle est ancienne ou invétérée, ou dans

⁽¹⁾ Lecteur de bonne soi, ne donnez pas à cette assertion plus d'étendue qu'elle n'en doit avoir. Et vous,
qui présérez de vaines conceptions aux idées simples de
la Nature, vous vous croyez bien sorts contre celui qui
maniseste une vérité utile, lorsqu'avec le ton du ridicule
vous prétendez anéantir cette méthode, en disant qu'elle
est donnée pour guérir tous les malades, ou ce qui revient au même, pour détruire toutes les maladies. Vous
trouverez quelques dupes qui vous croiront; mais vous
n'empêcherez point par vos sarcasmes, que des saits avérés n'aient de nombreux appréciateurs.

celui où elle est encore récente, c'est une pratique aussi neuve pour beaucoup de personnes, que le principe sur lequel ce traitement repose

leur est peu connu.

Cette pratique est cependant, de toutes, la plus utile. Elle est indispensable pour guérir aussi promptement que sûrement, dans tous les cas de maladies récentes, et pour éviter conséquemment les maux et les infirmités de tous genres que la longue durée des affections range dans la catégorie des maladies chroniques. Cette méthode qui lui sert d'appui et qui la régularise dans tous ses détails, porte, d'une part, un secours direct à la Nature dans ses besoins; et de l'autre, elle repousse la saignée, la diète, et les bains, etc., comme autant de procédés dangereux, qui portent une atteinte notable à la conservation de l'existence. Elle offre en outre de grandes ressources curatives contre beaucoup de maladies chroniques réputées incurables, dont tant de personnes sont affligées et dont la mort est la suite inévitable, si on n'oppose ce moyen à leurs progrès.

Sans cette pratique, l'art est insuffisant, puisqu'il laisse à la Nature le soin de se guérir ellemêrne, ainsi qu'on le remarque tous les jours.

Il y a fort peu de cas, où, d'après cette méthode, les maladies récentes ne soient pas détruites dans l'espace de huit ou dix jours. Combien de victimes qui meurent en moins de cinq jours de maladie, que la médecine curative aurait pu sauver!... On n'admettrait pas non plus de maladie incurable de sa nature, si la vérité à cet égard venait à être reconnue, car aucune maladie ne prend naissance avec ce caractère; assurément il y en a toujours eu de semblables à celles qui se présentent, et dont cette méthode a complettement triomphé.

Il n'y a donc d'autres causes occasionnelles de l'ancienneté des maladies, et de leur incurabilité, que la négligence du malade à appeler des secours en temps utile (1), ou l'insuffisance des

traitemens auxquels on a eu recours (2).

Que de fautes extrêmement préjudiciables à la santé et à la vie des malades, ne commet-on pas tous les jours, en commençant les traitemens par de vains palliatifs! Quelle est la personne qui n'a pas remarqué le long délibéré qui a souvent lieu avant que l'espèce de la maladie soit reconnue d'après les règles qu'on a coutume de suivre! Qui n'a pas été le témoin, ou n'a pas entendu parler de ces pitoyables débats qui se sont élevés ou s'élèvent tous les jours au sujet du

⁽¹⁾ Combien d'individus, insoucians sur leur conservation ou peu instruits à cet égard, dont le corps renferme déjà l'indestructible cause de la mort quand ils réclament les secours de l'art!

⁽²⁾ Combien de malades dans lesquels la cause de la mort s'établit durant le traitement ordinaire, par défaut d'emploi de moyens énergiques ou suffisans pour expulser la cause de la maladie qui la précède? Que de réflexions nous laissons à faire à ce sujet aux hommes sensés qui nous liront et sauront apprécier nos intentions!

nom à donner à la maladie? Qui n'a pas vu de pauvres malades s'en aller au tombeau, victimes de la perte du temps passé en délibération?

Ces malheurs ne peuvent jamais arriver en pratiquant d'après notre méthode, parce qu'elle prescrit, et donne les moyens d'attaquer la cause de la maladie aussitôt qu'elle est ressentie; et par maladie on entend ici toute espèce d'état de souffrance, de même que toute interruption, en tout ou en partie, des fonctions naturelles, dont l'exercice doit être libre et régulier, ainsi que nous l'observerons dans notre TBBLEAU DE LA SANTÉ.

CHAPITRE IX.

Raisons et faits de pratique (1) à l'appuide la médecine curative.



AVANT et depuis Hipppocrate, les médecins qui ont vécu dans les differens siècles, ont été partagés d'opinion entre eux. La purgation a compté de nombreux partisans, mais le nombre de ses antagonistes l'a de beaucoup emporté (2).

⁽¹⁾ Voyez Chapitre XXI.

⁽²⁾ Le nombre des médecins ayant beaucoup augmenté, il a fallu compliquer, embrouiller la médecine pour qu'il y eût de l'occupation pour tous. Plus elle sera abstruse ou enveloppée de ténèbres, plus il s'établira de mé-

Parmi les modernes (bien entendu ceux du dixneuvième siècle), ils lanceraient volontiers tous les foudres et tous les anathêmes contre l'audacieux qui se déclarerait en faveur de la purgation accélérée et réitérée en raison du besoin.

Ceux qui s'efforcent à faire un effrayant tableau de la purgation, sont-ils de bonne foi? Plusieurs ont prouvé le contraire pour des motifs qu'ils ne sont pas seuls à connaître, et que plus d'un observatenr a facilement reconnus. Les autres, et c'est peut-être le plus grand nombre, bercés dans l'erreur, suivent bonnement la méthode usuelle. Saus autre boussole que la routine de leurs ayeux, ils en resteront les esclaves plutôt que d'innover. Au lieu d'étudier la Nature, ils perpétueront de vains systèmes; et quels qu'en soient les fâcheux résultats, l'usage, les préjugés reçus, l'aveuglement général les justifieront toujours comme par le passé.

Nous nous croirions coupables aux yeux de l'humanité, si nous n'employions tous nos moyens; si nous ne faisions tous nos efforts pour répandre toute la lumière que nous donne le sentiment de la vérité, fortifiés que nous sommes par les nombreux succès d'une pratique constante et soutenue! Disons plus, nous prendrions part au mal qui se fait, et notre conscience nous en ferait des

reproches.

decins. Aujourd'hui il y en a cinq là où, il y a trente ans, il n'y en avait qu'un. Y avait-il moins d'infirmes que de nos jours? mourait-on ou plus jeune ou plus âgé? questions à résoudre.

La purgation ou les purgatifs ont sans doute à lutter vigoureusement pour se rendre le préjugé favorable. L'erreur exerce un tel empire sur les esprits, qu'il se trouve beaucoup de malades qui voient non-seulement avec indifférence, mais avec plaisir, leur sang sortir de leurs vaisseaux, tant ils sont persuadés que cette perte leur est salutaire. Plusieurs craignent même de n'en point perdre assez (1). De tels hommes sont bien éloignés de prendre les précautions nécessaires pour s'opposer aux progrès de la corruption, qui les détruira parce qu'ils ne sauraient s'opposer à ses ravages. Ils ne se méfient seulement pas de son existence; et comme ils sont dans une profonde ignorance de la cause des maladies, ils croient qu'il faut évacuer de préférence le sang, ce fluide moteur de la vie, dont ils ne peuvent diminuer la masse sans porter plus ou moins atteinte à leur santé. D'où procéde un tel excès d'aveuglement? Ils n'ont et ils semblent ne jamais vouloir prendre aucune connaissance de l'amas de corruption que renferment les entrailles des morts; ni par conséquent celles des malades, puisqu'il est toujours d'usage de porter le contenu (les humeurs en putréfaction manifeste) avec le contenant (le cadavre dont cependant l'infection est souvent au point d'incommoder gravement eeux

⁽¹⁾ Tel celui qui marchanda avec un chirurgien, et qui stipula dans son marché de ne payer la somme convenue qu'à condition que celui-ci lui ferait une bonne saignée; ce qui signifiait que le sang coulerait long-temps et en abondance.

qui l'accompagnent, quoique les précautions recommandées à ce sujet n'aient point été négli-

gées) dans la tombe qui ne revèle rien !..

Comment ne pas dire au sujet d'une telle méprise, que c'est le pourvoyeur de la mort qui a
peur que la cause des maladies ne soit insuffisante
pour tuer les malades, et qu'il leur suggère l'idée
d'appeler un aide à cet effet?... Que ceux qui partagent une telle erreur sont malheureux! qu'il serait inhumain de ne pas les éclairer sur des intéréts aussi chers que ceux de la conservation de
leurs jours!

60 PURGATIONS EN DEUX MOIS.

De long-temps, la vérité ne prévaudra contre l'erreur. Il n'est sorte de pointes plus mal aiguisées les unes que les autres, que n'emploient, d'une part, l'inexpérience, et de l'autre, la méchanceté, pour anéantir la vérité, si la vérité pouvait l'être. Ces esprits obtus qui disent que la purgation use le corps, sont bien à plaindre de croire que la corruption le conserve. L'impéritie croit avoir fait une sortie bien combinée et bien vigoureuse, contre la vérité qui l'offusque et qui l'incommode, quand elle répand parmi la classe souffrante ou malade, que purger beaucoup, c'est user le chaudron à force de l'écurer. Les auteurs de cette assertion pensent sans doute que la rouille conserve les objets qu'elle a attaqués. Ils devraient cependant savoir, puisqu'un peu de sens commun suffit pour le reconnaître, que pour éviter les progrès de la rouille et ses effets destructeurs, c'est le même raisonnement que pour se désendre

de la putréfaction qui tue les malades, par les dommages qu'elle cause aux viscères, faute de es en nettoyer, comme la rouille détruit certains métaux quand on a négligé de les en délivrer dès

son apparition.

Si on faisait voir à ces raisonneurs un bon nombre de malades qui ont été purgés pendant vingt et trente jours de suite, sans aucune interruption; si on leur en montrait un, qui s'est purgé pendant quarante jours aussi sans relâche, et qui après avoir par ce nombre de doses, provoqué environ quatre cents évacuations, sans avoir vu un seul ver, a commencé à en rendre plusieurs d'une force extraordinaire, ainsi qu'il a continué d'en évacuer de semblables par les doses subséquentes; les discoureurs auxquels ce fait de pratique est adressé, seraient-ils aussi hardis. à soutenir comme ils le font, qu'un malade est assez purgé avec trois ou quatre médécines, et qu'il n'y a point de cas où l'on doive purger jusqu'à guérison? Les ennemis du principe fondamental sur lequel repose cette méthode dirontils que cet individu avait reçu en partage, des entrailles autremeut robustes que le commun des hommes? que ce sont de ces phénomènes qui font exception aux régles ordinaires de la Nature?

Mais que serait-ce si on les mettait en présence d'un autre malade, dont la maladie était réputée incurable, et dont l'épilepsie était le caractère le moins alarmant? Cet homme a été purgé pendant soixante jours consécutifs, sans prendre un seul jour de relache. Il mit cette activité dans son traitement parce qu'il sentait que plus il usait de la purgation, moins mal ou mieux il s'en trouvait. Pour arriver à sa guérison, il s'est environ purgé deux fois autant; mais ce fut alors à différentes distances plus ou moins éloignées les unes des autres, ainsi qu'il est indiqué à l'article quatre de l'ordre du traitement de cette méthode (1).

FAIT DE PRATIQUE PLUS ÉTONNANT QUE CELUI QUI PRÉCÈDE.

Que diraient-ils ces ennemis d'une méthode qu'ils combattent sans la connaître, et à qui tous les moyens sont bons parce que par ses succès multipliés, elle humilie leur amour - propre et froisse leurs intérêts; que repondront-ils à cet autre fait de pratique qui va être raconté?

Un homme ayant été atteint de la dyssenterie, pour laquelle il avait été traité par les moyens ordinaires, était resté avec une colique des plus violentes et des plus rebelles. Il eut recours à notre méthode, et elle lui fut prescrite d'après l'article deux de son ordre de traitement.

Une dose de purgatif qui avait beaucoup modéré la colique, n'eut pas plutôt achevé ses effets que cette douleur reprit avec une nouvelleviolence. Alors le traitement fut déterminé aussitôt d'après l'article 3. Le malade rendait des matières si brûlantes qu'il appréhendait leur sortie, tant l'anus en était affecté, même jusqu'à l'exco-

⁽¹⁾ Eh bien! le chaudron écuré n'a point été usé. Depuis l'impression de la cinquième édition, ce malade a eu plusieurs imitateurs et qui ont obtenu le même succès que lui. Le nomb e en va toujours en augmentant.

riation. La colique ne manquait pas de répéter ses attaques dès que la dose purgative achevait ses effets. Le malade qui ne souffrait que trèspeu et qui souvent n'éprouvait aucune douleur pendant que la dose était dans le plus fort de son action, en demanda la raison. On lui sit une réponse à-peu-près en ces termes. Tels sont les effets des purgatifs sur la cause des douleurs en général, comme sur celle de la colique; parce qu'ils ont la propriété d'expulser la sérosité humorale, cause unique de toute espèce de douleur ou de souffrance, chacune de leurs doses déplace cette espèce d'humeurs en l'attirant à soi. Quand cette dose est insuffisante pour l'évacuer, il en faut un plus grand nombre, qui doivent se succéder plus ou moins rapidement. Il est tout naturel que l'humeur retourne à sa place dès que les doses n'ont plus d'action pour l'en tenir écartée ; alors il n'est pas surprenant que la douleur se reproduise avec plus de force qu'auparavant, à cause de la mise en mouvement de la fluxion.

Le malade comme on va le voir, tira avantage de cette explication. C'était un homme d'un esprit naturel et d'un sens droit, résolu et courageux. Dès-lors il n'eut pour régler l'administration des doses purgatives, d'autre gouverne que la violence de sa colique, aussitôt qu'elle se reproduisait telle qu'il ne pouvait plus l'endurer patiemment, il reprenait une dose; et c'était à même la bouteille qu'il la buvait, au hasard, tantôt plus, tantôt moins. Si la colique lui laissait quelque répit, il en profitait pour prendre un

bouillon. Si elle n'en permettait pas la digestion, sans l'attendre, le malade retournait à sa bouteille de purgatif. Les matières ne cessaient pas d'être brûlantes; et la colique continuait toujours, quoique les évacuations fussent très-fréquentes. Son état était inquiétant.

Les emplâtres vésicatoires furent apposés aux deux jambes pour faire diversion à la fluxion que l'on craignait encore par rapport aux intestins, quoique une quantité énorme de cette matière eût été expulsée. Ces emplâtres ne prirent pas promptement quoique très-animés, et d'une dimension à envelopper toute la partie postérieure de chaque jambe, depuis le jarret jusqu'au pied (1) Enfin ils attirèrent une quantité considérable d'eau corrosive. Pendant leur séjour, la purgation fut activée; néanmoins, du moment où la colique làcha prise, elle fut restreinte à une seule dose par vingt-quatre heures, et les emplâtres n'ayant plus d'objet, furent levés définitivement.

Croira-t-on que ce traitement a duré au moins huit jours à purger sans discontinuer? Croira-t-on encore qu'aussitôt la colique détruite, les plaies des jambes se cicatrisèrent, l'apétit se manifesta et se soutint, toutes les fonctions naturelles se rélablirent avec les forces comme par enchantement, et que ce malheureux, jardinier de son état, reprit ses travaux après trois jours

⁽¹⁾ Cette extension d'emplâtre est généralement nécescaire pour pouvair tirer tout l'avantage qu'on en peut attendre.

seulement de convalescence? .. S'il eût prêté l'oreille au langage de ces hommes qui savent si bien dire: Vous voulez-donc vous tuer? il serait des-

cendu au tombeau (1).

Un autre individu, bien étourdi comme on va le voir, auquel il avait été prescrit un traitement d'une assez longue durée, pour des affections rhumatismales qui le faisaient souffrir depuis plusieurs années, prit en quarante-huit heures une bouteille de purgatif contenant environ douze doses, qui ne devaient être prises, d'après une ordonnance bien claire et bien positive, qu'en quinze ou dix-huit jours. Il répétait les doses à très-peu de distance les unes des autres, quoique les évacuations eussent lieu; il évacua abondamment pendant deux jours et deux nuits.. Eh bien! il n'en est résulté qu'un grand abattement, qui a disparu dès le lendemain, et le malade s'est trouvé guéri.

SUPERPURGATION.

La superpurgation rejettée par nombre de praticiens et par les malades à qui ils font adopter eurs idées, a donné naissance à une crainte,

⁽¹⁾ Ce traitement vient d'avoir son pareil dans la personne d'une femme de Houdan, affligée d'un mouvement convulsif du canal intestinal, qui la prenait du bas en haut, avec des douleurs insupportables. Les accès s'en répétaient nombre de fois dans l'espace de vingt-quatre heures. La douleur cessait presqu'aussitôt que la malade avait avalé une dose de purgatif; elle en répéta jusqu'à trois et même quatre par jour. Elle a pris environ cent doses pour se délivrer de cette cruelle maladie.

non-seulement illusoire, mais encore préjudiciable, par la raison qu'on ne peut être trop purgé quand on souffre ; puisque la maladie qui n'est point détruite par un grand nombre de doses purgatives déjà prises, cède au double ou au quadruple de ces doses, ainsi que l'expérience le démontre. Le seul excès à cet égard serait de donner aux malades des doses évidemment trop fortes, c'est-à-dire, qui produiraient beaucoup plus d'évacuations qu'ils n'en peuvent supporter dans l'espace de vingt-quatre heures. On peut éviter cet excès en suivant exactement les règles établies dans cette méthode. Au surplus s'il arrivait qu'on perdît de vue la règle tracée, les malades n'en seraient que fatigués dans le moment par l'effet de la secousse de la masse des humeurs ; ils le seraient encore davantage quand ces matières sont très-gâtés ou très-chaleureuses. Mais dans les deux cas, les malades susceptibles de guérison, sont bientôt rétablis, ainsi que nous. venons d'en rapporter un exemple.

VOLUME ÉNORME DES HUMEURS.

On ne peut douter de l'exactitude d'un calcul physiologique, par lequel ses auteurs admettent que les quatre cinquièmes environ du corps humain se composent de fluides. En prenant pour exemple figuré, un homme du poids de cent vingt-cinq livres, on lui attribue cent livres pésant de fluides. Sur ce poids on admet celni de vingt-cinq livres, tant en sang qu'en liqueurs qui en émanent et qui servent à la substance, au qui en émanent et qui servent à la substance, au

jeu, à l'harmonie des différentes particules et des divers organes dont se compose un individu. Pré-levement fait de ces vingt-cinq livres sur cent, il reste donc soixante – quinze livres d'humeurs. L'autre cinquième se compose de parties solides, qui sont les os, les cartillages, les membranes, la chair et la peau.

Le commun des hommes est surpris de l'existence d'une aussi grande quantité d'humeurs, comme de l'exiguité du poids des solides. C'est parce qu'il ne fait point attention que cette masse qui lui paraît énorme, n'est rien de plus qu'un assemblage de tuyaux adaptés les uns aux autres et renfermant un fluide, qu'il éprouve de l'étonnement. Mais il en est tellement ainsi, qu'en se piquant avec la pointe la plus fine en quelque partie des chairs que ce soit, il en sortirait assez de sang pour en avoir la preuve même écrite. Que l'on juge d'après le volume des humeurs qui entre dans la composition du corps humain, de l'insuffisance de la purgation des modernes, surtout dans le cas où la totalité de ces matières est corrompue!

Pourquoi craindrait-on de réitérer la purgation jusqu'à ce que le malade soit guéri, puisque cette pratique est fondée sur les besoins de la Nature, par rapport à la masse énorme des humeurs, ou d'après la cause des maladies; et que des expériences réitérées, non pas par centaines, mais des milliers de fois, ont prouvé jusqu'à l'évidence que les guérisons, même les plus inespérées, en ont été le résultat? Qu'il nous soit permis d'établir

ici une comparaison : mettons dans un des bassins de la balance les avantages de la purgation ; plaçons dans l'autre les avantages vrais ou supposés tels, résultans de la saignée. N'a-t-on pas répété la saignée jusqu'à vingt fois de suite? Dans nombre de cas; dans une maladie aigüe, inflammatoire (la pleurésie vraie par exemple) on ne répugne point contre quatre ou ciuq saignées rapprochées, et souvent davantage; comment ne seraientelles pas toujours attentatoires à la vie du malade et presque toujours suivies de la mort, puisqu'en supposant que le sang ne fût pas le seul moteur de la vie, son volume comparativement à celui des humeurs, est loin d'être inépuisable, et qu'il ne se reproduit que lentement, même avec un bon appétit, mais dont ne jouit point un malade. Pourquoi ne préférerait-on point user dans tous ces cas, de quatre ou cinq doses évacuantes, administrées précipitamment, comme nous le conseillons par l'article 3 de l'ordre de notre traitement, puisqu'il est certain que beaucoup de malades, qui succombent par les saignées, seraient indubitablement guéris par ce moyen protecteur de l'existence et garant sûr du prompt rétablissement de la santé, ainsi que le prouvent de nombreux exemples. Pour juger sainement de cette différence de procédé, il suffirait de mettre de côté toute prévention, tout esprit de parti, et de reconnaître la vérité.

Ce n'est point par de beaux raisonnemens, fondés sur de profondes analyses qu'on peut se donner de l'importance. L'art de guérir et qui quérit, réclame un sens droit dans celui qui l'exerce. Cet art veut une aptitude analogue aux besoins de la Nature. Elle révèle un principe immuable; quiconque s'en écarte devient son ennemi, et les conséquences en seront tonjours funestes.

Les systemes s'entre-détruisent comme ils se succèdent, parce que leurs matériaux ne peuvent être pris ailleurs que dans le champ des conjectures. L'homme simple comme la Nature n'adopte point ces nouveautés; il repousse ces espèces de modes que la médecine accueille journellement. Il a appris que le faste des grands mots et l'appareil des systèmes n'en imposent ni à la maladie, ni à la mort. L'homme réfléchi ne se laisse point prendre à la dorure du flambeau; il sait qu'une lumière terne, comme celle qui éblouit, peuvent faire tomber dans un précipice quiconque est sans défiance; il se tient en garde contre la séduction.

PRÉTENDUE FAIBLESSE DES MALADES POUR USER DE LA PURGATION.

Il n'est que trop ordinaire de trouver des praticiens qui jugent les malades trop faibles pour être purgés. Ne peut-on pas leur dire, sans toutesfois prétendre les injurier, qu'un jugement sain dissiperait aisément cette erreur. La cause de la faiblesse n'est-elle pas la même que celle des maladies? Peut-on méconnaître que la mort ne soit la suite et l'effet de l'affaiblissement des malades, comme elle est le résultat des différentes lésions faites par la même cause aux diverses parties dont se compose le corps humain? Comment admettre que la sortie de la putréfaction qui détruit tous les corps, puisse affaiblir les malades après qu'elle est expulsée de leurs entrailles, tandis que cette expulsion est le seul moyen de soustraire leurs forces et leur vie à l'action de cette même corruption!

La faiblesse que peut éprouver un malade au commencement du traitement administré selon les principes de cette méthode, ou pendant l'usage de quelques doses purgatives, est un effet du vide commencé, qui, provisoirement, favorise l'affaissement des viscères et des vaisseaux par le rapprochement de leurs parois, jusqu'à ce que ces parties soient suffisamment dégagées par l'évacuation pour reprendre leur ton naturel. A cette cause d'affaiblissement se joint l'action de la chaleur plus ou moins brûlante de la sérosité; chaleur excitée par l'agitation, ou la mise en mouvement qu'elle eprouve, par l'effet de la purgation. La prompte évacuation de cette matière contribue puissamment au rétablissement des forces, puisqu'elle les soustrait à l'action de la matière qui les détruit. Il est aisé d'appercevoir que ce qui se passe au commencement de la purgation, diffère peu de ce qui arrive à un hydropique, au moment de la ponction. C'est l'affaissement des parties, habituées depuis quelques temps à être tendues et écartées l'une de l'autre, qui le fait paraître très-faible, et qui oblige souvent de suspendre l'écoulement de l'eau, pour que les parties organiques puissent reprendre un peu de ton. Il en est de même dans la marche du traitement indiqué dans cette méthode; il est des temps marqués pour suspendre les évacuations, ou l'usage des évacuans.

Mais de même que la sortie de l'eau du corps de l'hydropique qui a subi l'opération de la ponction, n'est pas la cause de l'affaiblissement qui se fait sentir dans son être physique, de même aussi l'évacuation des matières gâtées, corrompues et pourrissantes, ne peut être regardée comme la cause de la faiblesse qu'il éprouve au moment de la purgation. Il n'y a, à l'égard de ce dernier, que la faiblesse; et il n'y a pas d'affaiblissement réel, puisqu'il n'y a point de déperdition de substance.

Les antagonisies de cette opinion oseraient-ils bien affirmer qu'ils n'affaiblissent pas leurs malades par les sangsues, la saignée; par la diète, en leur refusant la nourriture, lors même que la Nature en demande; par les rafraîchissans, si ennemis de la chaleur naturelle; par les bains, et avec tous les débilitans qui sont employés ?.... Quelle contradiction et quelle erreur! Nier que l'expulsion de la masse des humeurs soit indispensable lorsqu'elles sont entiérement putréfiées, c'est le comble de l'aveuglement : et il n'y en a pas moins à s'opposer à l'évacuation de la portion de celles qui pourraient être gâtées ou corrompues. Croire que ce moyen ou ce procédé sont nuisibles, c'est démentir la plus utile des expériences, et prouver qu'on en manque. Dire que

les purgatifs sont mortels dans quelques cas de maladie légére ou aiguë, récente ou ancienne, c'est méconnaître la cause des maladies et celle de la mort; c'est publier qu'on ne connait rien, et qu'on ne veut rien connaître de ce qui a rapport à la guérison par les propres secours de l'art.

INSUFFISANTE PURGATION.

Il n'y a pas de doute que si on se contente d'administrer à un malade quelques doses évacuantes, tandis qu'il est nécessaire de lui en faire prendre un plus grand nombre, on n'atteindra pas le but que l'on se propose, la guérison. Si ces doses ne sont répétées, par exemple, que tous les deux ou trois jours, dans le cas où il en faut administrer jusqu'à deux dans vingt-quatre heures, on pourra augmenter la violence des douleurs, irriter la cause de la maladie, et la rendre plus meurtrière si elle l'était déjà.

Nombre de malades croient avoir beaucoup fait quand, d'après leur opinion ou celle de leurs alentours, ils ont pris un certain nombre de doses. Ils appréhendent l'excès. La peur les empêche de raisonner. Ils ralentissent la marche du traitement précisément dans le temps où il faudrait lui donner la plus grande activité pour rétablir les fonctions naturelles dans leur libre exercice, proteger les fonctions vitales et empêcher la mort d'arriver. Par un faux raisonnement, ou par l'effet de funestes suggestions, un malade oubliant ou venant à méconnaître la cause des maladies, telle qu'elle existe dans la Nature, peut devenir équivalemment l'homicide de lui-même. S'il se rétracte de la confiance qu'il avait donnée à cette méthode, il n'est plus pour le praticien qui lui avait accordé la sienne, qu'un sujet de mauvaise rencontre. Il sera plus préjudiciable à lui-même, pouvant être la victime de sa facilité à se laisser circonvenir, qu'il ne pourra l'être au médecin qu'il aura voulu dénigrer, parce que celui-ci n'avait d'autre but que de lui rendre la santé.

ESPÈCES D'ÉVACUANS RECONNUS PRÉFÉRABLES PAR LA PRATIQUE.

Ce n'est ni avec de l'émétique en substance, ni avec des purgatifs gras ou opaques que l'on peut délivrer l'économie animale des matières corrompues qui séjournent dans les entrailles, et encore moins de la sérosité àcre ou corrosive qui fait éprouver tous les maux, produit tous les désordres qui sont les suites des maladies. Il faut employer les évacuans incisifs, les résineux hydragogues, par les voies inférieures. Les émétiques provoquant la contraction de l'estomac ou le vomissement, doivent être balancés par un véhicule purgatif, afin que la plénitude puisse être évacuée par l'issue qui est la plus favorable à la constitution du malade, et pour éviter les violences que l'on remarque journellement dans l'emploi de l'émétique proprement dit. Ce n'est pas une découverte en pharmacie que nous proclamons. Ces moyens sont connus. Le Codex ne nous laisse rien

à désirer à cet égard. Ils sont négligés et pour ainsi dire ignorés, par cela seul qu'on ne reconnaît pas la cause des maladies, et que l'on s'efforce de la méconnaître contre toute raison, et parce que la bienfaisante pratique des anciens est totalement abandonnée.

Les anciens praticiens, qui voyaient mieux que les modernes la nécessité de la purgation, ont beaucoup travaillé sur les purgatifs. C'est à eux que nous s mmes redevables de la découverte, et de l'indication des différentes espèces de médicamens, même de ceux en qui l'on reconnaît la plus grande efficacité.

Que de droi s ces hommes bienfaisans, n'ontil pas acquis à la reconnaissance de tous ceux qui sauront les aprécier!

Il fut un temps où ils s'attachèrent à distinguer les différentes espèces d'humeurs, pour opposer à chacune le purgatif qu'ils croyaient lui être spécialement propre. Ils ont en conséquence désigné ces purgatifs par le nom de l'humeur dont l'évacuation était l'objet.

Ils ont appelé mélanagoque, le purgatif qu'ils dirigaient contre la mélancolie.

Ils ont nommé phlegmagogue, l'évacuant composé pour purger la pituite ou le phlègme.

Le cholagogue, était le pur stif de la bile.

Par hydragogue, ils entendaient le purgatif propre à évacuer les eaux.

Ensin, pour couper au plus court, et d'après accroissement progressif de leurs connaissances,

ils établirent un panchimagogue, c'est-à-dire, un purgatif dirigé contre toutes les espèces d'humeurs. Cette dernière composition semblait se rapprocher, et se rapprochait effectivement bien davantage du point essentiel, vu que la surabondance ne se trouve pas plutôt dans une espèce d'humeur que dans une autre Les anciens virent par la suite cette surabondance dans la masse de ces matières, où il était plus raisonnable de la soupçonner et même de la supposer. Ils sentirent donc le besoin d'attaquer toutes les parties humorales qui causent la plénitude, pour faire du vide ; leur méthode était sur ce point bien préférable à celle des modernes. Ils reconnaissaient dans la surabondance des humeurs un superflu que ces derniers attribuent au contraire au sang. Que leur bévue est grande et préjudiciable !

Cependant on ne peut pas dire que les premiers aient reconnu la vraie cause des maladies. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier qu'ils n'aient rendu les plus importans services à la classe des malades. De leur temps on vivait vieux; la santé était pour ainsi dire le trésor de tous; les enfans bien constitués, devenaient des hommes forts et vigoureux. La nomenclature des maladies était moins chargée et moins brillante que de nos jours, mais on écoutait davantage la voix du bon sens.

Si les purgatifs d'anciens ont pu être insuffisans pour guérir dans certains cas, c'est uniquement parce que ces praticiens n'avaient point reconnu l'existence de cette sérosité humorale dont nous citons l'origine, ainsi que nous en donnons la définition; et c'était aussi parce qu'ils ne savaient point faire servir leur Panchymagogue à l'expulsion de cette fluxion. C'est alors que l'esprit s'est exercé pour établir peu à peu les différens systèmes, et à force de les multiplier on a obscurci la vérité. Disons plus: on s'est plongé dans un dédale obscur et presque inextricable.

GRANDE DÉFAVEUR JETTÉE SUR LES HUMORISTES ET SUR LA PURGATION.

Les praticiens qui dans les temps reculés comme dans les temps modernes ont traité les malades avec les purgatifs, ont presque tous opéré des cures qui tenaient en quelque sorte du miracle. Mais les ennemis des purgatifs n'aiment pas les prodiges. On les entend manifester leur mécontentement assez haut. Plusieurs jetteraient la plus grande défaveur et donneraient d'odieuses qualifications à tout homme de l'art qui administrerait plus de six purgations, quelle que fût la durée de la maladie (1). Que ne doivent-ils pas dire de nous ?... l'idée seule des purgatifs leur donne des crispations, et leur fait faire des contorsions effroyables, ils tempêtent, ils pestent, ils crient, ils menacent; ce sont les matelots de Ch. Colomb qui ne veulent pas croire à l'existence d'un nouveau monde. Néaumoins ils finissent par se ré-

⁽¹⁾ C'était, il n'y a guère moins que dix ans, qu'on aurait encore pu trouver quelques partisans de ce nombre de purgations. Mais de nos jours, la proscription est totale; des sang-sues, toujours des sang-sues, le malade fût-il plein de corruption jusqu'à regorgement.....

duire eux-mêmes au silence, car que pourraient d'impuissantes clameurs contre des guérisons nombreuses et avérées; contre le témoignage d'hommes qui disent tout haut et à qui veut les entendre : j'étais malade, bien malade, à deux doigts de la mort, et aujourd'hui je jouis d'une santé excellente, grâce à la découverte de la cause des maladies, grâce aux évacuans dirigés contre elle!

Une des causes de l'insuffisance des purgatifs des anciens et des modernes, provenait aussi beaucoup de ce que la plupart de ces compositions étaient en substance; telles sont les poudres, les bols, les pillulles. Cette manipulation est bien loin de valoir l'infusion liquoreuse que nous indiquons. On peut, néanmoins quelquefois en admettre l'usage dans le traitement des maladies. Mais il ne faut pas trop compter sus ces évacuans; il vaut ordinairement mieux en user alternativement ou concurremment avec le purgatif liquide, que de les employer seuls.

SUR L'HUMEUR GLAIREUSE.

Un médecin de nos jours a voulu imiter les anciens parun purgatif spécialement dirigé contre les glaires. Il a fait un ouvrage dans lequel il développe son système: mais son procédé est sans principes, puisqu'il est aussi naturel au corps humain d'avoir des glaires, qu'il l'est d'avoir des humeurs ou du sang. Tout corps est glaireux et humoral, en santé comme en maladie. Les humeurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne sont

point parleur essence la cause des maladies; il faut pour qu'on en soit incommodé, qu'elles soient plus ou moins dépravées. Nous avons expliqué au premier chapitre comment et pourquoi elles sont sujettes à la corruption. Nous avons démontré que pour rendre malade, comme pour causer une mort prématurée, ces matières sont en effet plus ou moins dégénérées ou putréfiées. Cette condition sans laquelle il n'y aurait jamais surabondance, n'est pas plus mentionnée dans ce Traité des glaires, qu'elle ne l'est dans les ouvrages de ceux qui ont pratiqué avec les purgatifs. On n'y trouve aucun développement sur la formation de cette viscosité. On ne dit pas davantage d'où en procède la surabondance dont on veut provoquer l'évacuation.

Les glaires sont formées par la chaleur naturelle du corps, chaleur qui recuit en glaire une portion des alimens, et dont le degré constitue la santé. La surabondauce des glaires ne peut avoir lieu que dans un individu malade, ou dont les humeurs sont corrompues; et qui en conséquence ont produit une chaleur étrangère, c'est-à-dire, la sérosité humorale que nous avons analysée. Cette chaleur contre nature peut recuire une plus forte portion d'alimens que la chaleur naturelle, et former une plus grande quantité de glaires, dans le tube intestinal (1).

⁽¹⁾ C'est aussi parce que la chaleur contre nature a exercé son action sur le phlegme et dans la circulation que l'on trouve le sang glaireux, et que l'urine emporte avec elle une portion de cette viscosité.

Or, puisque la surabondance des glaires provient de leur corruption comme de la dégénération des autres humeurs, que peut contre l'état de maladie qui en dérive, le purgatif prétendu anti-glaireux? Le panchimagogue des anciens lui est sans doute préférable, puisqu'il peut attaquer, à peu-près, toute la masse des humeurs.

COMMENT LES PURGATIFS AGISSENT.

Peu de personnes savent se rendre compte ou comprendre comment les purgatifs opèrent l'évacuation des humeurs en général. Il a été débité qu'ils agissaient par indigestion, et que de cette indigestion il en résultait une évacuation, n'importe de quelle nature. Cette proposition est insoutenable. Pour être en état de bien connaître de quelle manière les purgatifs agissent, il faut en avoir fait soi-même un assez long usage, ou avoir été témoin des guérisons nombreuses qu'ils ont opérées sur des malades de tous genres et de toutes espèces.

Les purgatifs tirés du règne végétal, tels que ceux que nous avons indiqués, sont comparables, aux productions de ce même règne qui servent à la nourriture de l'homme, avec cette différence qu'ils ne substentent point parce qu'ils n'ont pas de partie nutritive, et qu'ils évacuent puisque telle est leur proprieté. Mais du reste ils subissent une digestion en passant de l'estomac dans les intestins. Ils se distribuent à toute l'économie animale, en se filtrant en partie par les veines lactées, comme le fait l'huile des alimens. Ils donment du ton au canal intestinal; ils en accélèrent

le mouvement péristaltique, à la faveur duquel ils évacuent la corruption; ils communiquent à la circulation une impulsion qui en provoque les excrétions par les canaux ou égoûts mentionnés au chapitre VII; ils portent leur action sur la masse des fluides, et en provoquent l'excrétion par les voies urinaires (1); ils agissent sur l'expectoration qu'ils protègent, sur la transpiration qu'ils facilitent et sur tous les émonctoires qu'ils mettent à contribution; enfin, les purgatifs s'exercent sur tous les organes excrétoires de l'économie animale, et c'est du résultat de cette action qu'elle se dépure et se purifie.

S'il pouvait exister quelques personnes qui contestassent ces effets des purgatifs, ou qui ne reconnussent point leur infiltration dans les voies de la circulation, ne serait-il pas possible de les détromper par le récit du fait suivant? Un homme était réduit dans un état de maladie tellement desespéré que la mort en a été la suite. Il connaissait bien son état et voulut faire un dernier effort ; c'était un acte d'humanité de le seconder, et de s'assurer avec lui si la Nature avait encore quelques ressources. Elle en était entièrement dépourvue, puisque le malade ne possédait plus cette sensibilité d'après laquelle les purgatifs peuvent opérer; et qu'il prit successivement un trèsgrand nombre de doses dans le cours de la journée, sans en éprouver une seule évacuation. Mais

⁽¹⁾ C'est ce qu'on appelle l'urine chargée. On la remarque dans cet état, soit pendant la purgation, soit durant un dévoiement, et en toutes autres circonstances où les humeurs s'évacueze

qu'arriva-t-il? le malade exsuda tout ou une grande partie des doses qu'il avait prises; sa peau en fut couverte et sa chemise imbiliée comme dans le cas d'une sueur excessivement abondante. On reconnut le purgatif par tous ses caractères.

Il est une vérité incontestable, c'est que le corps humain ne peut être délivré des matières gâtées qu'il renferme, sans une suite de purgations rapprochées ainsiqu'il est expliqué aux quatre articles de l'ordre du traitement de cette méthode. Une vérité qui n'est pas moins certaine, c'est que le corps humain ne peut être sustenté sans une suite de repas pris en proportion des hesoins. Ainsi, de même que toutes les parties du corps humain sont alimentées des produits de la nourriture; de même aussi elles peuvent être nétoyées et purifiées par l'usage bien raisonné des purgatifs, suffisamment répétés.

LES PURGATITS RÉPUTÉS ÉCHAUFFANS, ET PAR CELA NUISIBLES.

Parmi les praticiens, il n'est pas rare d'en trouver qui attribuent aux Purgatifs indiqués dans cette méthode, les souffrances et les accidens qu'un malade peut éprouver pendant leur action, qu'ils veulent bien déclarer être nuisible. Dans le nombre, l'on peut compter ceux qui n'ont jamais administré deux doses purgatives consécutivement parce qu'à cet égard la sphère de leurs connaissances est extrêmement circ onscrite. Mais il en est d'autres chez qui la bonne foi n'est pas à l'ordre du jour, qui contestent la vérité d'un principe consolidé par des guérisons notoires, et

dont ils ont suivi la marche de traitement. Si les malades prêtent l'oreille à la voix de l'inexpérience, et à celle de ces hommes dont nous venons de parler, ils ne manqueront pas de s'entendre dire que les purgatifs échauffent, brûlent, corrodent, etc... La plupart des malades éprouvent effectivement une sensation qui semble étayer cette assertion; maiscette erreur est rectifiée par l'emploi des évacuans convenablement répété. La chaleur excessive qu'a ressentie le malade n'est entous cas que le produit de la serosité, extrêmement âcre, qui a été mise en mouvement par l'action des mêmes évacuans. Mais si les purgatifs hydragogues sont répétés comme l'exige l'évacuation de la cause de toutes maladies, ils subtilisent la fluxion, délivrent la Nature de la chaleur brûlante, de la sécheresse, de la soif ardente, de l'inflammation, de la consomption et de tous les accidens dont un malade peutêtre menacé. Ensin les purgatifs, produisant les effets ci-dessus expliqués, sont les seuls moyens qui raffraîchissent certainement, quoi qu'en puissent dire tous ceux qui, manquant d'une utile expérience, n'ont point encore reconnu que pour raffraîchir il faut détruire ou expulser le principe de la chaleur étrangère, qui dans ce cas provient moins du mouvement des fluides que de la présence d'un corps bollant, et conséquemment des plus nuisibles. Ils expulsent la matière ignée, qui est le seu même, tandis que les raffraîchissans, qui ne peuvent au plus que l'émousser, l'abandonnent aux soins de la Nature, qui en reste surchargée.

La purgation ne peut pas toujours être prati-

quée sans qu'on n'en ressente quelques coliques momentanées, ou autres affections à l'intérieur du tronc. Beaucoup de personnes, induites en erreur, attribuent ces coliques ou autres malaises, aux évacuans dont elles font usage. Il ne doit pas être difficile de dissiper leurs préjugés pour les faire rentrer dans les voies de la vérité sur ce point important. La sérosité chaleureuse ou brûlante, est un fluide épars dans la masse des humeurs; les purgatifs le ramènent des parties éloignées où il est répandu, dans le canal intestinal, c'est - à - dire, de la circonférence au centre du corps, où ils le rassemblent pour l'expulser par les voies ordinaires. Ainsi, par toutes ces parties rassemblées en masse, et dont l'action en est par conséquent augmentée, cette fluxion fait nécessairement ressentir quelques douleurs plus ou moins vives en raison de l'abondance de cette matière corrosive (1). Or ce qui prouve démonstrativement l'acrimonie ou l'action mordicante de cette matière, c'est l'affection douloureuse qui se fait sentir à l'anus quand elle sort en abondance, ainsi qu'il arrive souvent. Cette affection est quelquefois aussi vive que si on eût séringué le fondement avec de l'eau bouillante. Il n'est pas difficile de croire que ce qui est brûlant en sortant, brûle pendant son sejour ou avant de sortir. Cet effet se manifestant, on peut regarder comme certain que les douleurs ressenties

⁽¹⁾ Si des charbons, brûlant isolément, venaient à être rassemblés, ils formeraient de suite un foyer d'embrâsement. Cette comparaison est exacte.

au commencement du traitement diminueront bientôt et cesseront enfin par l'évacuation complette de la cause qui les produisait (1).

De nombreuses observations prouvent que cette matière chaleureuse qui peut se rassembler dans les entrailles, et partout ailleurs, peut aussi se fixer dans les viscères des premières voies, et les échauffer au point de faire éprouver une soif ardente. Toute forte altération cesse après la sortie de cette fluxion, c'est-à-dire, après que la purgation a été suffisamment répétée, ainsi qu'élle doit l'être activement dans ce cas. C'est donc la même cause qui produit la soif, les cuissons à l'anus, la douleur, les différens signes caractéristiques, plus ou moins inquiétans, dans tout état de maladie, et enfin, la mort, quand on n'expulse point ce qui peut l'occasionner.

Nous serait-il permis de citer un fait de pratique qui ajoutera encore quelques traits de lumière à ceux que nous avons répandus sur les effets, comme sur l'objet des purgatifs. Un homme fut attaqué d'une fluxion dans la joue; en retirant la bouche, cette fluxion la porta vers l'une des oreilles; il en était résulté une grande difficulté de parler, avec les incommodités qui en devaient être la suite. Cet homme ne ressentait aucune douleur dans cette partie, et il n'y avait ni tumeur, ni inflammation. Il s'était fait

⁽¹⁾ Si la sérosité se tient répandue hors des cavités, si elle occupe les autres parties du corps seulement, elle produira toutes affections, la sièvre, les douleurs, et généralement tout ce qu'un malade peut y ressentir.

lorsqu'il nous fut adressé par plusieurs de ses amis. Pendant son traitement, et chaque fois qu'il prenait une dose de purgatif, il éprouvait dans l'estomac, immédiatement après l'avoir avalé, un effet, disait-il, ressemblant à l'action d'un corrosif pénétrant. Il fallait le dissuader et le convaincre que le médicament n'en était que la cause occasionelle; de plus il fallait lui démontrer la nécessité de continuer, ce qu'il fit, même assez long-temps; enfin sa bouche se remit à sa

place.

Comment s'est-il fait que quatre doses du même purgatif, qui ont précédé cet heureux changement, n'ayent point été suivies de la même chaleur brûlante d'estomac? Il existait donc dans ce ventricule une matière très-âcre ou excessivement chaleureuse, dont l'action était augmentée par celle du purgatif dirigé contre elle. C'était une sérosité également âcre qui s'était fixée dans la substance des muscles de la bouche, et qui, en les crispant, l'avait déplacée. Incontestablement il y avait une correspondance entre ces deux sièges d'affection; comme il y avait analogiedans la matière qui les produisait. Les muscles n'ont pu en être déchargés sans que les tuniques de l'estomac n'en fussent délivrées, et ainsi réciproquement. Les ennemis de cette méthode pourraient-ils fermer leur cœur aux douces impulsions de la reconnaissance à l'egard de celui qui leur prouve de quelle manière les purgatifs exercent ce qu'il leur plaît appeler corrosion!

Combien de personnes, dont l'estomac renfers mait des aigreurs, c'est-à-dire des matières plus ou moins mordicantes ou nuisibles, se sont vues réduites, faute d'utiles renseignemens, à se priver de l'usage du vin, et de toutes boissons participantes des spiritueux, parce qu'elles excitaient cette humeur dépravée, que la raison conseille d'expulser à l'effet de prévenir tous accidens fàcheux qui peuvent résulter de la non évacuation, malgré la magnésie et tous les absorbans. Combien en ont été guéries par la purgation! Il est à souhaiter que ces vérités prennent la place d'une opinion contraire, adoptée par tous ceux que la raison et l'expérience n'ont pas suffisamment instruits.

RÉPUGNANCE ET DÉGOUT CONTRE LES ÉVACUANS.

Lorsqu'in traitement est de longue durée; lorsqu'il nécessite un nombre de doses considérable, il n'est que trop ordinaire de trouver des malades qui éprouvent une forte répugance contre les purgatifs, qu'ils n'ont pas trouvé mauvais, que plusieurs ont même trouvé bons au commencement du traitement. Il est moins question ici d'analyser la cause de la répugnance que d'affirmer ce que l'expérience a prouvé et qu'elle démontre tous les jours : c'est-à-dire, que cette répugnance décroît en proportion de la diminution sensible de la masse des humeurs de mauvaise nature. Combien de malades attesteraient que la purgation réitérée a produit en

enx une amélioration à laquelle ils étaient loin de s'attendre à cet égard. Tel malade qui a eu besoin de tout l'empire de sa raison pour vaincre la répugnance, a fini par n'être plus contrarié dans la suite, parce qu'il a expulsé une forte partie de ses humeurs nauséabondes. Souvent cette cause matérielle agit par le souvenir des affections du dégoût qu'on a ressenties. De là naît la répugnance caractérisée. Le moral agit sur la partie physique, et réciproquement le physique sur le moral. En outre, la répugnance peut bien avoir une autre cause probable dans un défaut d'analogie entre les évacuans et les humeurs; mais quelque grande qu'elle soit, il ne faut jamais oublier que les purgatifs ne peuvent être suppléés. Il n'y a point deux moyens de guérir; il n'y en a qu'un, parce qu'il n'y a qu'une cause de maladies. Le malade qui faute de courage et d'énergie, abandonnerait la purgation, laisserait croupir dans ses entrailles les matières qui le précipiteraient au tombeau. Ce serait de sa part méconnaître l'obligation de s'aider, et, pour ainsi dire, renoncer formellement à la vie. La raison doit être la sauve-garde dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres : il n'y a qu'à vouloir, et la difficulté est dès lors à demi vaincue.

C'est à leur ferme volonté que tant de malades, réputés incurables, ou affligés de maladies chroniques de toutes espèces, ont dû et doivent journellement leur guérison; c'est à leur résolution conservatrice que tant de personnes d'une santé périclitante se la rendent au

moins passable, et prolongent leur existence en se purgeant quelquefois et à des époques qu'elles déterminent d'après la connaissance qu'elles ont des principes de cette méthode. Il faut dans la vie savoir toujours placer à côté de sa situation présente, la situation pire encore dans laquelle on pourrait être; c'est le seul moyen de se trouver moins malheureux. Que celui donc qui répugne à faire usage des remèdes évacuans, ou à les continuer aussi longtemps que le besoin l'exige, se donne la peine de réfléchir. Trouvera-t-il les compositions usitées plus ragoûtantes que les purgatifs? Les différens breuvages à doses extraordinaires, ne sont-ils pas plus difficiles à prendre que quelques cuillerées de purgatif? N'est-il pas beaucoup moins pénible d'avaler une dose de cet évacuant dans l'espace de vingt-quatre heures, que de répéter nombre de fois dans la journée les différentes potions, les sucs d'herbe, la tisanne et toutes les boissons d'usage à grande mesure? N'est-il pas évidemment moins douloureux de se captiver pendant quelques minutes pour avaler une médecine, à la dose de deux ou trois cuillerées (quantité ordinairement parlant suffisante) que d'être tourmenté à chaque moment pour avoir également à lutter contre sa répugnance?

Pourquoi, aussitôt qu'on sent affaiblir sa santé, ou qu'on y apperçoit quelque dérangement sensible, ne pas s'opposer au principe du mal à l'aide de la purgation? En évacuant très-promptement la dépravation naissante des humeurs, par quelques purgatifs pris en temps utile, on n'a point à craindre de se trouver dans une situation qui en exigerait un grand nombre de doses, et la répugnance ne sera pas un ennemi de plus qu'on aurait à combattre.

Notre pratique nous a démontré que la précaution de vider au besoin l'estomac, par l'usage du vomi-purgatif, répeté plusieurs fois s'il en est besoin, atténue cetter épugnance. Elle nous a aussi fait remarquer que nombre de personnes qui éprouvaient une grande répugnance à prendre les médicammens le matin au reveil, n'en ressentaient que très-peu ou point du tout, en les prenant dans le cours de la journée ou le soir, comme il sera dit au chapitre xx, article de la prise des doses. On se trouve aussi très-bien, de passer plusieurs fois de l'eau dans la bouche, en la rejetant sans en avaler. Le jus de quelque fruit, un peu de sucre fondu dans la bouche, et généralement le suc de tout ce qu'on peut imaginer dans ce cas, peuvent être employés avec succès. La salive dégagée du médicament, et imprégnée de cette espèce de gargarisme, étant avalée, efface les traces qu'il a pu laisser sur son passage. Aux époques des grandes chaleurs ou dans les pays chauds, on se trouve très-bien de mettre les purgatifs se raffraîchir, même à la glace, avant d'en prendre la dose.

OPPOSITION DES HUMEURS A L'ACTION DES ÉVACUANS.

Les effets des purgatifs sont généralement aussi ignorés que la cause des maladies est peu connue. Beaucoup de personnes font naître des difficultés où il n'y en a point, à l'occasion d'incidens qui peuvent survenir durant les traitemens. La plus petite chose est souvent une nouveauté, et même un grand sujet d'etonnement pour le plus grand nombre. Pour calmer ces alarmes vaines, il sussit d'être dégagé de tout préjugé; ou ce qui revient au même, il faut se rattacher à la cause des maladies comme à un ancre de salut, et diriger toutes ses idées et tous ses efforts vers l'évacuation, qu'il faut effectuer à quelque prix que ce soit, dans tout état de maladie, à péine de s'exposer à succomber. Un principe vrai ne peut tromper. La purgation ne produit aucun des maux qui affligent les malades secondairement ou durant le traitement. C'est sûrement la source des maladies, ses émanations ou la sérosité qui agissent; il faut toujours les poursuivre à l'égard des sujets qui présentent un espoir fondé de guérison, jusqu'à ce que l'opposition ait lâché prise, et que la résistance ait enfin cédé à la vigueur du traitement.

La sérosité humorale met souvent des obstacles à la guérison de beaucoup de malades. Cette fluxion peut à l'égard de quelques uns, se rassembler sur le canal intestinal, en telle quantité et d'une consistance si âpre, qu'élle le durcit au point qu'il refuse toute évacuation, quoique provoquée par des doses purgatives renforcées et répétées de près. Il peut arriver, tant au commencement que dans le cours du traitement de toute maladie, soit récente soit chronique, que les organes de la purgation se durcissent par

l'action de la cause que nous venons d'indiquer. Il nous semble pouvoir comparer cette action à celle qu'exercerait le feu près duquel on placerait une feuille de parchemin : on la verrait se durcir, se crisper, se racornir, perdre sa souplesse et son élasticité. Il nous semble aussi voir dans le corps humain l'image de l'action de la chaleur active sur les membranes qu'ici nous prenons pour objet de comparaison. La pratique a démontré que dans tous les cas d'insensibilité, et lorsque le malade souffre extraordinairement, cette situation exige l'augmentation de volume des doses évacuantes, et un surcroît d'activité ou de force intrinsèque de l'évacuant lui-même, comme aussi la continuation du traitement, dans le cas où le danger menace le malade. Si au contraire son état n'est point inquiétant, ou si rien n'est pressant, on peut suspendre momentanément le traitement, dans l'espérance de trouver, quelques jours plus tard, la nature plus favorable à l'évacuation. Cette résistance cédant d'elle-même, ou vaincue par la récidive des doses renforcées par l'évacuation ou seulement le déplacement de la sérosité qui a produit le durcissement des entrailles et des canaux de la circulation, la sensibilité se rétablit; alors on peut être obligé de diminuer le volume des doses, et même l'activité des évacuans (1).

⁽¹⁾ On a vu des malades qui n'obtenaient point de suffisantes évacuations avec de fortes doses du purgatif le plus énergique, en éprouver d'assez abondantes avec une faible dose du purgatif le plus doux, et recouvrer aussitôt leur sensibilité primitive.

On remarque fréquemment des personnes qui s'étonnent du volume ou de la force extraordinaire des doses purgatives, à l'égard des malades qui ont peu de sensibilité interne en proportion de ces mêmes doses. Mais ne trouve-t-on pas des hommes qui boivent dans le cours d'une journée jusqu'à dix bouteilles de vin sans être atteints d'ivresse, et n'en voit-on pas qu'une seule bouteille met hors de raison. Voilà des effets qui expliquent eux-mêmes leurs causes. Il y a donc une variété de sensibilité telle qu'il n'est pas rare qu'un homme fort et vigoureux soit suffisamment purgé avec une dose qui convient à un enfant, et que les doses les plus fortes n'agissent que faiblement sur celui-ci, ou sur certains individus d'une complexion faible et délicate. Certes, ces constitutions sont loin d'être avantageuses.

Il y a deux causes du peu de sensibilité ou d'insensibilité à l'action des évacuans. L'une est relative à la constitution du sujet et ne change point; c'est celle dont nous venons de parler. L'autre est l'effet de la mauvaise nature des humeurs. A force de réitérer, ou réitérant nombre de fois les doses, la matière qui ôte la sensibilité s'évacue peu à peu, et celle-ci se rétablit. De ce moment le malade est en voie de guérison.

Dans ces différens cas, il ne faut rien moins qu'une expérience acquise, pour résister à la première impression qu'en éprouvent beaucoup de personnes inexpérimentées; ce qui les porte à croire que depuis le temps que l'on purge le malade, il ne doit plus évacuer, n'ayant plus de

mauvaises humeurs à rendre, ainsi qu'on le présume faussement. Une semblable opinion prouve encore que la cause des maladies est peu connue, que la composition du corps humain, que nous avous donnée à la page 91, ne l'est pas davantage, et que les ressources comme les effets de la purgation sont malheureusement ignorés.

Nous avons eu plusieurs sois l'occasion de rencontrer des absences de sensibilité à l'action de la purgation; mais il y en a eu peu de semblables à celle que, pour l'utilité de la classe affligée par les maladies, nous allons retracer avec tous les détails qui lui sont relatifs. Nous prendrons nos observations en nous-même, et l'on est bien fort quand on parle d'après sa propre expérience, ou d'après son sentiment intime.

Une suite d'événemens qu'il est inutile de raconter, m'a porté dans la contrée qu'habitait feu Pelgas; et par suite j'eus l'occasion de connaître ses principes. Affligé d'une maladie chronique que je portais depuis nombre d'années, résultant des causes qui vont être indiquées, je fus assez heureux pour faire sa counaissance. J'étais tourmenté de douleurs, affecté de dépôt et ulcère ; de plus, menacé d'une fin prochaine. J'avais fait pour ma santé ce qu'il était en mon pouvoir, pendant plusieurs années, et je ne m'en étais pas rapporté à moi seul. J'étais imbu de principes qui n'étaieut certainement pas ceux de cette méthode. Je croyais tout ce que le commun des hommes croit. Je pensais comme les auleurs dont j'avais suce les principes. Il fallait enfin raisonner b.en, et je l'ai fait.

Puisque j'ai ouvert les yeux à la lumière qui m'a été présentée, je dois croire que dans leur position fâcheuse, un bon nombre de malades de toutes les classes, raisonneront enfin pour leur conservation et qu'ils m'imiteront (1). J'entrepris ma guérison. Je suivais mon traitement selon l'article 4, ma maladie étant évidemment chronique; mais bientôt le 3e, fut sévèrement observé comme on va le voir. Tout-à-coup (c'était le matin à mon réveil) je me sentis altaqué d'une douleur violente dans le bas-ventre. Je me levai pour prendre une dose de purgatif, mais il m'était impossible de me redresser; j'avais le corps ployé, courbé, le ventre sur les cuisses. J'avalai la potion. Je comptais qu'elle me delivrerait bientôt de ma douleur, qui augmentait toujours ; vaine espérance ; plusieurs heures s'écoulèrent et je n'eprouvai point d'evacuation. Je pris une seconde dose dans l'espoir d'aider à la première; je n'en obtins pas plus de succès. J'en répétai une troisième et ainsi de suite. Il faut remarquer que ces dos s etaient tantôt purgatives et tantôt vomi-purgatives, dans l'intention d'évacuer par une voie ou par l'autre; mes tentatives ne furent qu'inutiles. J'usai de lavemens, même fortement purgatifs; toujours sans obtenir d'évacuation, et le mal allait croissant. Le délire commençait à s'emparer de moi. Le bon PELGAS était là. « Je ne vous laisserai pas » mourir, me dit-il; l'âme tient au corps : et

⁽¹⁾ Certes, jai déjà eu beauconp d'imitateurs, qui ont pensé qu'un bon exemple doit être suivi.

» vous et moi ne faisons qu'un. » Je le pressentis sur la nécessité d'apposer les emplâtres vésicatoires, et il me les apposa. Ce fut après que ces emplâtres eurent pris, et attiré aux jambes une forte portion de la sérosité, qui par sa grande acrimonie crispait mes intestins, que libres alors, l'évacuation s'établit avec une abondance proportionnée au nombre de huit à dix doses avalées les unes sur les autres. Quelle crise! Tous ceux qui n'approuvaient point mon traitement, par défaut de conception ou de connaissances, à l'égard desquelles tant de gens sont encore en retard, furent forcés de céder à l'évidence. J'évacuai la putridité toute pure. Les effets en furent tels qu'il fallut ouvrir toutes les croisées; et chacun avoua alors que les plus importantes vérités en médecine étaient, pour heaucoup de personnes, enveloppées d'un voile impénétrable par un grand défaut de connaissance du principe qui sert de base à cette méthode. Mon corps ayant recouvré sa sensibilité ordinaire, je répétai la purgation jusqu'è ce que la masse de mes humeurs en fût renouvellée, et d'après l'ordre de traitement de l'article 4. Ce traitement se composa d'environ cent cinquante doses, prises dans l'espace d'environ six mois. J'ai dû prendre dans la suite, d'après la connaissance que j'avais de ma mauvaise constitution, les précautions utiles etnécessaires, en faisant un fréquent usage de la purgation, afin d'éviter les rechûtes, dont en pareil cas on est, pour ainsi dire, toujours menacé.

C'est en réglant ma conduite d'après cette méthode, que je soutiens et conserve une frêle exis-

tence. Le bon Pelgas, monbeau-père, y a mis cette condition pour que j'eusse des droits à la vie, disait-il, jusqu'à l'age de soixante ans. Il s'y connaissait un peu, car il ne s'est pas trompé sur la fin de la sienne. Je suis né avec une constitution proprement dite viciée; issu de père et de mère tellement mal constitués qu'ils sont morts, l'un à l'âge de quarante-deux ans, et l'autre à celui de quarante-huit, après avoir passé, ainsi qu'il m'en souvient, dix ans de leur vie dans de cruelles souffrances. Plusieurs enfans venus après moi, n'ont pu vivre, par l'effet de la progression de l'âge, et surtout de l'état de maladie des auteurs de leurs jours. Faible de structure, j'ai passé l'enfance dans des souffrances presque continuelles, et avec la maladie pédiculaire, malgré les soins assidus d'une mère tendre, jusqu'à l'àge de l'adolescence. Cet âge ne m'a guère été plus favorable; de fréquens saignemens de nez, des douleurs de dents, des sièvres pendant dix mois, plusieurs maladies où la saignée ne fut point épargnée : voilà le bulletin adouci de la santé du printemps de ma vie? Le dirai-je? à l'âge de puberté, donnant à peine quelques signes de vigueur, mes contemporains voulurent bien m'appeler trompe-la-mort. Enfin, avant l'âge de vingt-cinq ans j'étais sujet à des douleurs rhumatismales, qui se portaient dans toutes les parties de mon corps, et m'arrêtaient au moment où j'y pensais le moins. Tels étaient l'origine, la cause, la source et les progrès de la maladie, avec ou à l'occasion de laquelle j'ai pris connaissance des principes de feu PELGAS, et qui sont

ceux de la médecine curative, de cet art rapproché de la Nature, et en harmonie avec ses besoins. L'opinion d'un méderin maladif, comme je l'ai toujours été, pourrait être de quelque poids dans la balance des systèmes. Ne pourraitelle pas contribuer jusqu'à un certain point, à fixer celle des hommes qui s'en sont formé une de conformité, et à éclairer ceux qui en ont adopté de contraires? J'ai vu comme tout autre personne peut voir, en soulevant le bandeau; mais j'ai senti plus que personne.

Mon épouse, à laquelle on avait bien voulu prédire un prochain veuvage aussitôt que la résolution de notre mariage fut connue, n'était pas née avec une meilleure constitution que moi. Elle a vomi la bile noire en naissant, et elle était née contrefaite. Son père, à la faveur de son moyen curatif, l'a élevée, en favorisant en elle les ressources de la Nature. C'est en se traitant souvent selon cette méthode qu'elle a survécu, et qu'elle se soutiendra, je l'espère, encore long-temps pour mon bonheur, et pour le bienêtre de quelques malheureux.

Le bon PELGAS fut atteint d'asthme et d'hydropisie, dès l'âge de quarante ans. Comment a-t-il triomphé de ces deux ennemis? Il a fait pour luimême ce qu'il conseillait aux autres. Il ne s'est jamais écarté des principes qu'il avait fondés sur sa découverte, et il a prolongé sa vie jusqu'à l'âge de soixante-douze ans. Il a pendant cinq ans, lutté contre l'état de décrépitude, en suivant les règles qu'il prescrivait à ses malades. Il est à observer qu'il était privé d'une ressource de Nature extrêmement importante, puisqu'il n'a jamais pu expectorer: c'est-à-dire ni cracher, ni
vomir, ni même moncher, quelques tentatives
qu'il ait faites à cette sin De-là un obstacle insurmontable pour le dégagement de sa poitrine,
ce qui l'a empêché de prolonger ses jours plus
long-temps (1)

Parlons aussi de notre enfant (2), née avec la suppuration établie à un œil, menacée de suffocation ou d'étouffement, tranchée de coliques, et dans un état qui ôtoit à tous ceux qui la voyaient l'espoir qu'elle pût survivre. Attaquée à l'âge de seize mois de la petite-vérole, avec la fièvre putride, elle laissait peu d'espérance de vie. Dans la suite elle a fréquemment été en proie à des maux d'yeux, inflammatoires et autres; à des tayes et à des convulsions dans ces parties, qui produisaient des mouvemens de rotation, ou tournoîment, suivis de secousses réitérées de toute la tête. En outre elle fut atteinte de différens dépôts glanduleux; d'une fluxion scorbutique dans la bouche, sur les gencives et les lèvres ; enfin elle a essuyé un ensemble de maladies qui se succédaient rapidement les unes aux autres; oa plutôt, c'était un état permanent de maladie, qui aurait infailliblement emporté la malade, sans une forte résolution de notre part pour le combattre jusqu'à la fin.

⁽¹⁾ Nous regréterons toute notre vie d'avoir été éloigné de lui quand il a succombé; peut-être aurions nous pu lui porter des secours......

⁽²⁾ Aujourd'hui l'épouse de M. Cottin, apothicaire, 2 Paris, rue de Seine, faubourg Saint-Germain.

Les moyens de notre méthode ont été employés avec autant de vigueur que de persévérance, d'après notre conviction, les lumières de notre pratique et tout ce que l'amour paternel nous inspirait. Bien convaincu que tout malade ne périt que par suite de la maladie dont il est atteint, et qu'il ne peut succomber, ni éprouver le plus léger préjudice, par l'action du traitement évacuatif analogue à sa cause, nous avons eu le bonheur de triompher.

La malade a commencé la purgation dès le lendemain de sa naissance. Ce traitement a été répété tant de fois que nous devons craindre qu'on ne nous croie pas sur parole; cependant nous affirmons que jusqu'à l'âge d'environ dix ans, l'enfant a pris ou répété les doses dans la proportion au moins du quart du temps que son existence avait alors parcouru; c'est-à-dire environ mille doses tant vomi-purgatives que purgatives. Dans la suite sa constitution s'est un peu améliorée, tellement que la purgation n'a plus eu lieu, de dix jusqu'à douze ans, que dans la proportion d'environ un sixième; de douze à quatorze, dans celle d'un dixième à-peu-près, et successivement en diminuant jusqu'à l'âge d'environ dix-sept ans que la malade a commencé à jouir d'une bonne santé.

Nous devons observer qu'une cause accidentelle a grossi ce nombre de purgations, c'était l'insensibilité du corps de la malade. Telle dose qui aurait produit sur tous autres individus du même âge, huit ou dix évacuations, ne lui en faisait quelquefois pas éprouver plus de deux, encore étaient-elles peu abondantes; de là le retard de sa dépuration. La Nature en elle refusait le service, c'était la preuve de ce qu'elle était fortement affectée, et que sans un secours aussi efficace la malade aurait succombé. Nous observerons encore que les doses qui ont été administrées, furent bien autrement volumineuses, ou plus fortes que celles qui conviennent ordinairement aux enfans de l'âge de la malade; car en principe général, les enfans sont faciles à émouvoir. Les doses qu'on administrait à cette jeune malade auraient sussi pour purger abondamment des hommes sorts et robustes, et cependant elles ne produisaient sur elle que peu, ou point d'esset.

On se tromperait donc si l'on pensait que les doses ne dussent être que relatives à l'âge et à la force des sujets, puisqu'il est évident qu'elles doivent toujours être réglées, quant à leur volume ou à leur activité, d'après la sensibilité interne des corps, quels que soient les malades, et pour qu'elles produisent le nombre d'évacuations exigé pour procurer la guérison du plus grand nombre des malades.

LES MOYENS DE GUÉRIR MÉCONNUS (1).

Des hommes qui ont reconnu la vérité du principe sur lequel cette méthode repose, ont

⁽¹⁾ Ils ont été même persécutés dans la personne de leur auteur. Nous le démontrons au chapitre xxi, placé à la fin de ce volume, et le fait est prouvé dans le Char

refusé d'admettre qu'elle rensermât une découverte. Ils ont allégué qu'il était impossible que tous les gens de l'art, et particulièrement les anatomistes célèbres n'eussent point vu la cause des maladies telle qu'elle existe et telle que nous l'expliquons. Ils ont prétendu encore que la methode ordinaire ne différait de celle-ci que quant à la manière d'évacuer cette cause des maladies. Il y a, ont ils dit, des praticiens qui la voient dans le sang, et c'est par cette raison qu'ils répandent ce fluide; les uns espèrent l'évacuer par les sueurs ou la transpiration, ils procédent en conséquence de cette opinion; les autres, par les urines, au moyen des diuretiques et apéritifs; plusieurs fondent leur espoir sur les emplâtres vésicatoires, les cautères, les ventouses, les setons, et autres moyens externes.

Cette contradiction des auteurs n'est-elle pas la preuve sensible que la decouverte de la cause des maladies appartient au chirurgien Pelgas, et à l'auteur de cette methode, qui l'a deve-loppée et rendue sensible par tous ses faits de pratique. Les praticiens les plus methodiques, ne semblent-ils pas dire à qui veut les entendre, qu'ils laissent à la Nature le soin de se guerir elle-même? Ne doit-on pas savoir quelque gré à celui qui a trouvé pour conduire dans

latanisme démasqué dont nous avons déjà parlé. Ce ne sont pas les dignes successeurs des praticiens dont nous honorons la mémoire, qui nous présentent la coupe amere, plusieurs d'entre eux nous aident au contraire à faire le bien.

un pays déjà connu, un chemin plus sûr et plus raccourci que celui qui existait auparavant? On ne peut refuser à cette méthode le mérite d'indiquer le pays, et le véritable chemin qui puisse y conduire le plus directement. Ses moyens d'appui sont la clarté, l'expérience, pris là où tout le monde peut les voir. De nombreuses réussites sur différens points de la France, constatées et bien avérées, même dans l'autre hemisphere; succès qui viendront tôt ou tard à la connaissance de presque toutes les personnes qui les ignorent encore, prouvent assez que les traitemens qui les avaient précédées n'étaient point en rapport avec les besoins de la Nature. puisque ces réussites portent particulièrement sur des maladies réputées incurables. Elles démontrent aussi jusqu'à l'évidence, que ceux qui avaient dirigé ces traitemens n'étaient pas bien instruits du chemin le plus court; c'est-à-dire. qu'ils n'avaient pas connu la cause des maladies, ni les ressources de la purgation, qu'on leur. fait connaître dans cette methode.

En effet, comment se conduit-on en général? On agit d'après des données incertaines; on fait dans l'occasion ce qu'ont fait ceux par qui on a été dévancé. Quand on prend un guide peu sûr, est-il étonnant qu'on s'égare? Si on reconnaît bien la cause des maladies; si on en conçoit le principe; si on se rend parfaitement raison de la cause qui produit la souffrance, on ne marchera point par une voie incertaine, et on ne fera point de tout un peu, selon qu'il est d'usage; on prendra la seule voie de la curation

qui existe et telle que nous l'indiquons. Ceci ne serait-il pas plus satisfaisant pour les hommes de bonne foi, que d'établir des discussions sur la réalité ou la non réalité d'une découverte. Que demande un malade qui appelle un médecin? la guérison. Pourquoi ne pas répondre à son désir, et ne pas adopter une méthode couronnée des succès les plus nombreux, les plus ines-

peres.

Le chirurgien PELGAS n'a pu traiter son sujet sans taxer d'insuffisance beaucoup de médicamens qui sont ordinairement employés au traitement des malades. Fort des connaissances que sa pratique et son expérience lui ont fait acquérir, il a cru devoir mettre au grand jour l'insuffisance et l'inutilité des moyens que la routine avait adoptés. Il a fait plus, il a signalé les procédés qui réunissent au caractère d'insuffisance l'aptitude de nuire ou préjudicier à la santé comme à la vie des malades. Mais en divulguant des connaissances qui manquaient à l'art, ou qui avaient été négligées ou peu senties, il n'en honorait pas moins la mémoire des grands hommes auxquels l'on est redevable de tant de choses utiles (1).

⁽¹⁾ Je me sais gloire d'avoir adopté ses principes et développé sa méthode; et comme lui et à son exemple, je serai toujours le premier à rendre hommage au zèle éclairé, à la sagacité, aux qualités éminentes dont sont revêtus grand nombre de praticiens mes contemporains. Je désavoue toute conséquence à ce contraire, déclarant que, blessé de cette injustice, je lui opposerai constamment la sincérité de mes protestations.

Mais que d'obtacles à vaincre! que de préjugés à dissiper! que d'intérêts blessés et dont il est pénible de faire le sacrifice! Toute méthode qui renverse le vain échaffaudage des systèmes doit s'attendre à trouver pendant long-temps de nombreux contradicteurs. Si la nôtre ne rend pas plus de services à la classe malade, c'est la faute de l'ignorance et de la méchanceté, qui lui présentent autant d'obstacles à vaincre que les maladies les plus invétérées ou réputées les plus incurables. Dans ses premiers débuts elle a en à lutter contre les efforts réunis d'une quantité incalculable de personnes d'opinion contraire. Aujourd'hui ses succès en lui conquérant de nombreux amis, lui suscitent, presque sur tous les points du globe, des ennemis acharnés, dont l'amour propre humilié ou vaincu, n'a pas encore avoué sa defaite. Il est une arme qu'emploie le moins fort. A défaut de raison, il a recours aux petits moyens; à ceux même que la délicatesse repousse, et qu'il nous serait pénible de retracer.

Que d'injustices envers la médecine curative seront commises encore, tant que les principes vrais sur lesquels elle repose, ne seront point généralement reconnus! Que de maux continueront de peser sur l'espèce humaine tant que des usages absurdes resteront en vigueur! Si on parle franchement de la possibilité d'opérer de promptes guérisons, combien de personnes la

⁽¹⁾ Voyez le Charlatanisme démasqué.

contestent parce qu'elles ont peine à s'accoutumer à ce langage, tant il paraît insolite et en opposition avec les préjugés reçus. On conçoit difficilement qu'on puisse, en suivant cette méthode, prévenir on éviter de graves maladies. Le public ne comprend pas davantage que l'on peut en quelques jours de traitement guérir de nombreux malades, parce que la coutume à cet égard lui a appris qu'il faut ordinairement des mois et des années entières pour procurer à quelques individus un faible soulagement ou une légère amélioration de santé. Si un malade est promptement guéri par cette méthode, l'erreur et la mauvaise foi contestent le mérite d'une guérison qui d'après les traitemens ordinaires, n'eût pas même été probable. L'impostur allégue que ces maladies si promptement detruites, n'étaient point des maladies à caractères; qu'elles, n'étaient que de légères indispositions. Une basse jalousie s'efforce d'en tirer la preuve dans. cette observation que quelques doses de purgatif sculement ont suffi pour la détruire; on ne craindra pas de dire à ces antagonistes, que s'il en a été ainsi, et s'il en peut être toujours de même, c'est parce que la purgation de cette méthode est dirigée contre la cause, la vraie cause de toutes les maladies. La vérité ne triomphera pas si, parmi les hommes témoins des faits et par conséquent convaincus, la pusillanimité l'emporte sur les sentimens de leurs devoirs; s'ils gardent le silence dans la crainte de déplaire à tels et tels, ainsi qu'on le remarque souvent, plutôt que de publier les faits qui leur sont con(127)

nus, ainsi que le bien-être de leurs semblables leur en fait une loi.

La fausse direction des esprits est tellement générale, qu'on n'attribue souvent de l'habileté au praticien, qu'en proportion de la durée de la maladie. Si une maladie a duré long temps, si le malade a couru de grands dangers, s'il est resté dans un état longuement inquiétant, alors on se sent porté à croire que le médecin a triomphé des plus grands obstacles; et telle est souvent la base des hautes réputations. Trente à quarante visites, surtout à raison de deux ou trois par jour, donnent beaucoup de relief et d'importance. On ne voit pas et on ne voudra pas voir que le plus souvent, ça été la faute du traitement, qui n'a point expulsé la cause de la maladie dès son apparition.

Si nous demandions aux personnes sois disant guéries de semblables attaques, comment elles se trouvent maintenant, par rapport aux reliquats de ces maladies, ne nous répondraient-elles pas que leur triomphe consiste seulement dans la jouissance de la vie qu'elles ont manqué de perdre, et dans la substitution d'un état imparsait de santé à un état de maladie moins positif, sans pouvoir recouvrer leur santé primitive ou antérieure à la maladie? Nous leur en indiquerions la cause dans le défaut d'évacuation de leurs humeurs; nous leur dirions que la source de leur maladie existe encore dans leurs entrailles: nous leur ferions peut-être comprendre que leur prétendue, ou très-imparfaite guérison, est l'effet de la dissipation ou de la neutralisation, quant à présent, des émanations de cette source et que cette source et ses émanations constituent ensemble, comme nous l'avons dit au chapitre IV, l'unique cause des maladies. Cette vérité prévaudra-t-elle sur l'avis de tant d'hommes qui, de la meilleure foi du monde, croyent devoir malgré des faits constans et avérés, régler leur conduite d'après l'opinion contraire? (1)

CETTE MÉTHODE EST LA VRAIE MÉDECINE POPULAIRE. (2)

Il existe une classe d'hommes auxquels il ne manque, pour être à eux-mêmes leur propre

⁽¹⁾ Si ces observations pouvaient déplaire, ce que nous ne pensons pas, nous invoquerions pour notre justification l'utilité générale qui est notre unique mobile et le seul objet de nos vues. On peut parsaitement avoir la science de son état et n'être point capable d'innovation utile. On peut être rempli de connaissances et de belles qualités, et ne point posséder le talent de guérir. Les découvertes ne sont souvent dues qu'au hasard. Personne n'est obligé d'inventer, et nul ne démérite pour n'avoir point rencontré d'occasions savorables à l'acquisition de connaissances ultérieures à celles qu'on a prises sur les bancs de l'amphithéâtre et des autres cours d'enseignement.

⁽²⁾ Cette vérité est démontrée par l'usage qu'il est fait de ce mode de traitement sur toute la surface de la France, dans ses colonies et les colonies étrangères; et tout en présage une plus grande extension, malgré toutes les menées et le clabaudage de ses nombreux antagonistes. C'est particulièrement dans les habitations de culture extrêmement populeuses des Antilles, qu'elle a été appréciée. On en voit la preuve au chapitre xxi, à la fin de ce volume.

médecin, que la connaissance du principe sur lequel repose cette méthode. Cette classe est la plus nombreuse et la plus utile des états. Parmi elle, combien de milliers d'individus en ont ressenti les heureux effets! Fermes sur le principe, ils ont reconnu la cause des maladies, telle qu'elle existe dans la Nature, et le souvenir en restera profondément gravé dans leur cœur. Fortement attachés à ce principe, ils ont compris qu'il n'y avait qu'une manière et un seul moyen de prévenir les graves maladies, et pour les détruire quand elles existent. Le tableau de la santé, tel qu'il est dépeint au chapitre xx, leur a servi de guide; et ils ont sutrouver leur régulateur dans l'ordre du traitement du même chapitre.

Mais il existe une autre classe qui, vraisemblablement ne connaîtra même pas cet ouvrage, parce que la prétention de l'élever au niveau de ses hautes conceptions n'entre point dans la pensée de son auteur. Cette classe se compose de ces personnes ennemies de la simplicité, auxquelles il faut, selon l'étiquette et le ton reçu, des médecins qui leur évitent la peine de penser et de réfléchir sur la situation de leur santé, ou la conservation de leurs jours.

Il est possible, avec des grands mots, d'éblouir ce qu'on appelle le grand monde : les préjugés d'éducation et de société font le reste. En effet, comment se persuader qu'on peut être à soi-même son médecin à l'aide d'une méthode simple, que le dernier paysan peut comprendre, puisqu'il ne s'agit que de comparer le principe avec des faits notoires et incontespourraient se guérir, tandis que des ignorans pourraient se guérir, tandis que des savans se laisseraient couler dans la tombe? Ceci est pour bien des gens la chose la plus difficile à croire. Une prévention plus que nuisible, est celle qui porte à suspecter tout ce qui a le caractère du facile, ou à vouloir des difficultés lorsqu'il n'en peut être éréé qu'au grand préjudice des malades.

Ne pourrait-on pas dire que généralement parlant, les médecins sont trop réservés quand il est question d'entretenir les malades sur la cause des maladies ou de ce qui leur fait ressentir es douleurs qu'ils éprouvent. Comme l'urbanité let les raffinemens de la politesse doivent se trouver sur les lèvres des consolateurs de l'humanité souffrante, ceux-ci croiraient avoir la plus mauvaise grâce du monde, s'ils s'avisaient de dire à un malade titré, que son corps renferme une masse de corruption, qu'il faut nécessairement évacuer, s'il veut obtenir la guérison: et qu'à défaut d'évacuation la mort est inévitable. (1)

Ce langage qui blesserait l'oreille, et plus encore l'amour-propre des puissants du siècle, n'est peut-être pas un des moindres obstacles au triomphe de la vérité, où à ce qu'elle soit universellement répandue.

Ainsi qu'il n'est que trop ordinaire de rencontrer des hommes, qui tous les jours préférent ce

humeurs? Il n'est entouré que de gens qui lui disent, unanimement, qu'il n'en a point; et ces hommes sont à ses yeux des hommes de poids!

qui est beau à ce qui est bon, et l'agréable à l'utile; de même il est à craindre qu'on ne préfére pendant bien long-temps encore les palliatifs aux remèdes curatifs. En conséquence on aimera mieux mourir d'après les formes du suprême bon ton, que de prolonger son existence par des moyens simples, naturels ou appartenans au raisonnement appuyé sur des faits sensibles et prouvés jusqu'à l'évidence. Etre inhumé comme l'on dit avec les honneurs de la guerre, c'est bien plus beau que d'être obscurément enterré. Ces mêmes malades aimeraient mieux se laisser mourir que de prendre un certain nombre de potions purgatives qui pourraient les guérir dans un court espace de temps. Pour ces sortes de personnes il faut plus d'étalage. Elles préféreront au seud moyen curatif qui puisse exister, un régime ordonné avec beaucoup d'apareil, de combinaison, de science et de méditations, tant à l'égard des alimens que sons le rapport de l'exercice. Il est bien plus noble de se promener à cheval, en voiture, et d'attendre qu'il plaise à la Nature de se guérir, que d'aller à pied à sa garde-robe évacuer la putridité qui tue un si grand nombre de malades. Ainsi tant de victimes de l'ignorance et de l'erreur, passent un reste de la vie dans des maux que l'on pourrait aisément détruire. On se contente de les adoucir : on fait diversion au moral par une variété de situations; on tourne autour du point essentiel; on ne l'apperçoit pas ; la maladie suit son cours ; elle sait des progrès, et le malade périt!...

CHAPITRE XI.

Dénomination des maladies. (1)

Il était utile de donner à chacune des manières dont la MALADIE attaque la santé et la vie de l'homme, un nom particulier; mais on a supposé qu'il pouvait exister des maladies distinctes dans leur cause interne, et il leur a été donné des noms propres. C'est ainsi que le champ des conjectures s'est encore agrandi, et que les idées des curieux ont pu se promener sans guide comme sans point d'arret.

On parle toujours du siége des souffrances; mais personne n'explique la nature de la chose qui prend siége. Si on a compris la cause des maladies d'après l'explication que nous en avons faite au chapitre premier, on a des connaissances ultérieures; et on sait que les humeurs dégénérées, dépravées, corrompues ou putréfiées (tous mots synonymes) produisent une sérosité qui se mêle avec le sang, ainsi qu'il est dit au même chapitre.

Il est reconnu que le sang circule dans toutes les parties du corps; on doit donc reconnaître aussi qu'aucune de ces parties n'est à l'abri de

⁽¹⁾ Il y aurait trop à faire pour les dénommer toutes, ear le génie créateur en invente souvent de nouvelles.

recevoir le siège d'une maladie, puisque le sang peut déposer partout où il circule cette partie fluide des humeurs qui ne peut s'allier avec lui par les raisons qui en ont été données au chapitre 1V. Par une suite de ce système de nomenclature de maladies, sans doute dejà beaucoup trop étendue, on aurait pu les multiplier à l'infini, puisqu'on peut faire du corps humain un nombre incalculable de parties par autant de subdivisions: la matière n'en eût été que plus embrouillée; elle l'est déjà bien assez.

Mais qu'importe à la guérison du malade, que la douleur ait son siège dans la première ou la seconde phalange de son doigt? Sera-t-il plutôt délivré de la douleur qu'il ressent à la tête et que pour cela on nomme migraine, que de celles qu'il ressent dans ses différens membres, et qu'on appelle rhumatisme ; goutte, ou goutte sciatique? Que fait à sa guérison l'engorgement d'une glande parotide ou celui d'une glande inguinale; celui d'une glande conglobée ou celui d'une glande conglomérée ; l'engorgement du foie ou l'empâtement de la rate? Sera-t-il plutôt guéri si sa fièvre est tierce que si elle est quarte? Toutes les différences des maladies qui sont marquées dans les méthodes médicales, ne servent certainement point à guérir les malades ; l'événement en répète trop souvent la preuve pour que l'on puisse conserver quelque consiance en ce système, d'autant plus nuisible qu'il éloigne du but principal, et qu'il compromet la santé et la vie des malades; et plus sûrement encore puisque les moyens adaptés à chaçune de ces maladies,

n'ont nul rapport avec la cause matérielle de la

MALADIE du corps humain.

Mais il importe au rétablissement de la santé, de même qu'à la prolongation de l'existence, de reconnaître la matière qui a pris siège, la source qui l'a produite, la malignité dont elle est pourvue, telles qu'elles sont expliquées au chapitre Ier.; comme aussi d'admettre, sans restriction, les moyens sûrs d'en délivrer les malades sans porter atteinte au principe de la vie, les mèmes que nous

avons indiqués.

Il doit être reconnu, d'après ce que nous en avons déjà dit au chapitre 1er., que l'ordre de la Nature est tel à l'égard de l'existence de tous les êtres créés, à l'égard de la cessation de la vie, et d'après la reproduction organisée de chaque espèce, que la partie saine, cause motrice de la vie, et l'agent corrupteur, cause de la mort, sont constament en présence; qu'ils se touchent de près, que plus ou moins souvent ils agissent ostensiblement l'un contre l'autre, et que la victoire de la mort, quoique plus ou moins balancée ou retardée, par le moteur de la vie, n'en est pas moins certaine, puisque nul être créé n'est éternel.

Mais l'instinct naturel impose à l'homme le devoir de défendre son existence lorsque la mort pourrait être prématurée. C'est le vœu de la Nature, et son auteur semble avoir pris plaisir à multiplier les moyens pour atteindre ce but. L'homme n'a besoin que d'une volonté fortement prononcée. Il trouvera dans les productions diverses, qu'il foule souvent au pieds, tout ce qui est nécessaire pour seconder son penchant à la

prolongation de ses jours. Mais pour première condition, il faut qu'il sache faire usage de sa raison.

MALADIES STHENIQUE ET ASTHENIQUE.

La voix de la Nature sera-t-elle favorablement entendue de ces hommes qui semblent avoir pris à tâche de se faire illusion sur la véritable cause de leurs maladies, et de s'opposer à la propagation de la vérité? Il faut présenter à ces hommes dont on vient de parler, des causes qui n'aient rien de repoussant. Par exemple, il ne leur répugnera pas de s'entendre dire: votre maladie est sthénique, ou, ce qui revient au même, elle provient de trop de vigueur ; votre maladie est asthénique, ou, ce qui est la même chose, elle résulte de faiblesse. Voilà qui est consolant, même sous deux rapports. Sous le premier, celui qui mourra d'une maladie sthénique, doit s'attendre à être un mort vigoureux, ou bien il ne serait pas vrai que la mort fût la suite ou le résultat des progrès des maladies, ni la conséquence de l'affaiblissement qu'ils produisent dans le malade. Sous le second rapport, il n'y a qu'à faire espérer à celui dont la maiadie provient dit-on de faiblesse une révolution tellement heureuse, qu'au moment même des plus grandes craintes pour son existence, sa maladie se changera en sthénique....... Ainsi il attendra le dernier événement de la vie avec d'autant plus de sécurité, qu'il est de mode de ne point faire attention que la faiblesse des malades ne dérive que de la cause matérielle de

leurs souffrances; la même qui leur ôte la vie, faute de l'avoir évacuée, comme elle leur a enlevé la force, parce qu'on ne l'a point expulsée dès le commencement de la maladie.

Mais ces malades seraient vraissemblablement plutôt révoltés que convaincus, si quelqu'un se permettait de leur expliquer la vérité. Ils ne concevraient point que la maladie asthénique n'a d'autre cause que celle dont on vient de parler : c'est-à-dire la masse de leurs lumeurs corrompues qu'il faudrait évacuer. Ils n'admettraient pas davantage que la maladie sthénique a pour cause interne leurs humeurs fortement dépravées ou putréfiées, qui comme telles, ont produit une sérosité extrêmement acrimomonieuse ou brûlante. Concevraient-ils que cette fluxion puisse faire ressentir la plus violente douleur, qu'elle puisse produire la fièvre la plus véhémente, l'inflammation la plus caractérisée, l'irritation la plus forte, et tous désordres de ce genre, dont la cause a été attribuée par des savaus à un excès de vigueur dans l'individu attaqué de la maladie qu'ils ont bien voulu appeler sthénique. Il est disficile de croire, de sitôt encore, à la conversion de semblables malades, quoiqu'on ne puisse ajouter foi aux assertions de ces auteurs, à moins d'avoir un esprit propre à acceuillir ces sortes de nouveautés.

about the district of the property of the faithful of the state of the same of

CHAPITRE XII.

Maladies dites du Tronc.

MALADIE VERMINEUSE.

Les vers sont formés dans la masse des humeurs qui séjournent dans l'estomac et les intestins, parce que ces matières ontacquis par la dégénération une nature limoneuse propre à la concrétion de ces insectes. Quoi que l'on puisse penser de leur origine et de leur formation, ces matières sont toujours la cause de la formation des vers et de la maladie qui les accompagne. Ce n'est donc pas cette vermine qui la fait éprouver, ainsi qu'on le croit communément. On donne aux vers différens noms, tels que crinons, strongles, ténia, solitaires, etc. Ils existent sous différentes formes. Quelquefois liés ensemble ils sortent par pelottes; plas souvent ils sont divisés et sortent l'un après l'autre. Lorsqu'ils remontent le long du canal, ils peuvent sortir par la bouche, et même par le nez. Ceux qui les rendent par les voies supérieures sont les plus exposés, car c'est la preuve que la Nature est fortement encombrée de corruption et de vermine. Ces deux affections réunies peuvent causer la mort subite, ou de très-courtes maladies, suivies d'une mort inévitable.

On parle beaucoup du ver solitaire. Si on lui donne ce nom, c'est vraisemblablement parce qu'il se trouve presque toujours seul. Il est d'une

ongueur excessive; il a été dit qu'on en avait vu de soixante et même de quatre-vingts pieds. Il est plat et dentelé d'un bout à l'autre. Cet animal n'est peut-être jamais sorti une seule fois entier:

on le rend ordinairement par bouts.

Ceux dont les entrailles contiennent des vers, ont pour l'ordinaire le teint terne, le tour des yeux noir; ils sont pâles, languissans; ils éprouvent souvent des maux de tête, une pesanteur, des assoupissemens, des palpitations, des lassitudes et autres incommodités. Les enfans sont les plus sujets aux petits et moyens vers; les grandes personnes y sont également sujettes, mais elles sont particulièrement atteintes du ver solitaire.

Ce serait rendre un service imparfait que de faire seulement évacuer des vers par l'usage des seuls vermifuges. Ce moyen est même souvent dangereux; car, en rompant la masse qui les contient, et dans laquelle ils ont été formés, les vers peuvent se répandre dans les replis des intestins, en percer les tuniques, et causer les acci-

dens les plus funestes.

Il ne faut point une grande dose de génie pour bien reconnaître la cause de la formation des vers, car une comparaison toute simple et toute naturelle nous éclaire sur le premier principe de leur formation. Chacun sait qu'il ne s'en forme point dans un morceau de viande saine, et personne n'ignore qu'ils s'engendrent dans la chair gâtée. On doit donc reconnaître que les vers ne peuvent prendre naissance dans le corps d'un individu dont les humeurs sont saines, et qu'ils ne se forment que dans des humeurs dépravées, en quelque

part qu'elles aient leur séjour. Si l'on veut reconuaître aussi que les humeurs dégénérées qui accompagnent toujours les vers, affaiblissent la santé, nuisent à l'accroissement de tout individu, détériorent sa constitution, s'opposent au développement de ses facultés; on s'empressera de pratiquer la purgation d'une manière proportionnée au besoin, puisque, par ce moyen, on rend à l'enfance les plus importans services; soit qu'on la considère sous le rapport du développement de ses forces, que les évacuations favorisent, soit qu'on se rattache à la conservation des jours de tout malade attaqué de cette espèce de maladie.

L'article premier de l'ordre du traitement est applicable à ce cas; sauf à se conduire au besoin d'après le quatrième, vu que cette affection est presque toujours la production d'une dépravation chronique des humeurs.

Le vomi-purgatif est indiqué contre la plénitude de l'estomac, et particulièrement si le malade a rendu des vers par cette voie. Le purgatif expulse non-seulement les vers, mais encore les matières qui ont servi à leur formation, ainsi que celles qui contribuent à leur entretien. Il a de plus la proprieté d'évacuer tout ce qui pourrait favoriser une nouvelle formation de vers, en régénérant la masse des humeurs (1).

⁽¹⁾ Cette méthode a fait rendre nombre de sois le ver solitaire en dissérens pays, comme à Paris, Orléans, Nevers, Saint-Quentin, la Martinique, entre autres, un de 30 pieds.

CONVULSIONS, AFFECTIONS NERVEUSES.

Si la cause des maladies était reconnue on n'entendrait pas dire par toutes sortes de gens, que les convulsions, auxquelles les enfans, sur-tout, sont sujets, sont causées par les vers. La partie du corps où peuvent reposer ces insectes, est à coupsûr trop éloignée de l'origine des nerfs pour causer ces affections. L'inspection anatomique l'a toujours prouvé; et assez rarement on a trouvé des vers dans le corps des malades morts de convulsions. Les enfans en bas âge, les adultes, et même les personnes âgées, sont exposés aux convulsions et autres affections nerveuses. C'est un genre de maladie comme un autre. La fluxion qui émane des humeurs corrompues, soit que ces matières aient formé des vers, soit qu'il n'en existe point, est, par sa nature et le siège qu'elle occupe, la seule et véritable cause des convulsions. Qu'elles qu'en soient les dénominations et le caractère, elles ont toujours lieu lorsque le sang a rassemble la fluxion au cerveau, et que celle-ci s'épanche sur les nerfs qu'elle met en contraction par sa forte âcreté. Si cette sérosité est devenue corrosive au plus fort degré, elle peut arrêter le cours des esprits, et causer la mort très-promptement, ou même subitement, ainsi qu'il est arrivé aux êtres qui ont perdu la vie dans cette affection.

Quoi de plus pitoyable que ces assertions avec lesquelles on fait accroire aux malades que ce sont leurs nerfs qui leur causent les souffrances qu'ils endurent! N'est-ce pas nier que les nerfs sont des parties solides, et comme telles subordonnées à l'action des humeurs? Leur sort est-il différent des autres parties charnues? Dira-t-on qu'un bras ou une jambe affectés de douleurs soient la cause des souffrances? Peut-être aussi, est-ce la même raison qui fait dire que les dents causent de la douleur, et qu'il faut les arracher. Si cette erreur continue de se propager, il sera difficile de prévoir la somme des malheurs qu'elle entraînera à sa suite.

La purgation ne fait point d'exception; elle délivre les nerfs comme toutes les autres parties du corps, si ce moyen n'est point trop tardivement employé. L'application de l'article deux de l'ordre du traitement peut suffire, si l'affection est encore récente; mais si elle est chronique, il est de toute urgence de se conduire d'après le quatrième, en ce cas devenu indispensable. Il est plus sûr et plus expéditif de commencer le traitement par une dose de vomi-purgatif le matin, et une dose de purgatif dix ou douze heures après, vu que cette maladie participe souvent du cas prévu dans l'article 3.

Cette explication peut sussire pour apprendre à opérer la guérison de toutes les maladies nerveuses ou attaques de ners proprement dites; elles céderont aux purgatifs réitérés, si la maladie n'est pas trop invétérée ou par trop ancienne, et si les malades ne sont point trop âgés; autrement ou dans le cas d'incurabilité, on ne ferait qu'exciter l'irritation nerveuse. Dans ce cas, cette affection rentre dans le domaine de la médecine palliative. Mais si le malade présente encore des ressources et donne de l'esperance, il doit se délivrer de cette affection en se conduisant d'après l'article 4 de l'ordre du traitement.

S'il survient une forte commotion nerveuse dans le cours du traitement, qui fasse hésiter sur sa marche, on peut suspendre les purgations pendant quelques jours, pour les reprendre ensuite, après les quels on trouve souvent plus de dispositions pour l'évacuation de la fluxion et des humeurs en général. C'est pour avoir trop donné de confiance aux calmans de toutes espèces, et pour avoir négligé l'évacuation de leur cause matérielle, que ces affections sont devenues incurables.

FIÈVRES.

La sièvre, soit qu'elle existe comme maladie principale, telle est la sièvre intermittente; soit qu'elle accompagne, ou qu'elle soit compliquée avec une maladie quelconque, est toujours le mouvement dérèglé du sang, produit par la sérosité humorale, qui en durcissant les valvules des vaisseaux, et en en comprimant les parois, ralentit le cours des fluides jusqu'à engorgement, et cause ainsi le froid, le tremblement et les douleurs. On en exceptera cet état fébrile, qu'on appelle sièvre simptomatique, parce qu'il est un des simptômes de maladies organiques, ou de lesions quelconques dans le sujet malade, et qui ne peut cesser qu'avec l'affection principale.

D'un désordre en naît souvent un autre qui le remplace. Il est dans la nature du sang de faire des efforts contre tout obstacle qui s'oppose à sa circulation. Après avoir été relenti dans sa marche, il reprend un cours acceléré; il circule alors avec une rapidité et une impetuosité qui sont relatives à l'impulsion que la sérosité, mèlée avec lui, donne à la circulation, en proportion de son âcreté ou de sa chaleur brûlante, augmentée d'ailleurs par le frottement des globules, ou des particules qui composent la masse des fluides. C'est ainsi que la fluxion cause un chaud extraordinaire par tout le corps, une soif ardente, des douleurs de tête, de reins et dans tous les membres.

Enfin, par la cessation ou l'effet terminé de la fermentation, et d'après ces deux mouvemens extraordinaires, le mouvement naturel, dans la fievre intermittente, se rétablit; les douleurs se calment, la chaleur excessive cesse, l'accès se termine, et le malade croit souvent que cet accès est le dernier, à moins qu'il ne soit suivi d'un subséquent, comme dans les double-tierce et double-quarte.

Plus la fluvion a de malignité, plus les accès sont lorts, longs et fréquens.

Si le saug porte ou rassemble la sérosité au cerveau, elle peut causer le délire, ou la sièvre inflammatoire.

Si les humeurs sont putréfiées, il en résulte la fièvre putride. On la nomme pourprée, s'il s'é-lève sur la peau des postules brunes ou noirâtres. Ces deux cas annoncent toujours un danger imminent.

On appelle sièvre intermittente, toute sièvre

qui laisse un intervalle entre ses accès ; celle qui n'en laisse point est une sievre continue. La sièvre dont l'accès se reproduit tous les jours , se nomme quotidienne ; lorsque l'accès ne revient que tous les deux jours , c'est une sièvre tierce ; s'il n'arrive que tous les trois jours la sièvre est quarte. La sièvre est double-tierce et double-quarte, lorsque deux accès distincts et séparés , ont lieu dans le même jour des sièvres tierce et quarte.

Il y a des sièvres particulières et sort communes en certaines contrées; on les a nommées en démiques. Il y en a d'épidémiques et de contagieuses telles que la sièvre jaune, la sièvre rouge ou scarlatine, et autres sièvres qui, quoique nous ne les dénommions point, ne sont pas pour cela moins comprises dans le traitement commun dont il va être parlé, si meurtrières qu'elles puissent être.

Les fébrifuges en général: le quinquina particulièrement, dont on a fait un spécifique, qui a encore beaucoup de partisans, quoique les mauvais effets en soient souvent remarqués, peuvent dissoudre les humeurs corrompues, et, si l'on veut, donner un libre cours à leur circulation, et même encore donner du ton aux organes. Cette dissolution, par fois suivie de résolution, fait souvent disparaître la fièvre. C'est ce qui s'appelle la couper. Mais le sang qui reste surchargé de ces matières et de la fluxion, et même du remède qui devient un corps étranger et conséquemment nuisible, les rassemble et les dépose dans quelque cavité. Voilà la cause la plus genérale des maladies de poitrine, des obstructions dans les vis-

cères, de l'hydropisie, et de toutes les maladies de langueur qui jettent les malades dans le marasme et la consomption, pour les conduire au tombeau, après de longues et pénibles souffrances. Cet événement est trop commun pour que l'on puisse contester la cause qui l'occasionne, et que nous faisons connaître.

Toute sièvre intermittente, traitée dès le premier ou le second accès, et si le malade jouissait auparavant d'une bonne santé, peut être détruite en évacuant d'après l'article premier de l'ordre du traitement ; ou d'après le deuxième, si le sujet a déjà éprouvé un certain nombre d'accès. S'il s'agit d'un siévreux dont la santé n'était pas bonne avant d'avoir été attaqué de la fièvre, il doit être traité d'après l'article 4, comme celui dont les accès se reproduisent depuis quarante jours ou plus.

Le vomi-purgatif est presque toujours nécessaire dans le traitement des sièvres, et souvent indispensable; c'est donc presque toujours par lui qu'on doit commencer; et après l'avoir fait succéder par quelques doses de purgatif, on le répète s'il y a encore embarras dans les premières voies, ou douleurs en quelque partie supérieure; autrement la guérison est achevée par l'usage du

purgatif seul, suffisamment répété.

Généralement parlant, il est indifférent que le vomi-purgatif soit pris au commencement de l'accès, ou pendant sa durée. Quant au purgatif, l'observation à démontré qu'il vaut mieux, dans la sièvre intermittente, le prendre, soit plusieurs heures avant l'accès, soit sur son declin. Par cette précaution, on évite que les effets de la dose ne se rencontrent avec le plus fort de l'accès, et on s'épargne quelques mal-aises.

Mais quand la fièvre est continue, on ne peut faire autrement que de donner toutes les doses pendant sa durée; si on attendait la cessation de la fièvre, le malade pourrait plutôt recevoir le coup de la mort qu'éprouver un changement heureux.

Toutes les fois que dans ses débuts, la fièvre, quelle que soit sa nature, annonce de la malignité, comme lorsqu'il y a inflammation, délire et autres signes caractéristiques de maladie violente, ou qu'elle règne dans la contrée que le malade habite, avec des signes d'épidémi e et de contagion, il faut se conformer de suite à l'art. 3 de l'ordre du traitement.

Le vomi-purgatif alternativement avec le purgatif convient dans ces cas, jusqu'à ce que le cerveau soit dégagé. Ensuite le purgatif est employé seul, et d'après celui des articles de l'ordre du traitement qui a été reconnu applicable, jusqu'à guérison.

Si les procédés que nous venons d'indiquer contre les sièvres proprement dites, ou contre la sièvre en général, venaient à être adoptés, l'œil de l'observateur sensible ne serait plus aussi souvent contristé par le spectacle de tant de milliers de malheureux, victimes de sièvres tenaces et opiniâtres, pendant des mois et des années entières, et qui sinissent la plupart par y trouver le terme de leur existence. Que de maux, que de souf-

frances, que de morts prématurées l'on éviterait, même facilement; car il n'y a point de maladie plus aisée ordinairement à détruire, d'après cette méthode, que la sièvre, lorsqu'elle est récente, ou qu'elle n'a pas eu le temps de s'invétérer.

HYDROPISIE.

Une maladie qui fait presqu'autant de victimes qu'il ya d'individus qui ensont attaqués, c'est l'hydropisie, quel qu'en soit le genre, l'espèce ou la dénomination, et le siége qu'elle occupe. Souvent elle est annoncée par l'enflure périodique ou continuelle des jambes, ou autres parties du corps. Cette maladie dont le caractère est un épanchement d'eau, en quelque partie qu'il se fasse, est presque toujours le reliquat d'une maladie primitive qui a été guérie selon l'usage, sans que la cause en ait été évacuée. Telles sont les sièvres lorsque l'accès a disparu au moyen de quelque fébrifuge; une gale ou autres éruptions, lorsqu'elles n'ont été effacées que superficiellement; un ulcère cicatrisé, sans que sa source ait été tarie; enfin, toutes autres maladies dont la cause humorale n'a point été expulsée.

Les pertes de sang, sur-tout si elles ont été abondantes ou multipliées; soit qu'elles aient eu lieu par la saignée, les sangsues, ou autrement; soit par des hémorragies, des saignemens de nez abondans, ou fréquens; des pertes arrivées à la femme par l'immodération de ses règles; tous ces procédés, tous ces accidens sont autant de causes occasionnelles de l'hydropisie, parce que la diminaution du volume du sang détruit l'action tonique

des vaisseaux, ainsi que le vide qui en résulte favorise l'infiltration du fluide humoral, qui vient en prendre la place pour causer ensuite cette maladie.

Les moyens qu'on emploie ordinairement sont : les tisannes apéritives, diurétiques, sudorifiques, en vue de faire uriner extraordinairement le malade (il en boit deux pintes ; il urine une chopine); et lorsqu'il en a bu pendant long-temps et en assez grande quantité pour en être devenu extrêmement volumineux, on lui fait la ponction. Cette opération lui tire beaucoup d'eau du corps; le lendemain il y en a encore autant et on réitère la ponction. On ne connaît que trop, généralement parlant, le résultat de cette triste situation.

Cette maladie serait presque toujours prévenue et elle serait infiniment rare, si les moyens curatifs étaient employés contre les maladies auxquelles celle-ci succède ordinairement. Elle serait souvent détruite si, plutôt que de continuer d'emplir le corps des malades avec toutes ces boissons qui n'en sortent point, on usait des purgatifs pour évacuer en abondance l'eau qui domine, ainsi que la masse entière des humeurs corrompues.

Il se trouve encore beaucoup de malades guérissables parmi ceux qui ont long-temps accordé leur confiance aux futiles moyens que nous repoussons; le succès dépend de leur âge, et du plus ou moins de progrès de la maladie : comme

aussi de leur énergie pour la combattre.

L'ordre de la purgation à suivre dans ce cas,

est celui de l'art. 4. Si l'hydropisie est dans la poitrine ou dans une partie des premières voies, le vomi-purgatif doit souvent être alterné avec le purgatif. S'il n'y a que plénitude momentanée de l'estomac, le vomi-purgatif n'est nécessaire que de temps en temps. Si l'hydropisie est dans le bas-ventre, les pieds, les jumbes, les cuisses ou autres parties basses, le purgatif seul suffit; mais il doit être donné autant que possible à fortes doses, afin d'obtenir un grand nombre d'évacuations aboudantes, ainsi que l'exige cet état de maladie, si l'on veut en détruire la cause et guérir le malade.

MALADIE DE POITRINE DITE PULMONIE.

Les maladies de poitrine sont toutes les affections qui se font ressentir dans la capacité du thorax. Elles sont la plupart tellement redoutables qu'elles passent pour mortelles. L'erreur et le préjugé sont le plus souvent, les plus grands ennemis des personnes qui sont atteintes de maladies dans la poitrine. Suivant la théorie, ces maladies ont des noms différens; mais comme la nomenclature n'a rien de commun avec la guérison d'aucune, puisqu'on peut les détruire toutes de la même manière en suivant le même raisonnement, et si on les attaque en temps utile, on citera seulement une partie des sigues qui les font reconnaître.

Leurs symptômes les plus communs ou les plus ordinaires, se reconnaissent aux caractères suivans: Plenitude des premières voies, oppression, enrouement, nausées, vomissemens, cha-

leur brûlante partout le corps, soif ardente ou fréquente altération, toux, crachemens de sang, de pus, douleurs à la tête, entre les épaules, le long de l'épine, sur le sternum, dans les parties latérales, à la région lombaire, souvent des frissons, la sièvre plus ou moins violente, par la suite lente ou minante, la constipation ou le dévoiement, etc., etc. Le malade, dans ces affections, est souvent forcé, étant au lit, de se tenir la tête et la poitrine plus élevées que de coutume sur le traversin. Le besoin de tenir cette position annonce que la poitrine s'emplit. Lorsqu'il y a épanchement dans l'un des côtés du thorax, le malade ne peut se coucher sur celui qui est opposé à l'épanchement, par rapport à la pesanteur douloureuse que la matière déposée exerce sur le médiastin. Si l'épanchement est dans les deux côtés, le malade ne peut se coucher sur aucun; il est force de rester sur le dos, la tête et la poitrine fort hautes.

Ces maladies doivent être fréquentes. Elles le sont effectivement, et la manière de les traiter n'est guère propre à en opérer la guérison. C'est parce qu'on ne purge point les corps de la cause des maladies qui peuvent arriver à toute personne, à tout âge, à toute époque de la vie, que la partie fluide des humeurs corrompues passe, avec le temps, dans la circulation; alors le sang est forcé de la déposer pour conserver son mouvement. Cette matière, avec la partie glaireuse recuite et collée aux parois des viscères, et celle qui croupit dans les entrailles, forment l'ensemble de la cause de tous les symptômes, comme de

tous les accidens qui arrivent, par suite des maladies dites de poitrine. C'est aussi la structure cave de la poitrine qui donne lieu à cet épanchement. Les lois de la circulation des humeurs suivent en cela les lois de la Nature. Ne voit-on pas l'eau courante qui roule dans son cours des matières hétérogènes, telles que terres mouvantes, sables ou immondices, les déposer dans les parties caves, et dans les recoins du bassin qui la contient? Le sang en se déchargeant de la surabondance des fluides dans la capacité de la poitrine (sauf les subdivisions de ce dépôt qui peuvent se faire plutôt sur tel viscère, ou telle membrane que sur tels autres), la maladie en doit prendre le nom. Mais quel qu'il soit, il est moins important de le connaître qu'il n'est urgent d'en délivrer les malades, puisqu'on le peut sans s'arrêter aux dénominations propres, et sans connaître tous les points affectés.

Il a eté dit que l'erreur et le préjugé sont les plus grands ennemis des malades. On a attribué une grande efficacité aux bouillons de navet, de poulet, de mou de veau. On a fait de gros livres et écrit de longues et brillantes dissertations sur les propriétés des poudres hydragogues, des sirops de calebasse et autres; les expectorans, le lait de vache, d'ânesse, de chèvre, les emplâtres, les cautères, les sétons n'ont pas été oubliés. Mais quel homme de bon sens ne s'apperçoit pas que tous et chacun de ces moyens sont physiquement impuissans pour opérer l'expulsion des matières gâtées que le sang a déposées et amassées dans la capacité de la poitrine, et qu'ils ne peuvent être

rangés que dans la classe des palliatifs. Ils ne peuvent avoir d'autre vertu que de laisser aller, plus doucement peut-être, les malades au tombeau. Les matières corrompues qui remplissent le corps, finissent (et souvent l'effet en est prompt), par pourrir les viscères, gâter les entrailles, consumer les membranes, racornir les vaisseaux; de même que ces matières détruisent tout principe constitutif de la vie.

On a divisé la pulmonie en différens degrés; mais cette division n'a encore rien produit de salutaire aux malades. Ce qui peut seul avoir de l'efficacité, surtout au premier degré de cette maladie, c'est l'application d'un raisonnement juste, le seul bon remède qui puisse exister; c'est de prélérer aux palliatifs dont nous venons de parler, les moyens curatifs que nous indiquons. Les maladies récentes de la poitrine sont dans le cas de l'ordre du traitement, sauf l'application du troisième s'il est réclamé; et dans celui de l'article 4, si elles sont chroniques ou la suite d'une précedente maladie, dont la cause par consequent n'a point été évacuée. Elles sont toutes, récentes ou chroniques, dans le cas des maladies des premières voies, dont il est parlé dans l'abréviation de cette méthode.

PLEURÉSIE.

Une autre maladie de poitrine ou des premières voies, qui cause beaucoup de ravages, et qui fera toujours succomber assez promtement la plupart de ceux qui s'en trouveront attaqués, tant que l'on croira que le sang peut causer l'inflam-

mation et des points de côté, et qu'on le répandra, c'est la pleurésie. On la distingue en vraie et en fausse. En vraie, quand la plèvre est enflammée, qu'il y a toux, crachement de sang, fièvre brûlante, douleurs de côté. En fausse. lorsque l'inflammation et la douleur sont seulement dans les muscles intercostaux de la poitrine, et que les symptômes de cette maladie sont bien

moins graves que dans la première.

Les traitemens ordinaires de ces deux maladies, consistent en plus ou en moins, dans les saignées réitérées, ou pour varier l'effusion du sang, comme s'il y avait un moyen d'éviter qu'elle ne fût également meurtrière, dans l'apposition des sangsues. On pratique différentes fomentations sur les côtés; on y applique des emplatres de différeus genres, et les vésicatoires plus propres à fixer la cause de la douleur qu'à l'évacuer; s'ils la déplaçaient, ils n'en expulseraient pas la source, ce qui est incontestable. On fait prendre aux malades une quantité de boissons émollientes et diurétiques; on use des expectorans, des sudorifiques; et si le malade survit à l'insulte que l'effusion du sang a faite à sa vie, c'est le plus souvent pour languir pendant long-temps, ou jusqu'à la fin de ses jours.

Jamais on n'attaquera avec succès une maladie si fréquente et si funeste, tant qu'on ne se pénétrera pas du principe que cette maladie est causée par la chaleur brûlante de la sérosité. Il serait à désirer que l'on se convainquit qu'une partie de cette fluxion qui s'est répandue dans les vaisseaux, est la cause de la sièvre symptômatique qui ac-

d'une autre partie de cette même fluxion sur la membrane appelée plèvre, qui fait ressentir la douleur dite point de côté. Tant qu'on ne voudra pas voir que cette serosite, qui corrode la plèvre, en formant adhérence avec elle et le poumon, est ce qui produit la rupture ou le dechirement des vaisseaux sanguins, d'où résultent les crachemens et vomissemens de sang, jamais on n'expliquera, et encore moins on préviendra la cause de l'ulcération, ou celle de la gangrène, ni la pourriture des viscères qui amènent la mort des malades. Il faut de toute nécessité procurer l'évacuation des matières corrompues, cause unique de cette maladie.

La pleurésie vraie commande d'opérer au commencement du traitement comme il est dit en l'article 3, et par la suite d'après le second. La fausse est souvent détruite en suivant seulement ce même article. Le vomi-purgatif, tant qu'il a un objet d'après l'abréviation de cette méthode, doit être pris alternativement avec le purgatif, ainsi qu'il est enseigné à l'égard de toutes les maladies des premières voies.

FLUXION DE POITRINE.

Si aux symptômes de la fausse pleurésie se joint une forte oppression, ou une grande difficulté de respirer, la toux, avec ou sans sièvre, on peut donner à la maladie le nom de fluxion de poitrine. Il n'y a de différence de cette maladie à la première, que parce que le sang a fait autrement le dépôt de la fluxion dans celle-ci que dans l'autre. Le même procédé et les mêmes moyens employés contre la fausse pleurésie, sont de nature à opérer la guérison de cette maladie. Son traitement est donc déterminé par l'article 2; mais, de peur d'insuffisance, on doit souvent donner au malade deux doses le premier jour. On commence par le vomi-purgatif, sauf à le répeter au besoin; ensuite, le purgatif est réitéré jusqu'à guérison.

ASTHME.

La difficulté de respirer, périodique ou continue, caractérise l'asthme. Cette maladie est causée par la sérosité que le sang a déposée sur les poumons; elle en durcit les bronches, et en rétrécit la capacité, ce qui les empêche de repomper l'air nécessaire à la respiration. (1)

On dit que l'asthme est humide lorsque le malade a une plénitude de poitrine qui le fait tousser et cracher beaucoup; autrement c'est un asthme sec. L'asthme, quel que soit son caractère, est aisément détruit lorsque cette affection est récente; elle ne devient incurable que quand elle est trop invétérée, ou parce que le malade est trop âgé pour en être délivré.

L'asthme récent et continu doit être traité d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, avec le

⁽¹⁾ C'est comme un sousset qui serait comprimé, il ne pourrait rendre une plus grande quantité d'air que celle qu'il aurait aspiré.

vomi-purgatif et le purgatif alternativement; sauf en cas d'accès violent à suivre l'article 3, selon les observations consignées en l'abréviation par rapport au vomi-purgatif. L'asthme périodique ou chronique, réclame l'application de l'article 4, et d'après les observations de la même abréviation. Parmi les malades qui n'en peuvent être guéris, plusieurs éprouvent du soulagement en s'évacuant d'après le même article 4.

RHUME, ENROUEMENT, TOUX.

Ces affections sont causées par un amas de matières plus ou moins acrimonieuses, contenues dans les premières voies. Le passage subit du chaud au froid, ou le froid éprouvé pendant longtemps peuvent en être la cause occasionnelle, ou leur donner le caractère qu'on leur remarque. Il y a beaucoup de personnes qui sont très-sujettes à s'enrhumer, soit de la poitrine, soit du cerveau; cette disposition provient toujours de plénitude humorale. Souvent elle est telle, dans certains individus, que la transpiration insensible est rallentie au moindre changement de température; alors la plénitude des vaisseaux, résultant de la répercussion, réflue vers les cavités. Ces personnes ont besoin de se purger à différentes reprises et même assez souvent.

L'acreté de ces matières, en se posant sur les bronches des poumons excite la toux; sur la trachée-artère, elle produit l'enrouement. Cette affection conduit souvent à la perte de la parole, parce que la fluxion se porte sur les nerfs récur-

rents qui en sont les organes; et qu'elle leur ôte le son et la vibration qu'ils sont susceptibles de produire dans l'état de santé.

La plénitude fluant vers le cerveau, cause l'espèce de rhume de cette partie; le canal nazal en devient l'émonctoire ; souvent la cloison du nez et la membrane pituitaire en sont affectées, et il en résulte l'enchifrènement, et l'éternuement plus ou moins répété. Quelque fois la matière qui découle est assez âcre pour faire une sorte d'érosion au nez et à la levre supérieure. La chaleur de la sérosité humorale recuit une portion du flegme, que la poitrine expectore par des crachats d'une matière plus ou moins condensée ou visqueuse. Il est certain que quand l'évacuation de cette surabondance se fait bien, et que la poitrine et le cerveau peuvent s'en délivrer, l'affection ainsi qu'on le remarque souvent, se passe comme elle est venue, à moins que la cause, ou les dispositions humorales qui en peuvent favoriser la fréquente réproduction, ne soient de nature à donner un caractère plus sérieux à cette affection.

D'après ce que l'observation et l'expérience apprennent, il n'y a pas de doute que pour détruire ces différentes affections (la perte de la parole non exceptée), il est toujours utile d'évacuer les humeurs avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement, comme affection des premières voies, ainsi qu'il est enseigné aux quatre articles de l'ordre du traitement. Cette pratique est préférable aux moyens d'usage par lesquels on yeut adoucir ces matières. Ce système

fait des rhumes négligés, qui dégénèrent trop souvent en maladies de poitrine de nature à conduire les malades au tombeau. Il devrait être fait cas de cet avertissement, puisque l'événement cité a de nombreux exemples.

CATARRES.

Catarre: mot qui exprime une chûte d'humeurs sur une partie quelconque du corps. La
poitrine est une de celles qui sont les plus exposées à cette affection. Il est préférable sans doute
d'évacuer les matières et la fluxion qui causent
cette maladie, que de s'arrêter aux calmans qui
ne la détruisent jamais. Dans le cas de suffocation
il faut opérer d'après l'article 3; en cas contraire,
il suffit de se conduire d'après l'article 2; et dans
les deux cas, le vomi-purgatif et le purgatif doivent être employés alternativement, jusqu'à ce
que l'oppression et la toux soient détruites ou
notablement diminuées. Le traitement est achevé
avec le purgatif seul, tant qu'il peut suffire, employé jusqu'à guérison.

VOMISSEMENT, AIGREURS D'ESTOMAC.

Les humeurs, par leur dégénération, sont susceptibles de prendre toute sorte de nature; elles sont devenues émétiques dans les cas où elles font éprouver des vomissemens réitérés. C'est en en remplissant en quelque sorte les fonctions, qu'elles font contracter l'estomac, ou qu'elles lui donnent un mouvement répulsif. On lui oppose souvent des anti-émétiques; mais en supposant qu'ils neutralisent ce mouvement, la Nature ne reste pas moins affectée de ces matières; et le malade tombe bientôt dans un autre genre d'incommodité et de souffrance. Les matières dépravées acquièrent souvent dans l'estomac un principe aigre qu'il importe d'évacuer, car autrement il devient la source de tous maux, en se répandant sur toute l'économie animale. L'existence de ce principe n'est pas douteuse à l'égard des personnes qui vomissent leurs alimens décomposés, ou qui ne peuvent plus supporter le vin ou leur boisson habituelle, même trempée dans l'eau, ou qui ayant pris du lait le rendent caillé (1).

Par ces considérations, il faut évacuer avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement jusqu'à soulagement; et ensuite avec le purgatif seul jusqu'à guérison, d'après celui des articles de l'ordre du traitement qui convient, soit à l'état récent, soit à l'état ancien de ces affections.

PITUITE, OU POITRINE GRASSE.

Nous parlons d'une plénitude humorale dont beaucoup de personnes sont incommodées et qu'elles désignent elles-mêmes par le nom que nous lui donnons. Cette incommodité se fait particulièrement ressentir à l'heure du lever, où elle occasionne une expectoration plus ou moins laborieuse. Il est rare que cette affection n'ait pas des

⁽¹⁾ C'est le seul cas où le lait puisse cesser de convenir aux personnes qui s'en nourissent ou le prennent par goût, tant en santé qu'en maladie.

suites sérieuses, même funestes; on les évitera indubitablement en évacuant cette plénitude d'humeurs dégénérées d'après celui des articles de l'ordre du traitement qui est applicable à son dégré d'ancienneté et de ténacité, surtout en y employant le vomi-purgatif et le purgatif d'après ce qui est dit en l'abréviation.

VOMIQUE.

La vomique est un dépêt de matières qui se forme dans une espèce de sac, que l'on connaît sous le nom de kiste. Quand il est plein, il se fait éruption, et le malade vomit. Cette affection est toujours le produit de la dégénération chronique des humeurs. Le vomi-purgatif et le purgatif sont indiqués alternativement d'après l'article 4 de l'ordre du traitement; et la guérison est sûre dans ce cas comme dans tous ceux où la cause qui est capable de produire tous désordres dans te corps humain, peut être évacuée.

EMPYÈME.

Cette maladie est un dépôt purulent dans la poitrine, qui arrive souvent à la suite des autres simptômes des maladies de cette partie du corps humain, résultant toujours d'une maladie chronique, faute d'avoir évacué les humeurs corrompues qui ont fait souffrir long-temps le malade auparavant de caractériser cette affection. Il n'y a pas de doute que l'effet ne cesse si la cause attaquée, en temps utile, est détruite; mais le succès est rarement certain. Le vomi-purgatif

et le purgatif, alternativement, indiqués d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, sauf au commencement à agir d'après l'article 3, sont applicables dans ce cas.

PALPITATION.

La palpitation est un mouvement extraordinaire et irrégulier du cœur , ou des principales voies de la circulation; elle participe de l'affection nerveuse, et doit être considérée comme telle. La sérosité répandue sur cet organe, en abreuve les ventricules, ou le tissu, et en derègle la contraction habituelle. On détruit cette affection comme toutes les affections nerveuses, avec lesquelles elle ne différe en rien que ce soit, quand il est encore possible, c'est-à-dire, lorsqu'elle n'est ni trop ancienne ni trop invétérée, en purifiant le sang par une purgation suffisamment prolongée; et d'après l'article 4 si le deuxième est insuffisant. Le vomi-purgatif n'est nécessaire que contre la plénitude d'estomac, évidemment manifestée.

SYNCOPE, ÉVANOUISSEMENT.

Ces affections auxquelles certaines personnes sont sujettes, désignent toujours en elles une santé au moins très-délicate, et le plus souvent une affection chronique, compliquée plus ou moins avec les signes caractéristiques d'une autre maladie dont la cause ne peut être différente de celle-ci. C'est en se purgeant d'après l'article 5 de l'ordre du traitement, que ces malades évacueront la fluxion qui gène le sang dans son mouvement,

et les fait tomber sans connaissance, par la compression qu'elle exerce sur la circulation, et qu'ils pourront recouvrer une bonne santé.

HOQUET.

Le hoquet est un mouvement convulsif de l'arrière-bouche, s'étendant sur l'œsophage et vers l'estomac. Il peut être accasionné comme on le remarque souvent, par le dernier repas et n'avoir point de suite. Mais les personnes qui y sont sujètes ont infailliblement à refaire à leur santé; car, rarement elles sont sans éprouver d'autres affections. Dans ce cas, il faut les attaquer par des évacuations réitérées jusqu'à guérison; d'après l'art. 4, si le second ne suffit pas. Quand le hoquet est symptomatique dans une maladie grave, il ne peut cesser qu'avec elle.

INDIGESTION.

L'indigestion arrivant aux personnes qui n'ont point usé d'un aliment étranger à l'espèce dont elles ont l'habitude de se nourrir, a toujours pour eause une partie de glaires ou autres humeurs corrompues qui tapissent l'intérieur de l'estomac, et empêchent les sucs digestifs de pénétrer les alimens pour en faire la digestion. Les personnes qui sont sujettes à ce genre d'indisposition, sont assurément malades. Elles doivent s'occuper sérieusement de leur santé d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, jusqu'à l'entier rétablissement des fonctions de l'estomac. Mais d'ailleurs quelle que soit la cause de l'indigestion, il est incontestable que ce qui la caractérise est un corps indigeste et nuisible. Plus il est incommode, ou

plus il menace, moins il faut de demi-mesure; il est préférable, pour éviter toute suite fâcheuse, d'en provoquer la sortie plutôt que de s'arrêter à toutes sortes de boissons délayantes, dont on use ordinairement. Il faut débuter par une dose de vomi-purgatif, et donner suite au traitement par les purgations nécessaires, jusqu'à l'entier rétablissement de cette partie des fonctions naturelles.

TIRAILLEMENT D'ESTOMAC.

Il y a beaucoup de personnes qui éprouvent une espèce de tiraillement tenant du simple agacement, en sorte que ce qui se passe dans l'intérieur de l'estomac, est pris pour un besoin naturel d'alimens; mais cette idée ne peut se soutenir, quand ce même sentiment se reproduit peu de temps après un repas où l'on a pris une quantité suffisante de nourriture. Cette affection est souvent calmée en prenant à l'instant quelques alimens, parce qu'ils émoussent la nature aciduleuse ou mordicante de la sérosité, ainsi que des matières corrompues que l'estomac renferme, et qui exercent une action nuisible sur ce viscère. Cette situation est incontestablement le produit de la dépravation, presque toujours chronique des humeurs ; c'est un état de maladie qui cédera au traitement évacuatif, d'après l'article 2, ou le quatrième de l'ordre du traitement, s'il est employé comme en tous autres cas, avant que le mal ne soit devenu incurable (1).

⁽¹⁾ Nous avons guéri plusieurs individus attaqués de cette maladie, qui étaient obligés d'avoir en se couchant

FAIM CANINE.

Cette affection peut précéder celle dont on vient de parler, comme elle peut en être la suite. Elle a la même cause, dont l'action est plus souvent périodique que continue. De même que dans la première, la fluxion qui agit sur l'estomac, peut se porter aussi sur les veines lactées, et les désorganiser au point qu'elles filtrent outre mesure. Il se fait dans ce cas plus de déperdition que dans l'état vrai de santé, et le malade mange étonnamment. Il se peut donc qu'une maladie excite un appétit désordonné, comme c'en est une autre qui empêche de manger assez. Cette affection appartient à la classe des maladies chroniques ; il faut conduire le traitement en conséquence. En évacuant les matières qui dérèglent cette partie des fonctions naturelles, on la rétablira infailliblement. Le succès dépendra de ce qu'on aura attaqué la cause en temps opportun, ou de ce qu'elle ne sera pas trop invétérée, lorsqu'on emploiera ce moyen.

HÉMORRAGIE.

L'hémorragie n'a jamais lieu que par la rupture de quelque vaisseau, ou des tuniques de plusieurs à la fois. Cette rupture ou ce déchirement est causé par la sérosité qui circule dans le sang,

la précaution de placer à côté de leur lit un morceau de pain et un verre de boisson, pour en user dans la nuit, réveillés qu'ils étaient par ce même besoin d'alimens. Rendus à la santé, cette précaution leur est devenue inutile.

et qui dans ce cas est très-corrosive. Cette terrible affection ne peut être considérée comme une maladie récente, même dès son commencement, parce qu'elle est toujours le produit d'une dépravation chronique des hûmeurs. S'il n'en était pas ainsi, la fluxion n'aurait point autant de malignité qu'elle en présente dans ce cas; et elle ne serait pas aussi volumineuse qu'elle doit l'être dans une perte de sang abondante.

Il est évident que pour détruire cette maladie et sauver la vie au malade, il faut retirer de la circulation la sérosité qui donne lieu à l'effusion du sang ; et il faut la faire sortir avec les matières qui l'ont formée, Comme le cas est souvent des plus périlleux, il ne faut point de demi-mesure. Soit que l'hémorragie se manifeste par le nez ou la bouche, soit par d'autres voies, la vie du malade est toujours en grand danger, notamment si l'effusion du sang est considérable. Mais l'on ne doit jamais augmenter la perte de ce fluide, soit par la saignée soit par les sangsues. Si le sang était un être animé, il dirait indubitablement à ceux qui le répandent, dans ce cas comme dans tous autres : « Ce n'est pas moi qu'il faut dé-« truire, puisqu'en m'évacuant vous abrégez les « jours de l'individu que vous voulez conserver. " Il faut au contraire ôter ce qui gêne mon moua vement, comprime les vaisseaux, et dans ce « cas en a rompu les tuniques, sans quoi je n'en « sortirais pas. C'est la cause de la maladie « qu'il faut évacuer ; je suis moi-même affecté, u et c'est moi qu'il faut guérir. Déjà la vie du malade a reçu de l'hémorragie elle-même, un.

« coup meurtrier, par la perte de la chaleur « naturelle, et la dissipation des esprits qui éma-« nent de mon tout, et qui constituent cette vie « en danger, que vous allez détruire par un pro-« cédé plus que téméraire ».

Les astringens qu'on emploie ordinairement, ne sont pas plus salutaires que les autres moyens mis en usage; ils ne peuvent arrêter le sang qu'en resserrant les vaisseaux, et en y renfermant la fluxion. Quand la Nature n'est point délivrée du poids qui la gêne, pourrait-elle obtenir la guérison des infirmités qui l'accablent? Quand les malades traités selon ces moyens, au moins insignifians, ne succombent pas sous les coups de l'hémorragie, on les voit pour la plus part tomber en syncope, ou en consomption dans la suite. D'autres, tombent dans l'hydropisie, les affections de poitrine, ou ils éprouvent une foule d'accidens, suite naturelle de leur état valétudinare; et leur vie accablée d'infirmités de toute espèce, ne leur laisse d'autre perspective que la fin prochaine de leur existence...

Admettons l'emploi de ces faibles secours, autant qu'ils peuvent s'accorder avec le procédé curatif; mais attaquons, en leur présence, la cause interne de la maladie, et que les évacuations soient pratiquées d'après l'article 3 de l'ordre du traitement de notre méthode. Si la perte du sang a lieu par les voies supérieures, il faut purger avec les deux évacuaus alternativement. A mesure que le danger s'éloigne, le malade rentre dans l'article 4. Le vomi-purgatif n'étant plus nécessaire, le purgatif est exclusive-

ment employé. Lorsque l'hémorragie se déclare au fondement, et aux femmes dans les parties sexuelles, le vomi-purgatif n'a d'objet que dans le cas de plénitude d'estomac; le purgatif est donné et répété seul. Il doit être, dans les deux cas, administré à fortes doses, pour produire d'abondantes et nombreuses évacuations, à l'effet de retirer de la circulation la sérosité qui cause l'accident.

Un emplâtre vésicatoire à une jambe, ou si l'on veut aux deux, de peur qu'un seul ne soit insuffisant, est pour ainsi dire toujours nécessaire; car en supposant qu'il soit inutile pour nombre de malades que la purgation pourrait délivrer sans ce secours, il est incontestable que dans une telle circonstance on ne doive employer les moyens qui donnent un surcroît de sécurité, puisque sans eux il est des malades qui peuvent périr.

COLIQUE.

La colique est le nom d'une douleur ressentie au canal intestinal; cette maladie est appelée du nom colique, parce qu'on a prétendu que l'intestin colon en était plus souvent attaqué que les autres boyaux. On a donné à cette colique différens noms, tels que colique flatueuse, venteuse, bilieuse, hystérique, nerveuse, etc.; les souffrances s'étendent souvent jusqu'à l'estomac. Les coliques ont toutes la même cause, mais elles attaquent différemment les entrailles.

C'est laisser invétérer cette maladie, et la rendre peut-étre incurable que de s'arrêter aux liqueurs spiritueuses, aux frictions sèches sur la partie antérieure du tronc, aux linges chauds sur le ventre, à la thériaque sur l'estomac. On en dira autant des boissons d'eau de gruau, d'au chaude ou panée, des bains, des saignées, des lavemens et des calmans en général. On a même vu dans ces sortes de cas, des praticiens faire avaler à leurs malades, jusqu'à une livre de vif-argent, et des balles de fusil, au risque des plus grands accidens. Aucun de ces moyens ne peut être curatif, puisqu'ils ne sont nullement en rapport avec la cause humorale.

Les coliques ne peuvent être détruites que par l'évacuation des matières qui les font ressentir. Soit que le volume de ces matières et le tiraillement des intestins qui peut s'en suivre les produisent, soit que la sérosité qui peut ronger les entrailles et causer la souffrance en soit le principe, c'est la même chose ou le même procédé, quant à la guerison. Si la douleur est dans l'estomac, il faut user du vomi-purgatif alternativement avec le purgatif, jusqu'à ce qu'elle soit déplacée. Si c'est une véritable colique, la douleur n'est que dans les intestins ; c'est le purgatif qui l'évacue ; le vomi-purgatif n'a dans ce cas d'autre objet que de vider la plénitude de l'estomac, si elle existe. S'il s'agit d'une colique continue ou périodique et chronique, le traitement doit être pratiqué d'après l'article 4 de l'ordre du traitement Si cette maladie est violente comme ce'a n'arrive que trop souvent, il faut conduire les évacuations d'après l'art. 4. Si cette affection est attaquée dans son commencement, elle peut être détruite par L'article premier.

On ne partera pas ici de la colique, dite des

peintres, que pour observer que ce traitement ne l'excepte pas.

COLIQUE DE MISERERE, CHOLÉRA.

Ces deux maladies dont les symptômes sont effrayans, ont pour cause la sé osité qui, dans ce cas, extrêmement brûlante ou corrosive, tortille l'intestin ileum, supprime toute déjection par les voies basses, excite d'horribles vomissemens, des crispations, des tiraillemens, une fièvre trèsviolente, et produit enfin les signes les plus allarmans, par rapport aux souffrances et à la vie du malade. Les emplâtres vésicatoires aux deux jambes sont indiqués. L'évacuation la plus active est prescrite d'après l'article 3 de l'ordre du traitement; le vomi-purgatif et le purgatif doivent être administrés alternativement jusqu'à ce que le premier n'ait plus d'objet, et ce dernier doit l'être jusqu'à guérison radicale.

DIARRHÉE, LIENTERIE, DÉVOIEMENT.

Si ces affections, ou seulement une d'entre elles, étaient causés par l'usage de certains alimens étrangers à la nature, ou aux habitudes de la personne, il faudrait sans contredit, qu'elle les abandonnât, s'il était possible, ou au moins les corriger. Il est rare que cette même cause ne soit pas compliquée avec la cause humorale, ou agravée par elle; il est rare encore que quelques purgations ne soient pas nécessaires dans les trois cas, pour expulser le principe de dégénération qui est établi dans les entrailles.

En parlant de la cause du vomissement, nous avons dit que les humeurs acquièrent par fois la nature des émétiques. Nous devions dire qu'ils peuvent prendre aussi celle des purgatifs; mais nous nous étions réservé d'en parler en traitant des affections du canal intestinal et des évacuations qu'il éprouve par l'action de ces mêmes humeurs, que leur état de corruption rapproche de la nature de ces évacuans. La diarrhée est causée par les matières dépravées, qui accélèrent le mouvement péristaltique du canal intestinal, et produisent des évacuations extraordinaires et plus ou moins nombreuses. La lienterie diffère de la diarrhée, en ce que dans cette première affection, les alimens sont évacués, sans pour ainsi dire avoir éprouvé de changement. Il n'y a pas de doute que le canal intestinal et l'estomac, ne soient dans ce cas tapissés de matières glaireuses capables de paralyser toute action digestive ou de coction ; il est également hors de doute que les alimens journaliers ne peuvent plus servir qu'à entretenir cet état de désorganisation et de maladie, qui ne tarderait pas à devenir funeste, si on ne s'empressait d'expulser un semblable fond d'humeurs.

L'emploi des astringens en général se rattache à un système erronné; il ne peut que concentrer davantage la cause de tout dévoiement, et conduire aux résultats les plus fâcheux. Les personnes qui ne reconnaissent point la cause des maladies, croient aisément qu'il est inutile ou dangereux d'employer la purgation lorsque, comme elles le disent, le malade évacue déjà trop. Il est cepen-

dant vrai que plus on purge dans ce cas, plus on diminue les évacuations du dévoiement (1).

L'évacuation dans ce cas doit être pratiquée d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, au moyen de quelques doses de vomi-purgatif, quand le besoin en est indiqué, suivies d'autant de celles du purgatif jugées nécessaires pour rétablir les fonctions naturelles et la santé (2).

On remarque souvent, à l'égard de certains malades en traitement, qu'une dose purgative est suivie de devoiement, ou que la personne évacue le lendemain comme le jour même qu'elle l'a prise, ce qui lui fait croire que cette dose était de force à la purger pendant deux jours ou plus. Ce dévoiement peut arriver aux individus dont les humeurs renferment un principe pur se

⁽¹⁾ Il nous souvient d'un homme qui sut attaqué d'un dévoiement tel que dans l'espace de vingt-quatre heures les évacuations étaient portées jusqu'au nombre de soixante Depuis I ng-temps cette maladie durait ; le malade ne prenait plus aucune espèce de nourriture; il était bien et duement condamné à mort ou réputé dans un état désespéré; il ne pouvait se trouver dans une pire situation. Notre méthode lui sut appliquée; on lui donna une légère dose de purgatif; ses évacuations furent réduites environ aux deux tiers du nombre accoutumé; la dose du lendemain les réduisit encore, et successivement il y cut réduction, tellement qu'il fallut bientôt augmenter l'action ou le volume des doses, pour avoir le nombre ordinaire d'évacuations recommandé par cette méthode. Alors le pauvre malade un peu allégé, put trouver du goût aux alimens; l'appétit reparut et il Tut guéri.

⁽²⁾ Dans tous les cas de dévoiement, la prudence veut que l'on commence l'évacuation par des doses plus légères que dans tous les autres cas.

DYSSENTERIE.

Cette maladie se reconnaît aux caractères suivans. Des évacuations humorales accompagnées de sièvres et de tranchées, des déjections sanguinolentes, et quelquesois de sang pur. C'est la sérosité qui provoque le canal intestinal aux évacuations, et qui par sa grande âcreté rompt ou déchire des vaisseaux sanguins.

L'évacuation de cette matière est recommandée suivant l'article 3 jusqu'après l'éloignement du danger, que l'on peut se conduire selon le deuxième. Dans cette affection l'usage du vomi-purgatif est généralement nécessaire, et il n'est peut-être pas un seul cas où l'on puisse s'en dispenser entièrement

Lorsque, dans le pays qu'on habite, plusieurs personnes sont attaquées de cette maiadie, il faut s'en défier; et comme à l'égard de toutes les maladies épidémiques, s'observer de près, en consultant souvent le TABLEAU DE LA SANTÉ. Dès qu'on sent l'atteinte de la maladie, il ne faut point différer d'évacuer activement et fortement dès les premières attaques. C'est un bien mauvais système que de prétendre adoucir l'humeur dys-

gatif, tel que nous en ayons parlé à la page 170, et qui probablement étaient à la veille de l'éprouver. Ce cas arrivant, il faut se conduire comme nous l'ayons prescrit, c'est-à-dire donner suite à la purgation, sauf à diminuer la dose comme nous venons de le recommander.

sentérique, et lui opposer les astringens, qui la concentrent dans les entrailles.

La dyssenterie ne produit ordinairement des ravages si effrayans et si terribles dans ses résultats, que par une conséquence de cette méprise, qui a obtenu une faveur qu'elle était bien loin de mériter (i).

TENESME; EPREINTES.

C'est la sérosité acrimonieuse, rassemblée à l'extrêmité du canal intestinal, appelé rectum, qui met cette partie en action presque continuelle, et qui excite de cette manière de fréquentes envies d'aller à la selle, avec douleur, sans qu'il en résulte, pour ainsi dire, aucune évacuation. Cette affection peut survenir durant le traitement de toute espèce de maladie, de même qu'elle peut avoir une cause primitive et qui lui soit particulière. Le purgatif suffisamment réitéré délivre de cette maladie, qui, négligée, prendrait bientôt un caractère plus sérieux.

CONSTIPATION, VENTRE PARESSEUX.

Cette affection a pour cause la chaleur des humeurs, ou la fluxion rassemblée sur le canal in-

⁽¹⁾ On remarque quelquesois, particulièrement dans le traitement des maladies chroniques, que les évacuations sont sanguinolentes ou accompagnées de sang: C'est alors que ceux qui ne reconnaissent point la cause des maladies deviennent inquiets. Qu'ils se tranquilisent et reconnaissent dans cet esset la nature acrimonieuse ou corrosive de leurs humeurs, qui produit une érosion aux vaisseaux, et que dans ce cas il faut expulser promptement de semblables matières cotnine dans celui de la dyssenterie.

testinal vers sa partie inférieure; elle le durcit et le rend insensible à l'expulsion des déjections. journalières. Cette même chaleur produit un autre effet, qui est de dessécher les matières fécales, et de les recuire souvent en forme de masse dure; cet esset devient une seconde cause; et de sa réunion à la première, s'établit la constipation ou suppression d'une partie importantedes fonctions naturelles. Cette fonction doit se faire comme nous le dirons au TABLEAU DE LA SANTÉ; autrement le sujet est malade ou dans un état voisin de la maladie.

On ne devrait point dissérer d'évacuer la cause de la constipation, ni la laisser s'établir, car on en doit attendre les plus mauvais effets. Il est hors de doute que les excrétions retenues n'acquièrent par leur corruptibilité, un degré de corruption susceptible de produire les plus funestes résultats. On doit aux observations de pratique, la conviction que la moitié des maladies chroniques, chez les femmes, les jeunes personnes surtout, dérivent de la constipation; c'està elle qu'elles doivent les couleurs animées, presque violettes, les fréquens maux de tête, d'estomac, les écoulemens, qui sont si souvent suivis d'affections aux parties sexuelles, etc., etc. Qu'ils sont funestes ces préjugés qui font accroire que la constipation est un signe de force et desanté!... Elles ne conçoivent pas, ces victimes de l'erreur, que la santé dont elles se croient en possession, n'en est que le simulacre, et qu'elles ne la doivent, bonne ou mauvaise, qu'au siége que cette humeur chaleureuse a pris plutôt sur cette partie du corps que sur une autre; et que

si cette fluxion vient à se déplacer, il se déclarera une maladie plus ou moins dangéreuse. Avec la constipation elles reposent sur uza volcan, dont l'éruption presque infaillible, est toujours redoutable (1).

La purgation réitérée d'après l'article 2, si la constipation est récente, et d'après l'article 4 si elle est chronique, rétablit cette fonction importante de la Nature.

VENTS, TYMPANITE.

La plénitude humorale est la cause qui intercepte le libre cours de l'air aspiré; elle l'empêche de se raréfier et de sortir par le mouvement d'expiration en quantité égale à celle qui est entrée par celui d'aspiration. Les flatuosités, ou les vents ne peuvent donc cesser de se reproduire, qu'autant qu'on aura évacué suffisamment les humeurs. Cette pratique est préférable sans doute à l'usage des remèdes carminatifs, puisque la plénitude ne peut exister sans plus ou moins de corruption dans ces matières, et que c'est se préserver de leurs effets ultérieurs, si on les chasse avant qu'ils aient plus de malignité. D'ailleurs, l'état venteux existe rarement seul; il y a toujours quelques autres souffrances qui donnent à

⁽¹⁾ Reconnaissez, vous qui êtes affligés de cette maladie, que les forces que l'on vous attribue, ne sont que l'effet de la tension de la fibre et de l'irritation du système nerveux, par l'action de la cause qui vient de vous être indiquée. Reconnaissez encore que vous en éprouvez le même préjudice que si, dans le cas de ventre libre, un méchant vous fermait, de vive force, l'issue par laquelle la nature a voulu que votre corps expulse ses déjections. La comparaison est des plus justes.

la purgation un double objet. Le besoin de purger est assez indiqué, lorsque les vents rendus, portent avec eux une odeur à ne pas laisser ignorer l'existence d'un germe, ou d'un foyer de corruption dans les entrailles.

La tympanite qui est un gonflement résultant d'un amas d'air dans les différentes parties du tronc, cédera comme l'affection venteuse aux évacuations réitérées : l'article 2 pour les cas récens, et l'article 4 si ces affections sont chroniques.

HÉMORROIDES.

L'hémorroide est une varice semblable à celle qu'on remarque aux jambes de quelques personnes. Elle est causée par une partie d'eau qui, après avoir fait un gonflement, ou un engorgement, produit ensuite la dilatation des vaisseaux veineux. Ceux qui avoisinent l'anus ont été nommés hémorroïdaux; c'est à cause de cela que la varice a été appelée hémorroïde, soit qu'elle soit interne, ou qu'elle soit externe, soit qu'elle flue, ou qu'elle ne flue pas. La sérosité qui a pris siège pour faire épronver l'engorgement hémorroïdal, est souvent extrêmement acrimonieuse; c'est lorsqu'elle l'est assez pour percer les vaisseaux, qu'il s'écoule un sang qui n'est rien moins qu'un sang pur. Il est imprégné de cette même fluxion, et quelquefois de matières purulentes.

On n'oppose ordinairement que quelques topiques adoucissans et insussissans. C'est pourtant une maladie curable comme beaucoup d'autres. Il n'importe pas moins de détruire les hémorroïdes que les autres affections, puisqu'elles ont la même cause; puisque le transport de la sérosité,

qui abandonne le siége des hémorroides, peut se faire sur toute autre partie du corps, et causer une nouvelle maladie, ou un grave accident. On a presque osé assurer que pour se bien porter, il faut avoir des hémorroïdes. Quelle étrange manière de raisonner sur la cause des maladies! Eh quoi! parce qu'il y aura une espèce d'exsutoire élabli à l'anus, par lequel s'écoulera une portion de sérosité, on se croirait en sécurité quand on a tout à craindre de la source de cette fluxion; lorsque tout-à-coup quittant son siège, elle peut se porter sur quelque valvule des vaisseaux et arrêter subitement la circulation !.. Mais réfléchissons donc. Cessons de sacrifier à l'erreur, en reconnaissant les faits avoués par l'observation.

Contre l'hémorroïde récente, la purgation doit être pratiquée d'après l'article 2; et si cette affection est chronique, d'après le quatrième.

NÉPHRÉSIE VRAIE.

La douleur néphrétique, ou l'inflammation des reins, mérite une grande attention. Celui qui en reconnaît bien la cause, ainsi que les moyens de la détruire, évitera sûrement les funestes effets de cette maladie. C'est par suite de sa durée qu'elle conduit à ce qu'on appelle calcul, ou la formation de la pierre. En travaillant d'après des principes et avec connaissance de cause, à faire disparaître de la nomenclature des affections, un genre d'infirmité aussi allarmant, ne pourrait-on pas espérer d'obtenir quelquels droits à la reconnaissance de tant d'êtres quelquels droits à la reconnaissance de tant d'êtres

souffrans, et qui gémissent journellement sous

le poids de leurs infirmités?

La douleur Néphrétique est causée, comme les autres douleurs, par la sérosite que le sang a déposée sur les membranes nerveuses qui tapissent intérieurement cette partie du corps appelée bassin; on la nomme quelquefois aussi colique néphrétique. Cette douleur a pu être périodique avant que la sérosité qui en est la cause efficiente, ne se soit fixée définitivement sur cette partie; et elle est vive, ou aiguë comme le sont toutes les souffrances, toutes les fois que cette fluxion est revêtue d'une grande malignité, ou qu'elle est plus ou moins corrosive.

Si au lieu de saigner ou sangsuer les malades et de les rafraîchir; si en place de tous ces topiques insuffisans, dont on use ordinairement, on pratiquait la purgation d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, et au besoin d'après le troisième, on détruirait cette maladie comme on détruit toutes celles dont la cause est également interne, quand on l'attaque en temps utile.

Le vomi-purgatif n'est nécessaire que contre la plénitude de l'estomac. C'est le purgatif qui est réclamé jusqu'à guérison, et d'après l'article 4, si l'affection est invétérée.

FAUSSE NÉPHRÉSIE.

Cette affection est une douleur souvent rhumatismale, qui est causée par la fluxion rassemblée dans les muscles des lombes ou quelquefois aussi dans le bassin; mais cette sérosité n'a pas la malignité qu'on remarque dans la vraie néphrésie. On désigne souvent cette douleur par le simple nom de mal de reins. Attaquée dans le commencement, elle peut céder à l'application de l'article premier de l'ordre du traitement, sauf à pratiquer d'après le second. Si elle est chronique, on se conduira d'après le quatrième. Le vomi-purgatif n'a ici d'objet que dans le cas de plénitude d'estomac; et généralement parlant, le purgatif est suffisant contre ce genre de maladie.

GRAVIERS, PIERRE.

Faute d'évacuer la cause de la fausse néphrésie, celle-ci peut acquérir le caractère de la vraie ; de même qu'en n'évacuant pas la cause de cette dernière, il en résultera les conséquences funestes dont nous allons tracer l'affligeant tableau. En principe général, ainsi qu'on l'a nombre de fois répété, quand la sérosité est le produit de matières corrompues à l'excès, elle est toujours brûlante, ou au moins excessivement chaleureuse. C'est avec ce caractère qu'elle agit dans la formation de la pierre ou des graviers, et c'est aussi parce que ces matières se composent, dans certains individus, de parties passibles de concrétion pierreuses ou graveleuses que, rassemblée dans la substance des reins, la sérosité opère la cuisson d'une portion saline du phlegme qui s'y trouve, et la convertit d'abord en une substance sémi-purulente. Ensuite, par une action semblable à celle du soleil sur les eaux de la mer, pour la formation du sel, la chaleur de la sérosité recuit la même matière jusqu'à la consistence du tartre, et progressivement jusqu'à celle de graviers; ou grains de sable. Une partie de ces graviers reste

quelquefois dans les reins; mais il est plus ordinaire qu'ils descendent par les uretères dans la vessie. Là ils se réunissent et forment la pierre proprement dite, qui est susceptible de prendre avec le temps, un volume plus ou moins considérable. Quelquefois il se forme plusieurs pierres de grosseurs différentes, ou s'il n'y en a qu'une elle peut être accompagnée de grains de sable, ressemblant assez à des morceaux de sel, ou de sucre-candi. La pierre nage sur l'urine, et se présente au col de la vessie. Ce viscère entre en action pour expulser le fluide excrémentiel, toutes les fois qu'il en est rempli. Le cours en est arrêté par la présence de ce corps étranger, sur le col de la vessie; de là les souffrances que le malade endure. Ces souffrances sont beaucoup augmentées, tant par les coups redoublés que la pierre frappe, ou doit frapper contre la membrane nerveuse, que par l'acrimonie ou la chaleur excessive de ce fluide, et par la plénitude résultante de la suppression partielle, ou totale du cours de l'urine.

L'opération de la lithotomic réussit assez pour retirer la pierre de la vessie; mais trop souvent il arrive que dans l'espace d'un an ou deux, une autre pierre se forme; et alors une seconde opération devient encore nécessaire. On en a fait successivement jusqu'à trois, et l'on devait naturellement s'y attendre, puisqu'on n'avait point employé les moyens propres à détruire les causes formatrices de ce corps etranger. Tant qu'on n'nsera point de cette mesure, les mêmes accidens pourront se répéter; de même aussi, il y

aura du danger pour ceux qui subiront cette opération, soit pour l'avenir, soit pour le moment où elle se pratique.

Nous pensons donc qu'il faudrait avant d'opérer l'extraction de la pierre, avoir purgé le malade d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, jusqu'à ce que sa santé fût tellement améliorée, qu'il pût dire qu'il se porterait parfaitement bien s'il n'avait pas cette incommodité (1).

Si la plaie résultante de l'opération ne marche point vers la guérison, comme il en doit être d'une plaie simple et récente dans un sujet bien portant; s'il y vient de l'inflammation; si elle suppure beaucoup et pendant long-temps; si elle menace de dégénérer en ulcère; si la santé du malade s'altère; si les fonctions naturelles se dérangent; si, enfin, il n'est pas dans le TABLEAU

⁽¹⁾ Nous avons eu tout récemment une nouvelle occasion de vérifier l'excellence de ce procédé. Un homme subit l'opération de la taille après avoir suivi le traitement prescrit dans cette méthode, et selon la manière qu'il vient d'être expliqué. Le premier bienfait qu'il en éprouva fut de ne point éprouver de fièvre ; et en second lieu, la plaie qui ne suppura point, fut rapidement cicatrisée. Cet homme, agé au moins de soixante ans, jouit aujourd'hui d'une santé telle que, d'après son témoignage, il n'en a jamais eu une meilleure. Il a recouvré des forces, et une vigueur telle qu'à cet âge, peu d'hommes pourraient se prévaloir d'une semblable, même parmi ceux qui n'ont point éprouvé de maladies graves. Or, on le demande aux hommes impartiaux ; à quoi ce malade doit-il ce précieux avantage, si ce n'est pas à la dépuration de ses fluides, par l'usage d'une purgation suffisamment répétée!

DE LA SANTÉ, il faut que la purgation soit reprise suivant le même article 4. D'après la cicatrice de la plaie, le malade doit avoir soin de répeter, de distance en distance, quelques purgations, à l'effet d'empêcher toute espèce de reproduction. C'est en suivant de point en point les règles que nous venons de prescrire, que le malade sera à l'abri de nouvelles attaques (1).

ISCHURIE.

La rétention ou suppression d'urine, appelée ischurie, est causée par la fluxion rassemblée sur le col de la vessie, et sur son sphincter; elle les crispe si fortement par son âcreté, que ces membranes ne peuvent plus se dilater pour livrer passage à l'urine.

Les procédés que l'on oppose à cette affection consistent dans l'introduction de différentes bougies, à l'effet de dilater le canal de l'urètre, ainsi que l'entrée de la vessie; on y emploie la sonde creuse dans les mêmes vues, c'est-à-dire pour extraire l'urine amassée, qui devient alors une matière nuisible dont le séjour prolongé, peut traîner les plus grands dangers à sa suite.

⁽¹⁾ Nous disons à la page 101, que la purgation agit sur les voies urinaires; tout le monde peut vérifier ce fait; mais elle y exerce une telle action, que nombre de fois elle a fait rendre de petites pierres; notamment à Nevers, la Ferté-sous-Jouare, Etampes, Orléans, Verdun, à la Martinique et ailleurs. Nous pouvons assurer qu'il en serait de même de celles qui présentent un plus gros volume, sans l'étroitesse du passage qui s'oppose à leur sortie.

Eh quoi! on n'a pas encore reconnu que ces procédes ne sont pas même des moyens palliatifs, puisque la sonde et les bougies sont des corps étrangers qui agissent de vive force contre une cause qui leur résiste. Ces moyens sont d'autant plus dangereux, que de la violence qu'ils font au sphincter et au col de la vessie pour les ouvrir, il en résulte une destruction totale de ressort dans ces parties; de là l'incurabilité de la maladie, ou la ponction au périné, dont les suites sont presque toujours accompagnées des plus funestes accidents.

Cette maladie, caractérisée par l'absolue suppression de l'urine, demande que la purgation soit pratiquée d'après l'article 3 de l'ordre du traitement, à l'effet de déplacer la fluxion qui a pris siège sur les voies expulsives de cette partie excrémentielle des fluides. Afin d'aider la purgation, les emplâtres vésicatoires peuvent quelquefois être utiles. Dans ce cas, on doit les appliquer aux jambes de préférence à toute autre partie du corps. Le cours de l'urine étant rétabli, on suit le traitement d'après l'article 4 jusqu'à guérison (1).

⁽¹⁾ En supposant qu'il fallût, dans un cas pressant, avoir recours à ce que nous appellerons le remède extrême, c'est-à-dire, l'introduction des sondes ou bougies, il ne faudrait pas moins employer la purgation d'après le même article, afin de détourner la cause de la suppression, et dans l'espoir de l'évacuer et de guérir le malade.

INCONTINENCE D'URINE.

L'écoulement involontaire de l'urine ne peut avoir lieu sans la présence de la fluxion sur le col de la vessie, qui le crispe de dedans en dehors, le tient continuellement ouvert, et l'empêche de se refermer. Dans ce cas, cette affection peut céder au traitement des purgatifs, pratiqué selon qu'elle est récente ou ancienne, d'après celui des articles de l'ordre du traitement qui lui est applicable. Cette maladie peut succéder à l'ischurie, et devenir incurable par l'état d'inertie et de paralysie des parties organiques des voies urinaires.

STRANGURIE, DYSURIE.

Ces deux affections se confondent, et leur cause est à-peu-près distribuée de même dans le siège qu'elle occupe. L'envie d'uriner est continuelle dans la strangurie, et l'urine sort goutte à goutte avec douleur. Dans la dysurie, l'urine coule avec peine; mais la vessie étant déchargée, l'envie d'uriner cesse pour assez long-temps. C'en est bien assez pour reconnaître l'existence de la sérosité, extrêmement acrimonieuse de sa nature, qui est rassemblée au col et au sphincter de la vessie et qui de là se répand sur le canal de l'urière. D'ailleurs qui pourrait douter que l'urine ne renferme en elle-même un principe acrimonieux, plus ou moins imprégné de parties salines ou nitreuses, et de nature à aggraver la maladie.

Ces affections sont le produit de la dépravation chronique des humeurs ; il faut les évacuer par

la purgation, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement. Le vomi-purgatif y est rarement nécessaire.

DIABÉTÈS.

La maladie dite diabétès, est une excessive évacuation de l'urine, c'est-à-dire beaucoup plus considérable que la quantité de liquides dont le malade fait habituellement usage. Cette urine est fort éloignée de l'état naturel ; elle presente divers changemens, et toutes sortes d'altérations dans sa nature ordinaire. Le diabétès est dans quelques cas, une crise salutaire; dans beaucoup d'autres ou presque toujours, cette évacuation est aux voies urinaires ce que la diarrhée et la lienterie sont au canal intestinal; par conséquent c'est une affection produite par la dépravation des humeurs. Nos savans ont débité beaucoup de choses sur un prétendu principe sucré, qu'on dit avoir trouvé dans plusieurs de ces sortes d'urines. On peut en tirer des conjectures et bâtir des systèmes à perte de vue (1); mais il est plus utile d'en reconnaître la cause, et d'en guerir les malades, que de repaître son esprit de vaines chimères.

La purgation d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, peut remettre en santé ceux qui ne l'ont pas moins perdue, quoique leur urine présente des choses curieuses, ou susceptibles de savantes analyses.

⁽¹⁾ Qui sait, nous a dit un plaisant, si l'on n'y trouv rait pas un débouché extrêmement avantageux pour remplacer le défaut de sucre de canne ou de betterave....

HERNIE.

Il est aisé de se rendre raison de la cause du déplacement des parties contenues dans les cavités; de même il est facile d'expliquer clairement celle de toutes les hernies ou descentes. Ce genre d'infirmité est beaucoup plus que ne le pense le commun des hommes, l'effet d'une cause de maladie, ou tout au moins celui d'une mauvaise disposition des fluides. On attribue communément la cause des hernies ou descentes, à une exercice violent, à des efforts, à des cris, sans faire attention que la hernie arrive de même à celui qui n'a éprouvé aucun de ces contre-temps, ni aucun accident. On se borne ordinairement à i'opération de la main pour la réduire et la contenir: ce qui est bien insuffisant.

Presque toujours la hernie a été précédée de la colique; quelquefois elle apparaît dans un accès de cette douleur du canal intestinal. Nous ne ferons ni nomenclature ni description des hernies; il sussit de savoir qu'elles ont toutes la même cause interne, et qu'on y rémédie par le même moyen.

La hernie est l'effet du relâchement des membranes qui enveloppent les viscères contenus, et des ligamens qui leur servent d'attache; c'est la partie contenante, dilatée ou relâchée, qui laisse échapper la partie contenue. Nous avons dit, chapitre premier, que les solides sont subordonnés aux fluides; c'est parce que cela est vrai qu'il y a des hernies, de même que tous autres désordres

dans les solides. Dans l'état de santé, qui suppose saineté dans les fluides, les sucs nourriciers alimentent et corroborent toutes les particules qui composent un corps quelconque. Quand au contraire les humeurs sont corrompues ; lorsque le sang en est surchargé, ainsi que de la fluxion qu'elles produisent, les chairs, les tégumens, les parties contenantes enfin, ne sont plus alimentés que d'un fluide debilitant et relâchant. L'équilibre entre elles et les parties contenues est detruit; la force qui retient est alors au-dessous de sa surcharge, et la hernie se déclare. Si dans cette circonstance le malade a fait quelque mouvement extraordinaire; s'il a été passible de l'action de quelque cause externe, on leur attribue la cause de la hernie. On ne semble pas faire attention que souvent ce même malade a fait d'autres exercices autrement pénibles, et qu'il ne lui est survenu aucun déplacement. On ne fait pas attention non plus que, dans pareil cas, l'action de la cause externe ou accidentelle, n'aurait eu aucune suite sans l'adjonction de la cause humorale.

Dès l'apparition d'une hernie, soit qu'elle soit complette, soit qu'elle ne soit que commencée, il faut la réduire et la contenir d'après les procédés d'usage. Si l'on diffère de porter ce secours, on rend la cure douteuse, surtout à l'égard des personnes qui avancent en âge. Si le sujet est par rapport à ses humeurs, ou à sa santé, dans un ét at de dépravation ancienne, il sera difficile à guérir. La réduction de la hernie étant achevée, et celle-ci bien maintenue, on pratique l'évacua-

tion des humeurs d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, avec le purgatif seul autant qu'il se peut; ou si le vomi-purgatif est indispensable, c'est à une faihle dose qu'il doit être employé, pour qu'il opère doucement. (1)

JAUNISSE.

Cette maladie est efficacement traitée par l'évacuation de la bile qui remplit les cavités comme elle inonde la circulation. La purgation est sans doute préférable à tous ces breuvages qui ne peuvent la faire sortir du corps. Il faut se conduire d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, et au besoin d'après le quatrième; le vomi-purgatif y est généralement nécessaire, ainsi qu'il est indiqué dans les affections des premières voies.

EMBONPOINT.

Cet état est souvent confondu avec ce qui n'est véritablement qu'une plénitude humorale. L'embonpoint est chose naturelle et ne fait point souffrir. La plénitude, au contraire, incommode; la cacochymie en peut être la suite. Contre ces deux affections, il faut user de la purga-

⁽¹⁾ Dans les hernies sont comprises les descentes de matrice et la chûte de vagin. Le pessaire, est comme le bandage, un palliatif qui a besoin d'être secondé par la même purgation. La chûte de l'intestin rectum ou de l'anus, n'a non plus d'autre cause que la dépravation chronique des humeurs. Ces trois affections sont comme les hernies, l'effet du relâchement des attaches, ou ligammens, par la même cause; et généralement il est difficile d'y remédier, mais il y a des exceptions.

tion autant qu'il en est nécessaire pour se délivrer de ses souffrances; l'article 4 de l'ordre du traitement doit être suivi, car cette affection est toujours un résultat de la dépravation des humeurs, qu'il faut renouveler, autant que la constitution du sujet peut le permettre.

PLÉTHOBE.

L'état pléthorique est presque toujours attribué à une surabondance de sang: c'est une méprise. Si on est tombé dans cette erreur et dans beaucoup d'autres du même genre, c'est parce qu'on n'a point reconnu la présence de la sérosité humorale qui surabonde dans les vaisseaux. On doit concevoir que l'évacuation de cette sérosité est le seul moyen qui remédie à cette maladie. Il faut la pratiquer avec le purgatif, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement.

CONSOMPTION, MARASME.

L'atrophie, le marasme, la consomption, l'étysie, sont autant de dénominations d'un état de maigreur qui est toujours causé par une dépravation chronique des humeurs, à laquelle ont pu se joindre les effets nuisibles de la diète, ceux des pertes sanguines, des bains tels que nous les proscrivons; ceux résultans de l'usage des préparations mercurielles, du quinquine, etc., etc. C'est par leur chaleur brûlante, que les humeurs corrompues minent, consument, dessèchent l'individu, ainsi qu'elles lui font éprouver les souffrances qu'il endure dans cet état. Lorsqu'on n'a point à redouter de lésion à l'intérieur, et

quand le sujet n'est point trop âgé, on peut espérer le changement de cette situation. Il faut qu'il évacue suivant l'article 4 de l'ordre du traitement, et qu'il use de bons alimens propres à le fortifier. On a vu dans cet état, nombre de malades recouvrer une santé parfaite.

CHAPITRE XIII.

Maladies dites de la tête.

-

La tête est le corps principal renfermant nombre de parties organisées pour exécuter différentes fonctions vitales et animales. Toutes sont exposées à l'action de la maladie morale. La tête a aussi ses affections physiques de différens genres, tant à l'intérieur qu'extérieurement. La cause de ces maladies, ou la fluxion homorale, lui est apportée par les artères carotides, comme elle lui transmet aussi la substance.

CÉPHALALGIE.

La sérosité parvenue au crâne, et y étant déposée, ou arrêtée, fait ressentir une douleur très-aigüe, à laquelle on a donné le nom de céphalalgie; cette douleur est accompagnée de fièvre et quelquesois d'un abattement général. L'ordre de son traitement sera règlé d'après l'article 3, si la violence de la douleur le commande, ou autrement, d'après l'article 2. Le vomi-purgatif et le purgatif sont nécessaires alternativement, dans le commencement de ce traitement; et vers la fin, le purgatif seul peut être suffisant.

MIGRAINE.

Lorsque la fluxion n'occupe qu'un côté de la tête, la maladie preud le nom de migraine. Cette douleur est souvent périodique, ainsi qu'elle est chronique dans beaucoup de malades. Elle ne dissère des autres douleurs dites rhmatismales, que par le nom ou le siège qu'elle occupe. Si elle elle est récente, elle sera détruite en suivant l'article 2 de l'ordre du traitement; si elle est chronique, il faudra se conduire d'après l'article 4; et dans un cas comme dans l'autre, le vomi-purgatifet le purgatif sont nécessaires alternativement, au moins au commencement du traitement; on l'achève comme il se pratique généralement avec le purgatif seul.

FOLIE.

La folie est un mouvement déréglé des esprits, comme la sièvre est un mouvement déréglé du sang. La cause de la folie ne dissère point de la cause des autres maladies; elle dérive également de la dépravation des humeurs rensermées dans les cavités. La sérosité qui émane de ces matières est toujours, dans cette maladie, extrêmement âcre; elle se mèle parmi les esprits, comme elle s'est filtrée avec le sang, quand elle cause la sièvre. Elle trouble le cours régulier des esprits, ainsi que pont faire éprouver la sièvre elle dérange le mouvement naturel du sang. Elle agit sur le cerveau et les organes de la circulation des esprits, comme elle durcit les valvules, les tuniques et

les parois des vaisseaux sanguins pour produire l'engorgement. Comme la fièvre, la folie a ses accès, ses intermittences, sa continuité, ses périodes; elle est plus ou moins caractérisée selon la malignité de la sérosite qui la fait éprouver.

Il y a nombre de situations qui participent de l'état d'esprit aliéné, qui quelquefois, précèdent la folie, ou sui succèdent. Le vertige, l'hypocondrie, la frénésie, la manie et les abbérations en général sont de ce nombre. Ces affections ont la même cause que la folie; mais cette cause étant autrement fixée que dans cette maladie, ces affections sont autrement caractérisées. Traitées ainsi que la folie dès leur apparition, dans un sujet bien constitué, elles sont détruites comme une autre maladie, par l'évacuation de leur cause matérielle, pratiquée avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement au commencement du traitement et jusqu'à l'affaiblissement du caractère de l'affection. Il est genéralement plus sûr de se conduire d'après l'article 3, que d'après le deuxième, surtout contre la folie proprement dite; et dans la suite on se conforme à l'article 4, parce que ces dérangemens sont toujours le produit de la dépravation plus ou moins chronique des humeurs. Les emplatres vésicatoires ne peuvent produire qu'un bon esset dans ce cas, pour saire diversion à la fluxion fixée au cerveau (1).

⁽¹⁾ Un être qui a perdu l'esprit, n'est pas facile à traiter; il faut souvent user de force et de violence pour le contenir, et on a toujours beaucoup de mal à réussir. Une affection morale, comme celle dont il est

Les moyens dont on use ordinairement sont : les saignées, les sangsues, les douches, les bains, les topiques, et toutes choses qui, comme on ne l'éprouve malheureusement que trop, sont ou dangereuses, ou au moins insuffisantes. La perte du sang et l'usage prolongé des bains, ne sont pas, pour ces sortes de malades, le moindre des fléaux. Ils établiss ent l'incurabilité de la maladie, ou au moins la rende très-difficile à détruire, à l'égard des malades auxquels on voudrait dans la suite administrer notre méthode, parce que ces procédés fixent irrévocablement la sérosité sur les organes de la circulation des esprits, sur le cerveau et ses membranes, qui les désorganisent trop souvent pour toujours. Si la saignée a paru modérer les accès de la folie, c'est par un effet semblable à celui que peut produire l'effusion du sang, dans tous les autres cas où elle est pratiquée, parce qu'une portion de cette sérosité s'évacue avec le sang; mais ce procédé destructeur de la cause motrice de la vie, est d'ailleurs bien insuffisant pour expulser les matières qui ont produit la sérosité, comme pour en tarir la source.

APOPLEXIE.

Le caractère de l'apoplexie est la privation des sens et des mouvemens volontaires. On est dans

parlé au chapitre xxx, serait, dans tous les cas, un grand obstacle à la guérison de ces malades. Ils ont à cet égard un pressant besoin d'être secourus. En traitant de l'épilepsie nous ferons des observations qui pourront trouver également leur place ici.

l'usage de la diviser en séreuse, et en sanguine, ou coup-de-sang. La première est déjà recomue humorale; la seconde est, dit-on, causée par le, sang. C'est une erreur de croire que le sang entrave quelquefois lui-même son mouvement. La loi de la circulation n'est-elle pas toujours fixe et invariable? L'eau dans la rivière gêne-t-elle ellemême son cours naturel? Ne voit-on pas distinctement la cause spéciale de cette gêne? Ne sont-ce pas des corps étrangers, tels que des terres, des sables, des immodices quelconques, ou bien le travail des hommes qui ont détourné le cours de l'eau, quand il est troublé dans sa marche? Il ne peut rester de doute, si l'on veut réfléchir, que c'est faute d'avoir reconnu la nature de la sérosité humorale, et sa présence dans les vaisseaux, qu'on a admis la possibilité que le sang pût se gêner lui-même, ainsi que la pléthore sanguine, qui ne peut pas exister. On ne peut persister dans cette erreur sans admettre, contre toute raison, des effets sans causes pour les produire.

Ces deux espèces de maladies peuvent être détruites par l'évacuation de leur cause; évacuation pratiquée avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement, s'il s'agit de la première, dite séreuse; et avec le purgatif seul, dans l'apoplexie rouge, dite sanguine. Dans les deux maladies, c'est d'après l'article 3 de l'ordre du traitement qu'il faut se conduire, au commencement du traitement; et par la suite d'après le quatrième, par la raison que ces maladies sont toujours l'effet d'une déprayation chronique des humeurs.

Dans l'apoplexie rouge ou doit présérer le pur. gatif seul, parce que ordinairement, les sujets sont très-replets; et pour ceux-là, il est toujours utile de faire du vide par les voies basses, auparavant de leur donner la commotion vomi-purgative; sauf cependant à employer plus tard le vomi purgatif, quand le besoin en sera indiqué. Pourtant il y a des cas où cet évacuant est tellement nécessaire, qu'on ne peut faire autrement que de se conduire comme pour l'apoplexie blanche, parce qu'il y a une telle plénitude d'estomac, que si on ne la diminuait point par quelques vomissemens, le purgatif ne passerait pas dans les voies basses, et serait rejeté par les supérieures. Les emplâtres vésicatoires peuvent, dans ce cas, produire un bon effet; mais si on les emploie, ce doit être toujours sans négliger ni suspendre la purgation.

LÉTARGIE.

Cette affection absorbe si fortement le malade, qu'on le croit privé de la vie. Cet état ne peut être attribué qu'à la masse des humeurs corrompues, et à leur sérosité qui comprime les vaisseaux. Si la Nature a encore assez de force; si le sang peut écarter la matière qui tend à arrêter son cours, le malade revient à la vie, même sans les secours de l'art. Mais si la Nature est utilement secondée par des évacuations propres à dégager la circulation, la vie du malade en sera efficacement protégée.

Le vomi-purgatif et le purgatif, alternativement, sont nécessaires, d'après l'article 3 de l'ordre du traitement, sauf, après soulagement, à suivre le

quatrième.

Les emplâtres vésicatoires ne doivent point être dédaignes; on ne doit négliger aucun des moyens qui peuvent évacuer, n'importe par quelles voies, ou qui au moins sont susceptibles de produire une utile diversion.

PARALYSIE.

La paralysie est caractérisée par la perte du mouvement, et quelquefois du sentiment. Elle peut être générale, ou particulière; dans ce dernier cas, c'est ce qu'on est convenu d'appeler hémiplégie. Cette grave affection succède parfois à l'a poplexie; et dans ce cas, elle est réputée plus difficile à détruire. Cette maladie est toujours le produit d'une dépravation chronique des humeurs. L'age avancé est un obstacle plus ou moins insurmontable pour la guérison du malade. Dans tous les cas, il faut pour obtenir, sinon la guérison, au moins l'espérance de guérir, brusquer l'évacuation en commençant le traitement d'après l'article 3, et par suite, d'après le quatrième. Le vomi-purgatif y est nécessaire, et il le devient davantage si l'affection est portée à l'une des parties supérieures du corps.

ÉPYLEPSIE (1).

Portée au cerveau, sur la dure mère, la sérosité

⁽¹⁾ On a disserté onguement et long-temps sur cette maladie. Toujours les causes occasionnelles, ou les affections morales ont été mises en avant. Les systèmes les plus hazardés ont vu le jour, et ont été mis en pratique;

peut causer des accès d'epilepsie, ou faire ce que l'on appelle tomber du haut-mal, ou mal caduc. Dans ce cas la fluxion émane de la bile noire, ou

mais jamais, dans les scientifiques dissertations qui ont été faites sur ce sujet, un seu lmot n'a été dit sur la cause humorale, qui, pourtant, mérite le plus d'attention. Dans notre chapitre III, nous avons fait une promesse que nous remplissons ici. Nous entreprendrons avec confiance de combler le vide, ou au moins de jeter un jour lumineux sur ce point important. C'est avec des faits de pratique que nous nous proposons de réduire à sa juste valeur tout l'effet de ces impressions qu'on appelle causes, et dont le moral d'un individu peut être passible pendant la durée de la vie. Deux hommes a'fligés de cette maladie, et qui ont été guéris par les moyens indiqués dans notre méthode, nous fournissent chacun leur part dans le récit qu'on va lire.

Le premier était un jeune homme. Il lui suffit peutêtre de ce titre pour avoir été très-sensible à la mort d'une jeune demoiselle qui avait été sa contemporaine. Cette mort lui fut annoncée d'une manière à le surprendre comme à l'affecter beaucoup. Cette jeune personne était épileptique, et elle est morte à la suite, ou par les progrès de cette maladie. Peu de temps après en avoir appris la nouvelle, le jeune homme eut la première attaque d'épilepsie, qui fut bientôt suivie d'une seconde; et ainsi successivement pendant plusieurs mois; au bout desquels n'espérant plus rien des traitemens ordinaires, il eut recours à notre méthode. Nous pourrions le citer comme un modèle de courage et de résolution, qui sont si nécessaires à quiconque entreprend de se délivrer d'une maladie grave et invétérée.

Le second malade était un homme d'un âge mûr. Les affaires de sou commerce le conduisirent dans une maison pour faire un achat. L'objet qui était à vendre lui fut montré par une domestique qu'il ignorait être attaquée d'épilepsie; elle en eut en sa présence un ac-

l'envoie au cerveau par les artères carotides; il la rassemble goutte à goutte dans un sac membra-

cès. Seul avec elle, il lui donna les secours ou les soins qu'il put. Il fut peiné de la situation de cette malheureuse, et il en éprouva une certaine frayeur. Dans la même semaine il tomba du premier accès, et la maladie se caractérisa par des chûtes subséquentes. Un de ses amis, qui devait le rétablissement de sa santé au traitement de notre méthode, à l'occasion d'une maladie également chronique et grave, lui fit reconnaître l'urgence d'abandonner les traitemens inutiles dont il était l'objet depuis déjà quelque temps, et de leur préférer celui de la Médecine Curative, avant que la maladie fût plus invétérée. Le malade céda aux conseils de son ami; et parce qu'il n'avait point essuyé les traitemens préjudiciels que nous signalons, il fut assez promptement guéri; ou, au moins, il ne fut pas désespéré de nous-même, ainsi que nous désespérâmes du premier, et n'eut pas besoin comme celui-ci, de faire un appel à l'héroïque courage; ce courage que déploie un vaillant belliqueux qui a adopté la dévise des braves ; Vaincre la maladie ou succomber en la combattant.

Que peut être le résultat de traitemens qui ne sont point en rapport avec la cause des maladies? Ils seront de toute nullité, si toutefois ils ne portent préjudice. Pour qu'ils sussent en rapport avec elle, il saudrait qu'elle sût reconnue; et c'est ce qui n'a point encore eu lieu, au moins généralement. Et que peuvent signisser de prétendues causes qui ne sont que des circonstances ou des essets de circonstances de la vie? L'art ne peut rien contre elles, car nul ne peut empêcher que ce qui est ne soit, ou que ce qui a été n'ait existé. Quand saura-t-on bien que le seul remède qui soit possible, consiste uniquement dans l'application d'un raisonnement juste.

neux, appelé kiste, qui s'est formé au-dessus de la dure-mère (1). Lorsque ce kiste, qui n'en peut contenir qu'une certaine quantité, est rempli, le mouvement des artères et l'action de la membrane nerveuse, irritée sans doute par l'acrimonie de la matière, le forcent à se vider; il se fait en conséquence un épanchement de cette fluxion sur les meninges, le long de la moële allongée et sur les nerfs, qu'elle met en contraction par sa corrosion. Cette sérosité, dans l'état de paroxisme ou d'accès, dérange le cours des esprits, fait perdre connaissance au malade et le fait tomber; ses nerfs qui en sont fortement irrités, communiquent une si violente action aux muscles, que le

⁽¹⁾ Il se forme donc dans le corps humain et sur différentes parties qui en dépendent, des membranes plus ou moins denses ou solides, au point de pouvoir contenir un corps volumineux; telle est, par exemple, une quantité d'eau dans l'hydropisie dite ankistée. Une de nos malades a rendu pendant le cours de son traitement, une membrane de la dimension de trois sur cinq pouces; elle avait, dit-on, plus de densité que cette pélicule, appellée taie dans quelques pays, qui enveloppe la circonférence interne d'un œuf. Quelques jours avant d'évacuer cette membrane, la malade avait entendu dans son ventre, un bruit assez fort pour que sa garde l'entendit aussi; ce fut une espèce de claquement. Nous ne pouvons penser autrument que ce bruit est provenu de la rupture de cette membranne. N'est-il pas probable que dans la suite il se fût formé un kiste, et par suite une tumeur ankistée, dans le corps de cette malade, en supposant qu'elle cût survécu à la gravité de la maladie pour raison de laquelle elle a suivi notre traitement. Cette même malade nous a assuré de plus avoir évacué des insectes, dont plusieurs vivans, qui lui ont paru avoir des traits de ressemblance avec la punaise.

malade tourne les yeux et secoue ses membres avec la plus grande force. Il lui sort de la bouche une matière écumeuse; ses dents se serrent si fortement que la langue est souvent coupée par le mouvement convulsif des mâchoires. La fluxion découle du cerveau dans l'estomac; quelquetois on l'entend descendre; presque toujours le malade semble avaler à pleine gorge comme s'il buvait de l'eau en abondance. Par son volume elle pèse sur ce viscère et sur les artères principales, qu'elle comprime, ainsi qu'elle ralentit le mouvement des fluides; c'est pour cela que le malade s'endort en ce moment. Réveillé, il ne se souvient pas de ce qui lui est arrivé; il est étourdi; ses esprits ne sont pas rassurés ; il ne sait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait; au moins cette remarque est générale.

Il y a du plus, ou du moins dans cette maladie, comme dans toutes les autres. Il y a des malades qui ont des accès infiniment plus violens que d'autres personnes attaquées de la même maladie. Quelques-uns jettent un cri en tombant; d'autres sentent assez l'approche de l'accès pour avoir le temps de se coucher; plusieurs se souviennent de tout et continuent d'entendre ; d'autres n'entendent rien, et ne conservent aucun souvenir. Les accès sont plus ou moins longs, ou fréquens, selon la malignité de la fluxion, et le degré de corruption des humeurs qui l'ont formée, et d'après l'ancienneté de l'infirmité. On a vu des malades éprouver ces accès nombre de fois dans un jour. Ce n'est pas un signe favorable; néanmoins on en a vu qui en ont triomphé.

Cette maladie doit être attaquée d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, quand même elle serait dans son principe, ou au premier accès, parce qu'elle ne peut être que la suite de la dépravation chronique des humeurs. Le vomipurgatif, par lequel le traitement est commencé, doit être au moins répété une fois contre quatre ou cinq doses de purgatif; dans beaucoup de cas, et lorsqu'il opère bien par le bas, il doit être alterné pendant assez long-temps avec le purgatif. Cette maladie, qu'on peut regarder comme une des plus tenaces et des plus opiniâtres, ne peut être considérée comme radicalement détruite, par la raison que ses accès ne se font plus sentir dans leurs périodes ordinaires, ou parce qu'il s'est écoulé un certain laps de temps sans que les accidens ne se soient manifestés. Le malade doit être long-temps sur la defiance, et ne pas craindre de trop réitérer les évacuations de distance en distance, lors même qu'il se croit guéri.

MOUVEMENS CONVULSIFS, TREMBLE-MENS.

Epanchée sur les nerfs ou sur les membranes nerveuses, la fluxion cause des tremblemens, des mouvemens involontaires, soit périodiques, soit continus, et en toute partie du corps, selon la distribution de cette matière, et son action sur l'organe du sentiment, ou sur les différens membres, la tête non exceptée.

Ces affections étant la conséquence de la dépravation chronique des humeurs, leur cessation ne peut être attribuée qu'à l'évacuation de ces matières, qu'il faut pratiquer d'après l'article 4 de l'ordre du traitement. Ce qui a été dit des maladies nerveuses et des convulsions, ainsi que de l'épilepsie, s'applique incontestablement, plus ou moins, à ce genre d'affection.

AFFECTIONS DES OREILLES.

Portée dans l'intérieur des oreilles; distribuée sur les différens organes de l'ouïe; la sérosité peut causer des bruits, tintemens et sifflemens, et

produire la surdité.

Ces différentes affections, et la surdité non consommée par la paralysie du nerf acoustique sont détruites comme la suppuration quand elle existe à ces parties, par l'usage des deux évacuans, pris alternativement dans le commencement du traitement et d'après l'article 2, pour un cas récent; d'après l'article 4 s'il est chronique; et s'il y a douleur aiguë, d'après l'article 3.

AFFECTIONS DES YEUX.

Rassemblée sur l'organe de la vue, la fluxionfait éprouver les différentes maladies des yeux, telles que l'inflammation et le collement des paupières, leur renversement, le sarcome, le larmoiement, l'ophtalmie sèche et humide, les taches qui obscurcissent la cornée, la cataracte ou l'opacité du cristalin, et tous les accidens qui arrivent à ces parties, ainsi que ceux qui peuvent priver de la vue.

Toutes ces affections, et la goute-sereine, qui est la perte de la vue sans vice apparent dans l'œil, exigent, eu égard à leur violence et à la délicatasse des parties souffrantes, des évacuations d'après l'article 3 de l'ordre du traitement On ne peut trop s'empresser d'agir. Deux doses de vomi-purgatif contre une de purgatif, sont ici géneralement indiquées. Cet ordre d'évacuations ne peut être interrompu sans risque de paralysie du nerf optique, ou sans le danger de voir bientôt ces maladies devenir incurables.

La saignée ou les sangsues sont ordinairement mises en usage, sans être plus salutaires et sans moins fixer la matière sur la partie affectée, dans ce cas que dans tous les autres où on les emploie. Quant aux topiques et aux opérations dont on use ordinairement contre toutes les maladies des yeux, ils ne sont d'aucun effet sans le secours des moyens seuls capables d'évacuer la cause matérielle qui fait éprouver la douleur ou l'accident. Il faut donc purger d'après celui des articles de l'ordre du traitement que la position du malade réclame.

Si on emploie l'emplâtre vésicatoire, souvent indiqué contre les affections des yeux, il ne fant pas pour cela relentir la purgation; il ne faut pas non plus négliger le vomi-purgatif, qui ne peut être éloigné que momentanément dans ces sortes de maladies.

AFFECTIONS DE LA BOUCHE.

La sérosité, répandue dans la bouche, peut causer par sa corrosion, les aphtes, l'ulcération des gencives, ainsi qu'elle prodnit le caractère ou les simptômes du scorbut; c'est aussi à sa présence que sont dues la tuméfaction de la langue, le renversement de la luette, les dissérens gonflemens que l'on remarque, etc.

Toutes les affections de la bouche et des parties adhérentes, seront détruites par la purgation suffisamment réitérée; d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, pour les cas récens, et d'après le quatrième, s'ils sont chroniques, ou si leur manifestation est la conséquence ou le produit d'un vice de dépravation anciennement existant. L'emploi du vomi-purgatif y est généralement recommandé.

DOULEURS DES DENTS.

C'est une goutte de sérosité ou d'eau brûlante que le sang a déposée sur la membrane nommée périoste, qui cause le mal de dents. Cette membrane tapisse intérieurement l'alvéole, comme elle enveloppe la racine de la dent. La sensibilité de cette membrane, et la corrosion que la sérosité exerce sur elle, font que les douleurs sont souvent si vives qu'elles en sont insupportables. La cause du mal de dents est la même que celle de toutes les affections douloureuses, et presque toujours ce mal est le signe avant-coureur d'une maladie plus grave.

Si l'on évacue l'humeur qui fait souffrir dans cette partie, on évitera d'autres accidens avec ce qu'ils peuvent avoir de funeste; puisque cette même humeur peut se porter sur toutes les parties du corps, soit qu'elle se soit déplacée, soit

qu'elle se soit partagée.

Il est en quelque sorte impossible d'avoir mal aux dents, parce qu'elles ne sont presque point sensibles; c'est pour cela que, lorsque la fluxion s'est rassemblée dans leur partie spongieuse, elle les carie, les pourrit et les fait tomber par morceaux, souvent sans qu'on y ait ressenti aucune douleur.

Si la fluxion s'épanche dans la joue, cette partie s'enfle; la douleur est alors moindre, et quelquefois on n'en ressent point du tout, parce que cette fluxion a changé de siége.

On use de différens topiques qui soulagent, s'ils changent la fluxion de place, ou s'ils l'amortissent.

Il n'est pas moins déraisonnable d'arracher une bonne dent, qu'il serait absurde de couper un bras ou une jambe, parce qu'il y serait survenu une douleur. Chacun a besoin de dents pour broyer les alimens; on sait aussi qu'une bouche sans dents articule difficilement; d'ailleurs elles en sont l'ornement Cette extirpation des dents ne tarit point la source de la fluxion; le sang continue à la déposer aux places qu'elles occupaient, ou sur la dent voisine. Souvent cette fluxion s'épanche sur toute la mâchoire, tellement qu'on ne peut plus distinguer laquelle de toutes les dents est la plus affectée.

C'est la violence de la douleur qui détermine d'après quel article de l'ordre du traitement les humeurs doivent être évacuées; et l'on doit suivre celui qu'on croit propre à procurer le plus prompt soulagement. On distingue, pour le traitement, la personne qui depuis long-temps est sujette au mal de dents, de celle qui en est attaquée récemment; l'article 2 pour celle-ci, et l'article 4 pour l'autre, sont indiqués. L'article 3 est applicable,

lorsque d'après les autres, le malade n'est point assez promptement soulagé. Le vomi-purgatif est nécessaire, et on le répète plus fréquemment si le purgatif ne soulage pas avec assez de promptitude.

Les dents gâtées sont les scules qu'il soit convenable d'arracher. On remarque des personnes qui, ayant soin de se purger à propos, gardent depuis long-temps des dents attaquées de carie, sans qu'elle fasse des progrès sensibles; et ces dents leur servent à peu de chose près, comme si elles étaient bonnes.

POLYPE.

Le polype est une affection qui peut venir différentes parties du corps; mais c'est le canal nazal qui en est le plus souvent attaqué. C'est une excroissance charnue qui, pour le polype du nez, naît à la membrane pituitaire; il varie dans son caractère, eu égard à la malignité de l'humeur. L'extirpation du polype est le remède usité; mais elle est insuffisante, si la source de la matière qui l'a formé n'est pas tarie, parce qu'il s'en reproduira un autre; ou bien la plaie résultante de l'opération, ne se guérira point.

C'est d'après l'article 4 de l'ordre du traitement qu'il faut évacuer, c'est-à-dire, pendant quelques semaines auparavant l'opération, qu'il ne faut faire, toutefois, que lorsque le malade se porte bien, quant aux fonctions naturelles. L'opération taite, le malade reprendra l'évacuation d'après le même article, et jusqu'à cicatrice

de la plaie et un parfait rétablissement de santé. Le vomi-purgatif doit être employé quelque fois, c'est-à-dire, autant qu'il est réclamé par les indications qui en déterminent ordinairament l'usage.

VISAGE COUPEROSÉ.

Epanchée dans les vaisseaux du visage, parce que le sang est gêné dans son mouvement, la sérosité est la cause de cette rougeur accompagnée de bourgeons, boutons et pustules, qui caractérisent la goutterose, ou le visage couperosé. Le vomi-purgatif est nécessaire, quelquefois; le purgatif doit être employé d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, vu que cette affection est toujours le résultat d'une dépravation chronique des humeurs.

ESQUINANCIE.

Rassemblée au gosier, la fluxion peut, par sa chaleur ardente, enflammer le pharinx, le larinx, l'œsophage, la trachée-artère, et toutes autres parties adhérentes; ainsi elle caractérise l'angine ou l'esquinancie. Cette maladie, traitée par la méthode ordinaire, peut être suivie de la gangrène, en raison du plus ou moins de dépravation des humeurs.

Si cette maladie a eu le temps de prendre un caractère sérieux, elle doit être traitée d'après l'article 3 de l'ordre du traitement, jusqu'à ce qu'elle ait perdu ce caractère. On la traite ensuite d'aprés l'article 2; lequel suffit quand elle a encore de la bénignité, ou qu'elle en a repris-

Dans tous les cas il faut commencer par le vomi-purgatif, et le répéter autant qu'il en est besoin pour dégager le gosier en général; alors on administrera le purgatif seul, selon que le siège primitif de la maladie sera débarrassé.

CHAPITRE XIV.

Maladies dites des extrêmites.

DOULEURS RHUMATISMALES.

Un état de souffrance qui se fait souvent sentir sans sièvre ni perte d'appétit, ou sans dérangement dans les fonctions naturelles, est ordinairement désigné sous le nom générique de douleurs. Ces affections sont très-communes, et généralement répandues. Il y a des climats et des contrées qui en occasionnent plus que d'autres. Mais nulle part ces affections ne diffèrent de cause efficiente ou interne. On distingue les douleurs par leur caractère, en périodiques, sixes et ambulantes; sauf ensuite les noms qu'on est convenu de leur donner.

Le caractère de la douleur ambulante se reconnaît en ce qu'elle change souvent de place, c'est-à-dire, lorsque la sérosité, qui ne s'est pas encore arrêtée, ne fait en quelque sorte, qu'éfleurer les parties. Elle se porte tantôt dans une jambe, une cuisse, une épaule, dans un bras, au col (torticolis); et successivement dans toutes les parties charnues du corps. On est convenu de donner à cette douleur le nom de rhumatisme.

La douleur périodique est celle qui après avoir cessé de se faire sentir, ne se renouvelle qu'à des époques indéterminées, et qui, lorsqu'elle se reproduit, se porte indistinctement sur la partie qu'elle a déjà affectée ou sur une autre.

La doulenr fixe ou continue, provient incontestablement de ce que la matière qui a produit la douleur légère, ambulante ou périodique, n'a point été évacuée en temps utile. Par les effets progressifs de la dépravation des humeurs, il s'est formé une plus grande quantité de sérosité, ainsi que cette fluxion a augmenté en principes acrimonieux ou mordicans, en sorte que le sang est forcé de la déposer et de la fixer.

Les praticiens qui n'ont point encore reconnu la cause des maladies, consultés sur ces genres d'infirmités, se croient souvent quittes envers leurs malades, lorsqu'ils leur ont répondu qu'il n'y a rien à faire. Cette réponse leur est suggérée par l'état extérieur, où on ne voit ni gonflement, ni tumeur, ni inflammation. Ce défaut d'expérience compromet la santé des malades, en ne les délivrant point de leurs souffrances. On croit avoir dénoué le nœud de la difficulté, lorsqu'on s'est servi du mot vague de fraicheur, qui n'exprime tout au plus qu'une cause occasionelle. Que d'erreurs à la suite l'une de l'autre, et qu'on ne doit attribuer qu'au défaut de connaissance de la véritable cause des douleurs et

des maladies en général, quelle que soit leur dénomination. A défaut de bonnes raisons on en donne de mauvaises. Ainsi il n'est rien de plus commun que d'entendre attribuer aux variations de l'atmosphère la cause des douleurs. Les ob-, servations les plus minutieuses sur l'espèce et la quantité des alimens ne tiennent pas la dernière place, et sont réputées être d'un grand poids. Il n'est pas jusqu'aux phâses de la lune dont on ne tire profit auprès d'un malade plein de docilité et de confiance. Tout est cause, à ce que l'on croit, excepté la véritable, à laquelle l'être qui souffre est bien loin de songer. C'est ainci qu'on se complait à confondré les causes occasionnelles avec la cause efficiente, ou la cause propre et véritable. Il n'est personne quine connaisse les variations qui ont lieu dans le tube ou tuyau d'un baromètre, à l'approche de la pluie ou du beau temps. Ces changemens divers sont l'image de ce qui arrive aux personnes qui attribuent leurs douleurs aux variations atmosphériques. Il est bien évident que si leur corps ne contenait pas des matières spécialement propres à les faire souffrir, elles n'éprouveraient rien d'extraordinaire à l'occasion des changemens de température. La preuve en est sensible. Si les changemens de temps, comme tout ce qui a rapport aux habitudes et à la manière d'être de chaque individu, pouvaient être assignés comme cause efficiente, il est physiquement démontré que tous subiraient les effets de la même cause dont ils éprouveraient l'inévitable influence. Or l'expérience prouve tous les jours le contraire. Il y q donc dans ces corps sonsfrans une matière susceptible de variation, de dilatation on de condensation: et voilà la vraie cause essiciente, subordonnée à l'action ou à l'influence des causes occasionnelles. La simple raison n'indique-t-elle pas qu'il saut évacuer la première, ou au moins de ne saire à la seconde que la part qui peut lui appartenir?

Des-lors que la matière qui peut faire ressentir les douleurs en général est formée, elles sont presque toujours ambulantes ou périodiques, et il est rare qu'elles débutent par le caractère de fixité; cen'est que dans la suite qu'elles deviennent continues, ou qu'elles se fixent. Si on en évacuait la cause, dès sa première manifestation, on éviterait de grands maux pour l'avenir Si on pratique l'évacuation de la cause des douleurs, dès leurs premières atteintes, on en sera délivré en observant l'article 2 de l'ordre du traitement; et même l'article premier suffit pour l'ordinaire. Si la douleur est très-violente, on sera plutôt soulagé et plus promptement guéri, en suivant l'article 3. S'il s'agit de douleurs chroniques, on conduit les évacuations d'après l'article 4. Bien entendu que si la douleur est dans un bras, dans une main, aux doigts, ou antres. parties dépendantes de la circonscription des premières voies, le vomi-purgatif peut y être nécessaire; souvent même il est iudispensable qu'il soit pris au commencement du traitement. alternativement avec le purgatif.

Il est reconnu par une longue pratique, que toute douleur qui change souvent de place est sans

danger, en quelque lieu qu'on l'éprouve. Elle change parce que la matière qui la fait ressentir est ambulante. Elle est sans danger parce qu'elle n'a pas le temps d'endommager la partie sur laquelle elle ne fait pour ainsi dire que passer. Cette douleur est presque toujours aisée à détruire, par la raison que la matière qui la fait éprouver, étant en mouvement, est facile à évacuer. Mais celle qui ne varie plus, et que pour cela on appelle douleur fixe, peut être dangereuse; elle l'est, notamment si la partie affectée est délicate, parce que le séjour de la sérosité peut léser cette même partie, et la détruire. Cette même douleur peut aussi être très-difficile à faire disparaître, vu que la fluxion rassemblée ou rejetée par le sang, a beaucoup plus de peine à rentrer dans la circulation qu'avant d'être fixée; et c'est pour cela qu'elle est toujours plus difficile à évacuer, que si la douleur était ambulante.

Dans l'intervalle du temps où l'action de la douleur est suspendue, la sérosité, unique cause de cette même douleur, rentre dans les voies générales de la circulation, et se mêle avec la masse des fluides, jusqu'à ce qu'elle s'arrête de nouveau pour se fixer sur quelque partie nouvelle. Voilà la cause qui produit l'absence de toute douleur périodique; mais la cause efficiente n'existe pas moins dans l'individu qui en est atteint. La même pratique nous a fait remarquer que, si pendant l'action des purgatifs, la douleur cesse, ou devient moins aiguë, c'est parce que la cause en est evacuée en tout ou en partie, ou

qu'elle est au moins déplacée. Lorsque les évacuans font cesser les souffrances pendant qu'ils opèrent, c'est parce qu'ils en déplacent la cause, et l'attirent à eux; ceci est un signe certain de guérison, qui paraît même prochaine, car cette même cause est alors en bonne voie d'évacuation. Quand après la cessation des effets d'une dose évacuante, ces souffrances se reproduisent, c'est un signe que la fluxion, qui n'est plus maîtrisée par l'action de cette dose, se porte comme de coutume à la partie affectée. Cette remarque dit explicitement qu'il faut donner suite aux évacuations, c'est-à-dire, réitérer la purgation autant de fois qu'il en nécessaire pour l'entière expulsion de la cause de la douleur. Certes, cette même remarque s'applique également à toute espèce de maladie contre laquelle tout malade suit le traitement de cette méthode.

Il est sensible que si un effet contraire arrive; si la douleur est plus forte ou la maladie plus grave pendant ou après l'action des doses purgatives, il en faut conclure qu'elles en ont excité la cause, ce qui n'est pas surprenant puisqu'elles doivent l'évacuer; alors, il faut persévérer le plus long-temps possible dans la purgation auparavant de la suspendre, pour la reprendre après quelques jours de repos, à l'effet d'atteindre et expulser cette cause de douleurs.

On ne peut méconnaître que toutes les maladies ne soient des douleurs de la nature de celles dont on vient de parler, et dont la cause matérielle est toujours la même, soit qu'on les ressente aux extrêmités du corps, soit qu'on les éprouve dans les cavités; car ce qui est souffrance est douleur, et toute maladie fait souffrir.

La source du mal, quel que soit son caractère, soit douleur, soit tumeur, soit ulcère, soit dépôt quelconque, n'est point où on ressent ce mal; ce qui fait souffrir est toujours une émanation de cette source; l'une et l'autre sont indiquées dans le chapitre premier de cette méthode. D'après cette vérité, les règles de notre langue devraient permettre qu'on pût dire; Les êtres animés meurent par dedans, et nul n'est malade et ne meurt par dehors, puisque la cause des maladies est toute interne. Il est donc inutile de traiter seulement par dehors.'(1)

SCIATIQUE.

La douleur sciatique est une douleur fixe. Elle a presque toujours été précédée des douleurs periodiques ou ambulantes dont on vient de parler. Elle est causée par la fluxion qui circulait dans les vaisseaux sans prendre de siège, et que le sang a enfin déposée dans les muscles

⁽¹⁾ En tous cas, il faut prendre garde qu'un topique me produise un mauvais effet, au point de faire tellement épancher l'humeur, qu'on ne puisse plus l'évacuer dans la suite. Les cataplasmes émoliens sont presque toujours dangereux, vu qu'ils relâchent souvent trop, et qu'ils peuvent provoquer l'épanchement de la matière, et amener la mortification de la partie affectée. Des compresses trempées dans un liquide indiqué par le caractère ou le genre d'affection, ne présentent pas les mêmes inconvéniens. Il est incontestable que les purgatifs sont les seuls moyens qui existent contre les maladies internes et les douleurs en général.

d'une des extrêmités inférieures. Cette douleur occupe souvent depuis la hanche jusqu'au bout du pied, où elle cause presque toujours les souffrances les plus difficiles à endurer; et c'est à cause du siège qu'elle occupe, qu'elle porte le nom qui lui a été donné Les saignées, les sangsues, les bains ordinaires ou spiritueux, ainsi que les topiques, n'en peuvent faire qu'une infirmité incurable.

La goutte-sciatique, si elle est très-aiguë, exige la purgation d'après l'article 5 de l'ordre du traitement, autremeut on la combat d'après l'article 2. Si elle est chronique, ou si elle succède à de précédentes douleurs, on agit selon l'article 4. Le vomi-purgatif n'est prescrit que quand il y a plénitude dans l'estomac.

CRAMPES.

Portée sur les muscles, ou sur les membranes aponévrotiques, la sérosité met ces parties
en contraction; elle y produit ce tiraillement
qui caractérise les crampes, dont les douleurs
sont assez souvent insupportables. Elles ne présentent aucun danger, tant qu'elles ne se font
sentir qu'aux extrémités; mais elles peuvent causer des accidens graves, en agissant sur les voies
principales de la circulation, car le sang en
peut être arrêté. Il est rare que la crampe ne soit
pas bientôt suivie d'un accès de douleur quelconque, parce qu'elle en peut être l'avant coureur, comme elle en a la même cause. La crampe est une affection passagère et de peu de durée;
ce n'est donc point pendant qu'elle existe que

l'on peut y rémédier; il n'y a alors d'autre moyen à employer que de s'agiter ou de se donner un mouvement quelconque, afin de la faire cesser.

Les personnes qui y sont sujettes doivent se purger amplement, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement: elles ne peuvent être surprise si pendant le traitement elles en éprouvent des attaques. Le vomi-purgatif y est rarement nécessaire.

GOUTTE.

La goutte passe pour incurable. Elle serait moins à craindre si on pouvait en concevoir la cause telle qu'elle existe; et si, pour la détruire, on reconnaissait les moyens que l'expérience avoue d'après de nombreuses réussites. La sérosité qui dans ce cas est très-chaleureuse, passe dans la circulation, où elle trouve une portion de phlegme quelle cuit en consistance de bouillie. Le sang porte cette matière aux extrémités supérieures ou inférieures, et la dépose aux articulations. La fluxion, par sa chaleur, recuit cette sorte de bouillie, et la convertit en une espèce de plâtre mouillé, qui sert à former les nodus; c'est cette fluxion seule qui cause la douleur et l'inflammation. Cette douleur commence ordinairement par des accès très-courts, et qui ne reviennent qu'à des époques éloignées, souvent d'un an, dix-huit mois et même de plusieurs années; alors elle est périodique. La maladie s'invétérant, ou les matières augmentant en dépravation et par conséquent en malignité, les accès

deviennent plus fréquens, plus longs, plus douloureux; et par la suite les malades demeurent perclus, ou tourmentés par des douleurs fixes qui ne finissent ordinairement qu'avec la vie.

Il est vraissemblable qu'il y aura toujours des goutteux, comme aussi l'on croira la goutte sans remède curatif, tant que l'art de guérir ne sera que conjectural ou sans base fixe, et que l'on s'en rapportera à des topiques, insuffisans en ce cas comme en bien d'autres. C'est beaucoup faire, dira-t-on, que de soulager, quand ces topiques soulagent en effet. Oui sans doute. Mais si l'on voulait ouvrir les yeux, ou s'affranchir du despotisme des préjugés et de l'erreur, il arriverait infailliblement que le nombre des goutteux serait beaucoup moins considérable. Nous supposons qu'alors on aurait appris à détruire les douleurs en général, lorsqu'elles ne sont encore que rhumatismales, périodiques, ambulantes et légères, parce que ce sont ces mêmes douleurs dont la cause est expliquée, qui finissent presque toujours par prendre le caractère de la goutte.

On a fait plus d'une fois à l'occasion de la goutte de jolies pointes d'esprit, surtout quand on a dit que celui qui aurait le talent d'en guérir serait riche comme Crésus; c'est ce même esprit pointilleux qui s'égayait sans doute, quand il a prononcé ses arrêts sur le mérite des prétendus guérisseurs de goutte, au seul aspect de leur non-opulence. Quelle force peuvent avoir des discours en général si peu sensés, par lesquels, tout à-la-fois, on convient qu'il n'y a point de remède à la goutte, et l'on prétend qu'il y a des

remèdes aux maladies? Tous ces propos étrangers au fond de la chose, n'empêchent pas que, d'après cette méthode, il n'ait été guéri ou soulagé des goutteux en grand nombre, qui savent mieux que personne apprécier le service qu'ils en out reçu.

La cause de la goutte est évacuée, et les goutteux guérissent par l'usage du purgatif, pris des l'apparition de l'accès, selon l'article 2 de l'ordre du traitement, ou d'après l'article 3, si la violence de la douleur le commande. Si la dépravation des humeurs est ancienne; si l'individu a dejà éprouyé plusieurs accès de cette douleur; de même que si l'accès, par sa durée, est chronique, le malade doit suivre l'article 4 du même ordre de traitement. Il faut user du vomi-purgatif autant de fois que le besoin en a été reconnu, soit contre la plénitude de l'estomac, soit parce que la douleur est fixée en cette partie ou aux extrémités supérieures. (1)

⁽¹⁾ Les personnes qui seront attaquées de la goutte, et celles qui sont déjà sujettes à éprouver cette douleur, pourront prévenir le retour des accès, par le fréquent usage qu'elles devront faire de la purgation, dans l'intervalle d'un accès à un autre, car c'est de cette manière que l'on peut porter à la goutte le remède le plus efficace, notamment envers les personnes du moyen âge; et dans l'hypothèse d'un retour d'attaque, sa durée sera abrégée, sa violence modérée, plus sûrement encore, si les personnes auxquelles la purgation vient d'être recommandée n'ont pas craint de se purger trop souvent, ou en trop de reprises, rapprochées les unes des autres, ainsi qu'elles doivent être.

CHAPITRE XV.

Maladies du sexe.

PUBERTÉ CHEZ LES FILLES.

Lorsque les jeunes filles sont parvenues à un certain âge, on attribue la cause de leur mauvaise santé au retard qu'éprouve la Nature. Pourquoi jusqu'à présent, n'a-t-on pas raisonné plus juste, et n'a-t-on point reconnu que c'est au contraire parce qu'elles sont malades, que la Nature ne peut se prononcer à l'égard de l'émission du sang menstruel? Cependant l'expérience journalière prouve et démontre que les jeunes filles qui se portent bien à l'age nubile, deviennent réglées sans ressentir aucune incommodité, sans même s'en appercevoir. Cette méprise provient comme beaucoup d'autres, de ce que l'on raisonne si peu sur la cause des maladies. On a recours aux emmenagogues dont on compose différens breuvages qui ne leur sont d'aucune utilité. Ce n'est qu'en débarrassant ces jeunes personnes de la masse de bile, et autres humeurs qui causent la jaunisse ou la pâleur, qu'on peut favoriser la circulation, en lui rendant ses fonctions naturelles. Si on agissait ainsi, on préserverait les personnes du sexe des accidens dont elles sont menacées. On prend si peu de soin de les éviter, qu'on en voit beaucoup tomber en langueur et périr.

Il est d'autant plus important de guérir la jeune fille à tout âge, que si elle reste avec une santé frêle, ses règles pourront avoir de la peine à se prononcer à l'âge compétent, et qu'il en peut résulter de fâcheux accidens, même la mort. Ils sont bien pernicieux, ces contes de commères d'après lesquels il faut attendre que la jeune fille soit réglée, pour qu'elle soit guérie de la maladie qui la tient en langueur antérieurement à l'age de puberté. Ils sont bien déraisonnables, ceux qui prétendent que si cette jeune personne est encore malade après qu'elle est règlée, elle sera guérie par l'effet du mariage, et qu'il faut par conséquent la marier. Il faut être bien ignorant pour assurer que si l'apparition des règles et le mariage ont été insuffisans pour la guérison, la jeune semme sera guérie après ou au moyen de ce qu'elle sera devenue mère. Que d'absurdités prennent la place de la vérité!

Si on était sage, les deux sexes ne se marieraient jamais qu'en honne santé; car, on ne peut attribuer la dégénération, malheureusement trop évidente de l'espèce humaine, qu'à ce défaut de précaution. Les causes et les motifs en sont expli-

qués au chapitre VI.

Si une fille est malade à l'âge où elle peut être réglée, elle ne deviendra nubile qu'autant qu'on la guérira. Dans ces cas il faut pratiquer l'évacuation des humeurs qui s'y opposent, et agir d'après l'article 4 de l'ordre du traitement jusqu'à ce que la jeune personne soit dans un état vrai de santé, conformément à son TABLEAU. Arrivée en cet état, l'émission du flux menstruel

aura lieu, au moment même où l'on y pensera le moins, et elle sera réglée tant qu'elle sera bien portante.

RETOUR D'AGE.

On attribue presque toujours au retour d'âge la cause des maladies qui arrivent aux femmes depuis quarante jusqu'à cinquante ans, plus ou moins; c'est une erreur qui mérite d'être combattue. On sait assez que la carrière de beaucoup de personnes finit vers cette époque, et qu'un sexe n'en est pas plus exempt que l'autre. Ce qui est naturel ne rend point malade; ne nous éloignons jamais de ce principe. Les changemens qui arrivent à la Nature dans la femme, n'ont certainement aucun rapport avec la cause des maladies, ni avec celle de la mort; puisque l'une et l'autre sont toujours causées par corruption, et que la cessation de règles est une chose naturelle.

La Nature peut être ici considérée sous trois rapports ou états différens. Dans le premier état : durant l'accroissement de la jeune fille, la substance individuelle prépare l'abondance de fluide nécessaire pour parvenir à l'état nubile. Dans le second : arrivée à cet état, et pendant qu'elle y reste, la Nature épanche périodiquement le superflu du fluide, dont elle a pourvu la femme pour exécuter dignement l'œuvre de la reproduction. A la troisième période : lorsque cette abondance ou cette superfluité sont parvenues au terme fixé pour leur durée, la Nature n'est pas pour cela en décrépitude dans le sujet qui est passible de ce changement; elle n'est pas non

plus desséchée; elle a seulement perdu son aptitude du second temps. C'est lorsque le sujet est arrivé à l'âge de vieillesse (et il en est de même pour un sexe comme pour l'autre) que le fluide vital s'atténue inservi-

vital s'atténue jusqu'à extinction (1).

Lorsqu'une semme cesse d'être réglée dans un âge sussissamment avancé, ce n'est point une suppression qu'elle éprouve. L'expérience apprend que la semme qui jouit d'une bonne santé à l'époque où elle cesse d'être réglée, n'éprouve point de maladie de ce que l'on appelle le retour d'âge. Or il saut reconnaître en quoi consiste la véritable cause des accidens que l'on remarque à cette époque, et expliquer clairement les causes occasionnelles, pour qu'en cessant de consondre la cause avec l'effet, il soit pris des mesures plus efficaces dans ces circonstances, qu'on ne le sait ordinairement.

Le flux menstruel est un sang superflu (2); mais il cesse de l'être dès que la femme est enceinte; parce que ce sang est employé à la formation ou au développement de son enfant. Ce

⁽¹⁾ Nous observerons ici que cette cessation de la vie, effet de la corruption innée qui s'oppose à ce que l'existence soit éternelle, est bien rare, parce que la corruption secondaire et auxiliaire, à laquelle les hommes sont si exposés, abrège la durée de la vie de tous ceux qui n'ont pas le bonheur de s'en délivrer, ou de savoir la prévenir.

⁽²⁾ Nous avons dit ailleurs, et notamment au chapitre iv, que le sang n'est jamais supersu. Si quelque contradicteur voulait élever une controverse, nous l'inviterions à résléchir, pour reconnaître de lui-même, combien il serait mal avisé.

même sang s'écoule pur ou charge d'humeurs corrompues, selon l'état de santé ou de maladie de la femme. Celle qui a été maladive, qui a souffert continuellement ou périodiquement, antérieurement à l'époque de son retour d'âge, est exposée sans contredit à devenir plus malade, du moment qu'elle ne sera plus réglée : et pourquoi? C'est parce que ce flux menstruel est pour cette femme une purgation périodique; son sang se dépure chaque mois d'une portion de la sérosité qui circule avec lui. Cet écoulement venant à cesser, il en est à l'égard de cette portion d'humeur comme d'un ruisseau dont le cours est arrêté, sans que pour cela ce ruisseau soit plus tari dans sa source que ne l'est celle des humeurs de cette femme, qui la renferme comme tout autre malade dans ses cavités. C'est alors que son corps n'ayant plus de purgation naturelle, il faut qu'elle aide à la Nature par des évacuations provoquées. Elle doit donc user du purgatif comme il est dit en l'article 4 de l'ordre du traitement, jusqu'à ce qu'elle ait recouvré une parfaite sante, et que les humeurs qui accompagnaient le flux menstruel et s'évacuaient avec lui, aient pris la seule voie des excrétions qui leur reste.

Si l'esprit des femmes pouvait gagner assez pour leur faire connaître les effets salutaires d'une purgation bien adaptée aux diverses circonstances dans lesquelles elles se trouvent durant leur jeunesse, combien d'accidens n'éviteraient-elles pas à l'avenir! Rien de plus ordinaire que de voir des jeunes personnes se faire une espèce de jeu des bains, de la saignée et des sangsues, au lieu d'é-

vacuer cette masse de putréfaction qui les fait souffrir de toutes les manières, en s'accroissant tous les jours. Elles s'exposent certainement à tous les accidens, et notamment à cet écoulement si commun et si connu aujourd'hui sous le nom de fleurs blanches (1), qui seraient souvent mieux nommées si on les appelait écoulement jaune, vert, ou mélangé, écoulement, etc... Delà, la perte de leurs couleurs naturelles, que tous les cosmétiques imaginables ne peuvent rétablir. Delà cet air de vieillesse avant l'âge. Si pour tous ces accidens elle se purgeaient à propos, elles entretiendraient leur santé; elles n'auraient rien à craindre pour l'avenir, de ce qu'on appelle retour d'âge. Elles détruiraient les écoulemens, les chaleurs brûlantes, les inflammations, les acrimonies, les dépôts glanduleux, les ulcères qui en résultent, la consomption, et se préserveraient de la mort, qui est trop souvent leur partage à un âge où elles ont les plus grands droits à l'existence! De plus, la semme en santé, quoique peu favorisée sous le rapport de la beauté, est toujours physiquement attrayante; par conséquent préférable à tous égards, à celle qui est dans un état habituel de malaise ou de souffrance.

REGLES SUPPRIMÉES.

La suppression des regles, qu'il ne faut pas confondre avec le retour d'âge, est attribuée à différentes causes selon la manière diverse d'en raisonner. Elle n'en a cependant qu'une qui soit

⁽¹⁾ Beau nom qui qualifie vilaine chose,

matérielle et qui agit seule; c'est la même que celle de toutes les maladies; et c'est le même procéde pour rétablir les regles que pour détruire les autres infirmités. On ne tient compte ordinairement que des causes morales, à la suite ou par l'influence des quelles les regles ont pu se supprimer; on ne parle le plus souvent que des positions et situations plus ou moins gênantes ou préjudiciables, des contre-temps enfin que la femme a éprouvés dans le moment de ses regles. Il faut, pour qu'elle puisse se guérir, qu'elle mette de côté toutes ces considérations, aussi bien que les causes occasionnelles qu'il ne faut pas tout-à-fait mépriser, et auxquelles les femmes doivent se soustraire autant qu'il leur sera possible; mais auxquelles il ne faut pas attribuer plus d'influence, ni donner plus de valeur qu'elles n'en ont. Il ne faut donc voir que les humeurs plus ou moins dégénérées, et la fluxion qui en émane. Cette double cause est le plus grand, et peut-être l'unique obstacle à la purgation naturelle des femmes : comme aussi elle produit tous les accidens qui en sont presque toujours les suites inévitables.

Il n'y a suppression que dans le temps où la Nature pourvue de l'abondance du fluide, et reproduisant à des époques fixes le superflu de ce même fluide, éprouve tout-à-coup un retard dans l'émission périodique des menstrues. Cet accident est causé par la plénitude humorale et par la présence de la fluxion, qui bouchent les conduits et obstruent les organes de la secrétion ou de l'excrétion de ce flux; ce qui produit dans

le sujet l'état de maladie. Alors elle peut éprouver des maux de tête, des douleurs dans dissérentes parties du corps, la sièvre, des dégoûts, la perte de l'appétit, l'insomnie, etc.

La purgation comme il est dit en l'article 2 de l'ordre du traitement, procure la reproduction des règles; s'il y a douleur aiguë, affection d'un organe quelconque, ou quelque sujet de crainte, il faut suivre l'article 3; et s'il y a affection chronique il faut se conduire d'après le quatrième, aussi long-temps que le besoin l'exige, pour rétablir une santé solide; car dans ce cas, ainsi qu'à l'égard des jeunes filles, les règles ne se reproduisent que par la conséquence du rétablissement de la santé; ce qui arrive quelquefois, en suivant ce traitement, au moment où la personne y pense le moins.

REGLES IMMODÉRÉES. - ÉCOULEMENS.

La femme qui éprouve des regles immodérées, ou extraordinaires par la quantité de l'émission ou par sa trop longue durée, est assurément une personne à la santé de laquelle il y a à refaire. Ce dérangement se rattache presque toujours à une cause de maladie antécédente. C'est une sorte d'hémorragie produite par une masse d'eau répandue avec le sang; il faut donc la purger jusqu'à ce qu'on en ait tari la source. L'irrégularité du flux vient de la même cause, et demande les mêmes procédés.

Certaines femmes en cessant de voir en rouge, voient en blanc, et souvent de diverses couleurs; elles sont dans le même cas que celles qui ont l'és coulement appelé fleurs blanches, dont nous avons parlé au retour d'âge. Il en est aussi qui, à l'approche de l'époque de la reproduction de leurs regles, éprouvent de très-fortes douleurs dans toute la capacité du bassin, la région des reins, etc. Tous ces cas annoncent un bien mauvais état des humeurs; aussi la santé en est-elle considérablement délâbrée.

C'est, comme nous venons de le dire, une abondance d'eau qui cause la plénitude des vaisseaux chargés de l'excrétion du flux menstruel, et qui donne lieu aux regles immodérées, appelées vulgairement perte. C'est une matière acrimonieuse qui cause la douleur précédée par le retour des regles; c'est la plénitude de bile et de glaires corrompues, concentrée dans les entrailles ou les cavités, qui produit ces écoulemens acrimonieux, quelquefois sans acrimonie et de différentes couleurs, dont nous avons parlé îl n'y a qu'un instant. Il a été donné à ces écoulemens le nom de gonorrhée bénigne, et on a reconnu qu'ils pouvaient acquérir toute la malignité de la gonorrhée proprement dite. Nous sommes loin de contester cette assertion, ainsi qu'on le verra dans notre dissertation sur les maladies vénériennes.

Nous croyons rendre un grand service au sexe, en lui expliquant pourquoi et comment ces écoulemens humoraux l'affligent.

La Nature, en donnant à la femme un fluide superflu (et c'est celui dont se composent les règles), a pratiqué une voie pour l'expulsion de

ce fluide. Quand la femme est malade, c'està-dire, lorsqu'elle a les cavités remplies d'une masse d'humeurs corrompues, qui lui ôtent la santé en menaçant savie, elle a cela de commun avec l'homme ; là-dessus on sera tous d'accord. Mais ce à quoi on ne fait en quelque sorte aucune attention, c'est que chez la femme, la Nature se sert de la voie du flux menstruel pour expulser le superflu de ces matières ; c'est alors un ruisseau qu'elle établit, et voilà pourquoi la femme peut avoir des écoulemens par la partie sexuelle. Les femmes qui sont dans cet état, ont presque toujours l'estomac délâbré ou douloureux; et toutes sont menacées de cet accident. Faute d'instruction, ees victim esde l'erreur attribuent les maux d'estomac qu'elles ressentent, à l'existence de cet écoulement, ou à la sortie de la matière qui s'écoule, tandis qu'il faudrait les reconnaître dans l'amas de corruption et de serosité dont ce viscère, ou les autres parties du corps sont encombrées, et qui en sont la source comme elles peuvent être la cause de tous les maux. Pourquoi les femmes qui sont dans ce cas éprouvent-elles ces sortes d'accidens? N'est-il pas évident que c'est pour avoir anciennement négligé de donner à leur santé les soins qu'elle réclamait indispensablement, ou pour n'avoir pas été purgées selon le besoin de la Nature, c'est-à-dire, dans le temps où leurs humeurs n'avaient pas la malignité ou le degré de corruption qu'elles ont acquis depuis.

Si l'affection est chronique, il faut se conduire d'après l'article 4 de l'ordre du traitement; si au contraire elle est récente, il pourra suffire de pratiquer d'après l'article 2. On usera du vomipurgatif, selon qu'il se trouvera indiqué. Dans le cas de perte, surtout lorsqu'elle est abondante, la femme doit se considérer comme attaquée d'hémorragie, et se conduire comme il est prescrit au traitement de cette maladie.

FEMMES ENCEINTES.

On ne devrait jamais attribuer à la grossesse la cause des maladies on souffrances que les femmes enceintes éprouvent, puisque, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ce qui est naturel n'est point cause de maladie. Une femme enceinte ne perd sa santé que par la même cause qui rend malade un homme, ou une femme qui n'est pas dans l'état de grossesse. La corruption ne fait pas d'exception; et ce n'est que quand elle à atteint les humeurs de la femme enceinte, que celle-ci éprouve des souffrances.

Si on purge au besoin une femme enceinte, c'est-à-dire, aussitôt qu'elle n'est plus dans l'état vrai de santé, on la rendra bien portante (1); on empêchera que ses humeurs ne se corrompent profondément; on préservera l'embryon de la corruption, et on évitera par conséquent la fausse-

⁽¹⁾ Nous ferons quelque réserve à l'égard de celle dont la maladie est chronique et grave. Souvent il est prudent d'attendre que cette femme soit accouchée, pour entreprendre de la guérir, car venant à faire une fausse couche, ou bien éprouvant quelque autre accident, pendant le traitement, l'inexpérience ne manquerait pas de le lui attribuer.

couche (1). Si on use convenablement de ce moyen, ou guérira deux individus à-la-fois, la mère et l'enfant. Si on ne guérit pas la mère, l'enfant deviendra malade et pourra mourir avant d'avoir vu le jour.

L'état de grossesse peut occasionner seulement l'état de maladie, mais il ne le cause pas;
ce sont les humeurs corrompues et la sérosité
qui sont les agens des souffrances. La femmé enceinte peut être malade comme la femme qui
est à l'époque du retour d'âge, par la cessation
de sa purgalion naturelle; ce qui a été dit de
celle-ci, s'applique incontestablement à celle-là.
L'enfant ne peut être bien portant dans le ventre
de sa mère; il ne peut avoir une formation heureuse; il ne peut recevoir une constitution solide,
si cette mère est malade; puisque l'enfant est
formé de ses fluides, et que dans ce cas ils sont,
entachés du vice de la corruption.

Les femmes enceintes agissent sagement, et pour elles-mêmes et pour leurs enfans, lors-qu'elles ne se font ni saigner, ni sucer par les sangsues; elles feraient mieux encore, si dégagées d'un préjugé funeste, elles usaient de la purgation (2) autant qu'il en est nécessaire pour se

⁽¹⁾ On attribue souvent la fausse couche à des circonstances ou à de prétendnes causes qui n'y ont aucun rapport. On se trompe à cet égard, comme en ce qui concerne la hernie, ainsi que nous en avons fait faire la remarque en parlant de cette affection.

⁽²⁾ Et qui dit purgation n'excepte pas le vomi-purgatif à une dose modérée, quand le besoin en est manisestement reconnu.

rendre bien portantes. A la faveur de ce moyen qui nettoye les entrailles et purifie le sang, ces femmes éviteraient, non-seulement les faussescouches, mais nombre d'accidens plus ou moins funestes; elles mettroient au monde des enfans forts et vigoureux, puisque ceux-ci seraient formés d'élémens purs et sains. C'est parce qu'on ne se rend pas un juste compte de la cause des souffrances, et qu'on ignore les bienfaits de la purgation dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, qu'on ne voit naître, pour ainsi dire, que des enfans dont le corps semble n'être que le produit de la masse des humeurs des mères qui les ont portés, et qui pour la plus part périssent à l'aurore de la vie, parce qu'ils sont malades en naissant comme auparavant de naître. Nous avons déjà fait un abrégé de l'état de santé de notre fille unique, madame COTTIN; nous en parlerons encore dans cet article des femmes enceintes. Elle s'est purgée comme plusieurs autres sans doute l'ont fait, non pas une l'ois, mais à différentes époques de sa grossesse, et sa couche a été aussi heureuse qu'on pouvait le désirer. L'enfant qui s'est resenti du traitement de la mère, a présenté tous les signes d'une constitution forte et vigoureuse. (1)

⁽¹⁾ Pourrait-on trouver mauvais qu'un père parlât des objets de son affection, sur-tout quand ses observations se rattachent à la conservation des enfans, l'espoir de la société. Nous en parlerons encore en traitant des maladies du premier âge.

ACCOUCHEMENS LABORIEUX.

Les accouchemens laborieux ayant la même cause que les maladies en général, on doit, dans dans ce cas comme dans tout autre, employer les secours des purgatifs, à l'effet de prévenir les accidens, surtout lorsque les douleurs se prolongent trop long-temps et que l'on croit la vie de la malade en danger. Si on connaissait l'utilité de ce moyen et qu'on l'employat à propos, il n'y aurait point d'accouchement laborieux, et il y en aurait peu contre Nature. On conserverait par ce moyen l'existence de beaucoup de mères, et de petits êtres qui courent souvent le plus grand danger dans cette occasion. C'est une erreur bien préjudiciable que de répandre le sang d'une femme en travail d'accouchement; -sous l'espoir d'aider sa délivrance on lui ôte ainsi la force de se délivrer.

Toutes les fois qu'une femme n'accouche point librement, supposé que l'enfant puisse venir comme il se présente (1), c'est parce que cette femme est malade; conséquemment ses cavités renferment des humeurs mal saines; et c'est parce que son sang, surchargé de la sérosité, l'a rassemblée dans les vaisseaux avoisinant le siège de la grossesse et les parties sexuelles expulsive de l'enfant, vers lesquels la fluxion a été attirée par le travail de l'accouchement, que cet accouchement ne suit point sa marche naturelle. Cet accident arrive dans ce cas comme dans ceux

⁽¹⁾ S'il ne peut sortir comme il se présente, on dois opérer par la manœuvre usitée.

où la portion fluide des humeurs se dirige sur la partie forcée par un travail quelconque, ou lésée par un effort, un coup, une chûte, une blessure, ainsi que nous en avons parlé au chapitre III.

Pour faciliter la délivrance de la mère, et donner heureusement le jour à l'enfant, il faudrait, plutôt que de lui tirer du sang, la purger des matières qui font plénitude, gonflement, engorgement, ainsi que de la sérosité âcre ou brùlante qui crispe ou durcit les membranes susceptibles de dilatation. Ayant peine à croire aux vices de conformation, à l'étroitesse du bassin, ou du passage, qu'on allègue ordinairement, nous n'opposons d'autre raison à ce sentiment que la persuasion dans laquelle nous sommes, que la Nature a pourvu à tout. L'opinion contraire ne paraît avoir d'autre base que le défaut d'avoir reconnu la cause des maladies et les ressources de la purgation, méconnues à tant d'égards.

Désespérant des forces de la Nature, il faut agir d'après l'article 3 de l'ordre du traitement. On doit commencer par une dose de vomi-purgatif; si dans l'espace de sept à huit heures et même plutôt, la femme n'accouche pas, et si elle est toujours également en danger, il faut administrer une dose de purgatif; et si l'accouchement ne s'effectue point par les effets de cette dose, il en faut, dix heures après ou même avant, donner une troisième. On suppose que toutes ces doses ont convenablement opéré, sous le rapport du nombre d'évacuations qui

cst déterminé dans cette méthode; car autrement il faudrait les rapprocher, vu leur peu d'effet. Il n'y a point d'exemple qu'un accouchement ait résisté à trois doses; mais si le cas se présentait, il faudrait répéter le purgatif d'après le même article 3.

L'accouchement étant terminé, si la femme est bien pour son état, on la nourrit, on la fortisse; si au contraire elle éprouve des sonsfrances insupportables, ou si sa vie est en danger, il ne saut pas dissérer de répéter la purgation. C'est donc à tort que l'on croit une semme trop nouvellement accouchée pour la purger. Si la semme après l'accouchement continue d'être malade, c'est évidemment parce que son corps n'a pas été sussissamment purgé. Plutôt que de la laisser mourir; plutôt que de se reposer sur l'évacuation de ses lochies, qui peut être insufsisante, il est présérable de donner suite à la purgation jusqu'à guérison entière.

LAIT SOIT-DISANT É PANCHÉ.

Presque tout le monde croit que les dèpôts et engorgemens douloureux qui viennent aux seins d'une femme nourrice, ou qui a nourri, ou par suite de couche, sont causés par le lait; et il est peu de personnes qui ne eroient pas au lait épanché. Si l'on voulait reconnaître la cause des maladies, et raisonner plus juste sur les fonctions en général du corps humain, on ne confondrait pas le lait, qui est une liqueur bienfaisante, émanée du sang et aussi pure que lui, avec un pus cor-

rosif qui ronge ou brûle la chair, fait ressentir des douleurs, et finit par percer la peau, ainsi qu'on le voit quand le dépôt vient à suppuration. Si le lait était caustique, il serait un poison, et l'enfant qui en aurait sucé seulement quelques gouttes, tomberait aussitôt en convulsion; il périrait sur-le-champ, ce qui n'a point d'exemple.

Il n'est donc pas raisonnable d'attribuer à de prétendus épanchemens laiteux la cause des douleurs périodiques, continues, fixes ou ambulantes que la même femme peut éprouver. Le lait ne paraît mauvais que quand la femme est malade; ce qui signifie que ses humeurs sont corrompues, et qu'il y en a une portion de passée avec le sang et le lait, pour causer toutes les espèces de douleurs et tous accidens. Si la corruption fait des progrès, la maladie devient grave; l'enfant qui tette ce lait éprouve bientôt le sort de sa mère. Que l'on apprenne donc, et il en est bien temps, à distinguer les fluides purs d'avec la corruption qui advient pour les empoisonner ou les corrompre. La vérite produit autant de bien que l'erreur cause de mal. Le lait chez la femme est comme le sang chez tous les individus, exposé à être gêné dans son mouvement, dans ses sécrétions ou sa marche naturelle. Si le lait figure parfois parmi les matières corrompues, c'est parce que cette partie que l'on remarque est corrompue elle-même; ce n'est donc pas plus le lait qui agit dans ce cas, que ce n'est le sang lui-même, lorsqu'un abcès rend des matières mêlées de ce fluide corrompu, caillé ou pourri.

Pour détruire toutes les affections que l'on at-

tribue au lait, c'est le même procédé que confre toutes celles auxquelles on ne donne pas ces attributions, ou que l'on reconnaît pour provenir d'autres causes, ou de causes humorales, et que l'on doit traiter comme toutes les douleurs et tous les dépôts dont il est fait mention dans cette méthode.

LA PURGATION A L'ÉGARD DES NOURRICES.

Lorsqu'une femme nourrice se purge pour quelques affections légères, il est à propos que pendant les effets de sa purgation, elle fasse teter son enfant des deux seins, au moins une fois ; sans cette précautiou, son lait pourrait disparaître. Quand la nourrice et l'enfant sont indisposés, celle-ci en se purgeant pour rétablir sa santé, guérit son enfant; si elle lui donne à teter plusieurs fois pendant que la purgation opère, l'enfant sera purgé aussi, et il pourra être délivré de ses souffrances. Si une nourrice devient gravement malade, nous lui conseillons de cesser de nourrir, pour la sûreté de la santé et de la vie de son enfant, et souvent pour ellemême. Lorsqu'une nourrice renvoie son lait, elle fait bien de se purger au moins une fois, en même temps qu'elle applique sur ses seins les topiques d'usage; c'est le moyen de prévenir tout engorgement. D'ailleurs, elle doit se purger selon le besoin, par rapport à l'état de sa santé.

LA PURCATION PAR RAPPORT AUX REGLES.

Supposons une femme attaquée d'une mala-

die assez meurtrière pour l'enlever à la vie dans l'espace de deux ou trois jours, ou plutôt encore, comme dans le cas d'épidémie. La laissera-t-on périr sans secours, parce qu'elle est dans ses menstrues? Ne peut-il pas arriver qu'elle soit affligée d'une douleur aiguë, menacée d'un péril imminent, ou de la perte d'un organe quelconque, la vue par exemple? Dans ces sortes d'hypothèses attendra-t-on la fin de ses regles, qui peuvent durer une semaine et plus, avant de lui porter secours? La maladie, dans un tel espace de temps ne peut-elle pas avoir fait des ravages irréparables? Puisque la purgation rétablit les regles, ainsi que nous l'avons dit en parlant de leur suppression, elle n'est donc point nuisible. En supposant qu'une dose purgative fût suivie de suppression, les doses sabséquentes rétabliraient les regles; mais quand il s'agit du traitement d'une maladie chronique, ou de celui d'une indisposition légère, on s'accorde, lorsque rien ne presse, avec les époques des menstrues, de manière à ne point purger pendant leur éruption ou écoulement. Cette pratique est fondée sur ce que nous considérons les regles comme une purgation naturelle, et leur présence comme un état de gêne qui serait augmenté par la purgation, sans que dans ce cas il en résultât un avantage caractérsé pour la malade.

CHAPITRE XVI.

Maladies des enfans et adolescens.

CRISES OU ÉVACUATIONS NATURELLES.

La durée de la vie d'un très-grand nombre d'individus est le résultat de crises ou évacuations salutaires que fait la Nature dans ces corps ou sujets privilégiés. On en voit de nombreux exemples dans les parties du monde où l'art de la médecine est inconnu; et chez nous dans la classe trop pauvre ou trop insousciante pour appeler un médecin. Les dévoiemens, les différentes éruptions, soit dans le cuir chevelu ou la peau de la tête, soit par les pores de la peau, ou par toutes autres voies ouvertes aux excrétions, sont des crises auxquelles le jeune âge est assujetti. Elles sont protectrices de la vie, sans doute, toutes les fois que leur terminaison est heureuse, puisque c'est par elle que beaucoup d'enfans, abandonnés pour ainsi dire au hasard, survivent à leurs souffrances.

La Nature, dans beaucoup d'êtres, est sans contredit son premier médecin; mais si elle se suffit souvent par ses évacuations, plus souvent encore elle succombe faute qu'elles aient été suffisantes. Elle ne rejette jamais les secours qui sont propres à la conduire à la dépuration du fluide moteur de la vie: but vers lequel elle

se dirige constamment. Si on ne lui laissait pas le soin de se guérir; si l'art, plus sûr dans sa marche, lui aidait par l'évacuation de la corruption, on sauverait la vie à un grand nombre de ceux qui succombent; on délivrerait les autres de leurs souffrances actuelles; et finalement on couperait dans la racine, ces maladies ou infirmités chroniques de toutes espèces, toujours trop difficiles à détruire, quand on leur a laissé le temps de s'invétérer. La purgation employée dans ces vues et à cette fin , est toujours à propos; c'est parce qu'on la néglige, ou qu'elle est insuffisamment pratiquée, que la Nature succombe, et que la mort prématurée termine l'existence de beaucoup dêtres qui ont tant de dioits à la vie.

La purgationd'après le principe ou la cause des maladies internes, peut être administrée depuis les premiers jours de l'enfant uouveaune, jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'existence humaine. Si on fait attention qu'à ces deux âges différens et opposés, l'homme mange également, ou reconnait facilement que pour appliquer ce moyen de guérir à tous les individus, il suffit d'adapter ou proportionner les doses purgatives aux différentes périodes de la vie, ainsi qu'on le fait pour les alimens. (1)

Les souffrances qu'endurent les ensans du plus jeune âge, sont les coliques ou tranchées;

⁽¹⁾ C'est ce que nous avons fait en parlant des doses des plus jeunes enfans, en l'abréviation, chapitre xx.

ces petits infortunés crient et donnent beaucoup de peines à leurs mères, ou à celles qui les élèvent. Si celles-ci veulent s'assister des conseils de l'expérience, et reiterer la purgation toutes les fois que les cris de leurs enfans attesteront l'axistence de la douleur, elles peuvent être assurées de se procurer beaucoup de tranquillité, en même temps qu'elles donneront à leurs enfans le précieux avantage de la santé. (1)

DENTITION.

On croit encore que la dentition rend les enfans malades; on en juge ainsi par l'inflammation et la douleur qui se porte à leur bouche; c'est une erreur qu'il importe de combattre. Si les humeurs de ces enfans n'étaient ni corrompues ni corrosives, leurs dents pousseraient sans qu'ils en fussent incommodés; on ne s'apercevrait même pas de leur dentition. C'est encore dans ce cas comme dans celui dont il a été parlé au chapitre III, la présence de la sérosité qui est

⁽¹⁾ A l'expérience que nous avions à cet égard, et par l'alaitement que notre épouse a donné à notre enfant, se joint celle que nous fournit notre petit-fils, nourri par sa mère. Il ne s'est manifesté de souss'ance en lui, qu'on ne lui ait donné aussitôt une potion évacuante; et on l'a répétée à chaque sois que la douleur s'est reproduite. Avec cette attention il n'a jamais fait passer une mauvaise nuit à sa mère, ni fait relever sa garde, ni troublé le repos de personne, le sien étant toujours paisible. Nous afsirmons que pendant les deux premières années de sa vie, il a été purgé de soixante à quatrevingt sois, tant avec le vomi-purgatif que le purgatif appropriés à son âge.

susceptible d'être attirée à toute partie passible de quelque changement ou d'une action quelconque; et c'est le travail de la dentition qui attire cette sérosité acrimonieuse ou brûlante dans la bouche et sur les gencives. Les dents ne sont ni la cause des douleurs que l'on peut y éprouver à tout âge, ni la cause d'aucune maladie, parce que ce qui est naturel (on le repète) ne fait jamais souffrir.

Si on évacue ce qui est contre Nature, c'està-dire la corruption qui fait ressentir toute douleur interne, corruption qui fait mourir plus de la moitié des enfans, comme elle cause la mort prématurée d'un grand nombre d'adultes, on verra l'heureuse différence de ce procédé, comparé dans ses résultats avec ceux d'un système opposé. (1)

DIAUVAIS ALAITEMENT.

La purgation bien comprise dans son objet, et souvent répétée pendant le bas âge, c'est-à-dire d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, change presque toujours ces mauvaises constitutions que les enfans reçoivent de l'alaitement de leurs mères ou de leurs nourrices malades. Mais pour l'emploi de ce moyen, et pour jouir des bienfaits qu'il peut assurer, il faudrait que les pères et mères de ces enfans se débarras-

⁽¹⁾ Nous avons encore sous les yeux, pour garant de notre assertion, les succès de cette méthode à l'égard d'un des plus chers objets de notre affection, notre petit-fils.

les yeux, et les a habitués à ne voir que l'erreur avec laquelle ils sont généralement familiarisés. Il faudrait aussi que pour plusieurs d'entre eux, les personnes dont les connaissances sont autant de guides pour ceux que l'éducation a le moins favorisés, se pénétrassent de la vérité, et qu'elles leur fissent le sacrifice de la routine ou des

préjugés contraires.

Il est une autre erreur qu'on serait quasi tenté de prendre pour une vérité, tant elle est universellement répandue. On entend dire tous les jours que le lait d'une femme enceinte, par cela seul qu'elle a conçu, rend malade l'enfant qu'elle allaite. D'après quelle donnée, tant soit peu probable, a-t-on pu (pour la première fois) hazarder une assertion si peu fondée, que la conception corrompt le lait au point de le gâter et de le rendre nuisible. (1) C'est encore une méprise sur la véritable cause de l'effet dont on s'occupe. Ce que nous avons dit de la femme malade à l'époque de son retour, peut répandre quelque lumière sur ce préjugé, et le réduire à sa juste valeur, car c'est la même cause qui dans ce cas agit sur l'une et sur l'autre de ces deux femmes.

⁽¹⁾ La marche de la Nature est constante et uniforme. Si la conception corrompait le lait d'une nourrice devenue enceinte, il faudrait en dire autant de ces animaux domestiques dont le lait entre dans la plupart de nos alimens. Nous ne cessons d'en faire usage que quand l'animal cesse d'en fournir. Quel nom donner aux partisans d'une semblable opinion?

CLANDES DITES DE CROISSANCE.

On paraît encore, en général, persuadé que l'engorgement des glandes est nécessaire à l'accroissement des enfans, ou qu'il en est une conséquence, puisqu'on les appelle, d'après cette fausse idée, glandes de croissance. C'est encore une grande erreur qu'il importe essentiellement de signaler.

Les glandes ne peuvent être tuméfiées ou engorgées, que par la présence de la fluxion; par la raison que le sang, en est surcharge, il la dépose dans ces parties, dont la structure cave sert d'entrepôt à cette matière, et il en résulte cette affection caractérisée et dénommée ainsi qu'elle l'est. La même matière se déplaçant, peut donner lieu à une autre maladie, ainsi qu'on le remarque dans la suite du temps. Pères et mères, assurez-vous souvent par le toucher, si les glandes du cou de vos enfans ne sont point engorgées. Dans le cas où elles le seraient, il faudrait pratiquer la purgation autant de fois qu'il en serait nécessaire, c'est-à-dire, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, pour évacuer cette surabondance d'humeurs, avec ce qu'elles ont de malignité. Par ce moyen on peut sûrement parer aux suites fâcheuses qui en résultent et qui se réalisent; les écrouelles, les humeurs froides dont il a déjà été parlé.

ENFANS URINANT AU LIT.

On croit en général que les enfans qui lâchent leur urine au lit, dans un âge assez avancé pour

qu'on ait le droit d'en attendre la plus grande propreté, le font par négligence ou paresse ; on les blame; on les punit d'autant plus injustement, qu'il n'y a point de leur saute. Cette affection est un genre d'hydropisie particulière à ces enfans, Ils ont de l'eau épanchée dans la capacité de l'abdemen. Quand ils sont couchés, cette eau remontant au-dessus des artères principales, en ralentit le mouvement; c'est ce qui plonge ces enfans dans un sommeil profond, semblable à une espèce d'anéantissement. Les reins, les uretères et le col de la vessie, abreuvés ou inondés de cette eau, en ont perdu leurs ressorts naturels; et l'enfant devient insensible à l'expulsion de l'excrément des fluides Il est rare que les enfans qui, avec l'âge, ou par les propres secours de la Nature, triomphent de cette infirmité, n'en conservent pas un germe capable de leur faire éprouver dans la suite toutes sortes d'incommodités ou de maladies. Il ne s'agit pour détruire radicalement cette infirmité, que de les purger d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, jusqu'à ce que l'on soit bien assuré de leur guérison.

SAIGNEMENT DU NEZ.

On fait peu d'attention au saignement du nez; c'est une affection commune aux enfans et aux adultes, et qui a des suites beaucoup plus sérieuses qu'on ne le pense (1). On ne parle de cette

⁽¹⁾ Nous avons à cet égard l'expérience que nous avons prise en nous-mêmes. Le saignement du nez, auquel nous avons été sujet pendant plusieurs années

affection que vaguement, ou pour dire qu'on est échauffé, ou pour prétendre que c'est un effet de la fougue de la jeunesse, de la vivacité du sang, de la force du sujet, de l'exercice ou de l'application, etc., etc.

Si, généralement parlant, les fonctions du corps humain et la cause des maladies étaient mieux connues, ou si l'expérience était plus universellement accueillie, on penserait tout autrement, et on agirait ainsi que cette situation le réclame. Le saignement du nez ne diffère de l'hémorragie que par la nature de la cause qui le produit. Il se peut que dans la suite du temps, cette cause toute humorale, acquière la malignité de celle de l'hémorragie. C'est pour cela que le saignement du nez la précéde assez souvent. La fluxion rassemblée par le sang dans les vaisseaux du canal nazal, ou ceux qui avoisinent la membrane pituitaire, produit par son volume un gonflement et un engorgement dans ces parties; elle en rompt ou dilate les tuniques, et s'écoule teinte du sang qu'elle entraîne avec elle. Cette incommodité est périodique, et se reproduit plus ou moins souvent.

Mais si la sérosité est assez chaleureuse pour

de notre enfance, en nous quittant, sut remplacé par des douleurs périodiques, qui devinrent continues et nous jetterent dans la triste situation dont nous avons fait le tableau sidèle. Nos humeu rs nuisibles, en changeant de place, augmentérent en malignité avec le temps, ce qui ne serait point arrivé si on nous eût purgé convenablement pour détruire la cause du saignement du nez.

rompre ces mêmes tuniques, au point que le sang pur s'écoule, c'est alors une hémorragie; elle peut être périodique aussi, et se reproduire à des époques plus ou moins rapprochées.

Souvent le saignement du nez est précédé de douleur ou pesanteur de tête. Ces incommodités cessent momentanément par le moyen de cet écoulement, parce qu'il désemplit les vaisseaux engorgés; et elles ne disparaissent pour ainsi dire jamais, sans que la personne n'éprouve peu de temps après, une autre maladie, plus ou moins grave, selon le dégré de dépravation des humeurs, et la malignité de la fluxion. Cette sérosité, pour produire l'affection nouvelle, sous quelque dénomination qu'on la présente, n'a fait que changer de place.

Tant pour détruire la fréquence du saignement du nez que pour éviter les accidens qui peuvent lui succéder (et il en peut résulter de trèsgraves), il faut pratiquer la purgation, et suffisamment la réitérer jusqu'à ce qu'elle ait rétabli une santé à l'abri de toute incommodité. Comme c'est toujours le résultat d'une depravation chronique des humeurs qui occasionne cette affection, c'est par conséquent d'après l'artiele 4 de l'ordre du traitement qu'il faut purger.

AFFECTION PÉDICULAIRE.

Cette affection n'est autre chose qu'une quantité prodigieuse de cette vermine trop connue sous le nom de poux. Soit qu'ils existent à la tête, soit qu'ils s'établissent dans toute l'habitude du corps, il sont toujours causés par une corruption, qui est interne lorsqu'elle ne provient point du dehors. On sait que les poux peuvent naître de la négligence de peigner les cheveux, ou de tenir la tête propre; on n'ignore pas qu'ils s'engendrent du défaut de changer de linge assez souvent; on comprend aussi que c'est la corruption croupissant à la peau qui contribue au développement de cette vermine. Mais quand aprés avoir employé tous les moyens pour maintenir la propreté extérieure, un individu a des poux, il faut reconnaître que la cause qui les produit est dans l'intérieur, et par conséquent dans les humeurs dégénérées; c'est alors la maladie pédiculaire.

Cette affection à laquelle sont sujets beaucoup d'enfans et d'adultes, et aussi des vieillards, est détruite, comme toutes les autres affections, par l'évacuation des humeurs dépravées, pratiquée d'après l'article 4 de l'ordre du traitement.

Si cette vérité était généralement reconnue, que de maux pour l'avenir on éviterait aux enfans; puisqu'en les délivrant de la matière qui leur donne de la vermine, on les préserverait de maladies plus graves ou plus inquiétantes! Les contes de bonnes-femmes sont, à cette occasion, en trop grande faveur. Un grand nombre de mères sont persuadées que les poux donnenf la santé à leurs enfans; elles se croient fondées dans cette opinion, parce que souvent on remarque que les poux venant à disparaître, les enfans sont malades, ou plus incommodés que dans le temps qu'ils portaiente ette vermine. Si l'art de guérié était basé sur le principe vrai que la Nature list

indique elle-même, les praticiens, alors en possession d'un talent certain et utile, en remplacement d'une science purement conjecturale, auraient des certitudes en place de doutes, et le public
qui est assez souvent l'écho de leurs assertions,
publierait des vérités au lieu devaines conjectures.
Si un individu est malade après que l'affection
pédiculaire à disparu, c'est parce que l'humeur
qui se portait à la peau et qui y entretenait la vermine, s'est portée, en la quittant, sur une autre
partie du corps, où ces matières causent une maladie autrement caractérisée que la première.

TEIGNE,

D'après la manière ordinaire de traiter la teigne, on ne doit point être surpris de ce que cette affection soit mise au rang des maladies incurables Quoique le traitement usuel fasse beaucoup souffrir, c'est toujours en pure perte pour la guérison. Qu'y a-t-il de plus mal adapté à la source des maladies, que cet emplâtre en forme de calotte, avec lequel on arrache le produit du dépôt teigneux. Cette opération douloureuse ne peut pas empêcher le sang de continuer à porter les mêmes matières au cuir chevelu. On en a bien la certitude, puisque plusieurs fois cette opération est réitérée sans que ses succès en soient à la fin plus assurés; de plus, on peut remarquer que si la teigne quitte son siège, le sujet n'en reste pas moins disséremment affecté, parce que sa constitution n'a poiut été dépurée.

Tous les topiques émolliens et résolutifs peuvent être employés sans danger, et souvent avec avantage; mais la destruction de cette maladie ne peut avoir lieu que par l'entière évacuation de sa cause matérielle. C'est, en conséquence, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, qu'il faut purger; le vomi-purgatif y est souveut nécessaire, au moins dans la proportion d'une de ses doses contre trois ou quatre du purgatif.

PETITE VÉROLE.

La petite vérole est une crise plus particulière à l'enfance qu'à une autre âge de la
vie; cependant tous les humains sont exposés, à tout âge, à la subir, même sous sa
forme éruptive. La cause de cette maladie
consiste en une portion de glaires qui s'est filtrée dans la circulation, où elle a été, avec une
partie de phlegme, convertie en pus par la
chaleur de la sérosité. Ce sont ces matiér es qui
causent le frisson, la fièvre, l'assoupissement,
les lassitudes, les douleurs, parce qu'elles génent et deréglent la circulation du sang. Ces
symptômes sont ceux du premier temps de cette
maladie.

Le sang, qui dans cette circonstance comme dans toutes celles de la vie, tend à sa dépuration, milite contre ces matières; il les porte à l'extrémité des vaisseaux capillaires, pour les expulser et pour faire éruption. Alors la peau se couvre successivement de pustules purulentes, en plus ou moins grande quantité; ce qui fait que la sièvre se calme, et que bientôt elle cesse.

entièrement. Tel est le second temps de la maladie.

Après environ une douzaine de jours, les pustules se dessèchent et tombent en poussière; c'est le troisième temps de la maladie.

La petite vérole est meurtrière, ou par la malignité de sa contagion, ou d'après la mauvaise nature des humeurs du malade. Si le sujet se portait mal avant d'être attaqué de cette maladie, ou si ses humeurs étaient corrompues depuis plus ou moins de temps, il est infiniment plus exposé que s'il jouissait d'une parfaite santé; il l'est encore davantage, si la contagion est maligne. Si la malignité porte le caractère de pourpre ou de putridité, elle peut empêcher que la crise ne s'accomplisse. En résistant aux efforts de la Nature, les matières peuvent très-promptement causer la mort; en gangrenant les viscères, ou en arrêtant le mouvement du sang, par la compression que la sérosité, dans ce cas excessivement brûlante, exerce sur les vaisseaux.

Pour empêcher que cette maladie ne cause la mort, et pour prévenir tous autres accidens, il est une précaution préservative et facile à prendre. Quand il est reconnu que cette contagion a pénétré dans la contrée ou la ville que l'on habite, c'est un avertissement pour s'en défier, et pour prendre garde de ne point confondre ses avant-coureurs avec une incommodité passagère. Dans tous les cas on est mieux averti par les signes du premier temps dont il vient d'être parlé. Pour ne point se méprendre à cet égard, dès qu'un

provoquer des évacuations réitérées, avec le vomi - purgatif et le purgatif, comme si on voulait détruire la cause d'une fièvre ordinaire, ou de toute autre affection; on se conduit d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, et même d'après le troisième, jusqu'à ce que la violence du mal ait cédé. En supposant que ce ne fût pas la petite vérole dont le malade dût être atteint, il sera, par ces évacuations, guéri de la maladie qui l'a attaqué; et le but, quant à sa santé, sera également rempli.

Lorsque la sièvre continue, et si la situation du malade laisse encore des inquiétudes pour sa vie, il faut donner suite aux evacuations, quoique l'éruption variolique ait lieu, afin de prévenir tout engorgement ou dépôt à l'intérieur. Par ce procédé, la crise s'effectue, soit que les matières soient légèrement corrompues, soit qu'elles soient fortement depravées ; la vie du malade est également à l'abri du danger, si toutefois dans le cas de nouvelle douleur ou menace d'accident, on répète la purgation dans l'intervalle du dessèchement des pustules. Ce qui est également sûr, c'est qu'en évacuant ainsi la sérosité corrosive qui fait des cavités à la peau et cause des démangeaisons excessives, l'éruption ne laissera aucune trace sur la peau ; et le malade ainsi traité, n'éprouvera aucun reliquat capable de produire dans la suite ces incommodités qu'on a de si fréquentes occasions de remarquer.

On a connu et pratiqué autrefois l'inoculation de la petite vérole. Ce système a éprouvé le sort

de beaucoup d'autres; il devait mourir plutôt, puisque la saine raison l'a toujours repoussé. Un autre a pris sa place, et jouit aujourd'hui d'une gande faveur; c'est l'opération de la vaccine, qui a réuni tous les sulfrages. L'objet de l'innoculation était de communiquer la petite vérole, et on espérait par ce moyen ren dre cette maladie moins funeste: (vaine espérance, illusion trompeuse); mais celui de la vaccine est de la faire totalement disparaître.

Le vaccine est l'opération, et le vaccin est la matière que l'on insinue dans le corps poreux de la peau. Cette matière a été originairement tirée d'une pustule trouvée au pis d'une vache anglaise ou écossaise. Cette découverte ayant été accueillie, l'enfant vacciné a fourni du vaccin pour tous les autres; ainsi se transmet cette matière, comme se transmettait le virus variolique du temps de l'inoculation. On regarde comme avéré que la vaccine éteindra la petite vérole, tellement qu'on ne verra point cette maladie, tant que la vaccine sera pratiquée. Nous ne voulons point élever de doute à cet égard; mais doit-on croire que la cause matérielle de la petite vérole ne subsiste plus? Pour cela il faudrait qu'il n'y eût plus de cause pour produire les maladies. Or s'il n'y avait plus de cause de maladie, il s'en suivrait qu'il n'y aurait aucun malade, puisque la cause de la petite vérole est la même que celle qui est attachée à l'existence de tous les êtres, et qui fait éprouver tout état de maladie.

Telles nous paraissent les conséquences qui doivent dériver de ce principe : la petite vérole

étant une crise par son caractère, et ayant la même cause et le même objet que les crises en général, on doit reconnaître que la classe malade, que l'on croit bien affranchie de la petite vérole au moyen de la vaccine, ne gagnerait point assez à cette découverte, si l'art ne venait ultérieurement à son secours. On ne peut pas contester que les malades vaccinés, comme ceux qui ne l'ont point été, peuvent également perdre la vie, soit à défaut, soit par l'insuffisance de crises essentiellement protectrices. L'observation démontre que l'existence leur est souvent redevable de sa durée, dans nombre de cas où la malignité de la putréfaction des humeurs n'est pas telle que la Nature n'en puisse faire la crise ou provoquer l'évacuation. Si un père est redevable à la vaccine de ce que ses enfans ne seront point attaqués de la petite vérole, qui les lui enleverait peut-être, ce chef de famille doit être bien content de ce système préservatif. Mais si ces mêmes enfans, après ou sans avoir éprouvé les différentes crises qu'on remarque, soit par des dévoiemens, soit sous les différentes formes éruptives à la peau; ou bien par quelque dépôt, quelque sièvre éphémère ou autrement, deviennent tellement malades que la mort les enlève à la tendresse paternelle, soit par inflammation, gangrène, pourriture des entrailles, soit par l'effet de toutes autres lesions; alors il est démontré que cet accident n'a d'autre cause que l'impuissance où s'est trouvée la Nature d'évacuer les matières putréfiées qui ont occasionné ces ravages. Et si après avoir en temps utile, appelé l'art au secours de ses enfans, ce

bon père néanmoins vient à les perdre, quoiqu'il ait pristoutes sages précautions pour les conserver, n'est-il pas indubitable que leur mort résulte du défaut d'évacuation de ces matières? Il est constant que l'art, jusqu'à présent, n'a point secondé la Nature par une purgation analogue à ses besoins, eu égard aux humeurs dépravées qui causent toutes maladies; et qu'à défaut de possibilité de la part de la Nature de s'en délivrer, ces matières corrompues, causent la mort, qu'on peut nommer justement mort prématurée, parce qu'elle arrive à toute époque où la cessation de la vie n'est pas la conséquence de son assez longue durée.

ROUGEOLE.

La rougeole est une autre crise; mais elle n'est caractérisée que par des éruptions et pustules séreuses. Sans doute qu'il est indispensable de bien évacuer la fluxion qui les produit, avec la masse des humeurs qui en sont la source. C'est incontestablement la même conduite qu'il faut tenir dans le cas de cette affection que contre la petite vérole, eu égard à la bénignité comme à la malignité de cette éruption, ou au caractère de l'affection générale du malade. Elle commande les mêmes procédés que la petite vérole, tant dans les cas qui font craindre pour la vie du malade, que pour éviter les reliquats que la rougeole laisse souvent après elle, faute d'avoir suffisamment purgé les malades.

COQUELUCHE.

Les ensans sont plus sujets à s'enrhumer que beaucoup de grandes personnes, lorsque par leur défaut d'expérience, ou le manque de soin de leurs surveillans, ils s'exposent aux brusques transitions du chaud au froid, par des jeux ou exercices qui souvent n'ont d'autre frein que l'extrême lassitude : telle est la principale cause occasionnelle de cette maladie. Mais l'embarras et l'encombrement des première voies, par la plénitude humorale, mérite une toute autre attention pour delivrer ces malade de la cause qui produit en eux la toux, l'enrouement, le vomissement et autres symptômes qui en résultent. L'âcreté de leurs humeurs, bientôt corrompues, produit la fluxion; celle-ci, pour l'ordinaire, ne tarde point à prendre une marche variée par des interruptions et des retours périodiques; dès-lors il s'etablit des accès plus ou moins violens, quelquefois même convulsifs, selon que la matière a acquis plus ou moias de malignité, et que les membranes de la poitrine et les organes de la respiration s'en trouvent affectées. Tel est le caractère de la coqueluche.

Cette maladie termine souvent la vie des malades, après les avoir fait long toms souffrir. Il est d'usage de s'arrêter à des adoucissans, toujours des adoucissans. S'ils calment la maladie ils n'en évacuent point la cause, et c'est pour cela que ces malades restent tonjours avec un principe de degénération dans leurs humeurs, qui les conduit tôt ou tard à des affectiont de tous gen-

res, et jusqu'à la mort.

Si la coqueluche est attaquée dès son commencement, elle sera détruite en évacuant d'après l'article premier de l'ordre du traitement, ou au moins d'après le deuxième; si l'affection est chronique, on se conduira d'après le quatrième; si les accès dévenaient par leur violence, de nature à inquiéter, il faudrait agir d'après l'article 3. Quel que soit celui des articles que l'on suive, on ne peut négliger l'emploi du vomi-purgatif; il est indiqué dans ce cas au moins alternativement avec le purgatif, et plus souvent encore en raison de deux doses contre une de ce dernier évacuant.

CROUP.

Cette maladie, particulière aux enfans, sur laquelle on n'a pas peu disserté, est néanmoins encore l'écueil des traitemens qui ont été imaginés. Nous sommes d'accord avec ceux qui ont observé cette maladie, sur l'existence d'une sorte de membrane qui s'établit dans la trachée-artère, et sur celle d'une matière purulente qui l'accompagne Nous n'avons encore vu nulle part que la cause formatrice de ces deux corps étrangers ait été expliquée; et on ne nous a point enseigné à éviter l'un plus que l'autre. Les traitemens par les saignees, les vésicatoires, et les expectorans en genéral, sout-ils analogues avec la cause de cette maladie? nous croyons pouvoir démontrer qu'ils ne le sont pas.

Le croup n'a point une cause différente de celle de toutes les maladies du corps humain,

et les moyens curatifs ne peuvent différer non plus de ceux que la Nature indique et dont l'experience justifie tous les jours le succès. Nous avons plus d'une fois démontré que la corruption inhérente aux humeurs, leur donne différentes natures; nous avons établi ce que peut à l'égard de toutes les especes de maux, la sérosité aussi peu reconnue que la source qui la produit. Nous avons expliqué la formation du pus, celle des glaires, celle de la matière des nodus, celle des graviers, et de la pierre, par l'action de cette même sérosité, l'agent de toutes condensations et concrétions qui ont lieu dans le corps humain. Nous ne craindrons donc pas d'avancer que la membrane du croup est, comme celle du kiste dont, nous avons parlé, l'œuvre de la sérosité humorale, agissant sur une quantité de phlegme et de glaires, qui évidemment croupissaient dans les premières voies, bien longtemps auparavant la manifestation du croup proprement dit. C'est de la masse du pus, préalablement formé par la fluxion avec ces deux genres d'humeur, que la membrane en question a pris naissance; la sérosité en est seule l'agent formateur, en cuisant avec la chaleur spéciale dont elle est pourvue, une portion de cette matière, jusqu'à une consistance membraneuse. Ce qui se fait dans ce cas, est comme ce qui se passe dans plusieurs liquides, où il y a aussi un agent formateur, ainsi qu'il est démontré par les effets résultans, pour produire des corps coagulés et condensés, des peaux et même des membranes : tels sont le vin, le vinaigre, la bierre,

le cidre, etc., où l'on trouve ces mêmes corps établis par la présence d'un agent qui réside en eux.

La cause prédisposante au croup vient de ce qu'on ne se rend pas raison de la cause des maladies, et de ce qu'on veut toujours guérir sans le secours de la purgation : ce qui est de toute impossibilité. Les enfans sont très-sujets à des plenitudes; et comme ils n'ont pas l'aptitude de cracher, ils n'ont point la ressource de l'expectoration. C'est mal-à-propos qu'on laisse à la Nature le soin de s'en décharger, puisque cet état a pu être suivi de l'affection croupale, de même qu'il a pu en être précédé. Par suite des progrès et comme conséquence du principe de cette maladie; viennent les signes d'altération dans la santé; c'est alors que la prévoyance est nécessaire ainsi que dans tous les autres cas d'indisposition.

On ne doit pas craindre de purger jusqu'à l'entière guérison du malade; souvent l'application de l'article premier de l'ordre du traitement pourrait suffire. C'est parce qu'on tient une conduite opposée, que la fièvre et les douleurs arrivent, que l'affection devient sensible, la respiration gênée, et que la voix change d'une manière tout-à-fait étonnante. Peut-être alors a-t-on déjà à se repeutir de ne point avoir pris l'avance dès les premiers temps de la maladie; il faut douc, sans perdre un moment, évacuer d'après l'article 3, avec le vomi-purgatif, au moins deux doses successivement, et le purgatif en troisième; sauf à réitérer de cette manière jusqu'à

l'éloignement du danger; alors on se conduit d'après l'article 2, ou l'article 4. Si la matière purulente n'a pas séjourné assez long-temps pour avoir pu endommager les viscères; et si la membrane n'a point encore acquis une consistance trop compacte ou indestructible, on sauvera le malade.

RÉPUGNANCE DES ENFANS CONTRE LES MÉDICAMENS.

Il en est des enfans commes des grandes personnes; et ce que nous avons déjà dit à l'égard de la répugnance, s'applique incontestablement ici. C'est une vérité de fait que les enfans sont sujets à de fréquentes maladies et à de nombreuses infirmités. Il est prouvé par toutes les observations faites à ce sujet, que sur mille enfans qui naissent en même temps, au bout de dix ans il n'en reste qu'environ cinq cents. Quelle matière aux réflexions! Dés que la maladie se manifeste, purgez-les de suite. Si vous tardez à le faire, la maladie fera des progrès ; et plus elle en aura fait, plus il faudra multiplier les doses. Péres et mères, soyez leurs médecins. Pénétrez-vous bien de ce principe. Indépendamment des souffrances que vous leur éviterez, vous leur épargnerez encore le déboire inévitable d'un plus grand nombre de doses. Il pourrait même arriver que n'étant plus les maîtres de vos enfans, vous les vissiez périr par suite de leur obstination à ne pas les avaler.

Nous ne sommes pas parvenus à faire prendre à notre enfant, dont nous avons parlé à la page

119, un aussi grand nombre de doses que nous l'avons dit, sans avoir eu à lutter contre sa répugnance et sa mauvaise volonté. La première fois qu'elle en fit refus, c'était à l'âge de quatre ans et demi. Sans ajourner, nous nous saisîmes de notre réfractaire ; et la bouche ouverte de force, nous y versâmes la dose : elle la rejetta. Une seconde dose, par le même moyen, est répétée aussitôt. La malice est au point que l'on cache cette dose dans un côté de la bouche, dans le dessein de faire accroire qu'elle avait été avalée, pour la rejetter plus tard. Cette dose revient et une troisième est repétée. Pareil stratagême est employé; une volonté fortement prononcée et intimee comme il convenait, fut suivie d'une quatrième dose. Celle-là fut prise avec résignation et docilité. Aux menaces et à la contrainte on sit succéder la récompense. Dès ce moment l'enfant ne montra jamais la moindre hésitation, au point qu'il nous suffisait de placer, le soir à côté de son lit, la dose du lendemain, et à notre lever, elle était déjà prise! Ce triomphe ne s'est pas borné à quelques doses; elle en a pris avec la même facilité, en compreuant l'âge de l'adolescence avec celui de l'enfance, un si grand nombre de doses que cela passe toute croyance (1).

⁽¹⁾ Ce récit renferme tout ce que l'on peut offrir de plus fort à ce sujet, parce que les faits parlent mieux que toutes ces données vagues qui ne reposent sur aucune expérience acquise. C'est en faisant comme nous avons fait nous-mêmes, que les pères et mères prouveront leur amour pour leurs enfans. Mais disons-le en passant, sans trop tirer à conséquence, combien

CHAPITRE XVII.

Maladies de la peau.

Les maladies de la peau résultent généralement de tous les cas où le sang jette par les pores une portion de la masse fluide des humeurs corrompues qui circulent avec lui; cette évacuation marche évidemment après l'insensible transpiration, comme elle s'effectue par les mêmes voies. Mais la peau étant une espèce de crible très-serré, il ne peut transuder par ses pores qu'une partie très-fine des matières fluides; c'est pour cela que la transpiration ou la sueur provoquées par les sudorifiques que l'on emploie dans beaucoup de cas, est insuffisante pour dissiper toute l'humeur fluide qui circule avec le sang, et cause les accidens pour raison desquels on use des sudorifiques. Ces prétendus remèdes, indépendamment de leur insutsisance pour la guérison, causent des accidens redoutables, lorsqu'ils ont fait porter à la peau une matière qui n'est point susceptible de s'évacuer par cette voie. Ils sont plus qu'insussisans pour expulser les matières grossières qui séjournent dant les entrailles, et produisent la sérosité. Cette fluxion poussée au dehors par le

y en a-t-il pas auxquels il faudrait pour eux-mêmes, ppliquer la contrainte dont nous avons fait le récit? combien y a-t-il d'hommes qui n'ont pas même l'ins-inct de leur conservation?.... Combien par la dégra-ent la qualité d'homme qu'ils ont reçue!

sang, s'épanche plus sûrement et plus fréquemment dans les différentes glandes, qui en sont engorgées, qu'elle ne sort par la transpiration, ainsi que beeucoup de personnes le croient sans aucune espèce de fondement. La peau éprouve donc ses maladies comme les autres parties du corps sujettes à différentes affections; mais puisque tout vient de l'intérieur, aussi bien la source des maladies que le principe vital, il faut, pour détruire cette source, procéder à l'intérieur, comme pour alimenter le principe de la vie, il faut le sustenter par dedans.

SUEUR ORDINAIRE.

La sueur ordinaire est l'effet de l'échauffement, par l'exercice du corps, ou autrement. Elle est alimentée par une plénitude de fluide plus ou moins chaleureuse, et eu égard à l'état des pores de la peau, de la température, etc. Provoquée à l'occasion de maladie, par des moyens internes, ou externes, tels qu'une surcharge de couvertures dans un lit bien bassiné, la sueur rend des services plus apparens que réels. L'espèce de soulagement qu'on en éprouve n'est tout au plus qu'un soulagement momentanée. Incontestablement elle affaiblit; elle n'attaque pas la source de la maladie; elle en fai au contraire passer une partie avec le sang, e cette matière est la cause de l'affaiblissement don on vient de parler. La provocation de la sueu est d'un procédé tout externe ; c'estdonc au moin un moyen insuffisant; on s'y arrête parce qu'un constante erreur l'a placé sous le couvert du pré

jugé. Par la raison qu'il peut être dangereux de forcer la sueur à l'aide des moyens propres à l'accélérer, il ne faut pas pour cela l'empêcher, n'y s'opposer à la transpiration. Se défendre de l'extrème, est chose qui marque la sagesse; il faut laisser la Nature agir librement par les voies excrétoires de la peau.

SUEUR CONTINUE.

Si les cavités renferment une quantité de matières aqueuses ; si ces malières ne cessent de se porter à la peau, il en résulte une sueur abondante et continue. Souvent cette transpiration a une odeur qui atteste la corruption de la matière et de la source qui la produit. Quel que soit son caractère, elle est toujours d'une nature assez mauvaise pour qu'on ait raison de la redouter. Si cette matière vient à cesser de se porter à la peau; si elle se concentre dans quelque cavité, il en résulte l'hydropisie, ou une autre maladie. Cette sueur étant toujours l'effet de la dépravation chronique des humeurs, il faut pour la détruire, pratiquer l'évacuation d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, jusqu'à ce que sa source soit entièrement évacuee, et que le malade ait recouvré la santé.

GALE.

De toutes les maladies de la peau, la gale est la plus contagieuse; elle peut se communiquer par l'attouchement de la personne, ou par celui des linges et vêtemens qui lui ont servi. On a prétendu que dans la matière de la gale, il se petits; nous ne contestons point au microscope le mérite de grossir les objets, et nous ne rechercherons point les fondemens de cette opinion. Mais ce sur quoi nous n'élevons aucun doute, c'est que cette maladie est causée par la corruption des humeurs fluides, au moyen du contact; corruption qui s'insinue par les pores de la peau, et qui bientôt établit ses ramifications avec la masse entière des humeurs.

On emploie ordinairement différentes pommades ou autres topiques, que chacun compose à sa volonté ou d'après ses connaissances; ces absorptions cutanées se rattachent au système faux de prétendre guérir en traitant par dehors des maladies qui ont une cause toute interne. La saignée et les boissons délayantes ou appéritives, sont les médicamens, ou la base des traitemens à l'intérieur. Cette manière de traiter n'est propre qu'à donnner lieu plus tard à une maladie sérieuse, dont la cause alors dérive de ce qui n'était originairement qu'une incommodité légère et facile à détruire, La saignée fait évidemment rentrer dans les voies de la circulation la matière de la gale ; et c'est parce que le sang en devient surchargé et qu'il en forme le dépôt, que dans la suite il en résulte des affections de différentes espèces, et même les plus graves.

Pour détruire sûrement la gale, il faut, si elle est récente, purger pendant la première semaine, d'après l'article premier de l'ordre du traitement; répéter de même, la seconde, et ainsi, la troisième, s'il en est encore besoin. Si la gale est compliquée avec quelq'uautre maladie ancienne, ou si, par elle-même elle est maligne ou chronique, on doit purger d'après l'article 4 du même ordre de traitement, jusqu'à guérison radicale. Il est évident, qu'en travaillant à faire disparaître cette affection, l'action des purgatifs peut en détruire plusieurs autres; et tel est l'avantage d'une méthode qui a reconnu l'unité de cause des maladies.

A l'appui du traitement de la gale, il est nécessaire d'une friction journalière, avec une pommade anti-psorique ou dessicative, et inodore autant qu'on peut se la procurer.

DARTRES.

Les dartres se présentent sous différentes formes, comme elles sont de plusieurs espèces. Il y en a de farineuses; ce sont celles où la sérosité, portée à l'épiderme, ou la surpeau, la brûle par sa chaleur acquise, la dessèche et la réduit en poussière. Il y en a d'autres qui sont appelées vives, et il en est encore de corrosives ou rongeantes; ce sont celles qui ont pour cause l'action de la sérosité excessivement chaleureuse ou corrodante, et qui s'est concentrée dans la substance de la peau proprement dite. Ces dartres, à l'égard de quelques personnes, ne se communiquent point. Celles qui sont contagieuses s'acquièrent comme la gale, et se communiquent comme elle, par l'action du contact. Le même traitement, tant extérieurement qu'à l'intérieur, opère également la cure radicale, de la dartre sèche. Celle qui est enslammée et qui suppure, réclame dans cet état une autre application, soit pour favoriser la suppuration, soit pour adoucir l'inslammation, soit ensin pour aider à la dessication de la peau.

Quel que soit le caractère du vice dartreux, il réclame le même procédé que les autres maladies, puisque sa cause est la même. L'article 4 de l'ordre du traitement lui est applicable comme à toutes les autres affections chroniques.

TACHES SUR LA PEAU.

Beaucoup de personnes, les femmes particulièment, sont exposées à avoir des taches sur la peau. Cette affection décèle une dépravation quelconque des humeurs, et presque toujours les taches sont des signes au moins avant-coureurs, s'ils ne sont pas caractéristiques de maladie; il est rare qu'elles existent sans que l'individu n'éprouve quelque incommodité plus ou moins notable. Le meilleur cosmétique c'est la purgation; elle doit être réitérée autant qu'il en est nécessaire, ou jusqu'à ce que la source des fluides altérés ou corrompus qui surchargent la lymphe et que le sang porte à la peau, soit tarie. En se purgeant d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, le sexe éprouvera un double avantage. La belle femme n'enlaidira point; celle qui est la moins favorisée sous le rapport de la beauté, sera plus ragoutante avec ses couleurs naturelles qu'ayec un coloris artificiel; toutes deux travailleront au rétablissement de leur santé, comme à la conservation de leur existence (1).

ÉRÉSIPELE.

L'éruption érésipélateuse est une tumeur plus ou moins chaleureuse ou inflammatoire, surmontée de boutons à la peau; elle a, ainsi que les autres maladies, la plénitude humorale pour cause efficiente; le sang la porte du centre à la circonférence comme pour en alléger les viscères.

Ce serait une erreur de croire qu'il fallût laisser au corps malade la charge ou le soin de se délivrer de la fluxion humorale qui caractérise cette affection, auparavant de pratiquer la purgation; il faut au contraire, dès l'apparition de la maladie, user du purgatif au moins d'après l'article 2, car l'article 3 est souvent indiqué, et ne peut être préjudiciable au commencement du traitement. Le vomi-purgatif est toujours nécessaire, quand il est réclamé par la plénitude des premières voies. On ne peut trop s'empresser d'évacuer la cause de l'érésipele, pour en prévenir les suites fâcheuses, telles que la gangrène et même la mort, quiarrivent souvent parce que l'on a préféré aux moyens curatifs, la saignée, les sangsues, les différentes fomentations, les adoucissans, ou autres palliatifs ou procédés nuisibles.

⁽¹⁾ Nous ne prétendons pas proscrire la parsuemrie; nous désirons au contraire que l'agréable et l'utile soient mieux unis que jamais ils ne l'ont été.

CHAPITRE XVIII.

Tumeurs, dépôts et ulcères.

Toutes les tumeurs humorales, tous les dépôts, bubons, clous, furoncles, charbon, apostèmes, et autres qui sont formés de matières épaisses ou purulentes; tous autres dépôts, produits par des matières séreuses, quels qu'en soient le genre et le caractère, se terminent, les uns et les autres, comme on le sait, par un ulcère, soit qu'ils s'abcèdent d'eux-mêmes, soit que l'opération en ait été la suite. La nomenclature en est très-étendue; mais comme nous ne considérons ici ces sortes d'affections que sous le rapport de leur source et de la guérison, qui s'en suivra si on la détruit, nous nous abstiendrons de tous détails super-flus.

La cause qui produit au-dehors ces affections, est la même que celle qui donne lieu, à l'intérieur, aux dépôts, aux tumeurs, aux engorgemens de différentes natures, aux obstructions de différens genres, soit au pylore, au foie, à la rate, ou en quelques viscères que ce soit. Seulement cette cause a pris une direction différente; dans un cas, en se portant à la circonférence du corps; et dans un autre, en se rassemblant au centre.

Quelle que soit la manière dont ces affections se manifestent; quel qu'en soit le caractère et la démomination, à l'intérieur comme par dehors, elles meurs et de même que toutes les autres maladies. A l'égard de ces affections, formées de matière purulente, c'est une portion de glaires qui se filtre comme le phlègme avec la flacion dans les vaisseaux, et qui y est recuite par la chaleur de cette sérosité.

Le sang, pour dégager son mouvement gêné par ces matières, les rejette sur les parties qui sont, par leur forme, leur structure, ou leurs dispositions particulières, susceptibles de recevoir un dépôt : telles sont les différentes glandes, et en général les cavités, etc.

Si la sérosité est rassemblée et déposée seule, comme il arrive dans les tumeurs dites séreuses, telles les squires, cancers, polypes, sarcocels et quelques loupes, l'aftection est différente et présente un autre caractère que quand de grosses matières ont suivi la fluvion dans le dépôt. La fièvre qui précède ou qui accompagne les dépôts; l'inflammation qui y survient ; les douleurs qui en sont la suite, sont causés par la sérosité, et par les matières qui gênent le sang dans son mouvement. C'est la chaleur brûlante de cette fluxion qui convertit définitivement la matière en pus; c'est cette même fluxion qui, par son principe corrosif, ronge la peau et fait le trou qui donne issue à la matière purulente, lorsque la tumeur ou le dépôt s'abcèdent d'eux-mêmes. Il est donc incontestable qu'elle est revêtue d'une bien grande malignité, toutes les fois que le corps humain est en état de souffrance. Cependant dans tous les eas de maladie ou douleur quelconques, où la

sérosité a cette même malignité, on semble ne pas la lui reconnaître, par le peu de précaution que l'on prend généralement pour en délivrer les malades. On se trompe donc si l'on pense que la sérosité soit moins malfaisante, par exemple, dans le cas d'une fièvre inflammatoire ou d'une douleur violenfe, que dans celui que nous venons de citer. C'est encore cette même fluxion, qui, tant que sa source subsiste dans le sujet malade, entretient, après les opérations chirurgicales usuelement pratiquées, des ulcères chancreux, squireux, cancéreux, sarcomateux, et ceux qui ont succédé aux tumeurs charnues, enkistées, ou sans kiste, comme elle a contribué à la formation des humeurs, des dépôts et abcès qui ont précédé ces affections.

C'est en s'infiltrant dans la substance des os, que la sérosité cause les exostoses, et qu'elle donne lieu à la formation de l'ankilose vraie; ainsi qu'en se rassemblant dans les paries charnues et tendineuses, elle produit la fausse ankilose. Ces affections se rattachent aux précédentes pour le traitement qui ne peut être différent.

Tout dépôt, toute tumeur, tout engorgement, toute obstruction, se formant sur, ou dans quelque partie du corps que ce soit, extérieurement comme par dedans, démontrent que le sang est surchargé d'une matière humorale corrompue, et ces affections attestent l'état de maladie de l'individu.

Ce rejet de la part du sang, se fait quelquesois lentement; c'est alors un dépôt par congestion.

Si le dépôt se fait rapidement; si la tumeur s'élève pour ainsi dire à vue d'œil, c'est le dépôt par fluxion.

Les dépôts se terminent par résolution ou suppuration, selon la nature de la matière, et suivant les moyens que l'on y emploie extérieurement. Il est toujours plus avantageux sous divers rapports, d'en détruire la cause et la source, ainsi qu'il est possible, par la purgation suffisam. ment répétée, que d'abandonner le malade aux propres efforts de la Nature. En supposant que le dépôt se termine avantageusement sans le secours de la purgation, l'individu reste alors exposé à en éprouver un nouveau, ou tous autres accidens plus eu moins graves; son corps n'étant point dépuré, il a à craindre pour sa santé. Si au contraire on pratique la purgation selon l'article 2 de l'ordre du traitement, et si on appose le résolutif ou le répercussif convenables sur le dépôt ou la tumeur, dès leur apparition, on peut les faire disparaitre par cette purgation, s'ils sont susceptibles de se dissoudre. Si le dépôt ne se résout pas, ne se dissout point, si la matière qui le forme veut venir à suppuration, il s'abcède alors, ou on l'opère selon le besoin; ensuite on le panse d'après les indications.

Il résulte toujours de la purgaion, qui e été pratiquée en vue de fondre le dépôt, que c'est autant de moins sur la masse des matières, qui à défaut d'évacuation, entretiendraient la suppuration; et cette purgation, suivie de celle qu'il

faut pratiquer encore après la suppuration établie et d'après le même article 2, ou au besoin d'après le quatrième, détruiront la source des matières, et favoriseront la cicatrice de la plaie, par régénération, c'est-à-dire, sans que le malade ne conserve aucun reliquat de cette affection.

C'est incontestablement parce qu'on n'use point des moyens prescrits dans cette méthode, que tant de dépôts ou abcès dégènèrent en ulcères chroniques, et qu'il en arrive tant de malheurs aux personnes qui s'en trouvent affligées. Dans cet état d'affection chronique, la purgation doit être pratiquée d'après l'article 4 de l'ordre du traitement. Si ces affections sont aux parties dépendantes des premières voies, il faut user du vomi-purgatif selon l'indication, pour détourner la fluaion et les humeurs qui s'y portent, à l'effet de faciliter l'action du purgatif qui en doit opérer l'évacuation. (1)

Il convient de panser les ulcères extèrieurs avec un emplâtre chargé d'un onguent supuratif doux, qui reçoive les matières que le sang expulse par l'issue pratiquée, et qui les garantisse des injures de l'air, afin que les sucs nour-riciers régénèrent la chair et la peau, à mesure

⁽¹⁾ C'est un grand malheur quand des ulcères s'établissent dans la gorge ou dans l'intestin rectum. Ces lieux de passage auraient hesoin d'être suppléés: et cela ne se peut. Dans ces cas, il faut que les malades redoublent de courage et de persévérence pour triompher.

que la purgation les délivre des matières qui empêchent leur action. (1)

HUMEURS FROIDES.

Il y a, quant à la nature de la sérosité humorale et des homeurs qui la produisent, des exceptions à la règle commune. Quelquefois il peut arriver que cette fluxion soit dénuée de toute chaleur, et qu'elle soit même pour ainsi dire sans beaucoup d'acrimonie, ainsi que nous en avons fait l'observation au chapitre premier. C'est avec ce caractère qu'elle existe dans une affection glanduleuse connue sous le nom d'ecrouelles ou humeurs froides. Cette maladie appartient à la classe des dépôts et ulcères, et demande les mêmes procedes. Ces affections ne causent point de douleurs, ou elles n'en causent que de légères. Nous venons d'en déduire les raisons, elles sont plausibles; la matière qui est froide ne fait pas souffrir, en quelque partie qu'elle se soit portée, comme celle qui est de nature opposée. On combat ces affections avec succès en suivant l'article 4, sauf l'emploi des moyens chirurgiques autant qu'ils sont réclamés.

PANARIS.

Le panaris se porte ordinairement aux doigts, sans que les orteils en soient exempts, quoiqu'ils soient plus rarement attaqués. C'est un

⁽¹⁾ La charpie, les tentes et les bourdonnets, ainsi que le système de laver les ulcères sont nuisibles à leur guérison radicale. Ces moyens ne peuvent être tolérés qu'au moment où le dépôt s'abcède, ou qu'il subit l'opération de la main.

dépôt qui vient souvent après une piquûre, ou blessure quelconques ; souvent aussi sans qu'aucune cause externe l'ait provoqué. Les uns l'appellent mal d'aventure ; les autres , tourniole ou filet. Les douleurs qu'il fait sentir sont très-aiguës; Jorsqu'il s'abcède, il paraît souvent des excroissances. Ce dépôt se fait ordinairement sous le périoste, et il peut carier l'os; ce qui occasionne quelquefois la perte d'une ou deux phalanges. Un bon chirurgien fait très-bien l'ouverture du dépôt, et même souvent l'amputation du membre en entier; mais détruire n'est pas guérir. Si on concevait la cause de ce mal, on n'aurait jamais recours à cette opération, aussi douloureuse qu'elle est préjudiciable. Plus d'une fois il est arrivé de faire cesser cette douleur, et de détruire un panaris récent avec une seule dose de vomi-purgatif; cet heureux effet ne s'explique pas autrement que parce que la sérosité n'avait point eu le temps de former une lésion à la partie; et que le vomi-purgatif, d'après sa propriété connue et par sa première dose, a déplace cette fluxion et qu'il l'a évacuée. Il est donc nécessaire d'employer ce médicament alternativement avec le purgatif, au commençenent du traitement, qui doit être conduit d'après l'article 2, si toutefois la violence de la douleur ne réclame pas d'évacuer d'après l'article 3. Si le panaris est chronique, c'est alors un ulcère; il doit être traité comme ce genre d'affection, d'après l'article 4.

PLAIES DÉGÉNÉRÉES EN ULCÈRES.

Toute plaie faite par un corps tranchant, pi-

quant, contondant, ou déchirant, dont la guérison ne s'effectue point comme il en doit être d'une plaie simple, est dès lors une affection compliquée avec une cause interne ou humorale, et il faut reconnaître que les humeurs du blessé sont plus ou moins corrompues. On n'en peut douter si la supuration est abondante, si elle se prolonge, si la plaie présente de l'inflammation, si le blessé a la sièvre, ou s'il ne remplit pas les conditions du TABLEAU DE LA SANTÉ. It faut dans ce cas patiquer la purgation selon celui des articles de l'ordre du traitement qui est applicable à la situation du malade, d'après la violence de ses douleurs, l'ancienneté de sa blessure, ou la maladie qui lui est antérieure. Par ce moyen on dépurera son corps des matières qui donnent lieu aux accidens que l'ou vient de citer, et on détruira les obstacles qui en empêchant la cicatrice de la plaie, la font dégénérer en ulcère, et peuvent même provoquer à la gangrène.

Il y a des ulcères chroniques, tant ceux qui sont venus à la suite des dépôts, que ceux qui ont succédé à des blessures, à des plaies dégénérées, dont la cause peut exiger un traitement de plusieurs années pour pouvoir en détruire entièrement la source, lorsqu'elle est très-ancienne, ou que les humeurs sont atteintes d'une grande malignité. On doit avoir beaucoup égard à la constitution physique des malades qui en sont affligés, à leur tempérament, à leur âge, à l'état de santé ou de maladie anterieure à cette affection, pour asseoir un pronostic quel-conque. Les ulcères qui rendent de l'eau sont

p'us dangéreux et plus difficiles à cicatriser que ceux qui rendent du pus; il se peut que ce soit là un signe d'incurabilité.

Ce serait un grand bonheur pour les blessés, que tous les chirurgiens se pénétrassent des principes de cette méthode; ils suppléeraient trèscertainement aux défauts de leur théories. Il est bien temps que l'on sache qu'il est impossible de cicatriser sans inconvénient, les ulcères et les plaies qui ont une cause interne, par des pansemens seuls. Il est également pressant de reconnaître qu'il faut médicamenter utilement par dedans, pour détruire le principe des ulcères qui est le même que celui de toute maladie (1).

GANGRÈNE, AMPUTATION.

Seulement à l'occasion d'une blessure résultantante, par exemple, d'un boulet qui a emporté une jambe ou un bras, l'amputation paraît quelquesois ètre indispensable, parce que dans ce cas ce n'est plus que la rectification d'une amputation déjà faite. Sans cette opération souvent nécessaire, la plaie pourrait ne pas se guérir, et le moignon restant incommoderait davantage le blessé.

Aux plaies dégénérées de même qu'aux ulcères, intervient souvent la gangrène. Elle attaque aussi les os et prend alors le nom de sphacèle. On croit encore assez généralement que cette pourriture vient du dehors, puisque c'est une

⁽¹⁾ Que d'hommes on conserverait, et qui périssent par suite de leurs blessures, tandis qu'ils ne succombent que sous le poids de la corruption de leurs humours, qu'on n'a point évacuées!....

espèce d'axiome reçu que l'emputation est nécessaire de peur que la gangrène ne fasse plus de progrès. Cette fausse maxime en impose encore à beaucoup de personnes. C'est avec raison que plusieurs praticiens judicieux ont dit que l'amputation était au moins inutile, parce que, ou on ne guerira pas la plaie qu'on aura faite après avoir coupe, ou il est possible de guérir celle qui existe. Est-ce un malheureux sort attaché au génie des partisaus de l'amputation qui poursuit jusqu'à leur dextérité, et rend leur habileté illusoire? Mettons de côté la solution de ce problème, et faisons des vœux bien sincères pour qu'il soit reconnu, comme une vérité plus que probable, que la gangrène ne peut manquer de se reproduire, N'est-il pas bien douloureux que tant d'infortunés perdent leurs membres les uns après les autres, et finissent par périr misérablement?...

Si on voulait reconnaître que la gangrène est causée par la sérosité émanant de la bile noire, passée dans la circulation, et rassemblée par le sang sur la partie malade; si on reconnaissait que c'est cette fluyion qui met à l'instant la partie à mortification, en brûlant ou consumant la chair et même les os qu'elle rend fétides, on ne supposerait jamais la gangrène étrangère à la déprayation interne.

Dès que la plaie présente les premiers indices de la gangrène, il faut avoir la salutaire précaution de faire sortir du corps du malade, la masse d'humeurs putrefices qui l'ont produite. Il faut avoir égard au lieu où elle s'est portée, pour user du vomi-purgatif, auquel il faut indis-

pensablement recourir, si elle est à quelque partie des premières voies. Les doses de purgatif doivent être déterminées de manière à produire d'abondantes évacuations.

La gangrène peut quelquesois être détruite au moyen d'évacuations pratiquées d'après l'article 2 de l'ordre du traitement; mais c'est quand elle n'a pas encore une bien grande malignité. Ordinairement il faut évacuer d'après l'article 3; c'est la marche la plus certaine. A l'appui de ce traitement, il convient d'employer une embrocation, qui soit de force suffisante pour séparer le mort du vif, et par conséquent détacher la partie gangrénée (1).

Après que la gangrène est tombée, le traitement interne est conduit d'après l'article 4, en employant les pansemens indiqués jusqu'à guérison.

CHAPITRE XIX.

Virus en géneral.

Sous le titre générique de virus, nous comprénons, outre les virus proprement appelés galeux, scrophuleux, cancéreux, vénériens et autres, tous les produits de la dépravation des humeurs auxquels l'espèce humaine est redevable

⁽¹⁾ On appelle embrocation, toute espèce d'application de corps fluide, émollient, résolutif dont on arrose les parties malades, et que l'on tient enveloppées de compresses imbibées du liquide approprié à l'espèce de mal.

des affections de toutes espèces qui l'affligent; comme elles étonnent les plus ardens observateurs, les méditateurs les plus profonds. En décrivant la cause générale de toutes les maladies du corps humain, dérivant de la corruption des humeurs, ainsi qu'il a plu au Créateur de l'établir pour l'accomplissement de ses desseins, nous avons fait connaître, sous la denomination de sérosité ou fluxion, une partie délétaire qui est la seule cause efficiente de tout ce qui est douleur ou souffrance; et relativiment à sa malignité, la cause des maladies contagieuses, pestilentielles, aiguës, épidémiques, et de tous les accidens graves qui, malgré les doctrines les plus sublimes, et les théories les mieux appuyées en apparence sur des lumières certaines, foudroyent les malades au moment où l'on s'en défie le moins; théories indubitablement fausses, puisqu'elles laissent les malades en proie à des infirmités de tous caractères : l'épilepsie dans les uns, la folie dans les autres, et, dans le plus grand nombre, des douleurs, des ulcères et toutes sortes d'affections, au moins périodiques, si elles ne sont pas fixes. Nous indiquons franchement des moyens certains dans leurs effets, vérifiés par la pratique, reposant sur des faits notoires et avérés; s'ils ne sont pas constamment infaillibles, c'est parce qu'il ne peut y en avoir qui le soient toujours.

On reconnaît par la pratique et par l'observation, qu'il n'est sorte de substance ou nature de substance, que les humeurs ne puissent produire par la corruption qu'elles sont susceptibles d'acquérir. Nous en avons fait faire les remarques en différens points de cet ouvrage; mais que ne

peut-on pas remarquer encore; puisque plus les humeurs sont gâtées ou pourries (plus elles sont meurtrières sans doute), plus la sérosité qui en émane peut produire de ces choses nouvelles et rares que l'on appelle des phénomènes. Des curieux qui cultivent les sciences, les accueillent avec empressement; mais engoués de nouveautés et en général de tout ce qui est superficiel, ils négligent le fond; et tout est ordinairement en pure perte pour l'utilité réelle ou la guérison des malades. Si on y regarde de près, ou si l'on réfléchit sur notre pensée, on verra que nous ne

nous écartons point de la vérité.

Quels que soient le genre ou l'espèce de la maladie, tout malade à besoin d'une guérison radicale, et qui ne lui laisse ni reliquat ni la crainte d'une rechute. Mais certainement il est loin de trouver ces avantages dans les traitemens qui ne sont basés que sur le superficiel de la chose. Or, il ne peut y avoir que superficialité, si on n'a pasreconnu la cause interne des maladies. Quoi de plus superficiel que ces compositions pharmaceutiques, fruit d'analyses chimiques, qui sont plutôt pour les savans un objet de curiosité qu'un but d'utilité réelle pour les malades. Il a été posé en principe que les maladies pouvaient être guéries par un contraire Pour abréger, nous ne citerons qu'un cas parmi le grand nombre, où ce principe reçoit son application : par exemple, si le malade renferme en soi une chaleur excessive ou brûlante, on doit, dit-on, le rafraîchir à force, le refroîdir même en le mettant dans une region glaciale. Ce principe est de toute fausseté; car cette excessive chaleur est une matière: ce

sont les humeurs plus ou moins corrompues qui la produisent ; c'est la sérosité qui dans ce cas, est elle-mème cette chaleur, contre laquelle l'on emploiera vainement les réfrigératifs; car ils n'empêcheront pas que l'humeur consomptive ne reste au corps, et ne le détruise en même temps que la chaleur naturelle de l'individu. S'il s'agissait d'uue chaleur résultante de la circulation accélérée des fluides, et du frottement des globules dont ils se composent, comme il arrive à la suite d'un grand exercice du corps, ou par la respiration d'un air chand, ou par l'usage intérieur de parties salines ou acrimonieuses, ce principe pourrait recevoir une juste application; mais il est abusif de confondre des causes qui sont aussi distinctes, et dont les effets sont toujours différens. Cette méprise, ni les conséquences funestes qui en résultent n'auraient pas lieu, si la cause des maladies n'était ignorée, ou au moins trop souvent méconnue.

Pour gnérir, il faut, de préférence à ces futilités du jour, employer les moyens que la Nature indique elle-même. Il faut pratiquer l'évacuation des humeurs, qui ne produisent de virus on de sérosité virulente, qu'en raison de leur degré de putridité ou de corruption. Il faut préférer ce moyen à tout autre procédé, puisque la corruption, qui déjoue toutes les combinaisons de la chimie, ne peut être arrêtée dans ses effets et ses progrès, qu'autant que la partie saine ou la moins corruptible en est délivrée au moyen de la purgation.

Les purgatifs dont nous avons parlé, subtilisent tous les genres de sérosité, et en délivrent

sûrement les malades, lorsque ceux-ci y ont recours à l'époque où les humeurs et la fluxion n'ont point encore acquis un caractère de tenacité de nature à ne pouvoir être évacuées. Il est des humeurs si invétérées, si profondément incrustées, qu'elles résistent avec une sorte d'opiniatreté extrêmement difficile à vaincre. Dans ces cas la cure traîne en longueur sans pour cela ôter l'espoir d'une guérison certaine. Une pratique soutenue et couronnée par de nombreux succès

exclut tout doute à cet égard.

Nous le répétons, et nous ne nous lasserons point de le faire, on ne guérira jamais que par la séparation de la partie corrompue de celle qui ne l'est pas encore, et en expulsant la première par la purgation; autrement l'une et l'autre subiront le même sort, et la vie en sera prématurément détruite. De même il en sera, toutes les fois que le traitement de cette méthode aura été trop tardivement appelé. Nous ne pouvons non plus trop recommander aux malades qui suivront le traitement de cette méthode, pour cause de maladies virulentes, anciennes ou généralement réputées incurables, ou qui ont résisté au traitemens étrangers à celui-ci, de se tenir sur la défiance, lors même qu'ils se croiront guéris, de peur qu'un reste de levain ne se développe dans la suite. Ils pareront sûrement à cet inconvenient, et l'éviteront en se purgeant plusieurs fois de suite, de distance en distance, lors même qu'ils n'en reconnaîtraient pas le besoin, puisqu'en supposant que ce fût inutilement qu'ils le feraient, il n'en pourraient recevoir ni dommage ni préjudice.

CHAPITRE XX.

ABREVIATION.

OU

Mise en action du traitement curatif.



En résumant ce qui a été dit dans l'ensemble de cet ouvrage, tant à l'égard de la CAUSE des maladies en général que nous avons fait connaître, qu'à l'égard de la dénommination que chacune a reçue ou peut recevoir, nous nous sommes proposé le plus grand but d'utilité pour la classe entière des malades; et notre objet principal, sans lequel ce but d'utilité ne serait point atteint, est de les porter à évacuer cette cause des maladies, seul moyen de les anéantir toutes, d'aprés cet axiôme:

Plus de cause plus d'effet.

D'un seul coup-d'œil qui embrasse à la fois la division en deux parties que nous allous faire du corps humain, et le degré des souffrances qui caractérisent la maladie qui se présente à traiter, on pourra diriger sûrement la marche, l'ordre et la gradation des évacuations qu'il faut observer pour délivrer les malades des matières qui les font diversement et plus ou moins violemment souffrir.

Pour sentir que cette méthode est aussi sûre

dans son principe qu'elle est facile dans son exécution, ne suffit-il pas de reconnaître ce qui est incontestable, la cause des maladies, telle que l'auteur de la Nature l'a placée dans tous les êtres créés, telle qu'elle se développe dans le corps humain; et de convenir enfin, que, quels que soient le genre et l'espèce des maladies, c'est teujours l'individu malade qui souffre, et sa vie qui est plus ou moins menacée. Toutes les maladies internes, aussi bien celles dont le nom ne figure point dans cette méthode, que celles qu'on y a dénommées, ayant la même cause matérielle ou la même source que celles que nous avons indiquées, se réduisent, de fait, · à la seule maladie du corps humain, ou en une seule maladie à laquelle il est exposé, puisque toutes les affections ne sont autre chose qu'une. situation opposée à l'état de santé; c'est donc toujours la source ou la cause qu'il faut évacuer, pour en détruire tous les effets, toutes les émanations, ou pour guérir sûrement dans tous les cas possibles, ou selon les ressources que la Nature peut encore avoir dans les sujets affectés.

DIVISION DU CORPS HUMAIN ET DES ÉVACUANS.

Pour rendre plus facile la guérison de tout malade, il faut ne s'attacher qu'aux seuls maux qu'il endure; n'envisager que la cause de ses souffrances; ne voir que les humeurs corrompues qui la comp sent, et les poursuivre, si on peut le dire impito ablement; d'abord jusqu'à soulagement notable; ensuite jusqu'à guérison radicale. Quel que soient les difficultés, quel que soient

les obstacles qui se présentent. il faut marcher constamment vers le but. A l'effet de mettre à la portée de tout homme doué d'une intelligence même commune ou ordinaire, la guérison de tout malade qui présente encore des ressources, nous divisons le corps humain en deux parties : en premières voies et en voies basses; et nous divisons aussi les évacuans, en vomi purgatif et en purgatif. Cette partition est nécessaire pour pouvoir attaquer avec succès, la cause de la dou-leur ou de la maladie, soit qu'elle réside dans les parties hautes, ou voies supérieures, ou qu'elle soit fixée dans les parties inférieures ou voies basses, que nous allons décrire.

Les PREMIÈRES VOIES, ou parties supérieures du corps humain, commencent à la base de l'estomac, parce que ce ventricule est susceptible d'évacuer par son orifice supérieur (le vomissement); en remontant, elles comprennent toute la poitrine; ensuite, le cou, la gorge ou le gosier; la tête, la face, la bouche, les dents, le nez, les yeux, les oreilles, les glandes du cou, des aisselles; les premières voies s'étendent aux bras, aux mains, jusqu'au bout îles doigts.

Les voies Basses, ou parties inférieures, se composent par conséquent de toutes les parties qui ne sont point comprises dans la circonscription des premières voies; c'est-à-dire depuis la base de l'estomac, et en descendant jusqu'au bout des orteils.

Le vomi-purgatif a reçu sa dénomination

de ce qu'il purge par le haut et par le bas (1). Il est d'une efficacité reconnue contre les affections des parties supérieures. A la faculté de vider l'estomac pour favoriser le passage au purgatif, qui peut être rejetté par la plénitude de ce ventricule, cet évacuant réunit celle de débarrasser la poitrine, et tous les viscères contenus dans sa cavité. Il attire à soi la sérosité, de quelque partie des premières voies où elle est fixée. Il divise cette fluxion rassemblée, l'ébranle et la déplace; s'il ne l'expulse pas entièrement par sa propre efficacité, il en rend au moins l'évacuation plus facile au purgatif, dont l'usage doit suivre, comme nous allons le dire dans les quatre articles de l'ordre du traitement.

Le Purgatif évacue seulement par le bas. Il doit êtie tel que nous l'avons indiqué, pour qu'il puisse faire sortir de toutes les parties du corps la totalité de la masse des humeurs corrompues, ainsi que nous en avons fait l'observiation au chapitre ix.

Le CLYSTÈE, autrement appelé lavement, doit trouver place dans une méthode qui repose dans la purgation ou l'évacuation humorale, puisqu'il s'y rattache par ses effets. Parmi les moyens qui sont à la disposition des personnes dont l'intelligence est la moins excercée, le lavement est un de ceux qui produisent le plus de bien, et qui

⁽¹⁾ Nous avons expliqué au chapitre ix la différence qu'il y a entre cet évacuant et l'émétique ordinaire.

sont capables de causer le moins de mal (1). Cependant on ne peut pas avancer qu'il ne soit jamais possib'e d'abuser du lavement. Ce remède est utilement employé dans le cas de constipation, où il est indiqué. Si on en usait indistinctement tous les jours, sans un motif bien déterminant, ainsi que nous avons remarqué des personues qui l'employaient sans raisonnement, il arriverait qu'on ne laisserait point de fonctions à faire à la Nature, à l'égard des déjections journalières, et qu'on ne saurait jamais quand elle serait en état de les remplir librement. Hors cette considération, le lavement ne fait peut-être jamais de mal. Sans doute qu'il est insuffisant pour guerir; mais il soulage. A la vérité, c'est parce qu'il procure du soulagement, et qu'on manque d'une utile expérience à son égard, qu'il peut, comme l'emploi de tous les palliatifs, faire perdre un temps précieux ; car pendant qu'on s'arrête à des lavemens, la maladie, ou l'indisposition auxquelles on les oppose, font des progrès qui prouvent qu'il était préférable de recourir plutôt, ou de suite aux moyens de guérir. C'est ordinairement lorsque ces mêmes moyens sont réclamés trop tardivement pour pouvoir sauver la vie au malade ou le guérir, que cette vérité est mieux sentie; mais c'est toujours trop tard. Si le lave-

⁽¹⁾ Que n'en peut-on dire autant d'un autre procédé qui est également dans la main du peuple : des pernicieuses sangsues, avec lesquelles tant d'individus s'assassinent quand ils croient se soulager.

ment soulage dans la constipation, il ne peut en detruire la cause quenous en avons fait connaître, page 175 Il n'est donc, dans tous les cas, qu'un palliatif, qui doit être suivi et secondé par la purgation, seul moyen capable de guérir. Mais il peut être utilement employé dans beaucoup de cas (1). Par exemple, la veille ou même quelques jours avant de commencer le traitement de cette methode, une personne constipée, celle dont le système nerveux souffre ; un malade affaibli par la maladie, par les années, par plénitude d'humeurs anciennement gâtées, font bien de prendre quelques lavemens, et plusieurs successivement, pour faire du vide; c'est une sorte de préparation pour la purgation, qui leur est souvent nécessaire. Ces mêmes malades peuvent, les jours de suspension de purgation, indiquée dans l'ordre du traitement, se servir aussi de ce moyen.

Il y a beaucoup de personnes parmi celles qui n'ont pas une instruction suffisante, ou qui ne se font pas même une idée de ce que c'est qu'une purgation adaptée à la cause des maladies, qui ne trouvent pas extraordinaire qu'on n'évacue point naturellement ou librement, même pendant plu-

⁽¹⁾ La composition du lavement varie selon qu'elle est indiquée. Nous n'entrerons que dans peu de détails sur cette composition, parce qu'elle est assez connue, même dans toutes ses subdivisions. Nous observerons seulement que les lavemens à la décoction de graine de lin, ajoutant si l'on veut la racine de guimauve, ou autres substances émollientes, produisent beaucoup de bien, surtout si la décoction est assez fortement chargée.

sieurs jours après la purgation cessée. Cette fausse opinion qui les dirige, nous porte à croire qu'elles pensent que le lavement doit être leur unique ressource. Il est utile de leur démontrer qu'elles sont dans une erreur telle qu'elle peut leur porter un grand préjudice à l'avenir ; puisqu'en les conduisant à la constipation, elle les jette dans la nullité d'une des fonctions naturelles la plus indispensable, après l'action de manger; nullite préjudiciable sans doute, ainsi que nous en avons développé les conséquences en parlant de la constipation. Il faut donc que ces personnes apprennent que ce n'est que quand il n'y a plus de cause de maladie, que la Nature fait toutes ses fonctions; elles doivent savoir aussi que la constipation seule est un motif pour qu'elles répètent la purgation après avoir suivi un traitement d'une durée quelconque, quand même à tous autres égards, elles paraitraient être en bonne santé, parce que la constipation subsistante deviendrait bientôt la cause de leur rechûte, et leur ferait perdre le fruit de leur traitement primitif.

Un lavement est souvent utile à beaucoup de personnes, le jour même d'une purgation, notamment après qu'elle a achevé ses effets, en vue d'humecter et adoucir la matière brûlante ou acrimonieuse qui reste encore à évacuer, et pour rafraîchir les entrailles. Le même lavement émoltient convient aussi dans le cas où une dose, soit vomi-purgative, soit purgative, seraient en retard de produire leurs effets par les voies basses, tel que cinq ou six heures après les avoir prises,

pour leur aider. Ce cas peut réclamer quelquefois un lavement purgatif (1).

APPLICATION DES MOYENS CURATIFS D'APRÈS LES DEUX DIVISIONS.

En conséquence de la division tant du corps humain que des évacuans, on doit se conduire de la manière suivante à l'égard des deux siégés généraux de la maladie.

Si elle a son siège ou si la douleur est ressentie à l'intérieur de quelqu'une des parties dépendantes de la circonscription des premières voies, ou s'il y a plénitude d'estomac bien manifestée, il faut commencer le traitement par une dose de vomi-purgatif; et en se conformant à celui des quatre articles qu'on a reconnu applicable au malade, administrer dans la suite le purgatif. L'un et l'autre de ces évacuans sont nécessaires alternativement (2), tant que les premières voies sont affectées, au moins durant les premiers jours du traitement.

Si la maladie ou la douleur des premières voies, traitée d'après l'article 5 parce qu'elles donuent des signes de violence ou de danger, n'ont point cédé à la première dose de vomi- purgatif, il faut, quand même le vomi-purgatif n'aurait

⁽¹⁾ On en compose de bien des sortes. Par exemple; dans le volume d'eau nécessaire pour remplir une seringue, on peut mettre quelques cuillerées de vomipurgatif, ou une demi-once de sené infusé, ou une once de casse, etc., etc.

⁽²⁾ Un jour l'un et un jour l'autre, d'après les articles 1er, 2 et 4; et selon l'article 3, l'un après l'autre, d'après les distances qui y sont indiquées,

point produit d'évacuation par les voies basses, user de deux doses de cet évacuant contre une

de purgatif.

Si l'affection des premières voies, moins dangereuse ou moins violente que dans le cas précédent, n'exige le traitement que d'après l'article 2, les premières voies n'étant point dégagées par une seule dose de vomi-purgatif, deux doses de cetévacuant, si la première a bien operé par les voies basses, deviennent nécessaires contre une de purgatif, pour déliver les parties hautes. Cependant s'il était pressant d'opérer un grand vide par les voies basses, comme dans les cas d'inflammation, de forte sièvre ou de douleurs violentes aux extrêmités, ou autres parties du corps, l'usage du purgatif, après une seule dose du premier évacuant, serait présérable. (1)

Si au contraire le malade n'est nullement affecté des premières voies, et si l'estomac n'annonce point de plénitude capable de repousser la dose purgative, le traitement doit être commencé et suivi avec le purgatif seul, jusqu'à gué-

rison.

Il peut arriver que la maladie que l'on aura cru pouvoir détruire sans vomi-purgatif, réclame quelquefois dans le cours du traitement, l'usage de cet évacuant. Voici les cas les plus ordinaires où cette observation est applicable;

⁽¹⁾ Il ne faut pas perdre de vue que c'est par les voies inférieures que se font les déjections les plus abondantes et les plus salutaires, et que les voies hautes ne sont que le réceptacle des matières qui viennent de la masse entière renfermée dans tout le corps.

c'est lorsque les matières collées à la partie supérieure de l'estomac, se trouvent ébranlées par celles qui ont été évacuées et leur servaient de soutien; alors en se détachant, elles s'opposent au passage du purgatif, et provoquent le vomissement, au lieu de descendre avec lui dans les intestins. Cette observation s'applique encore au cas où la fluxion, changée de place durant le traitement, vient accidentellement se rassembler dans les premières voies ou sur quelque partie qui en dépend, et y cause une douleur plus ou moins vive. Ces cas, ou l'un deux, exigent que l'on se conduise comme il est dit au sujet des affections des premières voies ; c'est-à-dire qu'il faut recourir à une dose de vomi-purgatif, et suivre ensuite le traitement avec le purgatif, jusqu'à ce que le besoin du premier soit indiqué de nouveau.

Il est à observer que beaucoup d'individus peuvent être guéris de maladies ou douleurs dans les premières voies, sans user du vomi-purgatif. Souvent le purgatif est suffisant, particuliérement lorsque la maladie est combattue dès

son principe.

Il est aussi des circonstances où le besoin du vomi-purgatif est indiqué, et que cependant il est prudent d'en différer l'emploi. Lorsqu'il s'agit de personnes faibles, délicates ou âgées, et de toutes celles en qui les humeurs sont dans un état de dépravation très-chronique, à l'égard desquelles l'on soupçonne que la commotion qu'occasionne le vomi-purgatif pourrait faire une impression trop forte, attendu la mauyaise na-

ture et la grande quantité des humeurs, on préfère l'évacuation par les voies inférieures, à l'effet de diminuer la masse de ces matières. Cette situation étant changée on peut employer le vo-

mi-purgatif quand il est indiqué.

Au surplus, et pour lever toute espèce de doute à cet égard, comme il serait à désirer que l'on pût détruire toutes les maladies sans provoquer le vomissement, et que d'ailleurs il y a des personnes qui le redoutent, quoique souvent à tort, on peut tenter la guérison de tout malade sans employer le vomi-purgatif, toutes les fois que le besoin n'en est pas impérieusement commandé, vu que l'on peut toujours en faire usage après que l'on a reconnu l'impossibilité de s'en passer. Il y a impossibilité quand l'estomac, trop plein, rejette le purgatif, et qu'il ne produit aucun ou trop peu d'effet par les voies basses; de même il est rarement possible de se dispenser d'employer le vomi-purgatif dans le cours du traitement des affections résultantes de dépravation chronique, parce que, dans ce cas, il faut attaquer sérieusement la source des humeurs; et c'est dans l'estomac où elle repose particulièrement. Mais il y a des personnes que non seulement les vomissemens, mais les vomitifs mêmes incommodent, ou rendent par trop malades. Elles n'ont d'autre parti à prendre que d'y renoncer, en s'altachant uniquementaux purgatifs; car au total, l'essentiel est d'évacuer la cause des maladies, et il importe peu comment ou avec quoi, pourvu que l'on se guérisse.

On doit avoir compris que s'il y a des cas où

l'on peut user du purgatif sans l'avoir fait précéder par le vomi-purgatif, il n'y en a point où l'on doive employer celui-ci, sans le faire suivre par le purgatif; ce qui doit s'effectuer au moins dès le lendemain de la prise du vomi-purgatif, (1) puisqu'on en a usé pour faciliter le passage et les effets du purgatif. Ce n'est non plus qu'après une dose de purgatif que la suspension de traitement, dont il est parlé aux quatre articles suivans, peut avoir lieu; à moins cependant que le vomi-purgatif n'eût produit beaucoup d'évacuations par les voies basses, et qu'il n'eût ainsi remplacé le purgatif.

ORDRE DU TRAITEMENT

divisé en 4 articles.

Avant de passer à la description de l'ordre du traitement qui doit être suivi par tout malade ou contre toute maladie, il est utile de tracer un tableau de la santé, qui indique aux malades leur point de départ avec le but auquel ils doivent atteindre. Sans doute, les médicamens sont nécessaires jusqu'à guérison obtenue, mais ils n'ont plus d'objet, et il n'en faut plus prendre, la santé étant rétablie conformément à ce tableau.

⁽¹⁾ Voilà qui est bien contraire à la tateique de nos praticiens du jour, qui, assez souvent, donnent à leurs malades une dose d'émétique, et puis les laissent avec la corruption dans le corps, succomber sous son poids destructeur, tandis qu'ils les sauveraient en donnant suite aux évacuations.

TABLEAU DE LA SANTÉ.

La santé se caractérise dans un individu, par l'absence de toute douleur, souffrance ou affection, en quelque partie du corps que ce soit; par l'exercice libre et régulier des fonctions naturelles, et de toutes ces fonctions, sans en excepter aucune; elles consistent en:

Un bon appétit aux heures réglées pour les repas:

Une facile digestion;

Des évacuations libres, sans dévoiement ni constipation, une fois au moins par vingt-quatre heures, et sans qu'elles fassent ressentir de chaleur ou cuisson à l'anus;

La libre sortie de l'urine, sans acrimonie ou cuissons, et sans qu'elle dépose aucun sédiment rouge ou briqueté, qui est un signe de douleur présente ou prochaine;

Un sommeil paisible, sans agitation, ni trop long, ni trop court, relativement aux différens

ages, et sans rêves fatiguans;

Point de goût de bile, ni autre mauvais goût dans la bouche, ni renvois ou rapports désagréa bles venant des cavités; la langue nette; l'haleine sans odeur désagréable;

Nulle acrimonie, démangeaisons, taches, boutons à la peau;

Point d'hémorroïdes;

Point de chaleur brûlante sur ou dans ancune, partie du corps ;

Point de soif extraordinaire, sans exercice ou travail échauffans, ou autre cause connue;

Uniformité de teint du visage, sans une variation de couleurs que la santé n'avoue pas;

Jamais, chez la femme, de ces écoulemens connus sous le nom de sleurs-blanches; point d'interruption dans ses menstrues, ni soussfrance

aux époques de leur retour périodique.

Celui qui veut conserver sa santé ou se garantir des maladies et infirmités auxquelles tous les hommes sont assujettis, et par une conséquence toute naturelle, prolonger son existence, doit consulter souvent ce tableau, et ne pas craindre de recourir à la purgation dans tous les cas où l'état de sa santé cesse d'être en harmonie avec ce même tableau, ou au moins dans une situation qui en soit la plus raprochée possible, si par son âge, par l'ancienneté de ses infirmités, ou par toutes autres causes, il ne peut atteindre à toutes les conditions ou les réunir toutes.

On doit particulièrement s'observer avec attention, et revoir souvent ce tableau, s'il règne des maladies contagieuses, épidémiques ou endémiques; ou si l'on se trouve dans une position qui fasse redouter l'influence des eauses corruptrices des humeurs dont il est parlé au chapitre 2, pour agir en conséquence. La précaution suppose de la sagesse; des craintes chimériques prouve-raient autres choses.

ARTICLE PREMIER.

Maladies récentes et légères.

Il n'y a qu'un pas de la santé à la maladie, et

souvent il peut être très-court. La maladie ne peut commencer sans que la santé ne soit plus ou moins affaiblie; de même, la maladie ne peut prendre d'intensité qu'autant que la santé serait détruite. On comprend dans cet article tous les êtres qui, jouissant de la santé, ainsi qu'elle est caractérisée au tableau qui précéde, viennent à la perdre tout-à-coup, ou à en éprouver un sensible affaiblissement (1).

Dès que la santé n'est plus conforme à son tableau, les humeurs sont corrompues, au moins superficiellement. Il est vrai que la douleur ne se fait pas ressentir aussitôt que ces matières sont dégénérées, parce qu'il faut en toutes choses que la cause ait le temps de se former pour pouvoir produire son effet. Mais il n'en est pas moins certain que toute incommodité ressentie est la preuve que les humeurs sont plus ou moins gâtées.

Une seule dose évacuante a souvent produit d'heureux effets. Bien rarement une seule peut suffire; le plus souvent il faut répéter, à raison d'une dose par vingt-quatre heures ou environ, pendant deux ou trois jours de suite, et jusqu'à guérison, ayant égard au siège de l'affection

⁽¹⁾ Il ne faut pas qu'ils se disent récemment malades ceux qui sont valétudinaires ou nés avec une mauvaise constitution. Il n'est pas rare de trouver des malades qui prennent pour une maladie récente ce qui n'est véritablement qu'une rechûte, ou une continuité de leux maladie primitive, faute d'en avoir été radicalements guéris. Ces malades sont au contraire dans le cas de l'article 4.

par rapport au vomi-purgatif qui peut être nécessaire (1).

Dans le cas où les règles de l'article premier ne suffiraient pas, on se conduirait d'après celles de l'article deux.

ARTICLE 2.

Maladies récentes et graves.

La maladie est plus intense que dans le cas de l'article 1er., si les humeurs viennent tout-à-coup à être corrompues au-delà de leur superficie. Si ces matières ont un dégré de putréfaction, soit parce que les causes corruptrices ont exercé une plus forte influence que celle qui détermine l'emploi de l'article premier, soit parce qu'on a négligé d'évacuer les humeurs dès que l'on était dans le cas de ce même article ; alors les douleurs sont plus fortes, et peuvent devenir des plus dangereuses. La maladie est grave enfin, tant à cause de la malignité de la corruption, que par rapport à la sensibilité des parties qui se trouvent affectées, soit par inflammation, douleur violente, soit par engorgement, dépôt, sièvre, perte d'apétit, ou autrement. Il est alors nécessaire de' prendre un plus grand nombre de doses que dans le cas précédent.

Cependant c'est une vérité constante que les

⁽¹⁾ En suivant cet article premier, d'après les indications du tableau de la santé, on coupe aussitôt pied à la maladie, en en détruisant la cause naissante. On évite par là des accidens graves. C'est ainsi que l'art et la précaution se prêtent un mutuel secours et previeument souvent des maladies fâcheuses.

maladies récentes, qui sont classées dans cer article deux, sont le plus généralement détruites en huit ou dix jours de traitement, contre l'événement le plus ordinaire en suivant les autres méthodes. Mais il est de rigueur que les malades prennent tous les jours, ou toutes les vingt-quatre heures, jusqu'à soulagement notable, une dose évacuante, soit vomi-purgative, soit purgative, selon le siège de la maladie, et jusqu'à ce que les douleurs soient au moins modérées, qu'ils n'éprouvent que peu de soif, que la sièvre ait cédé ou disparu, qu'ils ayent recouvré de l'appétit et du sommeil, bases principales de la santé. Le succès sera encore plus certain, si, dans le cas de fièvre brûlante, de douleur violente à la tête ou ailleurs, on agit le premier jour du traitement, d'après l'article 3.

Arrivés au point dont on vient de parler, les malades peuvent suspendre la purgation pendant un jour ou deux, selon leur situation. Ils la réitérent ensuite pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'ils éprouvent un mieux plus sensible encore; ayant recouvré l'appétit ils le satisfont; et au moyen du soulagement obtenu, ils prennent des forces : finalement ils réitèrent de même la purgation jusqu'à ce qu'ils soient guéris.

ARTICLE 3.

Maladies les plus graves.

Il y a beaucoup de cas ou de degrés de maladies qui causeraient de graves accidens et mêmela mort, si les malades ne répétaient par les dosesaussi près-à-près les unes des antres qu'il va être dit dans cet article, et contre lesquels la conduite tracée dans le deuxième serait insuffisante.

La putréfaction des humeurs, ainsi qu'on l'a observé dans le cours de cet ouvrage, ne marche point du même pas; on l'a vue s'accroître très-rapidement dans nombre d'individus, et leur causer la mort en peu de jours, et même en peu de momens. D'après cette vérité, il faut que l'ordre du traitement, ou l'évacuation de la putréfaction, soit en rapport avec la violence du mal ou le danger, et plus rapide que cette corruption n'a d'activité et de malignité pour produire d'affreux ravages.

Toutes les fois donc qu'un malade est gravement attaqué, comme il peut l'être dans les circonstances de maladies inflammatoires, épidémiques, endémiques, contagieuses ou meurtrières; dans tous les cas où la douleur dont il est attaqué est devenue insuportable; dans ceux où un organe sensible peut être promptement détruit par la malignité de l'humeur qui l'attaque; comme aussi dans le cas de maladie chronique, résultante d'une dépravation anciennement concentrée dans le corps du malade, où il éprouve une rechûte ou une crise qui mettent sa vie en danger, ou que ses souffrances soient devenues extrêmement difficiles à endurer. Dans tous ces cas, les doses. doivent être répétées de quinze heures en quinze heures; de douze en douze, si la violence du mal donne les plus grandes craintes; et de plus près encore si quelques-unes de ces doses, vomies ou prises trop faibles, ont manqué d'opéest dans la nécessité de répéter ainsi les doses, il ne faut pas négliger de les lui donner assez volumineuses et d'un degré de purgatif suffisamment fort, pour qu'elles produisent d'abondantes et nombreuses évacuations. C'est en quelque sorte une suite d'évacuations et sans interruption qu'il faut provoquer, comme étant indispensables dans les cas périlleux pour éloigner le danger; et lors même qu'une dose prolonge ses effets au-delà de quinze heures de durée, si le danger augmente ou s'il ne diminue pas, il est prudent d'en répéter une autre afin d'activer l'evacuation, alors trop lente pour produire l'amélioration dont le malade a besoin.

Le danger étant éloigné, le malade rentredans l'ordre de l'article 2, ou dans celui de l'article 4, s'il y était auparavant de suivre l'article 3 (1).

ARTICLE 4.

Maladies chroniques.

Il est prouvé par une pratique de plus de soixante ans, joignant celle de mon prédécesseur à la mienue, que si cette méthode, dont il m'a tracé le principe, était universellement adoptée et suivie conformément aux trois articles précédens, les maladies chroniques dont on va décrire la marché du traitement, d'excessivement

⁽¹⁾ Voyez à la page 343 comment cette marche de la purgation doit concorder avec la nourriture des malades.

communes qu'elles sont de nos jours, deviendraient infiniment plus rares. Les jeunes gens, par les ressources que la Nature leur donne particulièrement, en pourraient être à l'abri, tandis qu'ils y sont en quelque sorte les plus exposés à la suite de crises qui ont êté peu salutaires par la faute de l'art, qui n'a point encore su les favoriser en raison du besoin.

Sous la dénomination de MALADIES CHRONI-QUES sont comprises toutes les maladies, toutes douleurs, obstructions, dépôts, ulcères, toutes incommodités, et généralement toutes affections ou souffrances qui ont pris dans un individu la place totale ou partielle de la santé, et dont la durée excède l'espace de quarante jours.

Elles seraient rares si les conditions que nous venons de mettre au soutien de cette assertion, étaient scrupuleusement remplies. Tous les hommes en peuvent être convaincus, seulement par leur propre réfléxion; car si un individu existe pendant long-temps malade, c'est évidemment parce que les humeurs qui causent ou entretiennent actuellement sa situation, ne sont ou n'ont pas été imprégnées d'une malignité meurtrière, comme on le remarque dans les malades atteints de la putréfaction des épidémies; ou en d'autres circonstances de maladies non moias graves en ce qu'elles causent la mort en très-peu de jours de durée. Dans ces derniers cas il peut arriver, à l'égard de quelques sujets, que la corruption, plus active que les secours ne peuvent être prompts ou efficaces, quelque diligence que l'on puisse faire, endommage les viscères, ou arrête la circulation et laisse venir la mort, faute d'avoir eu le temps d'en expulser la cause. Mais il en est bien différemment des maladies qui, proprement parlant, sont devenues chroniques: la corruption des malières qui en sont la cause, n'était pas, lorsque ces maladies ont commencé, tellement maligne qu'on n'eût pu évacuer cette corruption de la manière qui est dite aux trois articles précédens. Ce qui l'atteste, c'est que les malades n'y ont pas succombé; ce qui le prouve, c'est la durée de leur existence, souvent pendant plusieurs années, même dans un état de souffrance plus ou moins aiguë.

Pour détruire les maladies chroniques en général, et même habituellement réputées incurables ou mortelles, les malades, après avoir eu égard au siège de leurs souffrances, par rapport au vomi-purgatif, souvent nécessaire, doivent suivre le traitement de la manière qui va être dite. C'est l'article 2, plus ou moins prolongé dans son début, qui se trouve suivi au commencement du traitement de ces maladies, puisque les malades doivent prendre les doses pendant un bon nombre de jours de suite avant de les susprendre ou de prendre du repos. Il est démontré en différens points dans le cours de cet ouvrage, notamment à la page 81 et suivantes, que non-seulement on ne peut craindre la fréquence de la purgation, mais encore que les malades ne pourraient atteindre à leur guérison, sans accélérer les évacuations en proportion du besoin. (1)

⁽²⁾ Voyez le régime pour cet article, pages 346, 347.

Les malades qui, pour raison de la violence de leurs maux, sont dans la nécessité de répéter les doses avec toute la célérité dont la pratique leur fournit des exemples, à l'effet d'être plutôt soulagés; et ceux qui, sans être aussi souffrans, peuvent mettre la même activité, abrègent beaucoup leur traitement ainsi que les uns et les autres accélèrent leur guérison. Plus les doses seraient prises loin à loin les unes des autres, plus elle en serait retardée, et plus le traitement deviendrait pénible et dispendieux. Cet inconvénient n'aura pas lieu si les dos es se suivent d'aussi près que possible. La célérité que l'on recommande rend aussi la guérison plus sûre; sans cette célérité, la corruption pourrait, pendant un traitement trop lent, endommager lesentrailles et causer la mort (1).

Si la marche de la purgation, telle que le malade l'a suivie d'abord, ne produit point un changement avantageux dans la nature de ses humeurs, ni dans son état sanitaire, il faut qu'il

⁽¹⁾ Il peut arriver au malade qui suit le traitement selon l'article 4, des accidens de la nature de ceux que l'article 3 a prévus. C'est alors qu'il ne doit jamais balancer à rapprocher les doses comme il est dit dans cet article; sauf après que ces accidens auront disparu, à reprendre, conformément au même article 4, jusqu'à guérison parfaite; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il soit dans un état conforme au tableau de la santé, ou au moins le plus rapproché possible; car il est des individus qui n'y ont pas les mêmes droits; mais qui, particulièrement favorisés de la Nature, peuvent parcourir une assez longue carrière.

l'active en la prolongeant davantage avant de se reposer, ou qu'il ne se repose que peu de jours. (1) Les purgations doivent donc être réitérées souvent, et se suivre tellement de près, qu'elles puissent prendre le devant ou le dessus de la corruption restante, qui est la cause corruptrice des nouvelles humeurs. Il faut en tarir la source, pour favoriser la régénération ou le renouvellement de la masse humorale, sans quoi il ne peut y avoir de guérison.

Le moins que les malades classés dans cet article puissent faire, c'est de prendre les doses évacuantes dans la proportion de quatre ou cinq par semaine; faisant en sorte que deux doses au moins soient prises deux jours de suite, si toutes ne peuvent l'être consécusivement; mais il est préférable qu'elles soient prises sans interruption. Ils doivent continuer ainsi plusieurs semaines successivement, s'il est possible, jusqu'à ce qu'ils soient soulagés et qu'ils aient recouvré l'appétit et le sommeil, s'ils les avaient perdus. Alors ils suspendent l'évacuation pendant environ huit jours, plus ou moins, selon leur situation. Mais si le soulagement obtenu vient à diminuer plutôt, il faut, du moment

⁽¹⁾ A l'égard de beaucoup de malades, le nombre de soixante doses évacuantes, prises dans l'espace de quatre mois, pourraient bien ne pas avoir été suivies d'un résultat heureux, tandis que quarante seulement de ces mêmes doses, employées en moitié moins de temps, auraient pu terminer le traitement. Cet exemple peut souvent trouver son application

où ils s'en aperçoivent, qu'ils répètent un nouveau cours d'évacuations, en reprenant les doses comme en commençant, et qu'ils les continuent jusqu'à un nouveau soulagement survenu. Alors ils relâchent encore comme il vient d'être dit, même plus long-temps selon que leur situation s'améliore et qu'ils se rapprochent davantage du tableau de la santé, qui est le but de tout malade en traitement.

Il y a cette différence entre une maladie récente et une maladie chronique, que contre la première il faut répéter les évacuations sans relâche ni interruption, pour ainsi dire, jusqu'à guérison; et que contre la maladie ancienne, cette conduite, qui est nécessaire au commencement du traitement pour diminuer le volume de la corruption et alléger les souffrances, doit être suspendue et reprise alternativement, comme il vient d'être dit; et quelquefois suspendue pendant une semaine, un mois entier, ou plus encore, parce qu'il faut accorder les purgations avec l'œuvre de la Nature, avec ses dispositions plus on moins favorables, pour que la régénération des humeurs puisse se faire de la manière qui va être expliquée.

Pendant la suspension de la purgation, le malade, par sa nourriture journalière, récupère des humeurs en remplacement de la portion gâtée qu'il a évacuée. Mais jusqu'à ce que le fond en soit entièrement atteint et expulsé, les nouvelles se corrompent par les anciennes. C'est pour cela qu'il faut répéter des cours d'évacuation, les suspendre comme il vient d'être d', et les reprendre et suspendre autant de fois qu'il en est nécessaire pour opérer dans un individu malade la régénération de la masse des humeurs, de laquelle la guérison dépend. Le résultat peut être tardif, si la totalité de ces matières est pénétrée du vice de la putréfaction, surtout si la maladie est ancienne, ou si elle provient d'un virus communiqué, et d'après l'énorme quantité qui en existe dans la composition du corps humain, ainsi que nous l'avons fait connaître à la page 87. Néanmoins, ce résultat ne peut manquer d'avoir lieu, si le malade continue son traitement pendant assez longtemps de la manière telle qu'elle est déterminée dans cet article.

Pour que le malade soit guéri, il faut qu'il n'y ait plus dans son individu aucune partie des humeurs dépravées qui y existaient pendant sa maladie, ou à l'époque qu'il a entrepris son traitement. Il faut un renouvellement total de ces matières, ce qui signifie une subtitution d'humeurs sa ines à des humeurs gâtées et expulsées. Ce renouvellement qui s'opère au moyen de ce que les nouvelles humeurs remplacent les anciennes qui ont été évacuées, est terminé de l'instant où il n'existe plus de germe corrupteur dans la constitution humorale du sujet.

Il y a des maladies chroniques si invétérées, si tenaces, si difficiles à détruire, et si sujettes à se reproduire, qu'il faut souvent plusieurs années pour en opérer la cure radicale; et par conséquent un très-grand nombre de doses évacuantes y sont nécessaires. Il n'est pas de rigueur, dans ce cas, que le traitement soit continuel dans la suite comme il a dû l'être dans son commencement; mais, s'il est momentauément suspendu, il doit être repris à différentés époques, qui sont toujours indiquées par la reproduction des sonffrances, ainsi qu'il a déjà été observé. Le jeune âge présente de grandes ressources. Si le malade est dans l'état d'accroissement, ou au moins, s'il n'est pas trop âgé, et si les évacuations sont bien conduites et bien coordonnées avec l'état de souffrance et le travail de la régénération des humeurs, on a un espoir fondé de parvenir à sa guérison.

Certes, parmi la généralité des malades qui ne sont point susceptibles d'une guérison entière et radicale, parce que leur nature n'a point la faculté de se dépurer entièrement, il en est bon nombre qui, par l'usage varié de la purgation, pourraient prolonger leur existence, diminuer leurs souffrances ou en retarder les progrès (1).

⁽¹⁾ Faisons une comparaison qui, toute singulière qu'elle puisse paraître à certains personnages, nous semble non-seulement ne pas manquer de justesse, mais encore parfaitement convenir à un genre de lecteurs qui écoutent mieux que d'autres la voix du bon sens. Elle est encore utile pour faire comprendre à tous les malades, la coordonnance des évacuations réitérées avec le principe régénérateur, duquel résulte le rétablissement d'humeurs saines, et par une conséquence évidente celui de la santé. Le corps de tout malade, ou récemment ou anciennement attaqué par suite des matières gâtécs ou corrompues qu'il renferme, peut être comparé à un tonneau dans lequel on a laissé un restant de liquide, et qui, parce qu'il s'est

OBSTACLES A LA GUÉRISON DES MALADES.

La guérison radicale est l'objet de la Médecine curative ; elle sera l'heureux résultat de

corrompu, a gâté la futaille, ou lui a au moins donné une fort mauvaise odeur. Pour la lui ôter et la rendre propre à contenir, sans danger d'altération, un liquide de bonne qualité, le tonnelier use des moyens que sa raison lui suggère ; imitons-le. Il met de l'eau dans son tonneau, et la jette après l'avoir agitée; elle sort en emportant avec elle la partie grossière de la malpropreté qui y est renfermée. Il cn est de même du malade au commencement du traitement ; il évacue les matières grossières, et la superficie des humeurs qui croupissent dans ses entrailles. Le tonnelier continue de remettre de l'eau, il agite de nouveau la futaille, puis il la fait couler par la bonde; bientot elle paraît en sortant aussi propre qu'en entrant, mais le tonneau n'est pas pour cela nettoyé. Il en est de même du malade; il a continué la purgation; il ne rend plus d'aussi mauvaises matières; il peut être soulagé; mais il n'est pas guéri, parce que son corps n'est pas plus néttoyé que le tonneau. Le tonnelier laisse séjourner l'eau pendant un jour ou deux, ce qui lui donne le temps de détremper la partie qui est attachée aux douves de la futaille. De même la malade suspend la purtion pendant quelques jours ou quelques semaines; les humeurs nouvelles provenantes de sa nourriture journalière, détrempent les anciennes; le mélange les adoucit et les rend plus faciles à évacuer Pendant cette suspension, le sang, à la faveur et en raison du vide résultant des précédentes évacuations, raréfie la fluxion qui est dans les vaisseaux, et la ramène dans le tube intestinal par les émonctoires dont il est parlé à la page 70. Le malade reprend la purgation suspendue ; il évacue les humeurs nouvelles avec les anciennes, que celles-ci ont déjà corrompues. Il fait comme le son application, toutes les fois que la maladie ne sera point devenue cause de la mort, telle que nous avons analysé la cause de la fin des êtres, au chapitre premier.

Cette méthode ne peut manquer son effet en-

tonnelier qui évacue son eau corrompue par la partie corruptrice qu'elle a détachée des parois internes du tonneau. Il repète le même procédé et laisse séjourner son eau pendant un plus long intervalle de temps. Le malade doit faire de même ; il doit suspendre la purgation pendant plus long temps en raison de ce qu'il éprouve un soulagement plus notable, et qu'il a de l'appétit. En prenant plus de nourriture, il se fait une plus grande masse d'humeurs qui remplacent les anciennes et produisent la régénération dont il a été parlé. Enfin, le tonnelier, pour arriver à ses fins, doit continuer son procédé jusqu'à ce qu'il ait reconnu que la sutaille soit nette et que l'on puisse lui consier en sécurité le meilleur sluide. Que le malade fasse de même jusqu'à ce qu'il soit assuré que son corps ne renferme plus de germe corrupteur, pour corrompre les humeurs récupérées et causer une rechûte. Plus il y a de temps que la futaille est gâtée, plus le tonnelier doit travailler; il en est de même de la maladie. Le mafade n'a pas plus à redouter l'excès que le tonnelier. En répétant ce que nous avons dit au chapitre xix, nous dirons que bon nombre de doses prises à différentes époques, sans nécessité apparente, ne peuvent nuire aux malades; une seule de moins peut beaucoup leur préjudicier, parce qu'il resterait encore dans les fluides une partie du levain corrupteur, ce dont il faut se défier, surtout à l'égard des affections virulentes ou contagieuses, et de toutes celles qui sont invétérées. Le procédé de cette méthode est infaillible comme celui du tonnelier. Pour que l'une et l'autre opérations sussent sans succès, ou pour que le malade

vers un malade, que dans le cas où un viscère, ou une autre partie organique de son individu seraient endommagés. Cet obstacle ne peut avoir lieu que par le trop long séjour de la putréfaction des humeurs; ce qui prouverait que la guérison du sujet n'aurait pas été assez tôt entreprise. Il en sera de même qu'on vient de le dire, si le malade n'est d'ailleurs usé par la vieillesse, agent naturel et invincible de la cessation de la vie.

Tout homme qui sera pénétré de ces vérités, comme nous le sommes nous-mêmes, n'hésitera jamais, en quelque cas de maladie grave ou désespéré que ce soit, à donner suite à la purgation, à l'effet d'expulser de son être les matieres qu'il a reconnues capables de lui ravir la vie. Il succombera quand la Nature en lui n'aura plus de ressource, avec les mêmes moyens qui l'auraient sauvé dans tous les cas

ne sût pas guéri, il saudrait que ses viscères, comme les douves du tonneau, sussent gâtées ou pourries par un trop long séjour des matières corrompues.

Sans doute qu'il y a des cas résultans de l'ancienneté de la maladie, ou de la malignité des humeurs
qui la produisent, où le contenant se ressent toujours,
ou au moins pendant long-temps du vice de ce qu'il a
contenu; il y en a donc aussi où les entrailles et les
viscères, disposés à recevoir la corruption comme à la
communiquer ensuite, agissent à leur tour sur les
nouvelles humeurs; mais l'individu se purgeant suffisamment, toutes les fois qu'il s'apperçoit de dépérissement dans sa santé ordinaire, ou qu'il se porte moins
bien que de coutume, il prolonge sûrement son existence.

où elle aurait encore pu faire quelque chose pour lui. Il peut encore y avoir empêchement à la guérison d'un malade, dans un second cas, celui où la portion des humeurs qui cause une infirmité à une partie quelconque, n'a plus de mobilité, et par conséquent ne peut être expulsée. Il en sera de même de celui dont l'humeur forme avec la partie qu'elle a affectée, une adhérence telle qu'elles font corps ensemble. Par exemple : on ne rétablira point la vue, si le perf optique est paralysé on détruit ; ni l'ouie, si le nerf acoustique est dans le même élat ; on ne détruira pas une affection nerveuse, si elle est ancienne ou trop invétérée; ni une ankylose, s'il y a union parfaite de deux os ensemble ; et il en sera ainsi des autres cas où la cause n'est plus séparable de l'effet qu'elle a produit, c'est-à dire, de la partie qu'elle a attaquée et détruite, parce que, dans ce cas on pourrait, en quelque sorte, dire que l'effet n'aurait plus de cause.

D'après ces considérations, ne peut-on pas inférer que la Médécine curative, réclamée alors trop tardivement, n'a plus d'objet proprement dit.

RÉFLEXIONS PRÉALABLES

et communes aux 4 articles.

Avant d'entreprendre la guérison d'un malade attaqué de maladie chronique, plus ou moins invétérée ou réputée incurable, il est utile d'être bien informé de l'époque où la maladie, devenue telle en vieillissant, a pu com-

mencer; si dans l'enfance le malade à joui de la santé, ou s'il a été dans un état contraire; il faut connaître ce qui lui est arrivé depuis ses premières atteintes; on doit tâcher de découvrir si la Nature lui sera propice; comme aussi examiner si le tempéramment présente des ressources, si les fonctions naturelles sont encore passablement bien organisées; il est également nécessaire d'apprendre si le malade a été beaucoup saigné, sang-sué et baigné, s'il a observé long-temps la diète, s'il a usé de préparations mercurielles; il fant avoir égard à son âge; ensin, il faut distinguer s'il ne serait pas prudent, au cas où il aurait subi tout ou partie des traitemens préjudiciels que nous reprouvons, de l'abandonner à la médecine palliative plutôt que de lui appliquer sans succès les moyens indiqués dans notre méthode. Dans ce premier cas, il vaut mieux laisser agir la Nature que d'entreprendre un traitement qui ne serait pas couronné du succès.

Lorsqu'on entrevoit une lueur d'espérance ou un motif de guérison probable, ou d'un notable soulagement, il faut être assuré que le malade sera constant et persévérant à prendre les doses évacuantes en aussi grand nombre qu'il pourra être nécessaire; il faut de plus la certitude, au moins apparente, d'une détermination courageuse de sa part pour en subir tous les effets; car il peut arriver qu'il en éprouve dont il ne pourra se rendre un compte bien exact, mais dont l'impression, quelle qu'elle

Ja marche des évacuations.

Il est très-rare que l'on parvienne à la guérison d'un malade qui a perdu l'espérance d'être guéri, ou qui n'a pas une bien grande envie de l'être; de plus s'il est lâche ou sans résolution, s'il n'a pas une détermination assez fortement prononcee, ou un jugement assez éclairé pour embrasser la vérité qui a commence de luire à ses yeux; et encore, s'il ressemble à ces enfans gâtés de la fortune, qui ont la faiblesse de croire qu'avec de l'argent ou de l'or l'on peut acheter la guérison comme l'on achète une Terre, une denrée rare, ou tout autre objet d'un grand prix; un pareil malade est en danger.

Si au contraire, serme et résolu, quand bien même il aurait contre lui les obstacles d'une santé périclitante; s'il raisonne d'après des principes, il sentira que pour parvenir à sa guérison, il saut que son opinion se consonde dans les principes de cette méthode, et qu'il soit bien convaincuqu'en s'en écartant il ne peut trouver de moyen de guérir. Alors il combattra couver de moyen de guérir. Alors il combattra couver de moyen de guérir. Alors il combattra couver de moyen de guérir.

Il y a des cas où le soulagement que les malades doivent attendre du traitement évacuatif, n'a lieu qu'après la cessation de la purgation, et pendant le temps qu'ils la suspendent. C'est de l'heureux effet du vide qu'elle a produit qu'ils le reçoivent. Il y en a aussi où les maux sont augmentés pendant qu'elle est pratiquée; c'est le résultat de l'impulsion donnée à la cause efficiente qui les produit et qui présente un obstacle insurmontable, au moins dans le moment de la purgation. Avec un peu de sagacité, on distingue facilement ces cas comme étant ceux dans lesquels se trouvent les malades dont on vient de parler; alors on suspend la purgation, on laisse les fluides se rasseoir, et on se dirige dans la suite d'après l'observation, soit pour persévérer dans la médecine curative, soit pour se restreindre aux secours de la médecine, dite palliative, ou aux moyens qui sont généralement usités.

Combien de malades, même parmi ceux dont la maladie est récente, refuseront peutêtre à la médecine curative la préférence qu'elle mérite à si juste titre, comme seule capable de leur éviter de longues souffrances. Circonvenus et trompés qu'ils seront, parce que tenant trop fortement à d'anciens préjugés, ils la jugeront impossible ou impraticable. Incapables de juger par eux-mêmes, ils seront les victimes de perfides suggestions. S'ils prenaient conseil de l'expérience, et des succès qui ont si souvent couronné cette méthode, l'erreur déposerait son bandeau, et la jalousie briserait elle-même les traits acérés qu'elle ne se lasse pas de décocher contre la médecine curative, fruit de l'expérience acquise, défendue par la progression de ses succes.

Combien d'autres, après avoir entrepris le traitement de cette méthode se dédiront tout-à coup, sans avoir égard à l'inconséquence qu'ils com-

mettrent. Combien d'hommes, au moins inconsidérés, n'avons nous pas rencontré dans l'exercice de notre pratique. Il en est qui, d'après de notables soulagemens, d'après leur guérison, même inespérée, se seraient percé la veine et auraient signé de leur propre sang, tout titre authentique que nous aurions pu leur demander, tant ils étaient émerveillés ou grandement satisfaits d'un changement qu'ils étaient si loin d'attendre.... Eh bien, ils ont prouvé dans la suite que l'inconstance et l'ingratitude sont le partage d'une grande portion de l'espèce humaine! Ils pourront se mettre au-dessus de nos reproches, mais il n'en sera pas de même, lorsque, atteints de nouveau par une maladie dont le germe n'a pas été totalement détruit, ils en ressentiront de nouvelles atteintes.

Fortement attachés aux vrais principes, les malades préviendraient par des moyens reconnus et avérés, les longues souffrances dont ils sont ménacés, et la mort prématurée qui en est la suite inévitable.

PRISE DES DOSES ÉVACUANTES.

Le matin est en général le moment le plus commode, et qui est préférable sous tous les rapports pour prendre les doses évacuantes. Mais il y a nombre de malades ou infirmes qui ne peuvent, par plusieurs considérations, s'y assujettir. Souvent cet état de gêne les empêche de prévenir de graves maladies dont plus tard ils sont les victimes. Cette méthode leur offre encore des ressources et des avantages bien im-

portans et journellement appréciés- Nous allons développer quelques raisons pour démontrer que les facilités qu'elle donne sont dans la nature même des choses, et que cette sorte de condescendance n'est pas le fruit d'une imagination

systêmatique.

C'est un principe fondamental à l'égard de la digestion et de la prise des doses évacuantes, qu'après que l'une est faite, les autres peuvent être administrées, parce que l'on est ce que l'on appelle à jeûn. Eu égard à l'heure où a été pris le dernier repas, l'on peut être à jeûn à tout instant du jour et de la nuit : ce serait donc une erreur de se croire assujeti au réveil ou au lever du matin. Il est constant que, pour prendre une dose du purgatif, l'espace de six heures depuis le dernier repas, modérément ou sobrement pris est suffisant; si, à l'égard de quelques personnes, il en était autrement qu'il vient d'être dit, ce serait parce que le repas n'aurait point été en rapport avec les facultés digestives actuelles de leur estomac. Le vomi-purgatif exige au moins deux heures de plus que le purgatif. La différence repose sur cette considération que cet évacuant, qui doit produire le vomissement en moins-de deux heures, n'attend pas que la digestion soit absolument achevée, au lieu qu'elle peut au besoin se terminer pendant quelques heures que le purgatif emploie pour couler vers les voies basses.

Aux conditions requises pour la digestion, les évacuans peuvent donc être pris à toute heure; soit du jour, soit de la nuit. Un malade que son

incommodité ne retient même pas à la chambre, et qui a des devoirs à remplir à des heures sises, peut en concilier l'exercice avec son traitement, en prenant les doses à l'heure convenable, pour que les effets en soient terminés au moment où ses occupations l'appellent. Ces doses peuvent être prises également le soir ; alors on se couche un instant après les avoir bues, obserservant que la tête et la poitrine doivent être plus élevées que de coutume (1). A l'égard du vomi-purgatif, on se tient éveillé jusqu'à ce qu'il n'opère plus par le haut. Alors pour les évacuations par le bas, s'il est susceptible d'en procurer, et comme après avoir pris le purgatif, on peut dormir sans inquietude. Ces évacuans réveillent pour produire leurs effets. Dans ce cas les évacuations peuvent être moins nombreuses que si l'on était éveillé; mais elles sont ordinairement plus abondantes. Cela provient de ce que les premiers besoins d'évacuer, n'étant pas assez forts pour éveiller, en éprouvent un retard; mais en s'accumulant, les évacuations en deviennent plus volumineuses.

Si, en se traitant pendant la nuit, le sommeil ou le repos s'en trouvent pas trop intercompus, le malade, pour avoir une bonne nuit sur deux, ne doit prendre les doses que toutes les quarante-huit heures. Mais il y a peu de maladies qui permettent cette marche lente de trai-

⁽¹⁾ Cette position est celle que doivent tenir les personnes réduites à rester au lit, crainte de vemir la

gent de plus promptes évacuations pour que le malade soit plutôt soulagé, il ne peut laisser entre chaque dose que l'intervalle de trente-six heures, et même moins, jusqu'à ce que sa situation soit avantageusement changée.

D'après ce qui vient d'être dit, telle personne qui aurait des occupations, par exemple depuis le matin jusqu'à midi, doit avoir pris son repas à l'heure convenable pour que la digestion soit faite à midi, qu'elle doit prendre la dose, et ainsi des autres heures qui auront pu être adoptées pour la prise des doses, d'après la digestion terminée.

Si un individu tombe subitement malade, on peut, et même l'on doit pratiquer aussitôt l'évacuation, d'après l'observation relative à la digestion autant que possible; mais si immédiatement après le repas, il arrive à la personne quelqu'accident qui fasse craindre à l'instant pour sa vie, il n'y a point de digestion à attendre; il faut évacuer avec le vomi-purgatif, seul compétent pour délivrer l'estomac de l'aliment devenu corps étranger et nuisible; et pour ouvrir la voie à la purgation, à l'effet d'agir de suite pour délruire l'accident survenu, et rétablir la santé du malade, d'après l'ordre du traitement, ainsi qu'il est dit aux quatre articles qui le compesent.

REMARQUES SUR LES ÉVACUANS.

Les évacuans, en général, tant les émétiques

due les purgatifs, que le que soit la classe dont ils soient tirés, quoique participans de la même nature, ne peuvent avoir intrinséquement le mêmedegre d'activité, par rapport à la diversité d'âge et de sensibilité interne des malades : la variété ou la différence dans les doses ne pourrait donc suffire ; en conséquence, nous établissons, pour les purgatifs, plusieurs degrés d'activité, et pour les reconnaître, nous faisons placer sur les étiquettes les barres ci-après figurées.

A l'égard du vomi-purgatif, il peut être établi sous un seul et unique degré d'action, parce qu'en mêlant la dose de cet évacuant avec le thé dont il est parlé, page 326, on le rend aussi faible qu'on le juge à propos (1).

Le premier degré (2) des purgatifs

(1) Récip. Vin blanc de bonne qualité, guatre livres : Séné de la palthe, quatre onces.

Faites insuser à froid pendant trois jours, ayart soin d'agiter le mélange de temps à autre; passez et exprimez pour obtenir, autant que possible la quantité de vin employée.

Sur chaque livre de vin ainsi préparée, ajoutez :-Tartrite antimonié de potasse, un gros, Filtrez la liqueur.

(a) Récip. Scamonnée d'Alep, une once et demie.
Racine de turbith, sux gros.

Jalap, six onces.

Le tout en poudre.

Eau-de-vie à vingt dégrés, douze lieres.

Mettez le tout dans un bain-marie, et saites insuser pendant douze heures, à une température de vingt dégrés. Passez à travers une étamine, et ajoutez le sirop préparé ainsi qu'il suit:

sept ans et au-dessous jusqu'à l'âge d'un an (1). Il convient aussi aux personnes d'une sensibilité dite nerveuse, à celles qui sont âgées ou affaiblies par la longue durée de leurs maladies, que l'on doute pouvoir guérire; ou que l'on veut essayer de soulager: et généralement îl est applicable à toute personne reconnue ou que l'on soupçonne être très-facile à émouvoir.

plus actif que le premier, est propre à la pres-

Séné de la palthe six onces

Eau bouillante, douze onces.

Faites infuser pendant cinq heures; passez avec expression; ajoutez ensuite:

Cassonnade, trois livres.

Faites selon l'art un sirop que vous ferez bien cuire, asin qu'en l'ajoutant à la teinture, il ne la trouble point.

(1) Pour ce dernier âge ou plus jeune encore, on l'affaiblit avec le sirop de séné, parties égales, ou moins de sirop, selon le peu d'effet, pour borner la dose une cuillerée s'il se peut.

(2) Récip. Scamonnée d'Alep, deux onces.

Racine de turbith , une once.

Jalap, huit onces.

Le tout en poudre.

Eau-de-vie à vingt dégrés , douze livres.

Même procédé que pour le premier dégré. On ajoute pareillement à cette teinture le sirop suivant :

Séné de la palthe, huit onces; eau bouillante douze onces.

Faites insuser comme il a été dit, et ajoutez: Cassonnade deux livres et demie.

Faites le sirop comme il a été dit.

même aux ensans de sept ans. C'est par ce degré que l'on doit commencer le traitement de tous les adultes ou de toutes les grandes personnes, sauf à employer dans la suite le troisième dégré ainsi qu'il va être dit. Le deuxième doit remplacer le premier dans tous les cas où celui-ci, à la dose parvenue graduellement jusqu'à quatre euillerées, n'opère plus le nombre d'évacuations qui sera déterminé plus loin, saus que rien n'empêche qu'elle soit portée au-delà, conformément au besoin.

peut être prescrit qu'aux malades qui sont reconnus très-difficiles à émouvoir, ou à ceux
qui n'éprouvent plus d'assez nombreuses évacuations par l'action du deuxième degré, quoique sa dose ait été partée successivement jusqu'à
quatre cuillerées, ou plus; sauf à leur prescrire
ce troisième degré au delà de quatre cuillerées,
si à cette dose il se trouve insuffisant pour produire les évacuations exigées.

Dans le cas où le

⁽¹⁾ Récip. Scamonnée d'Alep, trois onces; racine de turbith, une once et demie.

Jalap, douze onces. Le tout en poudre.

Eau-de-vie à vingt-un dégrés, douze livres.

De même qu'il a été dit pour l'insusion; ajoutez les sirop suivant:

Séné de la palthe, douze onces; eau bouillante, une livre et demie.

Faites insuser comme il a été dit, et ajoutez:

Cossonnade, deux tieres.

Faites le sirop comme les précédens,

troisième degré est notoirement reconnu trop faible à la dose de quatre cuillerées, et après l'avoir vérifié plusieurs fois, le quatrième degré (+) devient nécessaire, à la même dose de quatre cuillerées, sauf à la dépasser s'il en est besoin.

On peut mêler ces quatre degrés, de manière à en établir d'intermédiaires. Par exemple sans porter la dose des premier, deuxième et troisième degrés au-delà de quatre cuillerées, on augmente l'action et les effets de la dose de quatre cuillerées du premier degré qui a été insuffisante, en la composant de moitié premier degré et moitié second; moitié de celui-ei et autant du troisième; autant de ce dernier que du premier pour établir le deuxième degré, etc. On peut aussi dans l'amalgame mettre plus de l'un que de l'autre, en raison de l'intention d'augmenter ou diminuer l'activité; tellement que si l'on fait entrer dans la dose du premier degré une cuillerée du deuxième, c'est le premier qui

Racine de turbith , deux onces....

Jalap , une liere.

Le tout en poudre.

Eau-de-vie à vingt-deux dégrés, douze livres

Faites infuser comme il est dit; passez; ajoutez le sirop suivant

Séné de la palthe, une livre; eau bouillante; deux

hores.

Faites infuser, exprimez, et ajoutez:

Cassonnade, une liere et demie.

Faltes le sirop avec l'attention qui est recommondes

⁽¹⁾ Récip. Scamonnée d'Alep, quatre onces.

deuxième, on fait entrer une cuillerée du premier, c'est le deuxième qui est affaibli; et ainsidu troisième degré, et du quatrième qui lui est supérieur en activité.

Mais il est de rigueur, et les organes passibles de la purgation exigent, que les deses soient circonscrites autant que possible dans le volume de quatre cuillerées, (1) tellement que le degré supérieur, pris à cette dose, ne soit employé que dans le cas où le degré inférieur devrait être porté à la dose de cinq cuillerées. Ces mêmes organes ne permettent pas qu'un degré actif remplace un degré inférieur sans le besoin qui vient d'être indiqué, quoique la dose du plus actif sût prise en moindre quantité que celle du moins fort, parce qu'il faut, notamment dans la suite ou vers la fin des traitemens, que les doses ayent, pour s'étendre dans l'habitude des corps, le volume qui leur convient à cet effet.

DOSES DES ÉVACUANS (2).

Les évacuans en général, comme capables

⁽¹⁾ Excepté les enfans, à l'égard desquels la dose devrait être bornée, autant que possible à deux cuillerées, pour qu'elle leur fut plus facile à prendre; mais souvent, cela ne se peut.

⁽²⁾ C'est avec la cuillère ordinaire à manger la soupe, que nous entendons déterminer ou mesurer les doses; soit qu'elles se composent d'une seule cuillerée ou de plusieurs, elles doivent être mises ou réunies dans un erre ou uae tasse bien essuyés. On doit agiter la bon-

de produise un effet ostensible, réclament la circonspection qu'exigent les organes sur lesquels ils agissent. Ceux qui provoquent le vomissement en demandent davantage que ceux qui n'opèrent que par les voies basses.

En commençant le traitement d'un malade, les doses doivent être déterminées d'après sa sensibilité présumée, et selon ce qui va être dit plus loin. On peut dire ici qu'il n'est pas plus possible de connaître la sensibilité de qui que ce soit, relativement à l'action des cathartiques en général, sans l'avoir éprouvée, que de deviner lequel entre plusieurs hommes pourrait boire le plus de vin sans s'énivrer. L'incertitude est égale dans l'un et l'autre point. Il faut donc, étudier la sensibilité des malades qui n'ont point encore usé de ces évacuans, en tâtonnant pour ainsi dire jusqu'à ce qu'on ait trouvé le volume des doses qui leur est convenable. Celui qui est familiarisé avec les procédés de cette méthode a un grand avantage sur celui qui ne les connaît point encore. Le premier craint peu les maladies aiguës, parce que connaissant la dose qui lui convient, il ne court point les risques de manquer son but en évacuant moins que son état de souffrance ne l'exige,

teille assez sortement, surtout celle rensermant le purgatif, pour que tous les élémens qui le composent se trouvent réunis. Ces médicamens sont inaltérables, en quelque, région que se soit; seulement le vomi-purgatif doit être soustrait à l'action de la gelée; s'il se trouble on peut le filtrer, simplement au moyen d'un linge quelconque.

DOSES DU VOMI-PURGATIF (1).

A l'égard des grandes personnes de l'un et des l'autre sexe, passablement constituées, et sans vice de conformation, la dose peut se composer d'une pleine cuillère.

Pour les personnes faibles, délicates, dites, nerveuses; celles qui sont mal conformées ou malades depuis long-temps, ainsi que pour celles qu'on sait être sensibles au vomissement, ou qui le redoutent, on donne la cuillerée comme aux adolescens, ou comme aux enfans.

Aux adolescens, de l'un et de l'autre sexe, non valétudinaires ou débiles, une légère cuillerée: plus légère encore aux plus faibles.

Aux enfans de six ou sept ans, une demicu illerée; légère pour ceux au-dessous de cetâg e.

Aux enfans de deux à un an, un quart de cuil-

lerée plus ou moins léger.

Aux enfans au-dessous d'un an, on diminue cette dernière dose, au point de la réduire à quelqu esgouttes pour celui qui vient de naître.

On affaiblit l'action vomitive et on détermine plus sûrement la dose à opérer davantage par les voies basses que par le vomissement, en mêlant cette dose avec du thé à l'eau, léger, chaud ou froid, sucré si l'on veut, à la quantité de deux cuillerées pour les grandes per-

⁽¹⁾ Prélablement, il faut décider si on le prendra pur ou si on le mêlangera avec le thé, dont il a été et va être parlé encore.

sonnes, et d'une cuillerée pour les enfans. Souvent il arrive qu'on reconnaît la nécessité d'employer le vomi-purgatif pur dans la suite, surtout aux grandes personnes et dans les affections où il est indispensable de donner une commotion vomitive pour attaquer le siège de la douleur. Cette espèce d'amalgame, est souvent un surcroît de précaution, et qui peut devenir inutile; mais la prudence la réclame pour les personnes faibles ou délicates, celles qui craignent de vomir, et pour les enfans. Pour ceux qui sont dans l'âge le plus tendre, une légère cuillerée de sirop de sucre, ou à défaut, une cuillerée de thé bien sucré, sont particulièrement recommandées pour ce mêlange.

Si dans l'espace de sept quarts d'heure la dose ci-devant déterminée pour chaque individu, n'opère ni par haut ni par bas, il est certain qu'elle est trop faible; alors il faut que le malade en répète une seconde pareille à la premiè-

re, et de même amalgammée.

Il se trouve des individus beaucoup plus difficiles à émouvoir qu'on n'avait pu le présumer; on en voit souvent qui sont obligés pour obtenir des effets de cet évacuant, de répéter jusqu'à quatre et même cinq fois une nouvelle portion, selon la force ou la faiblesse de celle par laquelle ils ont commencé, en observant la distance d'au moins une heure et demie entre chaque répétition.

Cette observation trace la marche à tous ceux qui dans la suite du traitement, comme en son commencement, n'obtiennent point d'évacua-

lis doivent donc l'augmenter. Tel qui a été dans la nécessité de répéter une seconde portion au bout de sept quarts d'heure, devra à l'avenir prendre l'équivalent des deux en une seule fois; tel autre qui a été obligé d'en répéter une troisième ou davantage, devra prendre en une seule fois, à peu-près autant qu'il a précédemment

pris à plusieurs distances.

L'action d'une dose a pour règle le nombre d'évacuations qu'elle doit produire, Ce nombre doit être, à l'égard des grandes personnes, de sept à huit, tant par le vomissement que par les voies inférieures: tout compte. Mais la dose qui porterait ce nombre jusqu'à douze par les voies basses, ne doit point être diminuée, parce qu'il est avantageux d'évacuer par le bas beaucoup plus qu'on ne vient de dire, ainsi qu'on le verra à l'article du purgatif. Les plus favorisés sont ceux qui, d'une-même dose-vomissent trois ou quatre fois bien marquées sans en être gênés, et qui évacuent six à huit fois par le bas. Il en doit être de même pour les adolescens et les ensans, en proportion de leur individu ou de leur âge ; les évacuations quoique moins nombreuses, doivent néanmoins marquer suffisamment pour faire un vide assez raissonnable.

Il ne faut pas que le même individu s'attende à voir opérer le vomi-purgatif de la même manière toutes les fois qu'il en fera usage; il sera des jours où il évacuera par haut et par bas, un autre jour il évacuera par le haut seulement, une autre fois, uniquement par le bas. Ces effets dépendent de la situation des matières, ou des dispositions du corps pour le choix de leur issue. Il n'agit pas non plus de même sur tous les individus. It est des personnes qui vomissent très-facilement et en abondance; il en est d'autres qui ne vomissent qu'avec beaucoup de difficulté et rendent très-peu; et il en est que rien

ne peut faire vomir.

C'est d'après cette considération forte-en ellemême, que l'émétique proprement dit, doit être rejeté de toute pratique; car il ne pourrait être que nuisible de provoquer le vomissement à un individu dont l'estomac ne peut subir ce genre d'évacuation. C'est encore d'après cette même considération que la partie vomitive doit êtrebalancée et entraînce par la partie purgative ainsique nous l'avons déjà dit. Par l'effet de cette composition, les personnes qui ne peuvent vomir obtiendront de cette amalgame des évacuations par les voies basses, aussi abondantes ou. aussi nombreuses qu'elles auront donné de volume à leurs doses; et cette évacuant prendra néanmoins sur les premières voies, quoique, peut-être, avec moins de célérité que s'il produisait le vomissement.

Ceux qui ont remarqué, lors de la prise de la première dose, que leur estomac s'est contracté facilement, ou si promptement que cette dosen'a pas eu le temps de pénétrer jusques dans les voies basses, ne doivent pas prendre la suivante aussi forte que le peuvent faire ceux qui évacuent seulement par le bas; les premiers s'exposeraient vraissemblablement à éprouver une trop grande fatigue résultante des vomissemens multipliés.

DOSES DU PURGATIF (1).

Les grandes personnes des deux sexes, commencent l'usage du purgatif par la dose de deux pleines cuillères.

Les personnes faibles ou âgées ne doivent commencer que par une dose plus légère, telle qu'une cuillerée, ou une cuillerée et demie.

Les adolescens commencent par une cuillerée plus ou moins légère.

Les enfans d'un à deux ans et au-dessous, un

tiers de cuillerée environ.

Ceux de deux à quatre ans, une demie cuillerée.

Ceux de quatre à six ans, deux tiers de la même cuillerée.

Il n'y a point de malade parmi les grandes personnes et à la fleur de l'age qui ne puisse et ne doive éprouver de chaque dose au moins une douzaine d'évacuations ; c'est-à-dire évacuer en douze reprises, ou pousser douze selles durant l'esset de cette même dose. Il s'en trouve beaucoup qui en obtiennent jusqu'à dix-huit et vingt, qui n'en sont que plus promptement soulagées. Il en doit être ainsi proportionnellement à l'égard des vieillards, cacochymes ou valétudinaires, chez. lesquels les évacuations ne peuvent souvent être

⁽¹⁾ Préalablement, il faut avoir choisi ou déterminé les dégré de purgatif, d'après les instructions contenues en la page 319 et les suivantes. On ne répète pas le purgatif comme il est dit du vomi-purgatif, sauf, au besoine. à en répéter la dose d'après l'article 3.

portées qu'au nombre de huit à neuf. En descendant jusqu'à l'âge le plus tendre, ces évacuations peuvent être, pour ceux de cet âge, au nombre de quatre ou cinq, et pour les enfans de deux à six ans, de six à huit. On observera cependant, que si le malade de quelqu'âge qu'il soit, évacue autant que les plus fortes personnes, il ne faut ni s'en effrayer ni diminuer le volume de la dose, s'il en reçoit du soulagement; autrement il faudrait le réduire.

Il est bon de remarquer que le but de cette méthode étant de provoquer l'évacuation des humeurs gâtees, on doit plutôt s'attacher à l'abondance des matières expulsées qu'au nombre de voyages qu'on a faits à la garde-robe. Cette observation concerne tous les cas, et les malades de tout sexe et de tout âge. Deux pintes d'humeurs ou de corruption, évacuées du corps d'un malade, sont un résultat plus salutaire que ne le serait celui de douze à quinze évacuations insignifiantes par un mince volume.

OBSERVATIONS

Communes aux deux évacuans.

L'action des purgatifs et même du vomi-purgatif, est souvent tardive; presque toujours davantage dans la suite du traitement qu'au commencement, et plus à l'égard de certains individus que de certains autres. Aux uns les évacuans produisent des effets au bout d'une heure, et même moins, après en avoir pris la dose; aux autres elle n'a point encore commencé après trois,

quatre et même cinq heures qu'elle a été prise. On remarque des individus qui quoiqu'ayant répete plusieurs sois une portion de dose de vomi purgatif, sans vomir, éprouvent aussi tardivement des évacuations par les voies basses. Les uns sont debarassés au bout de six à huit heures, de l'effet de leur dose; les autres l'éprouvent lentement pendant quinze heures et plus. Cette différence dans la marche des évacuans dérive de la variété de sensibilité qui se trouve dans les corps, ou de la nature des humeurs qu'ils renferment. Plusieurs éprouvent des changemens. Les uns acquièrent de la sensibilité; les autres perdent celle qu'ils avaient. Mais tous n'en sont pas moins dans le cas du même traitement, qui ne peut éprouver d'autres variations ou suspensions que celles que nous avons pu indiquer dans les quatre articles de l'ordre du traitement.

Maladie en laisse la faculté, peuvent se livrer à des occupations quelconques pendant le temps de la durée des effets des doses; mais c'est aux conditions rigoureuses que leur travail ne sera nullement fatiguant, ni au physique ni au moral, et qu'elles ne s'occuperont que pour leur agrément ou pour faire une utile diversion Ces mêmes personnes ne sont pas tenues de garder le lit, si rien ne les y oblige, ni même tenir la chambre dans le beau temps ou lorsqu'elles n'ont point à redouter l'action de la température, ni l'intempérie des saisons. De la prudence, sans doute, mais une sage liberté convient à tous;

pour plusieurs elle est indispensable, et souvent même elle facilite les effets des médicamens.

Nul ne doit se contenter de moins d'évacuations qu'il ne vient d'être dit, parce qu'en n'évacuant pas suffisamment, il multiplierait les doses, prolongerait son traitement et ses souffrances, retarderait sa guérison, et dans beaucoup de cas n'éviterait point les plus graves accidens; en outre il pourrait augmenter son mal, en mettant ses humeurs en mouvement sans les expulser. De même, on ne doit pas continuer les doses qui se scraient trouvées avoir trop d'activité. En conséquence, les grandes personnes qui n'ont point obtenu de la dose qu'elles ont prise, le nombre d'évacuations expressément recommandé, et celles qui en ayant éprouvé beaucoup au-delà de ce nombre en ont été par trop incommodées, doivent augmenter ou diminuer selon le besoin reconnu, la dose suivante; savoir : pour le purgatif, d'une cuillerée ou au moins d'une demie, et le vomi-purgatif, d'une demi-cuillerée seulement; et ainsi augmenter ou deminuer les doses subséquentes, pour se fixer à-peu-près sur le nombre d'évacuations qui est déterminé. A l'égard des enfans, on augmente ou l'on diminue les doses subséquentes, ainsi que le besoin l'exige, soit par tiers soit par moitié de leur volume primitif, et ainsi que l'intelligence peut le suggérer d'après ·les effets que les précédentes ont produit.

Dans le cours du traitement d'une maladie quelconque, et particulièrement des maladies chroniques, les doses purgatives peuvent cesser d'opérer autant dans la suite du traitement que

la plénitude du tube intestinal ne peut toujours être la même. Néanmoins il ne faut pas manquer d'augmenter les doses. On doit toujours se régler en ce point, sur la même quantité d'évacuations par les voies basses, ou à peu de chose près. Sans cette attention on ne dégagerait pas la circulation des humeurs qui l'embarrassent, par la raison que les purgatifs, faute d'une suffisante action, ou d'une dose assez volunineuse, ne pourraient se filtrer dans les vaisseaux ni dans le tissu des chairs. On ne guérirait donc point, puisqu'on ne détruirait pas la cause des maladies.

On doit reconnaître qu'il se rétablit une nouvelle plénitude dans le canal intestinal pendant la suspension d'évacuation déterminée dans l'ordre du traitement. C'est pour cela que quand on reprend un nouveau cours de purgations, on doit avoir l'attention de prendre la première dose un peu moins volumineuse que ne l'avait été la dernière du cours précédent. Souvent même alors il est nécessaire d'user d'un degré d'évacuant moins actif que celui dont on faisait usage auparavant. Cette mesure est de rigueur quand on voit se rétablir la sensibilité interne, détruite par la malignité des humeurs ainsi qu'il en est parlé à la page 111; sauf à donner aux doses subséquentes l'activité exigée pour la quan. tité d'évacuations déterminée, à laquelle il faut constamment s'eflorcer d'atteindre.

Nulle dose, soit vomi-purgative, soit purgative, n'est trop forte, quel qu'en ait été le vo-

lume, lorsqu'elle ne produit point d'évacuation au-delà du nombre dont il est parlé aux pages 328 et 330 Si le malade éprouve durant les eisets d'une dose, ou après qu'ils sont terminés, soit une gene quelconque ou un malaise, soit un redoublement de ses douleurs ou quelque affection qui jusqu'alors lui avait été inconnue, ou même quelque grave accident; qu'il se mette bien dans l'esprit que la mauvaise nature de ses humeurs comme leur mise en mouvement, en sont toujours l'unique cause, et que les médicamens qui ont opéré d'innombrables guérisons ne peuvent nuire une seule fois à qui ce soit. Ce cas impose souvent l'obligation de conduire le traitement d'après l'article 3, jusqu'à ce que le malade soit soulagé. Il est encore à observer que jamais, peut-être, un second accident ne s'est reproduit dons le même sujet qui a continué son traitement, L'ignorance dans laquelle sont quantité de personnes à cet égard, produit un mal incalculable, Qu'elles se laissent donc instruire plutôt que de fouler aux pieds la vérité, et de périr victimes de captieuses assertions, ou de préventions irréfléchies.

En supposant même que les doses eussent été trop actives, parce qu'elles auroient été prises trop fortes ou en trop grand volume, la cause de la maladie n'en resterait pas moins à évacuer. Il faut diminuer les doses suivantes, si le besoin l'exige, ainsi qu'il a été dit; et il faut continuer le traitement, à peine de s'exposer aux plus graves accidens. Mais si une dose se trouve trop faible pour expulser suffisamment

la plénitude humorale qui existe au moment de l'accident éprouvé, le malade peut en être plus incommodé que si cette dose eût été même un peu trop forte; dans ce cas, il faut, à l'avenir, en administrer une autre qui soit plus active ou plus volumineuse.

pendant la purgation.

Tout effet a sa cause ; nous le répéterons encore ici, en vue de fixer l'attention sur une vérité utile, toujours trop peu sentie en médecine ou dans les cas de maladies. Ainsi que les humeurs en se corrompant acquièrent la chaleur brûlante ou corrosive, et l'odeur infecte qu'on leur trouve dans tous les états ou périodes de la maladie, par rapport à leur nature expliquée au chapitre premier ; de même , en se depravant, cesmatières prennent les couleurs particulières à chacun des dégrés de leur dégénération. La bile est la partie colorante des humeurs comme elle est elle-même une humeur. Sa couleur naturelle dans l'état de santé est un jaune clair. Ici on considère les humeurs en masse; à leur évacuation, on remarque les couleurs ci-après.

Au premier degré de corruption, elles présentent une teinte de jaune foncé, tirant sur le vert.

Au second degré, elles sont verdâtres, ou d'un vert foncé.

Au troisième degré, elles sortent d'une couleur de vert-brunêtre. Au quatrième degré, on les rend brunes ou noirâtres.

Au cinquième, elles sont entièrement noires.

Dans nos premières éditions, nous avons omis de parler de la bile bleue. Cette couleur a été rarement remarquée; mais elle peut, comme les autres couleurs, s'établir par l'effet de la corruption. Plusieurs de nos malades l'ont vue sortir de leurs corps; et nous-même l'avons rendue. Elle ressemble assez à l'infusion d'indigo, dans laquelle les lingères mettent ce qu'elles appellent le linge au bleu. Les malades qui l'ont rendue étaient violemment attaqués, et nous savons combien nous fûmes souffrant à cette époque de maladie que nous sîmes; ce qui prouve qu'elle est d'une très-mauvaise nature. Jusque-là nous avions en quelque sorte douté de l'existence de cette couleur, qui peut appartenir au troisième ou au quatrième degré de corruption.

Si les deux premières couleurs ne montrent point de signes de danger, il n'en est pas de même des autres. Les dernieres sont redoutables; elles sont les couleurs de la putridité ou putréfaction. Presque toujours ces couleurs sortent mélangées du corps malade qui les évacue. Il n'est pas plus permis de suspendre le cours des évacuations quand les malades rendent les couleurs des derniers degrès, que lorsque les matières sont trèschaleureuses (ce qui est indiqué par une soif ardente, une chaleur brûlante dans le corps, par la violence de la douleur ou des souffrances, par

des cuissons à l'anus, par la chaleur brûlante de l'urine, sa consistance trouble ou chargée, sa couleur rouge ou enflammée). Le malade aurait le plus grand tort d'arrêter ou suspendre le cours des évacuations, provoqués par la purgation. Elle ne doit pas plus être ralentie dans le cas où les malades évacuent une puanteur à incommoder gravement les assistans (1), que dans

⁽¹⁾ Dans le chapitre premier, nous avons promis de démontrer ce que nous y avons avancé au sujet des exhalaisons infectes et nuisibles qui émanent des corps malades. Combien de témoins du traitement de cette méthode, ne se sont-ils pas vus forcés, à l'occasion de matières infectes rendues par nos malades, d'ouvrir, même précipitamment, portes et senètres, tant ils se sentaient près d'être suffoqués par les émanations de ces matières. Combien l'on a eu de peine à désinfecter la chambre de ces malades. Ceux d'entre eux qui liront cette notte, pourront affirmer que nous n'exagérons pas. Nous croyions connaître toute la force et tous les degrés de putréfaction. Il est arrivé à ce sujet une chose que nous ne connaissions pas, et qui nous paraît des plus surprenantes. Un de nos malades a rendu des matières tellement putréfiées, qu'elles ont corrompu des viandes chez un traiteur son voisin. Ce n'est pas tout. L'eau dans la fontaine de ce malade a été corrompue aussi. Sans s'en être aperçu, l'on a mis le pot-au-seu. On a vu un boillon tout noir, et on n'a pu voir surnager un seul globule de graisse comme cela est ordinairement. Quelle en est la cause? Comment ce malade a-t-il pu survivre? A la vérité son physique présentait de grands doutes quant à la guérison, et sans sa courageuse détermination, il n'aurait point usé de notre méthode. Ce qui n'est pas moins étonnant que la corruption de l'eau da sa fontaine, c'est qu'il se soit guéri, son corps ayant renfermé une semblable putridite! Avis aux habiles dis-

ceux où les symptômes de la maladie sont graves ou allarmans. Enfin, dans tous ces cas, il faut activer les évacuations, et suivre rigoureusement l'article 3 de l'ordre du traitement, aussi long-

sertateurs, aux savans, à tous ceux qui ignorent, ou qui ne veulent pas reconnaître que la cause, l'unique cause des maladies n'est autre que les humeurs plus ou moins corrompues, qu'il faut évacuer si l'on veut se guérir

ou défendre son existence menacée.

Voudra-t-on croire qu'un homme qui a le titre de médecin, ait dit, dans une maison où il était appelé en cette qualité, que c'était par un stratagême, ou à l'aide de parties colorantes, employées par moi, que les malades dont on lui parlait avaient rendu les couleurs qui étonnaient tant de personnes? Croira-t-on davantage qu'il ait ajouté à l'égard de l'odeur infecte, que ce sont mes évacuans, qui corrompant les alimens, en sont la cause? Eh hien! toutes ces sottises ont été débitées chez un malade, devant bon nombre de personnes, et bouches béantes, plusieurs en ont cru le docteur sur sa parole. Disons maintenant que parmi ceux qui écoutaient se trouva un être assez patient pour ne prendre la parole qu'après que le docteur eut parlé. J'ai, lui dit-il, employé la Médecine Curative, après avoir épuisé, pendant longtemps, la science d'hommes qui, comme vous, possédaient à un haut degré le talent de la parole. J'ai évacué des le début du traitement, des matières de toutes les couleurs et plus ou moins infectes. Mon état de maladie m'empêchait de prendre aucune nourriture; les évacuans dont vous parlez ne pouvaient donc la corrompre. Après avoir expulsé la partie la plus gâtée de mes humeurs, je les ai rendues avec la couleur jaune de la bile, et d'une odeur naturelle. J'ai suspendu les évacuations pour satisfaire mon appétit revenu. Pour l'achévement de ma guérison, je me suis repurgé avec les mêmes evacuans, et jamais, dans la suite, je n'ai rendu de matières semblables aux premières. Donc ces matières cautems et conformément à la prescription qui y'est tracée. Ce n'est qu'après que les malades sont hors de danger, et lorsque leurs matières presentent un aspect tout différent, qu'on peut relâcher momentanément comme il est enseigné dans les trois autres articles du même ordre de traitement.

Dans les cas moins graves que ceux dont on vient de parler, il est toujours prudent, quel que soit celui des articles que l'on suive, de ne point ralentir les évacuations, tant que les matières ne se rapprochent point convenablement de leur état naturel, par la crainte des rechûtes ou des redoublemens. Tel est le guide qu'il faut suivre dans le traitement par la purgation, et ce guide ne trompera point, puisque c'est par les matières évacuées que l'on préjuge de la nature de celles qui restent à évacuer : c'est proprement parlant, l'échantillon par lequel on peut juger la pièce.

BOISSON AVEC LE VOMI-PURGATIF.

Il n'est pas nécessaire de boire dès l'instant où l'on vomit; mais en supposant qu'une dose de vomi-purgatif produise des efforts pénibles, et

saient ma maladie, puisque depuis que j'en ai purgé mon corps, je jouis d'une bonne santé. Je vous fais cette déclaration, Monsieur, pour que vous ne me comptiez point au rang de vos dupes, et pour vous faire comprendre que je sais vous juger.

Si ce médecin était de bonne soi, il manquait au moins d'une bien utile expérience. Je laisse à juger au lecteur.

que le malade en soit trop fatigué, il faut dans ce cas qu'il boive à chaque quart d'heure, ou plus souvent, une tasse de thé à l'eau, léger; ou à défaut du thé de l'eau pure, l'un ou l'autre tièdes et sucrés si l'on veut. Le thé est préférable parce que c'est un précipitant qui aide aux évacuations des voies basses, lesquelles ayant lieu soulagent les voies supérieures, ainsi qu'il a été dit aux pages 320 et 326.

Soit par erreur, soit autrement, si une dose de vomi-purgatif avait été prise évidemment trop forte, et qu'elle fût suivie de crampes ou d'excessifs vomissemens, on en arrêterait les effets au moyen de bouillons, très-chargés de graisse; ou à défaut de bouillon, avec quelques cuillerées de beure frais fondu, répétés à quelques distances

les uns des autres (1).

On rencontre par fois des malades dont les humeurs ont une nature qui les rapproche de celle des émétiques, ainsi qu'il en a été parlé à la page 158. Dans ce cas la dose du vomi-purgatif n'est donc pour rien dans les vomissemens qui peuvent avoir lieu après ses effets terminés (ce qui est assez rare). Il faut faciliter l'évacuation de ces sortes de matières par la continuation du traitement évacuatif.

⁽¹⁾ Il est à propos de dire ici, pour que tout le monde le sache, qu'aucun émétique et nulle préparation de l'antimoine ne sont ni ne peuvent être des poisons par leur nature, parce qu'ils n'ont aucun caractère de causticité. Ils ne peuvent nuire que par une trop forte dose : action qui est commune avec beaucoup d'autres substancos, notamment les spiritueuses en général.

Le breuvage du thé n'étant nécessaire que pour affaiblir l'action vomitive, en aidant la dose à opérer par le bas, ainsi qu'il a été dit, page 316, il ne faut donc point en boire quand cette dose opère lentement et doucement, puisque n'étant point trop active, elle ne doit point être affaiblie.

Si on éprouve de l'altération pendant la durée des vomissemens, on boit de ce même thé, de distance en distance; de même qu'on en peut boire pour se rincer la bouche, ou contre le mauvais goût.

Lorsque la dose a cessé d'opérer par le haut, et si la soif continue durant les évacuations par le bas, on peut boire pour humecter, et toujours tiède, comme avec le purgatif.

BOISSON AVEC LE PURGATIF.

Non-seulement le purgatif n'exige aucune boisson durant qu'il opère, mais il en rejette l'usage avant qu'il ait produit plusieurs évacuations, à peine de s'exposer au vomissement, par la surcharge qu'en peut éprouver l'estomae. Une demi-pinte environ sussit; encore doit-on la prendre en plusieurs sois, et seulement pour humecter quand le malade éprouve la soif, de l'altération, ou de la sècheresse dans la bouche. Cette boisson peut se composer de thé très-léger, bouillon aux herbes, bouillon coupé, petit-lait, eau sucrée, eau panée, colorée si l'on veut par un peu de vin, ou autres boissons en usage: le tout pris tiède.

C'est ordinairement après que les doses du

purgatif ont fini ou presque fini leurs opérations que les malades sont altérés, quand ils doivent l'être; dans ce cas ils boivent à discrétion et se conduisent comme il est dit à la page 345 (1).

RÉGIME.

Le régime à suivre par les malades en traitement, d'après cette méthode, est fort simple; mais sa simplicité est parfaitement coordonnée et d'accord avec la Nature, quoi qu'en puissent dire

les chauds partisans de la diète.

Si le malade en purgation prenait des alimens avant que son estomac ne fût disposé à les recevoir, il pourrait les rejeter, ce viscère ne pouvant encore les supporter. Mais lorsqu'une dose, soit vomi-purgative, soit purgative, a produit à-peu-près les deux tiers des évacuations qu'on en doit attendre, conformément au nombre que nous avons déterminé; environ cinq ou six heures après que cette dose a été prise, lorsqu'elle a promptement opéré; ou si elle ne donne plus de rapports ou renvois à la bouche, ou, plus sûrement encore, si la disposition de l'estomac pour recevoir de la nourriture se fait sentir, le malade peut prendre un bouillon gras. S'il se sent en état, en place de bouillon, il peut prendre un potage composé selon son

⁽¹⁾ Toute dose qui laisse beaucoup de soif après ses effets, indique par là le besoin d'un autre, au moins des le endemain, puisque cette forrte alteration est causée par a chaleur brûlante des humeurs; la même qui fait éprouver la maladie, ainsi qu'il est démontré dans le cours de cette méthode, et notamment à la page 105.

goût, ou simplement une soupe; autrement il laisse un intervalle quelconque entre le bouillon et le potage. Environ une heure après le bonillon et le potage, et même sans laisser aucune. distance, s'il est bien disposé, le malade peut prendre l'espèce d'aliment qui lui fait plaisir, mais parmi ceux dont il a l'habitude. S'il a de l'appétit, qu'il le satisfasse; qu'il use de tout avec prudence et sagesse; qu'il multiplie ses repas plutôt que de prendre une trop grande quantité d'alimens à la fois. Une nourriture saine est indispensable; les bons alimens sont préférables à ceux qui ont peu de parties nutritives; tels sont les légumes, fruits, salades, le maigre en général. Nèanmoins on n'impose pas au malade l'obligation de s'en priver, lorsque le goût les appelle, ou s'il n'a point d'autre nourriture. Les alimens âcres, trop salés ou de haut goût, ceux qui sont reconnus échauffans, irritans et les indigestes, doivent être proscrits. Proprement parlant, cette méthode ne demande pour les malades que le pot-au-feu, mais elle l'exige impérieusement.

L'usage modéré du bon vin ne peut nuire, à moins qu'une humeur acide dans l'estomac, excitée par ce spiritueux, n'incommodât la personne en traitement; néanmoins, à l'égard de presque tous les malades, il est recommandé. Mais il faut faire attention à l'effet qu'il produit sur le système en général. On sait, et il est sensible que les vineux comme les spiritueux agissent sur les fluides, qu'ils remontent la fibre, qu'ils donnent du ton. Il est donc conforme aux

règles de la prudence d'en user avec modération, tant que les fluides sont d'une mauvaise qualité, sauf à être un peu moins circonspect lorsque le vice en sera évacué. Tout homme de bon sens concevra que les fluides gâtés étant cause de la douleur, doivent l'augmenter à mesure qu'ils sont excités par un agent quelconque. Géneralement parlant, les liqueurs fortes, les stimulans, tels que le café, ou autres, conviennent peu aux personnes d'une santé frèle. Etles conviennent encore moins à celles qui sont dans un état de maigreur ou sans un passable embonpoint; et moins encore à tous ceux qui en éprouvent un effet incommode ou gênant en quelque façon que ce soit.

Quand il y a une cause interne capable de produire une soif ardente, elle se fait sentir ordinairement au moment du repas comme vers la fin des effets de la dose évacuante, et cette chaleur est aussi forte que la cause indiquée qui la produit peut être chaleureuse ou brûlante. Alors le malade n'est plus assujetti à donner à sa boisson un léger degré de chaleur, quoique plusieurs puissent se trouver bien de boire tiède. Il boit de l'eau avec un peu de vin, et à défaut de vin, sa boisson d'usage; ou autremeut, de l'eau panée pure, ou mêlangée soit avec cette même boisson, soit avec du vin; et enfin il prend tou-

Après avoir pris de la nourriture, le malade qui est en état de vaquer à ses affaires, peut s'y livrer; il peut sortir de chez lui, en prenant des précautions contre les deux extrêmes de la

te boisson capable d'etancher la soif.

température. En tout il doit être prudent et réservé. Après le repas il peut encore avoir quelques évacuations, suite des effets de la dose

qu'il a précédemment prise.

A défaut de goût pour les alimens solides, ou par manque d'appétit, comme il arrive dans les maladies graves, surtout au commencement du traitement; lorsque la dose dont il est parlé plus haut, a produit comme il est dit un nombre d'évacuations tel que l'état de l'estomac fasse connaître qu'elle est filtrée dans les voies basses, le malade doit prendre des liquides, tels que soupe ou potage léger; au moins le bouillon gras, fort et substantiel, sans crainte que l'excès de ce dernier puisse jamais être nuisible, parce que, outre qu'il soutient les forces, il adoucit l'acrimonie des humeurs qui restent encore à évacuer.

Dans le cas où ces alimens, pris trop tôt, seraient vomis, il faut les réitérer quelque instant après, avec l'espérance qu'ils ne le seront plu s Si le malade éprouve une forte altération, ce qui est à-peu-près ordinaire; la même eau panée dont nous avons parlé, est préférable à ces tisannes débilitantes trop usitées durant le cours des maladies.

RÉGIME POUR L'ARTICLE 4.

Le malade, qui dans le traitement d'une maladie chronique fait usage d'une nourriture substantielle et une couple de bons repas dans l'espace de vingt-quatre heures, sera bien plutôt guéri que celui qui ne prendrait que peu d'alimens les jours de purgation. Le premier chez lequel les doses produisent leurs effets dans l'espace de six à huit heures est bien plus disposé à les réitérer souvent et pendant long-tems, que celui qui prend peu d'alimens les jours de purgation, et chez lequel les doses les plus fortes n'opèrent que lentement. On a remarqué bon nombre de malades qui après seize et même dix-huit heures qu'ils avaient pris une dose évacuante, éprouvaient encore les effets du médicament et ne pouvaient prendre de nourriture. Les malades renfermés daus cette catégorie, sont forcés de conduire le traitement avec plus de lenteur; ils doivent prendre les doses moins fréquemment, parce que leur individu n'ayant pas moins besoin de substance que s'ils étaient plus faciles à émouvoir, il faut avant tout avoir égard à cette principale fonction, première base de l'existence. Cependant il ne faut pas confondre l'absence de l'appetit qui provient de la mise en mouvement de la masse des humeurs et des dégoûts que ces matières gâtées produisent, avec ce même défaut d'appétit qui peut résulter de la longue durée de la maladie. Dans le premier cas, l'appétit sera rétabli en expulsant promptement la cause qui l'a détruit ; et , dans le second , il ne se reproduira qu'avec le temps nécessaire au rétablissement de la santé.

RÉGIME POUR L'ARTICLE 3.

Quand un malade est obligé de répéter less doses évacuantes comme il est dit à l'article 3 des l'ordre du traitement, il faut mettre à profit tous les momens, de manière à ce qu'il prenne autant de nourriture que possible, sans nuire à la marche des évacuations. Plus le repas est léger, moins il faut de temps pour la digestion, et plutôt on peut répéter la dose évacuante. Lorsqu'un malade n'a pris qu'un léger bouillon, deux heures peuvent suffire, et il peut répéter la dose. S'il n'a pris qu'une soupe légère, il suffit de trois heures, et la dose peut être prise. Si le repas a été plus fort, il faut qu'il se conduise comme il a été dit en l'article de la prise des doses, à l'ordre du traitement page 316.

SOINS GÉNÉRAUX.

Dans tous les cas, les malades seront tenus dans un grand état de propreté. On respectera leur sommeil naturel, on le protégera par toutes les précautions analogues; ils récupéreront par là celui que la maladie ou la mache du traitement aurait pu leur avoir fait perdre. On leur évitera tout ce qui pourrait affecter leur moral ; on les encouragera; on les consolera; on leur procurera autant que possible de l'agrément, par quelques utiles diversions, sans les fatiguer en rien que ce soit. L'air de leur habitation sera souvent renouvellé, en prenant les mesures convenables pour qu'ils n'en puissent être incommodés. Le linge sera souvent changé, et on agira aussi à cet égard avec toutes les précautions d'usage. On écartera de leur chambre les déjections, et généralement tout ce qui en pourrait infecter l'air. Cette mesure est recommandée, autant pour les assistans que pour les malades. On doit se

rappeler qu'elle est en harmonie avec ce qui a été dit à l'égard des causes corruptrices des humeurs, au chapitre deuxième; et, par les mêmes raisons qui y sont déduites, ils doivent toujours être seuls dans leur lit.

OBSERVATION FINALE.

Ici se termine L'ABRÉVIATION, ou la mise en action du traitement curatif, à laquelle j'ai donné des soins particuliers, tels que je puis dire avec une persuasion équivalente à la certitude, que comparée au principe sur lequel repose la Médecine Curative, et au développement du traitement qui en est la conséquence, cette même abréviation, telle qu'elle est, donne toutes les facilités désirables; et, qu'il n'y a qu'à la relire au besoin, pour faire cesser toutes les incertitudes qui auraient pu rester après une seule lecture.

J'en dirai hardiment autant de ce corps d'ouvrage. La distribution de son plan, la narration simple, et je puis dire claire et précise de mes dissertations, sont à la portée de tous les lecteurs. Tous les jours, je reçois de nombreuses lettres, par lesqueiles on me soumet des questions totalement insolubles d'après le texte de ces mêmes lettres, et qui sont parfaitement résolues dans cette méthode; ce qui m'a fait dire plus d'une fois, qu'il y a beaucoup de personnes qui ne font point attention que le temps qu'elles passent à écrire une lettre, plus ou

moins insignifiante, serait bien micux employé à relire un ouvrage qui, par les détails dont il se compose, peut satsifaire l'intelligence même la moins exercée. Depuis long-temps j'avais reconnu que je ne pouvais résister à d'aussi nombreux et si pénibles travaux; j'ai vivcment désiré l'époque où je pourrais faire paraître ma sixième édition. J'y ai fait des additions qui éclairent la marche du traitement curatif; j'ai ajouté à la septième, et encore à cette huitième, et la classe malade y trouvera tout ce qu'il est en mon pouvoir de lui offrir. J'ose espérer que plusieurs qui se mettent l'eprit à la torture pour m'écrire de longues lettres, s'éviteront cette fatigue. Je me trouve fort honoré de leur confiance; mais je leur avoue mon incapacité à remplir le chapitre des désirs. La faiblesse humaine le rend immense; mais le raisonnement peut y mettre des limites.

Le public et les hommes de l'art sont habitués à un langage si différent de celui qu'on leur
a tenu dans cet ouvrage, qu'il pourra blesser
dans les uns les préjugés reçus, et produire
dans les autres un effet tout extraordinaire.
Mais des résultats nombreux et avérés ne sontils pas en médecine, comme en toute autre
chose, préférables à des théories abstraites qui
n'ont pris naissance que dans le champ des conjectures? Est-il jamais trop tard de porter la
lumière dans les ténèbres, de substituer la vérité
à l'erreur, l'instruction à l'ignorance, la pratique
à l'inexpérience? Il ne peut pas plus y avoir de
prescription contre des documens utiles, que

contre la vérité elle-même. Si quelques hommes vivent de ce qu'ils la tiennent captive, tous gagnent à ce qu'elle soit connue. Nous visons à l'utilité générale ; et si pour y atteindre , il nous faut éprouver de nouveaux déboires, nous tâcherons de trouver la force de les supporter, dans l'exemple de ces hommes qui ont souffert pour avoir proclamé d'utiles vérités. Nous ne manquons pas de matériaux, et il pourra nous en être fourni encore pour aggrandir notre tableau des persécutions. Si nous faisons une neuvième édition, nous n'aurons que l'embarras du choix; mais disons aussi avec confiance, que nous pourrons recueillir une masse de preuves pour faire triompher la vérité que nous défendrons toujours, et qu'il importe aux nombreux malades guéris par notre méthode, de défendre eux-mêmes.

CHAPITRE XXI (1),

Faisant suite au Chapitre IX;

OU

Tableau des persécutions qu'ont essuyées le fondateur et l'auteur de la Médecine curative.



En me laissant ses découvertes et sa pratique, Pelgas, à qui je dois le témoignage de dire

⁽¹⁾ Appelé Appendice dans les sixième et septième éditions.

de lui qu'il semble avoir pris la Nature sur le fait, m'a transmis les contradictions qu'il a éprouvées lui-même. Quoi qu'il en soit, je renouvelle souvent à sa mémoire l'expression de ma vive reconnaissance, à chaque fois que j'apprends que ma méthode a arraché à la mort un malade généralement désespéré, ou qu'elle a délivré de ses cruelles souffrances celui à l'egard duquel les remèdes ou traitemens de la médecine usuelle avaient été infructeux; et, d'apprès une aussi douce satisfaction, je me sens la force d'avoir raison seul.

Plus il sera guéri de malades par ma méthode, plus je serai heureux et dédommagé des déboires que ses ennemis m'ont fait essuyer.

Et que peuvent contre l'amour du bien les efforts d'une jalousie dirigée par un ignoble motif, le vil intérêt? Je puis-dire au public, bon juge en cette partie, que, considérée sous le rapport de l'économie, ma méthode est encore supérieure à tout autre. L'assurance d'une guérison prompte, si elle est bien entendue, met les malades à l'abri de ces dépenses toujours trop considérables pour les trois quarts de la population; dépenses résultantes nécessairement des maladies si long-temps prolongées, et tellement ruineuses, qu'il n'est pas rare de voir de malheureux enfans perdre leur fortune avec leurs principaux soutiens. Les moyens qu'elle indique sont peu dispendieux, et elle rejette ce luxe d'inutilités qui ne guérit point les malades. Elle évite au malheureux cette longue privation de travail qui lui ôte ses ressources journalières;

et au riche comme au pauvre, elle épargne bien des souffrances!

Voilà, dira plus d'un lecteur, un éloge pompeux; mais est-il mérité? Pour s'en assurer, on n'a qu'à se donner la peine de continuer de lire; et si l'on suspecte la copie des titres que je produis, on devra s'en faire représenter les originaux; de plus, on pourra recourir à leurs auteurs,

Oh! le plus difficile dans les diverses chances de la vie, ce n'est pas toujours d'avoir la raison de son côté; mais que d'efforts, que de tribulations pour la mettre à la place qui lui appartient, pour placer la vérité à celle qu'occupe l'erreur ou l'ignorance. Quel à été le sort d'un Socrate, d'un Galilée, et autres grands hommes qui ont pris le contre-pied de ce qu'on avait regardé comme demontré jusqu'à eux, ou avant eux?... Je ne crois pas que parmi même mes plus grands antagonistes, il s'en trouve un seul qui cherche à faire accroire que je veuille me comparer à un grand homme; mais je dirai, et j'aurai pour appuyer mon assertion le témoignage des personnes auxquelles ma méthode a rendu de notables services, qu'il ne suffit pas, pour être utile, d'en avoir les moyens; car l'expérience a prouvé qu'il faut encore en avoir l'occasion.

Qu'un ver de terre périsse sous le pied d'un éléphant, c'est l'effet de la force sur la faiblesse. Il me souvient d'avoir sauvé de l'amputation la main d'un malheureux auquel l'année d'auparavant, l'on avait coupé un doigt. Que l'on

juge de la prépondérance de ce que quelquesuns appelleront le respect humain; mais que je crois pouvoir nommer crainte, et même esclavage. Mon malade était subordonné, et aux gages de son frère; celui-ci était fermier d'un dentiste, et comme tel subordonné aussi; le dentiste était subordonné au grand chirurgien du pays, le fameux opérateur de la contrée qui le protégeait. Mon malade, ayant peur de porter préjudice à son frère, garda le silence sur les succès d'un traitement qui lui avait sauvé un membre. Le fermier du dentiste se tut également, parce qu'il craignait d'indisposer son propriétaire, et par suite le docteur contre le dentiste: et voilà la chaine qui retient la vérité captive! Si j'avais rendu le même service à un homme de marque, en admettant qu'il n'eût pas été timide, et qu'il eût laissé counaitre sa guérison, je me serais trouvé en réputation; tandis qu'au contraire je suis resté exposé au coup de pied de l'eléphant, ou à autre chose.

Les innovateurs, sur-tout ceux qui blessent des intérêts divers et des amours-propres particuliers, ne réussissent pas toujours à défendre les intérêts généraux. Quand, à l'occasion de fièvre épidémique, le chirurgien Pelgas se chargea de leur traitement jusqu'à guérison, moyennant la modique somme de 3 fr., il guérit environ quinze cents malades dans l'espace de quelques mois que dura le règne de cette maladie. Quelle fut sa récompense? la persécution. Sur nombre de vexations qu'il a essuyées, on ne citera que la suivante.

Des hommes qui avaient le pouvoir furent circonvenus par d'autres qui avaient la vogue, et qui craignaient de la perdre. Un jour, le procureur fiscal d'un endroit exerça la saisie sur le cheval du pauvre Pelgas, lequel l'avait mis se reposer dans une auberge, pendant qu'il était allé, par les petits sentiers, visiter à pied les malades d'alentour, qui l'avaient appelé. En vertu de quel droit cette saisie? le voici ; PEL-GAS était sorti du rayon de la juridiction de la communauté par laquelle il avait été reçu maître pour exercer son état ; appelé au-delà de ses limites par des malades qui connaissaient son talent, il y alla. De retour à l'auberge, il n'y trouva plus son cheval; il était saisi. Pour le ravoir, il fallait soutenir un procès contre le ministère public! il fallait dépenser 300 fr. pour un cheval qui en valait peut être la moitié; le cheval fut vendu, confisqué au profit des membres de la communauté. PELGAS, dans sa colère, leur dit de dures vérités ; ils ne lui firent point de procès; le cheval suffit à leur vengeance. Il a bien éprouvé d'autres persécutions qu'il serait trop long de raconier.

Je ne parlerai point des harcelements que j'ai éprouvés à différentes époques; harcelements suscités par des hommes de la cathégorie de ceux qui, ainsi que je vais en rendre compte, ont essayé de trouver des procureurs fiscaux, même à Paris; mais heureusement il y en a pas. Si je voulais tout dire, je ferais un trop gros volume. Je ne parlerai que légèrement des événemens survenus avant l'an 1820, à l'égard desquels.

j'indiquerai, pour en rendre compte, la brochuie ayant pour titre: le Charlatanisme démasqué, ouvrage qui est à sa 2° édition, et qui en aura autant que les ennemis de la vérité, mes antagonistes, le voudront; car je serai forcé de le faire réimprimer comme étant une arme défensive à opposer à leurs attaques. Cet ouvrage est d'un ami sincère de l'humanité et de la vérité.

Je vais parler de ces attaques de front, de ces levées de bouclier dont ma méthode a été. l'objet, et qui ont eu lieu sur dissérents points de la France, où elle a pénétré. Et comment y a-t-elle eté portée? Suis-je allé moi-même, ou ai-je envoyé quelqu'un dans ces lieux y placer des annonces boursoufflées de promesses fallacieuses? Nul n'a pu m'y voir, ni personne pour moi. Mais voici comment ma méthode s'est répandue, et comment elle se répandra malgre tous ses détracteurs et la rage de ses ennemis. N'est-il pas naturel qu'un être souffrant recherche le soulagement de ses maux. Que fait-il? En proie à ses douleurs, il se plaint; l'état de son physique décèle ses souffrances; au moment où il y pense le moins, arrive chez lui un homme avec lequel il est en relation d'affaires, ou tout autre, et qui lui dit: « Vous êtes malade, et » vous êtes, comme je l'ai été, la victime de » traitements insuffisans; je me suis adressé à » l'auteur de la médecine curative, et j'ai été » guéri par saméthode. » Le malade suit ses conseils, et se trouve guéri. Certes, il a des parents, des amis, des voisins, des connaissances

à qui il fait part de son triomphe. Parmi ceuxci, il y a des malades; plusieurs se font aussi guérir, et voilà une marche rapide qui s'établit. Une personne le dit à quatre; les quatre le disent chacune à quatre autres; celles-ci de même progressivement, et voilà la médecine curative répandue dans toute une vaste contrée!...

Mais tous les malades qui ont le désir d'être guéris ne recouvrent pas la santé; au contraire, il en meurt: pauvre médecine curative! c'est toi qui les a tués! cela est bien vrai, puisque tes ennemis le disent, et qu'ils ont des connaissan-

ces profondes dans l'art.... d'en imposer.

Qui n'a pas entendu parler d'un homme mort à Lyon, soi disant subitement; tous les journaux ont publié cet événement. A la vérité, aucun d'eux n'a dit que cet homme était malade depuis plus de dix ans, ni qu'ayant inutilement recherché remèdes à ses mouv dans toutes les ressourde l'art, il avait encore espéré en la medecine curative, et cela, à l'exemple de beaucoup d'autres, qui, assez malheureusement peut-être pour les ennemis de cette méthode, ne sont pas morts: ils sont au contraire bien portants, et rient des efforts impuissants de la cabale. J'ai repondu dans le temps à cette diatribe; et, en vérité, la pharmacie n'en est pas moins allée son train ordinaire.

Mes antagonistes, à force d'attaques réitérées, m'ont placé dans la nécessité de parler de moi, ou de ma méthode. Mes dispositions naturelles et bien-connues, répugnaient à cette démarche. Jamais je n'ai songé à faire annoncer mon ou-

vrage, quoiqu'il soit parvenu à sa huitième édition, tant j'avais à cœur de ne pas les indisposer. Cependant, après les nombreuses provocations dirigées contre moi, je ne crois pas devoir passer sous silence le procès intenté à la médecine curative, ni le triomphe qui s'en est ensuivi dans la capitale, la première ville du monde.

On connaît les détails et le résultat de celui d'Orléans, ayant été consignés dans l'ouvrage dont j'ai dé à parlé, le Charlatanisme démasqué; on ne sera pas mécontent de connaître ceux d'une affaire qui a éte suscitée comme la première, par les auteurs, ou approbateurs de ces diatribes que des journalistes ont eu tort d'accueillir, particulièrement ceux qui ont refusé d'insérer la réponse qui leur a été présentée, sous le spécieux

prétexte d'une trop longue étendue.

Un homme meurt subitement, non dans sa demeure, mais dans celle de sa concubine, dans son lit; et, selon toutes les apparences, et d'après certaines confidences à cet égard, il est mort in actu venereo. L'autorité, avertie de cette mort, veut en connaître les circonstances, et vraisemblablement s'assurer si elle n'a pas eu des causes violentes qui fussent le résultat d'un crime. L'ouverture du cadavre ordonnée, est exécutée par des docteurs; ils ont déclaré que la cause de la mort était l'apoplexie nerveuse....

Mais, un instant! il n'y a pas d'effet sans cause: si on ne peut reconnaître la véritable, il en faut supposer une. L'embarras, à cet égard, ne fut pas bien grand, puisque le malade avait employé la Médecine curative. Les deux bouteilles renfermant un restant de vomi-purgatif et de purgatif étaient là : et nos docteurs de déclarer, sans nulle considération, sans aucun respect pour les lois qui ont investi deux hommes du titre dont ils sont revêtus, qu'il fallait que ces deux médicamens fussent soumis à une analyse pharmaceutique et chimique. Je les remercie de cette provocation, puisque cette analyse a eu lieu. Qu'at-elle donné à connaître? Elle a prouvé que les médicamens étaieut entièrement conformes, par leurs élémens ou leur nature, à la connaissance que j'en ai toujours donnée dans toutes les éditions de ma methode, et conformes aussi au Codex médicamentarius, sauf les modifications utiles dont ils étaient susceptibles.

Mais, en parlant de causes, car je suis aussi un grand rechercheur des causes, par rapport aux effets qui frappent monimagination; il me souvient qu'il a eté dit au procès-verbal, que le malade en question vit se reproduire, par suite de mon traitement, certain écoulement appelé syphilitique, qui supposerait, si je n'en étais pas certain, qu'il y avait en lui ou dans ses humeurs un vice acquis, on sait bien comment, et auquel on oppose le remède le plus hé oïque, le plus énergique de tous les poisons. Mais, si ce médicament héroique avait été administré à ce malade, comme it n'est pas permis d'en douter, n'est-il pas possible qu'il eût causé subitement la mort? Je n'avais pas besoin de cette circonstance pour fixer mon opinion à ce sujet. Il y a des années que j'ai signalé pour la première fois les dangers

du remède héroique; et longs-temps avant moi mon devancier dans la carrière de la Médecine curative, le bon Pelgas, l'avait reconnu et signalé comme l'esset d'une grave erreur.

La prévention, la mauvaise foi, peut-être aussi l'envie, ont senti que la manifestation d'une vérité lumineuse froissait de grands intérêts. Qu'est-il arrivé? celui qui a propagé cette vérité et qui a procuré à l'humanité souffrante des soulagemens réels, a été exposé à des désagrémens multipliés par suite des manœuvres de ces hommes qui sont si adroits dans l'art de circonvenir l'autorité, et de l'engager dans de fausses démarches. De respectables magistrats, dans la première ville de France, ont été fatigués du poids d'une instruction suscitée par des rapports fallacieux.

La décision juridique qui a ordonné l'analyse pharmaceutique et chimique des médicamens, dont le résultat ne pouvait être autre qu'il a été dans les mains de l'estimable savant qui l'a constaté, a aussi commis deux docteurs pour donner leurs avis sur l'administration ou l'emploi de ces mêmes médicamens. J'examine, en le discutant, le rapport de ces deux hommes de l'art. Le doigt de la Providence semble avoir marque ici comme ailleurs l'écueil où devait s'amortir, s'anéantir même l'influence que ses auteurs ont pu en attendre ; et on va le voir : « Nous ajouterons , disent » ces docteurs, que la combinaison des remèdes » du sieur Leroy n'offre aucun avantage sur les " autres médicamens simples ou composés , ap-» partenans à la classe des remèdes drastiques et » des éméto-cathartiques ».

Qui vous a dit, Messieurs les docteurs, que l'attribuasse plus d'avantage à mes prescriptions qu'aux éméto-cathartiques et aux drastiques auxquels vous semblez les assimiler? Vous n'avez vu, ni d'autres n'ont vu dans mon ouvrage élémentaire, rien qui ressemble à une pareille assertion. Dans cet ouvrage, je dis que les effets de ces mêmes médicamens ne sont point connus, et qu'ils ne sont point connus parce que l'on ignore, ou l'on meconnaît la cause des maladies. Je n'ai jamais prétendu faire accroire que je fusse le seul qui pût traiter les malades par les moyens indiqués dans ma methode ; mais j'ai dit que , hors la purgation, il ne pouvait y avoir de salut pour les malades, et j'ai dit une grande vérité. De grâce, laissez-la sentir par tous ceux qui ont ce que j'appellerai l'instinct de leur conservation. Permettez-moi, Messieurs, de faire à l'un de vous une petite observation qui, sur des esprits réfléchis, pourrait produire l'effet d'une plus grande. Vous, M. B, que je ne nommerai point, quoique je le puisse, parce que j'ai titre en main qui m'y autorise : je vous considère encore trop, ma gré les gentillesses de votre rapport, pour mettre ici votre nom tout au long; vous qui êtes bien certain que ma combinai on n'offre aucun avantage cur les autres medicamens, que n'avezvous employé ces médicamens envers M. H affligé, en 1813, d'une ankilose à un genou, traité inutilement pendant très-long-temps par des medecins de haute reputation et par vousmême; vous l'auriez gueri comme moi; n'eût-ce pas été chose beaucoup plus belle pour vous et

plus utile au malade, que l'amputation à laquelle vous lui dîtes de se disposer comme étant le seul remède que vous trouvâtes convenable en définitive. Si votre rapport avait eu l'influence que probablement vous et beaucoup d'autres en avez espéré, et que par suite de l'instruction juridique je me susse trouvé dans la nécessité de justifier ma méthode, j'aurais répété avec confiance ce que je viens de dire; que la Providence en avait elle-même marqué le terme. J'aurais fait appeler M. H ...; il aurait déposé conformément au certificat qu'il m'a donné. Ensuite, j'aurais posé en question, savoir : lequel est le plus utile à la société, de l'homme qui sait conserver, ou de l'homme qui ne sait que détruire? lequel rend plus de services à ses concitoyens, de celui qui leur sauve les membres et leur rend la santé, ou de celui qui coupe les membres et laisse mourir les malades après les avoir fait horriblement souffrir? Croyez-vous qu'il eût manqué de juges compétens pour résoudre la question?... Voilà ce que c'est que de vouloir du scandale et de savoir en faire, et d'user de ses facultés, sans respect pour les convenances.

Sur le vu de tous ces rapports, ou de toutes les pièces et de mes déclarations devant le juge d'instruction, le tribunal prononça qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre moi; mais qu'il y avait lieu à cavoyer le pharmacien Cottin en police correctionnelle. En conséquence, une citation l'appela à ce tribunal, et il fut conclu contre lui à une amende de 500 fr. pour avoir, disait-on, délivré un médicament sans prescription de médecin.

A l'audience, il déclara, par l'organe de son avocat, qu'il n'avait pu délivrer les médicamens dont il était question au procès, autrement que sur mon ordonnance, et demanda la remise de la cause pour faire assigner des personnes capables d'éclairer le tribunal par leur témoignage. Ayant reçu moi-même une assignation à l'effet de comparaître, je déposai que mon gendre ne délivre de médicamens que sur mon ordonnance, et qu'il n'avait pas plus délivré ceux dont était question que taut d'autres qui sortent de sa pharmacie. Je pris la liberté de faire observer que le procès n'ayant d'autre motif ni d'autre base que le défaut de la représentation de mon ordonnance. qui lui avait été démandée par le juge instructeur, il m'eût été facile de lui en donner une, mais que de tels moyens étaient indigne de lui et de moi. L'homme honnète dédaigne de vains subterfuges et ne s'écarte pour rien au monde des voies droites. Plusieurs personnes assignées déclarèrent n'avoir reçu les médicamens du pharmacien Cottin que sur ma prescription, et d'autres, qu'on leur en avait refusé parce que je n'étais pas présent pour les leur faire délivrer.

Dans l'incertitude où je me trouvais alors au sujet de dispositions hostiles que je devais redouter, ne pouvant pénètrer l'arrière-pensée de mes ennemis, ni connaître le degré d'influence que des rap ports écrits et signés contre ma méthode pouvaient avoir, devant craindre jusqu'aux effets de leurs propos de cotterie, de leurs chuchoteries, de leurs dédains, de leur silence même, lorsqu'il est accompagné de ces haussemens d'épaules

tant de fois remarques; de plus, quand je m'informai des noms des signataires de ces rapports, qu'il me fût répondu : « Ce sont Messieurs P, et B, rien que cela! » (ces mots, rien que cela, n'étaient pas l'expression d'un homme qui appartient uniquement à lui-même): enfin, dans l'état de crainte et de desiance où j'etais, je conseillai à mon gendre Cottin de faire assigner quarantecinq personnes prises parmi celles qui avaient reçu de signalés services de ma méthode. L'au-, ditoire sut nombreux et bien composé; le tribunal en marqua sa surprise, et demanda qu'il n'en fut seulement entendu que quatre ou cinq. Alors je commençai à reconnaître que l'affaire se bornait à une prétendue infraction à un réglement tombé en désuétude, et que mes moyens de desense avaient été de ma part une precaution inutile

On peut dire que le ministère public près le tribunal de Paris, ne s'est pas montré avec des intentions acerbes. A Orléans, ce fut autre chose, comme on peut le voir dans le Charlatanisme demasqué; à Orléans, le ministère public, trompé par mes antagonistes, n'eut dans la bouche que les mots poison actif, vert-de-gris, et n'entretint l'auditoire et le tribunal que de prétendus malheurs occasionnés par de soi-desant poisons; il laissa voir, par son apparente persuasion, qu'il avait à provoquer toute la sévérité des lois contre un destructeur de l'espèce humaine: il fit faire une enquête; mais ses témoins n'eurent qu'une voix pour déposer en faveur d'une méthode à laquelle ils étaient redevables de la santé, et peut-

être de la vie. Ainsi que je l'ai dit dans toutes mes éditions, j'ai toujours répugné à produire des certificats de guérison, et voilà que mes adversaires m'en out fourni eux-mêmes d'irrécusables!....

Il manquait quelque chose pour corroborer dans la première ville du monde, tous les témoignages donnés ailleurs à la Médecine curative, c'eût été que ses ennemis eussent bu eux-mêmes tout le calice de l'humiliation. En effet, si l'affaire eût été présentée avec l'apparence d'un caractère de gravité, il aurait fallu que le tribunal interrogeât les quarante-cinq personnes assignées, et au besoin un plus grand nombre, qu'il n'aurait pas été difficile de produire : quel spectacle plus curieux, plus intéressant même, que d'entendre des êtres jouissant de la santé faire les dépositions suivantes :

Le premier. « J'ai été long-temps malade; j'ai épuisé les ressources de l'art en appelant à mon secours nombre de médecins: leur dernier avis fut que je devais quitter un emploi de receveur d'enregistrement et conservateur des hypothèques, qui me rapportait 15000 francs de rente, pour ne m'occuper que de jardinage, bâtisse, promenade, etc.; seuls remèdes propres, selon eux, à la conservetion de mon existence et à l'annihilation de mes maux. J'ai eu le temps de m'assurer que cette ordonnance ne valait pas mieux que toutes celles qui l'avaient précèdee. J'ai perda mon état par ordonnance de médecius; mais j'ai recouvré la santé par l'usage des médicamens que m'a prescrits le chirurgien teroy.

Le deuxième. « Pendant plusieurs années, j'ai

Dépensé en vain beaucoup d'argent en consultant des médecins de la capitale ainsi que de la province. En suivant leurs traitemens, je suis devenu incapable de me livrer aux affaires. J'étais notaire, et j'ai eté forcé de vendre mon étude. Maintenant, que je suis guéri par l'emploi que j'ai fait de la médecine curative, je suis capable de me livrer au travail de cabinet comme avant ma maladie. »

Le troisième. « Je sus atteint d'une ankilose à un genou; j'ai été traité par quatre ou cinq médecins les plus renommés de Paris, tant dans leurs hospices qu'autrement; mon genou était gros comme ma tête; ma jambe était desséchée, réduite comme un suseau; M. B..... me dit de me disposer à l'amputation; je craignais cette opération; on m'indiqua M. Leroy; il me dit que mon mal n'était point où je le ressentais, qu'il avait sa source dans la mauvaise nature de mes humeurs. Je lus sa méthode; je pris consiance en elle et en lui, et j'ai suivi le traitement tel qu'il est indiqué contre les maladies chroniques, et je me porte bien, avec mes deux jambes. »

Le quatrième. « J'étais rongé de douleurs, perclus de mes membres, dans un état désespéré; il fallut cinq minutes de temps pour me mettre dans un fiacre, et autant pour m'en descendre, lorsque j'allai consulter M. Leroy. Il me fit remettre une bouteille de purgatif, dont je commençai l'usage dès le lendemain : je le continuai sans interruption jusqu'à la fin de la bouteille, ou pendant environ huit jours, que je pus alors aller à pied en chercher une seconde; et je me porte bien. » Le cinquième. « J'étais ce que l'on appelle poitrinaire ; j'en avais tous les symptômes, et j'avais été traitée comme telle par plusieurs médecins. L'usage prolongé de la medecine curative m'a remise en parfaite santé, de laquelle je jouis depuis environ huit ans que j'ai fait cette maladie.»

Le sixième. « Depuis huit à dix ans j'entretiens ma santé en suivant les principes de la médecine curative; et par les moyens qu'elle prescrit, j'ai contribué à la guérison d'un jeune homme épileptique depuis plusieurs années, et qui depuis trois ans ne se ressent plus de cette assreuse maladie.»

Le septième. « J'étais menacé d'une obstruciton au pylore; j'étais scorbutique au point que mes dents remuaient dans leurs alvéoles comme les touches d'un clavier, et que ma bouche aurait porté une odeur insupportable à quiconque m'eût approché. Cette affection était très-ancienne; je m'étais toujours fait traiter inutilement; j'avais cinquante-huit ans lorsque j'ai suivi le traitement de la médecine curative: je me suis guéri; j'ai soixante-dix ans, et je me porte bien. »

Le huitième. « J'étais affligé d'une douleur sciatique dequis quatre ans, qui m'avait tout contourné le corps en me faisant cruellement souffeir ; j'ai pris plus de cent doses purgatives, et j'ai été

gueri. »

Mais, si je n'étais pas forcé de mettre des bornes à ce chapitre, je continuerais d'emprunter aux autres personnes assignées, les dépositions qu'elles auraient faites si elles en ussent été requises. Combien de récits non moins étonnans que ceux qu'on

vient de lire! Ces malades guéris auraient déclaré, en présence des magistrats, l'étonnante quantité de doses qu'ils ont pris avant de recouvrer la santé

dont ils jouissent.

Il n'eût pas été moins intéressant d'entendre des individus déclarer qu'ils étaient tellement désespérés que je ne voulus pas même les entreprendre. Afin de se procurer les medicamens que j'aurais pu leur indiquer, ils enrent recours à certains subterluges, tant ils étaient pénétrés de la verité des principes sur lesquels repose ma méthode. Résolus à plutôt mourir, en defendant leur existence, qu'à périr dans de chimériques espérances, ils ont entrepris leur traitement à mon insu, et se sont radicalement guéris.

Je le dirai ici par forme d'observation, et je souhaite qu'elle soit prise pour ce qu'elle vaut; sans les craintes de la cabale, sans l'influence qu'elle exerce et qui est toujours redoutable pour moi, ne pût-elle que troubler ma tranquillite et apporter des retards dans les soins que je dois aux malades que j'ai entrepris, je conseillerais mon traitement à ceux dont la guérison présente le moins d'espérance, et j'estime qu'un cinquième et peut-être même un quart dans le nombre, triompheraient tandis qu'ils succombent infailliblement; voilà l'effet de ce que j'appellerai n'avoir pas la liberté de faire le bien ou de bien faire.

L'audition des témoins étant terminée, l'avocat distingué qui était chargé de porter la parole, attaqua d'abord un arrêt du parlement de Paris, de l'an 1748, qui, n'ayant jamais été réglementaire que dans le ressort de ce parlement, se trouvait abrogé par les dispositions de la loi du 21 germinal de l'an 11, et que l'on avait invoqué dans la citation faite au pharmacien Cottin devant le tribunal L'avocat allait passer au chef de la nuisibillité supposée du traitement de la médecine curative; mais les magistrats, suffisamment éclairés, se sont levés spontanément, ont interrompu l'orateur par un mouvement d'approbation bien expressif, sont allés aux opinions et le tribunal a prononcé le renvoi du sieur Cottine de la citation à lui donnée. Ainsi s'est terminé le fameux procès de Paris.

DIATRIBES.

Pour ne point être accusé ou suspecté de partiulité, en publiant seulement des pièces en faveur de la médecine curative, j'ai jugé convenable de livrer aussi à l'impression celles qui sont à charge et ont été publiées contre cette méthode. Elles ont été insérées en entier dans les 6°, et 7°, éditions. Dans celle-ci, pour faire place à de plus interessantes pièces, elles n'entreront que par extrait.

Extrait de la gazette de Lyon,

Rives-de-Gier, le 20 mars 1820.

Il vient de se passer ici un evénement qui n'est point le premier de ce genre (1), et dont la con-

⁽¹⁾ Ainsi que vos pareils, vous savez en inventer, et même en faire arriver, en haine d'une vérité qui vous blesse.

naissance peut être de quelque utilité au public. Le 20 mars dernier, je fus appelé pour donner des soins conjointement avec M. le docteur R., à Mr. M, riche propriétaire de cette ville, et qui était dans un danger pressant. Ses parens nous firent l'aveu que sans consulter personne, il avait pris dix-neuf fois, dans l'espace de quatre semaines, le vomi-purgatif du sieur Leroy, et que la veille même du jour où il fut obligé de se mettre au lit, il voulait encore en prendre » pour se débarasser de la bile qui l'incommo-» dait, et que ce remède lui faisait rendre en » grande quantité et fortement colorée. » Nous reconnûmes de suite, le docteur R. et moi, une inflammation d'estomac des plus violentes, et sans grand espoir de succès nous employames les moyens indiqués en pareil cas: l'application d'un grand nombre de sangsues sur la région de l'estomac, les fomentations et cataplasmes émolliens, l'eau à la glace et les boissons gommeuses, qui ne furent supportées que par intervalles, etc., et enfin, l'application successive de trois peaux de moutons récemment dépouillés. Ce dernier moyen sut le seul qui produisit un faible soulagement ; mais bientôt le vomissement revint avec plus de violence, et le 22 mars, à six heures du matin, le malade mourut avec tous les symptêmes de l'empoisonnement.

Le remède ou plutôt le poison du sieur Leroy est fort en vogue, non seulement dans ce pays-ci, mais encore à Lyon et dans le département du Rhône. Je présume, sans en être sûr, qu'il est

également répandu dans le reste de la France. Il a obtenu beaucoup de crédit parmi le peuple et même dans les classes élevées de la société, qui, à cet égard, se montrent, s'il-est permis de le dire, plus peuple que le peuple lui-même. A l'appui de son vomi-purgatif, le sieur Leroy a publié un livre qui se réduit à ceci : « Toutes les maladies dépendent des humeurs (1), et il n'en est aucune sans exception qu'on ne puisse guérir (2), pourvu qu'on les évacue suffisamment (3). » Et c'est cependant, sur une pareille autorité que des gens du monde, qui ne manquent point de mérite et de lumières, non-seulement prennent euxmêmes le poison du sieur Leroy, mais encore le conseillent et le colportent, sans réfléchir qu'ils se rendent responsables de tout le mal qui peut en arriver.

Il n'y a donc que l'expérience et une expérience frappante, qui puisse abréger la funeste vogue de ce poison. C'est pourquoi, Monsieur, j'ai désiré que ma lettre fût publiée dans une feuille aussi acreditée et aussi généralement répandue que la vôtre. Au reste, pour être vrai, et pour prévenir une objection spécieuse, je dois dire que le vomipurgatif du sieur Leroy à quelquesois guéri des maladies qui résistaient depuis long-temps à des

(1) Ajoutez: corrompues.

⁽²⁾ Commencez par abandonner cette locution qui est vicieuse, car ce sont les malades qu'il faut guérir, et on ne guérit point les maladies.

⁽³⁾ Oui, ne vous en déplaise.

moyens plus sagement administrés, et que cela à aussi contribué à le mettre en réputation (1).

J'ai l'honneur, etc. Signé Montien, chirurgien en chef (désigné) de l'Hôtel-Dieu de Lyon, docteur en médecine de l'école de Paris.

Réponse à M. le docteur Mortier.

Monsieur,

N'auriez-vous point vu ce prétendu poison à travers le prisme trompeur de l'intérêt pécuniaire froissé et de l'amour propre humilie? Le bon mot de Molière : vous êtes orfèvre, M. Josse, ne pour-

rait-il pas ici recevoir son application?

Quand on veut dénigrer une méthode de traitement (permettez ce léger reproche à mafranchise), il faut s'y prendre avec plus d'adresse. Car de vous à moi, quelqu'imposant que soit votre témoignage, corroboré par celui du docteur R.., il aura peine à contre-balancer celui de plus de cent mille Français redevables de la santé et de la vie au médecin Leroy.

Des lettres de l'endroit et du lieu qu'habitait le malade ont annoncé que ce Mr. M..., etait attaqué, depuis dix ans, d'une malade des plus graves, et contre laquelle avaient echoué toutes les ressources de l'art et tous les moyens usités. Oseriez-vous bien dire que ce malade n'etait pas au nombre de ceux qu'on peut appeler incurables? Ét dans la supposition qu'il ne fût pas renfermé.

⁽¹⁾ Vous deviez dire quelque chose du purgatif, car l'un ne va pas sans l'autre.

dans cette catégorie, ne l'y auriez-vous pas pl cé par les nombreuses sangsues que vous lui avez appliquées, par votre eau à la glace et autres procedes, sur lesquels je m'abstiens de prononcer; alors ce serait une grande injustice d'attribuer la mort d'un homme que vous avez probablement tué, à une méthode qui est journellement cou-

ronnée des plus étonnants succès.

De votre aveu, le remède de M. Leroy est fort en vogue, non-seulement dans votre pays, mais à Lyon et dans le département du Rhône; et vous présumez, sans toutefois en être sûr, qu'il n'est pas moins répandu dans tout le reste de la France. En bien! Monsieur, jamais présomption ne fut mieux fondée; oui, dans toute la France, depuis Dunkerque jusqu'à Marseille; depuis Metz jusqu'à Brest, la méthode de ce praticien est connue.

Nous ne pouvez ignorer que les vérités utiles, celles sur-tout qui se rattachent à la conservation de l'espèce humaine, franchissent les mers, malgré les écueils et les tempêtes; la Martinique, la Cuadeloupe et beaucoup d'autres points de la quatrième partie du monde bénissent la Providence de l'introduction de cette méthode sur leur surface; vous avez pu en juger par l'article inséré dans la Gazette universelle de Lyon, du 20 avril dernier.

Vous vous élevez, avec humeur, contre le principe théorique et sondamental sur lequel repose, comme sur sa base, la Médecine curatice. Hé bien! Monsieur, cet ouvrage, avec ses prétendues incorrections, passera à la postérité,

soyezen sûr; il fera époque dans le dix-neuvième siècle, parce qu'il renferme une grande vérité. Il opérera une révolution dans l'art médical; et un jour, à son sujet, la France glorieuse et reconnaissante dira: J'ai un grand homme de plus à citer. Vous pourrez en juger, Monsieur, non-seulement vous et vos confrères, mais encore le peuple, et la classe élevée de la société, qui, à cet égard, se montre, s'it est permis de le dire, plus peuple que le peuple lui-même.

Vous ne ferez pas fortune avec les grands, monsieur le docteur; et s'il m'est permis de le dire à mon tour, dans votre colère, vous cassez trop de vitres à-la-fois. Vous pourriez, en adoucissant vos expressions, ménager une classe à laquelle nos Escul apes modernes ont plus d'une obligation.

Je suis, monsieur le docteur, dans les sentiments les plus dévoués.

Signé M...., auteur du Charlatanisme démasqué.

Par ce qui va suivre on verra que pour être médecin du bon ton, ou pour n'avoir d'altercation avec personne, c'est moins de l'art de guérir dont-il faut s'occuper que de l'art d'écrire en style académique, D'après l'opinion de toute une société de médecins, celui qui n'a pas un style soigné, celui qui écrit comme il pense et pour être compris du plus grand nombre de lecteurs et sur-tout par ses malades; et celui dont la clientelle et les occupations sont si nombreuses qu'elles ne lui laissent pas même le temps de relire ce qu'il a écrit, ne peut savoir guérir

les malades, pas même les malades abandonnés de ceux qui en font la critique; on va voir par la lettre suivante ce dont il s'agit.

AM. le docteur E

M. le docteur, vous avez donc juré, vous et vos consorts, de travailler d'un accord mutuel à élever un monument durable, pour ne pas dire éternel, à la gloire du médecin Leroy. Ennemi qu'il est de la célébrité, il ne vous en témoignera pas personnellement sa reconnaissance. Mais à son défaut, je vous en remercie, tant en son nom qu'en celui de l'humanité affligée et souffrante. C'est aux hommes de l'art qu'il est réservé de proclamer souvent sans le vouloir les vérités utiles qui se rattachent à la guérison de nos maux, ou au soulagement de nos infirmités.

M. le docteur, ainsi qu'aux honorables membres composant la société médicale de Tours, dont vous vous proclamez le champion, n'auriez-vous pas pu mettre plus de dextérité dans l'insertion d'un article que probablement vous n'avez pas suffisamment médité? On se laisse quelquefois emporter par son enthousiasme, par l'esprit de corporation, par ce désintéressement philantropique qui vous caractérisent; toutes qualités bien précieuses sans doute dans les hommes qui se qualifient du titre honorable de conservateurs et de surveillants de la vie humaine.

Quand on veut obliger quelqu'un, il ne faut pas se manquer à soi-même, ni aux principes de la délicatesse. Cette société savante vous aurait dit qu'on n'est point autorisé à faire imprimer une lettre confidentielle, écrite par un médecin à un de ses malades, sans la permission on l'aven de celui qui en est l'auteur (1). Par quelle voie cette lettre est-elle parvenue dans vos mains? Est-ce le malade lui-même qui vous l'aurait remise? Ou bien l'auriez-vous enlevee furtivement et par adresse?

En travaillant à établir la réputation du médecin Leroy, est-il possible que vous n'ayez ni senti, ni compris que vous compromettiez vos plus chers interêts? Cet mot en dit assez, et n'a pas besoin de commentaire? Eh! que ne preniezvous l'avis de vos confrères de Lyon, d'Orléans et de Paris? Ils vous auraient dit; « Ne nous imitez pas; nous avons appris à nos depens combien il en a coûté à notre amour-propre, com-

⁽¹⁾ Il s'agit d'une lettre que j'aurais écrite à un malade, en réponse à la sienne, par laquelle il me consultait sur sa situation et sur l'emploi de ma méthode. Surchargé de pareilles réponses, ainsi que je le suis depuis déjà des années, au point de ne plus pouvoir les continuer, j'ai dû, joint à ce que je ne me donne pas pour un puriste, en écrivant à la hâte, faire quelques fautes dans mes expressions. M. le docteur E, en faisant imprimer cette lettre dans un journal, moins en vue de signaler ces mêmes fautes que d'atténuer le mérite de ma méthode et ses succès qui l'offusquent, n'a pas manqué d'en augmenter le nombre. Ce docteur, de ce qu'il n'entend pas bien ma langue, par la raison que mon-Hippocrate n'est pas le sien, n'a pas manqué dans sa diatribe, dont il a accompagné l'impression de ma lettre, de faire de son côté d'énormes fautes, non peut-etre à l'égard des principes de la grammaire, mais à l'égard du bon sens lui-même. Je dis la vérité.

bien nous avons augmenté par nos criailleries la vogue et la célébrité d'une méthode de traitement que nous voulions anéantir (1).

Vous remuez les cendres de Molière. Pour vous et pour tous vos dignes confrères, laissez ses os en paix. Si le bon homme se réveillait, il vous dirait qu'il n'a pas percé vos devanciers des traits du ridicule, par la raison qu'ils n'écrivaient pas en style académique; mais parce qu'ils amusaient leurs malades avec de vaines formules et qu'ils ne les guérissaient pas. Eh! de grâce, laissez chacun se guérir à sa guise, et trouvez bon qu'on cherche à s'affranchir d'une servitude qui ne pèse que trop, et depuis trop long-temps sur notre chétive humanité.

L'auteur du livre ayant pour titre: le Charlatanisme démasqué.

Extrait du régistre des délibérations de la Société médicale de Tours, en date du 1er juin 1820.

En approuvant l'insertion d'une lettre de l'auteur de la prétendue Médecine curative à un de ses malades de cette ville, ainsi que les réflexions qui la précèdent et la suivent, dans le Journal d'Indre-et-Loire du 5 mai dernier, la Société

⁽¹⁾ Il est bien vrai, et j'en ai pour témoin cette portion de ma clientelle qui me voit de près, que si je ne comptais que pour moi ou mes intérêts pécuniaires, je m'applaudirais d'une réduction des trois quarts; alors je vivrais un peu pour moi, et je m'en porterais mieux; je soignerais mon style et je tâcherais, à l'exemple de beaucoup d'autres, et à l'aide de fleurs, de courrir l'arridité du sol.

medicale de Tours n'a eu d'autre but que de mettre ses concitoyens en garde contre les dangers d'un système abusif, qu'elle s'est assurée être souvent nuisible. Ignorant la composition du remède de M. Leroi (1), elle n'entend nullement en faire une critique absolue, et veut bien croire que, sous la direction même de son auteur, on pût réussir dans quelques cas indéterminés; mais sa croyance se refuse à admettre un moyen curatif également bon dans toutes espèces de maladies, et chez toutes sortes d'individus. (2)

Une si haute prétention ne peut convenir qu'à la mauvaise foi, et sur-tout à l'auteur du Charlatanisme démasqué, dont il sussit de citer l'ouvrage pour en saisir de suite la douceur et l'urbanité. C'est à l'aide de ce singulier vocabulaire que M. l'abbé M*** n'a pas craint de diriger des invectives et des impostures de toutes espèces contre tous les médecins sans exception, furieux sans doute de les trouver contraires à une méthode productive dont il s'est déclaré le champion. Cependant, personne n'ignore qu'il existe d'autres remèdes secrets que les médecins n'ont pas fait difficulté d'adopter, d'après leur utilité constatée, malgré que la plupart de leurs auteurs fussent étrangers à la médecine, et que l'amour du bien public fût pour eux la moindre considération. On sait aussi que ceux qui ont été repous-

⁽¹⁾ C'est un prétexte dont vous vous servez, et ce n'est que cela.

⁽²⁾ On vous a dit qu'on ne peut guérir tous les malades.

sés dans des vues d'humanité, ont constamment perdu toute espèce de faveur, du moment qu'ils ont été connus. Aucun de ces derniers remèdes, soi-disant infaillibles, n'a pu supporter l'épreuve du grand jour, ni résister au jugement de l'ex-

périence. (1)

Quoi qu'il en soit, la Société, satisfaite de l'avertissement qu'elle a donné à l'autorité et au public, en imitant la louable sollicitude de ses confrères de Lyon, d'Orléans et de Paris, déclare qu'elle ne s'occupera plus de la prétendue medecine curative, si ce n'est pour secourir, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, les nombreuses personnes qui n'ont eu que trop à s'en plaindre. (2)

Signé: Les membres de la Société médicale de Tours.

AM. l'abbé M***.

Monsieur l'abbé,

Il m'estagréable de pouvoir vous certifier que

⁽¹⁾ Il ne s'agit point de remèdes dans la Médecine curative. Il s'agit de reconnaître la vérité qui y est proclaméee. Le seul bon remède qui puisse exister, c'est l'application d'un raisonnement juste.

⁽⁷⁾ Ce serait très-humain de votre part, si vos démarches avaient un autre but que celui de leur apprendre à s'en plaindre, et d'arrêter le cours de la purgation, comme vous le faites trop souvent. C'est vous-mêmes qui produisez le mal par votre aveuglement, et par votre haine contre un moyen salutaire, que vous ne voulez pas reconnaître pour tel, quoiqu'il soit manifestement d'accord avec les besoins de la Nature.

c'est bien du plein gré du malade lui-même, qui s'est promptement rebuté du vomi-purgatif, que j'ai fait jouir le public de la singulière consultation de M. Leroy. Je suis fâché que cette publication ait pu à un tel point échausser votre bile (1).

Je ne dois pas finir sons vous déclarer, à l'exemple de l'honorable Société dont je me fais gloire d'être membre, que cette réponse est la dernière que je ferai à toutes les declamations que vous pourriez m'adresser,

E****, docteur en médecine,

Réplique à MM. de la Societé médicale de Tours.

Messicurs,

Il faut convenir que c'est une belle et bien bonne prérogative que d'appartenir à une société
savante. En prenant fait et cause pour le docteur
E..., vous en fournissez la preuve incontestable.
J'avais cru, pour l'honneur de la Société medicale de Tours, qu'elle connaissait, et de plus
qu'elle respectait les règles du decorum et de ce

⁽¹⁾ Je puis dire à ce malade qu'il a manqué d'être juste envers moi. Je lui demande s'il n'a pas plus d'une fois donné beaucoup d'argent pour n'avoir que de mauvaises ordonnances de médecin; mauvaises en ce qu'il n'en a pas obtenu ce qu'il en espérait, sa guérison. Je lui demande encore si j'ai exigé la moindre chose pour ma lettre ou ma consultation, et s'il ne serait pas coupable d'ingratitude envers un homme qui a voulu lui être utile sans le rançonner, sans lui demander une seule obole pour son salaire? Le lecteur impartial le jugera mieux que moi?

que nous appelons les bienséances sociales. Eh! pourquoi avez-vous détruit cette douce illusion dans laquelle je trouvais une sorte de jouissance à me complaire? Comme l'aveu que vous en faites ne paraît accompagné d'aucun repentir, vous êtes ceusés persévérer dans votre péché. Alors on ne craindra pas de vous dire que, ni vous, ni votre digne collégue, ni le malade vrai ou supposé tel, n'avicz le droit de livrer une lettre à l'impression sans l'aveu de son auteur. Soumettez cette question au jugement des âmes honnêtes dont votre ville abonde, et vous y trouverez peu de personnes qui donnent leur approbation à un procédé si peu délicat.

On a la meilleure grâce du monde, quand on se presente couvert du bouclier de l'amour du bien public, et toutes les fois qu'on prétend mettre ses concitoyens en garde contre les dangers

d'un système abusif.

Mais, qui vous a autorisés à le qualifier de ce nom? Ou sont vos titres pour proconcer d'un ton si tranchant et si dogmarique? Auriez-vous la présomption de vous croire une autorité infail-lible, lorsque vous nous prouvez que vous ne croyez pas à cette préten lue infailtibilité. Depuis deux mille ans, tous les médecins du monde n'ont its pas dit, soit de vive voix, ou dans leurs écrits que l'art médical, proprement dit, ne repose que sur des conjectures? Quelle opinion le public peut it concevoir de vous, lorsqu'appeles près d'un malade, jamais vous n'êtes d'accord, et qu'on vous voit manifester des opinions divergentes ou contradictoires? Et parce qu'un

homme contrarie ce que vous appelez vos principes, vous qualifiez son système du nom de nuisible et d'abusif. Dans ce prétendu jugement ne montrez-vous pas une trop haute opinion de vous mêmes, et pas assez d'estime pour un public

éclairé qui sait apprécier vos prétentions?

On se plaît à croire que vous exercez une haute influence sur la confiance des respectables habitans de la ville de Tours. Dieu vous la conserve! mais de quel poids sera votre scientifique arrêté contre le témoignage irrécusable de plus de dix mille malades, guéris annuellement par l'efficacité de ce qu'il vous plaît de qualifier du titre de remède ou système abusif et nuisible. Cependant, Messieurs, comme je n'ai pas l'ame guerroyante, je vais commencer par vous faire des concessions. Eh bien! oui, il est nuisible. Mais à qui et à quoi? A la santé? vous savez le contraire. Les nombreux témoignages de certains malades que vous avez traités et non guéris, malades qui ont recouvré ce qu'ils cherchaient en se traitant d'après et selon les principes consignés dans la Médecine curative, déposeraient contre vous. A quoi donc estil préjudiciable, ce système abusif? Eh! Messieurs, vons le savez mieux que personne: Intelligenti pauca sufficient.

Vous ignorez, dites-vous, la composition des médicamens prescrits par le sieur Leroy. Savez-vous que vous faites là un aveu bien humiliant, et serait-il possible que dans la sublimité de vos conceptions vous n'en eussiez pas calculé les suites? Vous ne craignez donc pas que l'on dise de vous que vous condamnez une chose sans la connaître.

C'est dire à vos concitoyens que vous n'avez pas lu cet immortel ouvrage; car si yous l'eussiez lu avec l'attention dont vous étes susceptibles, vous auriez vu les élémens dont ces évacuans sont composés. Vous ignorez la composition..... Oh! pourquoi tant d'humilité d'une part et tant de suffisance de l'autre? Il ne tiendrait qu'à vous de les décomposer. Seriez-vous, par avanture, des chimistes de nom, et seulement pour faire retentir nos salons d'expressions sonores, mais vagues et insignifiantes? Eh bien! Messieurs, pour sortir de cette ignorance dans laquelle vous avez l'air de vous retrancher, comme dans une citadelle inexpugnable, je vous dis, que ces médicamens que vous vous plaisez à confondre avec les remèdes secrets, sont consignés en toutes lettres dans le nouveau comme dans l'ancien Codex, que yous connaissez, ou au moins que vous êtes censés connaître. Vous auriez sagement fait de dire à votre digne confrère que l'adversaire contre lequel il a prétendu diriger son coup de lance était couvert d'une double cuirasse, la vérité et l'expérience qu'il a pour lui.

Je n'appuierai que bien légèrement sur la mauvaise foi que vous attribuez à l'auteur du Charlatanisme démasqué. Je conviens avec vous que ce titre n'est pas fort anodin. Mais ne sont-ce pas vos confrères qui, en provoquant le combat, l'ont forcé de courir aux armes pour sa défense. Si le titre de ce livre a quelque chose qui vous déplaise, il ne tiendra qu'à vous de le faire tomber, en revenant aux principes vrais de l'art de détruire les maladies internes. Si vous croyez que les petites vérités qui y sont consiguées portent l'empreinte du mensonge, la porte du temple de la vérité n'est pas plus fermée pour vous que pour d'autres. Vous avez cent moyens pour un derefuter le mensonge, non par des haussemens d'épaules et des airs de dédain, mais avec le même instrument qui vous a mis en présence du miroir de la vérité.

Dans votre mécontentement, qui ne paraît pas petit, vous vous élevez contre l'auteur de l'ouvrage ci-dessus désigné, en disant qu'à laide de ce singulier vocabulaire, il n'a pas craint de diriger des invectives, etc. Mais, Messieurs, est-ce qu'à Tours on aurait cessé de parler français? Y auraiton fait trève avec les expressions usitées, au point d'appeler vocabulaire un ouvrage, ou le titre d'un ouvrage? Autrefois vocabulaire etait le synonyme de dictionnaire, et jamais il n'a signifie autre chose. Est-ce que dans la profondeur de vos conceptions vous prétendriez exercer sur la langue française la même domination et le même empire qu'exerçaient certains medecins du temps de Motiere, qui, de leur pleine et entière puissance, avaient replacé à droite le cœur, que l'auteur de la Nature avait mis du côté gauche?

Que vous frondiez les principes de la langue française au point de denaturer ses termes et ses expressions, c'est un leger delit, une peccadille à l'égard de laquelle on ne tirera pas à r gueur; mais, dans votre arrête, il est une chose qui passe les timites de la plaisanterie, lorsque vous qualifiez du nom de furieux celui qui s'est permis de souleyer un coin du voile dans lequel vous

réponse aux observations du docteur E...; et quelle que soit la pénétration de vos regards, accoutumés à sonder les plus profonds secrets de la Nature, je doute que vous y trouviez le plus léger indice de cette maladie.

Si vous vous piquez d'impartialité, vous inscrirez celle-ci en toutes lettres dans le registre de vos délibérations, pour valoir un jour ce que de raison; et vous mettrez à la suite les sentimens respectueux avec lesquels je suis,

Messieurs,

Votre dévoué, M

P. S. Comme MM. les membres de la Société médicale de Tours, ont dirigé les premières attaques dans le journal d'Indre-et-Loire, ils ne peuvent trouver mauvais qu'on y ait répondu. Ils sont entrés de nouveau dans la lice; ils doivent trouver bon que leur arrêté ne reste pas sans réplique. Claudite jam rivos pueris, etc.

CHAPITRE XXI bis.

Maintenant, et par la raison que les hostilités de mes antagonistes m'ont forcé de publier mes moyens de défense, tandis que j'ai toujours eu des dispositions naturelles à n'en point faire usage, je vais prendre, dans les énormes paquets de lettres qui m'ont été adressées de disférens

points où ma méthode s'est répandue, des extraits que le lecteur saura sans doute apprécier. Comme je ne nommerai pas toutes les personnes dont je parlerai, parce qu'elles ne m'ont point autorisé à publier leur nom, et que je ne leur ai foit aucune demande à cet égard, ceux qui ne se contenteront pas de ces pièces telles qu'elles vont être rapportées, pourront me demander la représentation des originaux: puis-je mieux dire?

Extraits de Lettres de Médecins ou Chirurgiens, (1re des lettres.) Saint-Laurent, 15 janvier 1818.

chose, fera connaître les bons effets de votre méthode; mais je prévois que votre système s'établira difficilement; il est à croire cependant qu'il prévaudra un jour; car tout le mal que l'on en dit ne peut se prouver d'une manière raisonnable. On finira par en voir les résultats tels qu'ils doivent être vus pour être appréciés. Il n'est sorte d'absurdités inventées pour empêcher qu'on en adopte l'usage.

(IIe.) Le même. 28 mai 1818.

que je pouvais m'y attendre; mais ils commencent à croire que votre méthode n'est pas aussi préjudiciable qu'ils ont voulu se le persuader et le faire accroire des le principe. Il en est un qui ne s'est pas opposé à son usage, et une autre l'a conseillée, en recommandant qu'on ne le dise pas, et les deux malades s'en sont bien trouvés. Je ne doute plus que, par une expérience méthodique, non-seulement ils n'en désendront pas l'usage, mais je puis croire qu'ils pourront l'employer. J'espère, au surplus, beaucoup du temps, qui en justifiera l'emploi, surtout lorsqu'il sera fait en temps utile.....

(IIIe.) Le même. 30 août 1818.

avez bien voulu me répondre, qui avait une toux des plus continues, à la suite d'une gale répercutée, se trouve parfaitement bien de l'usage de votre méthode. Sa persévérance, ou plutôt celle de sa mère, a été, non pas couronnée d'un succès complet, mais la toux est diminuée jusqu'à ce jour assez pour faire croire qu'à la fin de l'automne elle en sera totalement guérie. C'est encore une note à donner aux détracteurs de votre composition. Mes confrères ne savent que me répondre quand je leur donne de pareilles questions à résoudre. J'en ai encore bien d'autres, que je rédigerai quand mes occupations me le permettront......

(IVe.) Le même. 6 septembre 1820.

temps, que la jeune malade était parfaitement guérie, au grand étonnement des personnes qui blàmaient hautement la mère sur l'usage de votre méthode. Elle y a maintenant une si grande confiance qu'elle ne veut point d'autres remèdes.

(Ve.) Chomerac, 2 avril 1819.

... Un de mes amis m'ayant procuré votre

Médecine euratiee, et l'ayant lue avec beaucoup d'attention, j'ai vu, et mon expérience me l'a prouvé, que votre manière de raisonner sur la cause matérielle des maladies est très-juste, et s'accorde parfaitement avec les moyens qu'emploie la Nature dans certains cas particuliers ; c'est ce qui ma engagé, Monsieur, à vous prier de m'envoyer votre ouvrage par la poste, avec le prix que l'apothicaire dont vous vous servez fait payer les médicamens que vous indiquez dans votre méthode. Je veux en essayer l'usage sur moi. Je me trouve être atteint depuis douze à quinze ans d'une affection à la peau qui me fatigue beaucoup : c'est une démangeaison extrême; joint à cela, des fluxions aux dents qui m'ont mis dans la dure nécessité d'en faire agracher un grand nombre. Au moment où je vous écris, je suis forcé de me saire tirer la dent canine du côié gauche. A la suite d'une forte fluxion portée sur elle, sont survenus deux dépôts qui ont été ouverts. Malgré l'issue du pus, il a resté à l'entour de la dent malade un décolement qui s'étend jusqu'à l'extrêmité de la racine. Il sort même d'une des ouvertures une espèce de matière sanieuse.....

(VI.) Le même. 25 juillet 1819.

trente-trois ans. Votre traitement m'a beaucoup soulagé; j'espère, en en continuant l'usage, obtenir ma guérison. Les agitations sont beaucoup moins vives. Les fluxions aux dents se font sentir de temps à autre, mais légérement. Celle que

disparut entièrement pendant l'usage des purgatifs. L'appétit va bien. J'ai même engraissé. Depuis lors plusieurs personnes auxquelles j'ai conseillé votre méthode s'en trouvent fort bieu. Une demoiselle de treize à quatorze ans, atteinte du rachitis, et qui avait subi un traitement conseillé par un chirurgien fameux de Lyon (M. B..), qui a duré un an et sans aucun succès, se trouve presque guérie depuis qu'elle fait usage de votre méthode. Si le temps me le permettait, je pourrais vous citer des fluxions de poitrine, des pleurésies bilieuses fort graves, des douleurs rhumatiques extrêmement aigués, guéries par votre méthode.......

(VIIe.) Le même. 8 octobre 1819.

ment avec succès. Je me trouve en voie de gnérison. Les démangeaisons ont presque disparu. Le sommeil est plus tranquille. Les mouvemens involontaires que j'éprouvais sont peu de chose. J'éprouve encore des cuissons sur différentes parties du corps, les jours sur-tout que je prends le purgatif. Je pense que pour hâter ma guérison j'ai besoin de plusieurs doses du vomipurgatif. Lorsque j'ai pris de ce dernier, je m'en suis bien trouvé.

Plusieurs personnes à qui j'ai conseillé l'usage de votre méthode, en ont éprouvé un grand soulagement dans leurs maux; et je ne doute pas un instant que si elles eussent continué comme il convenait, elles ne fussent guéries radicale-

ment; mais les préjugés auxquels la majeure partie des hommes se trouvent malheureusement enclins pour leurs propres intérêts, les empêchent d'en continuer l'usage. Je viens de guérir une jeune femme d'une pleurésie bilieuse trèsgrave, avec le seul usage des évacuants de votre méthode, tandis que nos doctes médecins n'auraient pas manqué de saigner, d'appliquer les vésicatoires et de prescrire un régime antiphlogistique joint aux béchiques. Je ne doute pas qu'une pareille méthode n'eût été pernicieuse à cette malade. Les symptômes les plus graves qu'elle éprouvait étaient : douleur à la tête, oppression considérable dans le thorax, de manière que la malade respirait difficilement; joint à cela les crachements de sang et une sièvre des plus violentes.

(VIIIe.) Le même. 8 décembre 1820.

basée sur des principes vrais; d'accord avec la Nature, quoi qu'en puissent dire certaines personnes d'après les médeeins. Il n'est pas toujours facile de détruire les anciens préjugés, surtout quand ils sont soutenus par des hommes de l'art....

(IXe.) Lucenay-l'Evêque, 23 novembre 1819.

... Zélé partisan de votre méthode, j'en achetai un exemplaire, et j'y ai reconnu que vos principes sont les meilleurs et les seuls pour détruire la plupart des causes des maladies qui assigent l'espece humaine. J'en suis un exemple. Je portais un mal d'estomac depuis environ six

ans. A cette époque, ayant employé tous les moyens que la médecine ordonne pour cela, et ne m'en étant pas rapporté à moi seul, je consultai plusieurs de nos docteurs des environs, et toujours sans succès. A la fin, l'on me répondit que malheureusement il y avait des maladies qu'on ne pouvait radicalement guérir, qu'on ne pouvait que pallier. Enfin, dans ce momentlà, ayant lu votre ouvrage, et pénétré de vos principes, je pris la résolution de suivre l'article 4 de l'ordre de votre traitement. J'ai éprouvé du soulagement, j'ai continué le traitement et m'en suis bien trouvé. Ma femme, mes enfants, ont été malades dans le même temps; je les ai traités de même, et aussi mes domestiques: tout me réussit. Après ce, je hasardai; je trailai plusieurs malades, toujours avec le même succès. Toute maladie récente cède de suite. Mais malheureusement il se trouve beaucoup de malades que l'on ne peut persuader; mais par la suite la vérité se fera connaître.

Si j'osais, je vous ferais part de beaucoup de guérisons opérées par votre méthode, contrariée dans ses effets par nos docteurs, qui, quoiqu'ils eussent échoué dans leurs traitemens, publiaient que les vôtres étaient un poison. Cepeudant, il faut que je vous fasse part de l'altercation que j'ai eue avec un d'eux; celui qui me
dit que je ne pouvais guérir, que mon affection
d'estomac était incurable. Etant avec lui, je l'apostrophai de cette manière: « Vous rappelezvous de ce que vous m'avez dit? Eh bien! aujourd'hui vous me voyez; à quoi ai-je l'obliga-

tion de ma guérison? aux remèdes de cette méthode. Voià une femme que vous venez de traiter, vous n'avez pu réussir; vos calmants n'ont fait que du mal. Je la traite selon cette méthode; la voilà presque guérie. — Elle ne guérira pas, j'en réponds, dit le doctéur. Au bout de quinze jours elle fut guérie. Elle était enceinte de deux enfants: elle a accouché heureusement, et elle jouit d'une bonne santé.

Cette femme avait une éruption depuis la région de l'estomac jusqu'à la tête. Le purgatif ne passait point; j'ai été obligé de lui donner le vomi-purgatif en cinq reprises différentes; elle a pris neuf doses purgatives; on ne pouvait s'imaginer le volume d'humeurs que son corps renfermait. Les boutons d'minuèrent graduellement à mesure que les humeurs s'évacuaient. Le même docteur eut la curiosité de l'aller voir durant le traitement, et ce fut pour en blamer la méthode; mais elle lui répondit: « J'ai trouvé du soulagement toutes les fois que j'ai pris les doses; aujourd'hui, je me crois guérie. - Vous avez l'estomac perdu, ma chère. - Tout ce que je prends ne me fait point du mal. » Vous ferez une fausse couche, dit le docteur. Je l'avais vue et rassurée sur ces sorties si peu modérées, pour ne pas dire plus qu'inconvenantes....

Extraits de Lettres de particuliers.

(X.) St-Pierre, ile Martinique, 5 septembre 1819.

M. Leroy, Permettez à un inconnu, séparé de vous par l'immense Océan et par un trajet

de dix-huit cents lieues, de vous exprimer sa vive reconnaissance sur les bienfaits qu'il a retiré de l'usage des précieux évacuants de votre composition, à qui il est redevable du retour d'une santé ruinée par six ans de maladie.

J'abrégerai, Monsieur, des détails fastidieux. L'air à-la fois chaud, humide et variable des colonies me fut nuisible: ma santé s'affaiblissait graduellement; une constipation perpetuelle, rebelle à tous les traitements de l'ancienne méthode. se trouva bientôt accompagnée de pituite, de rhumatisme, de démangeaisons fatigantes, et d'une sensibilité à l'air, aux fraicheurs et à l'humidité, au point d'être obligé de me couvrir, dans ces pays brûlans, avec des flanelles, de la tête aux pieds. J'étais de plus menacé de la pulmonie, familière à ces régions; j'éprouvais un mal-aise indéfinissable; le travail m'était pénible à l'excès: j'étais sans appétit, sans sommeil, sans aucune jouissance. La transpiration, signal de la santé aux iles, était tour-à-tour arrêtée, suspendue ou forcée. La faiblesse de mon tempérament était extrême: ma maladie, évidemment chronique et repoussant les secours de l'art, avait été augmentée par des attaques de gravelle, par des coliques de néphrésie très-violentes, et par une fluxion de poitrine, traitées avec les saignées, les loks et autres choses impuissantes. Des humeurs froides et tenaces dominaient la masse de mon système: je devenais sourd, je perdais la vue, j'avais le moral affecté. Je ne donne qu'une faible idée de mes maux ; je passais pour incurable : ajoutez à cela que j'étais qualifié de malade imaginaire, comme s'il était naturel de se plaindre d'affections qu'on ne ressentirait pas. Je ne savais à quel saint me vouer; j'avais inutilement essayé de tout. Les eaux minérales seules avaient momentanément rallenti ou pallié mes souffrances. J'étais depuis six ans dans des alarmes continuelles. Malgré des soins, de la prudence et un sage régime, je désespérais de mon rétablissement; un avenir triste s'ouvrait devant moi. J'étais désorganisé; on m'appelait la momie ambulante; bref, je m'acheminais au tombeau.... Dans cet état de choses, je ruminais un voyage en Europe pour dernière ressource, lorsqu'un heureux hasard fit tomber en mes mains, à la fin de 1818, votre excellent ouvrage, la Médecine curative. Je ne lus point votre livre, Monsieur, je le dévorai; plus je l'étudiai, plus je fus convaincu. J'aborde le résultat de ses irrécusables assertious. J'y reconnus l'unique cause des maladies, qu'elle avait été méconnue jusqu'à nos jours, et que cette unique cause, devait être détruite par un unique remède. La commotion que je reçus des évacuants ne me découragea point ; une trentaine de doses vomitives et purgatives, prises d'après l'indication des maladies chroniques, m'ont procuré, au bout de quatre mois, un soulagement notable; pendant ce temps, j'ai évacué de soixante à quatre vingt livres de matières humorales, aqueuses et fetides. L'équilibre de mon système s'est rétabli; mon affection nervale a disparu, j'ai quitté mes vêtements épais; je suis content de mes fonctions naturelles : j'ai le corps plus léger;

j'ai les idées plus nettes; le physique et le moral ont repris leur aplomb primitif: je jouis d'une nouvelle existence.

Alors que je sis usage de votre, méthode simple, naturelle et salutaire, on voulut m'effrayer sur les suites. Je restai ferme dans ma résolution. Armé de la Médecine curative, dont j'avais fait un petit précis pour ma gouverne particulière; nourri des triomphantes maximes de cet écrit clair , succinct et méthodique ; fort surtout de la solidité des raisonnements de ce livre sauceur, que je consultais souvent, et qui était pour mon corps ce que l'Evangile est à l'âme, j'eus la gloire d'être moi-même mon médecin. Identifié avec les principes que vous y développez, j'ai combattu audacieusement la mort, et la victoire m'est restée. Plus de migraine! Plus de pituite! Plus de vapeurs! L'amélioration de ma santé frappa d'étonnement mes amis; séduits par mon exemple, plusieurs d'entre eux essayèrent; ils s'en trouverent bien. A part le cas rare d'incurabilité, toutes les expériences faites ont été couronnées d'un brillant succès. Vos purgatifs deviennent indispensables à la Martinique, pour satisfaire aux besoins de l'archipel américain. L'impulsion est donnée, la confiance s'accroît journellement. Avant un an, le quart de la population de ce pays y aura recours; et avant deux, elle sera généralement adoptée par les îles voisines.

Je me félicite, Monsieur, d'avoir été le premier blanc des Antilles qui ait fait personnellement usage de vos bienfaisants purgatils, au meme moment cù M. Morestin, monami, fairait des essais fructueux sur les nègres de son habitation. Il vous fit une demande, et c'est avec les évacuants que vous lui fîtes expédier que j'ai continué mon traitement et complété ma guérison. Je suis charmé d'avoir aidé à la réputation de votre méthode, si utile à l'humanité souffrante. J'ai ressenti les effets merveilleux des évacuants que vous prescrivez à vos malades; leur éloge est facile à faire ; ils réunissent agrément, économie et prompte réussite. Ils conviennent aux blancs, au noirs, aux métis. J'avoue qu'ils sont souverains. Par leur action, ils purisient le corps de ses impuretés. Privé d'eux, je soussiais; avec eux, j'ai cessé de soussirir. J'ai donc reculé les bornes de ma vie. De plus, mon tempérament recouvre par degrés sa première vigueur. Avec l'ancienne méthode, je dépensais en vain beaucoup d'argent; avec la nouvelle, j'en ai été quitte pour la modique somme d'un doublon. Voilà des vérités incontestables.

La postérité n'oubliera point, Monsieur, d'être juste à votre égard; une noble célébrité vous
attend; votre belle decouverte, ornant les fastes
de la médecine, vous assure l'immortalité. Les
amis de la vérité blàment vos ennemis. A l'imitation de Socrate, de Colomb, de Descastes,
d'Arvey et autres grands personnages qui ont
agrandi la sphère de nos connaissances, vous
êtes en butte au courroux de l'envie qui voudrait arrêter le cours rapide de votre illustration;
mais l'histoire impartiale appréciant vos talente,
votre urbanité et votre généreux désintéresse-

ment, vous assignera le haut rang que vous méritez. Je me complais dans cette prophétie. Au total, vous avez perfectionné l'art dissièle de guérir. Grâces à vos principes, la médecine slottant depuis quatre mille ans dans la vague des conjectures, repose actuellement sur une base sixe et immuable. Puissiez-vous jouir long-temps, vous et M. Cottin, votre enfant adoptif et votre digne collaborateur, de tout le bonheur que mon cœur vous désire.

Dénué du talent épistolaire, j'ai la modestie de convenir que ma lettre n'est digne ni des honneurs de l'impression, ni de ceux de la publicité; mais si, telle qu'elle est, vous la croyez utile, comme certificat, à la plus belle, à la plus noble, à la plus juste des causes, je vous autorise à en faire l'usage que vous jugerez convenable. Au reste, nul doute que votre correspondance, mise sous les yeux du public, n'atteste et ne prouve sans réplique que votre commode procédé, à-la-fois curatif et préservatif, s'applique à tous les âges, à tous les climats, à tous les tempéramens; employé avec précaution, sagesse et discernement (comme vous le prescrivez), on peut, sans être taxé d'exagération, hui accorder l'infaillibilité. Je déclare n'avoir dit que la vérité.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, B. CAZENEUVE de Tallard, négociant, rue du Précipice, à Saint-Pierre, île Martinique. (XIe.)

Creil, 3 juillet 1812.

Monsieur Leroy, chirurgien, à Paris.

. , . . Vous seriez assez content de votre ouvrage, non que je sois entièrement quitte du diable qui s'est attaché après moi depuis un temps trop considérable, mais vous verriez un mieux sensible écrit sur ma figure, qui n'est plus celle du santôme que vous avez vu une fois. Eufin, voilà quelque temps que je n'éprouve pas de crise à fond, j'entends avec perte de connaissance; mais comme je ne m'en crois pas tout-à-fait quitte, je continue mon traitement par trois, quatre ou cinq doses chaque quinzaine ou par trois semaines. Eh bien! croiriez-vous, Monsieur, qu'à la suite de si beaux résultats, il se trouve encore des gens ici qui présèrent la methode ancienne, qui les conduit promptement à la vallée de Josaphat. En voilà de suite plusieurs, et des jeunes gens, traités par la saignée et les bouillons de veau, qui sont morts en moins de huit jours, plutôt que de prendre quelques purgatifs qui les auraient sauvés, puisque l'expérience n'en est pas douteuse, ayant vu des gens tombés là, et tirés d'affaires en deux ou trois jours. Oui, Monsieur, c'est comme cela; l'espèce humaine est faible. Je suis donc un héros, car en commençant je n'avais personne de mon avis; l'un voulait jeter mes bouteilles par la fenêtre, l'autre me traitait de sou, une autre de frénétique; et, malgré tout cela, j'allai toujours mon train: si bien que pour mon debut j'ai pris soixante doses sans laisser un

scul jour d'intervalle; ensuite je n'ai plus compté, mais j'ai mené cela vigoureusement, parce que vous m'aviez dit que le compte ne faisait rien à l'affaire. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une parfaite reconnaissance, etc. H.

(XIIc.) Le même, 7 novembre 1812.

M. Leroy, croirez-vous ce que je vais avoir l'honneur de vous dire? Un événement singulier et pour ainsi c'ire, incroyable. Moi, si long-temps la proje de la mort, si souvent parti pour le royaume de Pluton; eh bien ! je suis marié. Enfin, grâce à vos soins si heureusement couronnés, j'espère me rendre encore utile à mon pays en quelque chose que ce soit ; en vain on en voudrait douter, j'ai pardevers moi une expérience qui me suffit. Je suis cependant assez mécontent de ma personne pour avoir négligé de vous annoncer une victoire aussi brillante; mais on espère toujours mieux que ce que l'on a : je la voulois complète et exempte de retour fâcheux ; c'est ingratitude et je me repens de l'exigence ; la raison veut que je me trouve satisfait de mon sort. En échange des remercîmens que j'aurai le plaisir de vous faire verbalement, je recevrai sans doute vos félicitations sur mon changement d'état, et je pense que vous serez très-satisfait d'un résultat aussi avantageux, obtenu sur un être devoué et condamné à mort par ordonnance de médecins. En vain on voudrait vous contester un pareil miracle; je suis trop plein de cette persuasion pour n'en pas prouver à force ouverte la vérité.

Oui, Monsieur, vous êtes mon sauveur; rien n'est plus certain. C'est avec une reconnaissance bien sincère que je vous fais mes remercîmens et mes salutations respectueuses, en attendant que ma bouche ratifie cette assurance de mon profond respect et attachement.

H.....

(XIII.) Le même. Choisy, 1er. décembre 1820.!

fait m'est devenu plus précieux depuis quelque temps, parce que j'ai une petite famille qui fait mon bonheur; et aussi parce que ma santé est meilleure que jamais. Vos divins avis seront toujours ma règle, pour moi et ceux qui me sont chers et qui ont été témoins de ma résurection, qui tient vraiement du prodige......

Signé, H.....

(XIVe) Moussy-le-Neuf, 22 mai 1817.

M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine Saint-Germain.

me fait espérer le même succès pour l'avenir. Deux jeunes gens, à huit jours l'un de l'autre, d'une vairgtaine d'années, tous deux manouvriers de ma paroisse, avaient gagné une fluxion de poitrine. Le premier a été parfaitement guéri en cinq jours, et le second en trois seulement. Du temps de nos ancêtres, on eût crié miracle! On ne doit pas être moins étonné du nôtre

D..... , euré de Moussy-le-Neuf.

(XVe.)

Le meme. 7 fevrier 1819.

Monsieur, vous avez témoigné trop d'intérêt au rétablissement de ma santé pour que je néglige un seul instant de vous en donner des nouvelles. Dans les premières trente-six heures de ma maladie, qui ma paru être une fluxion de poitrine, je me suis purgé selon l'article 3 de l'ordre du traitement de votre méthode; ce qui a dissipé de suite tous les symptômes allarmans de cette maladie. Depuis ce moment, je n'attends plus que des forces : et au grand étonnement et mécontentement de la séquelle médicale et chirurgicale, les cuillerées triompheront. Je ne voulus appeler que le médecin de mon âme, et vous, Monsieur, comme ami, si vos occupations l'eussent permis Tout va bien, Dieu merci; je n'ai plus que de la faiblesse et un peu de toux Adieu, Monsieur, recevez toute ma reconnaissance et croyez-moi pour la vie votre ami. D

P. S. C'est une main étrangère qui a écrit cette lettre; mais c'est moi qui l'ai signée.

(XVIe.) Le même, 14 février 1819.

M. Leroy, c'est avec la plus vive satisfaction que j'ai reçu et lu votre lettre du 8 du présent. L'intérêt que vous prenez à ce qui concerne le rétablissement parfait de ma santé me pénètre de la plus vive comme de la plus franche reconnaissance pour vous. Veuillez vous rassurer; après m'être conformé à l'art. 3, j'ai suivi l'article 2 de votre ordre de traitement. Le jour même que votre dernière m'est paryenue, j'étais en pleine évacuation.

J'en ai ressenti tous les effets les plus satisfaisans. L'appétit n'est que trop grand; il faut que je le modère. Aujourd'hui pour la première fois j'ai chanté la messe. J'étais faible, mais cela venait de ce que j'étais obligé d'être à jeun. A onze heures, j'ai mangé la soupe et le bouilli avec le meilleur appétit. Je m'en trouve bien, et à deux heures je chanterai vêpres. Adieu, etc. D

(XVIIe.) St-Pierre-Martinique, 1er. avril 1820.

M. Leroy , chirurgien-consultant , à Paris.

.... Je puis vous assurer, sans flatterie, que vous êtes en vénération à la Martinique. Votre nom, et parfois le mien, volent de bouche en bouche dans nos salons, aux promenades et surtout dans les réunions de famille. Et les dames créoles, revenues de leur première frayeur, bénissent l'heureuse découverte qui favorise leur beauté, alimente l'éclat de leurs appas et procure santé et vigueur à leurs époux, à leurs enfans

A votre exemple, par mon canal et celui des autres, je tâche d'augmenter la masse des heureux Ah! Monsieur, que ne suis-je monarque! tous les hôpitaux de mon Empire seraient régis par vos procédés curatifs; il en résulterait pour mes sujets la santé, pour les malades un soulagement certain, et pour la caisse une grande économie.

. . . . Je vous avais parlé, Monsieur, dans ma première, de ma longue et désolante maladie, des divers traitemens inutilement tentés, et de sa notable amélioration par l'usage continué des évaeuans. Mettant à profit vos sages avis, j'ai poursuivi le mal dans ses derniers retranchemens. Vainqueur d'une répugnance extrême, j'ai poussé dans quinze mois jusqu'à cent doses, tant en vomi-purgatif qu'en purgatifs; et anjourd'hui, je vous annonce avec plaisir ma guérison radicale.

Les progrès dont je parle ont été rapides à la Martinique, où votre méthode produit des effets merveilleux. L'idée d'abord répandue que les évacuans étaient un poison, s'affaiblit tous les jours. Je suis pour ces régions la preuve vivante du contraire. J'abrégerai le récit des faits qui se sont passés sous mes yeux. Plusieurs ont été guéris comme moi de maladies chroniques invétérées, par l'usage constant de vos purgatifs. D'autres, affligés de maladies siphilitiques, dites INCURA-BLES, se sont débarrasés de leurs souffrances. D'autres, sujets aux coliques néphrétiques, ont rendu du gravier et de petites pierres. Et d'autres, enfin, ont été sauvés par vos procédés curatifs, en dépit des incrédules, de l'ASSOMMANTE FIÈVRE JAUNE, LA PESTE DES ANTILLES! Quel riche présent pour les régions américaines!!(1)

IRMA, fille de votre serviteur, jolie comme un bijou, et âgée de deux ans, doit le jour à l'usage des purgatifs qui m'ont rendu la santé. Une sièvre

⁽¹⁾ Je ne doute nullement qu'avec la désiance que ce sléau doit exciter chez tous les hommes, et avec les précautions qu'ils doivent prendre en pareil cas, d'après ce que j'ai dit dans ma méthode à l'égard des épidémies et des maladies violentes, la Médecine curative ne soit en esset un riche présent pour les régions expesées aux sléaux de ce genre.

lente, d'un caractère sérieux et tendante à la putridité, s'était emparée d'elle. Des bains, des tisannes, des calmans avaient été ordonnés; son état devenait plus alarmant. Je me rappelai que trois ans auparavant, j'avais perdu, par suite des mêmes symptômes, un intéressant petit garçon; je raisonne avec ma semme, et il sut décidé de suivre pour Irma la méthode curative. Un vomipurgatif sut administré le lendemain; il produisit par le haut et par le bas, douze évacuations abondantes ; c'étaient des humeurs verdatres , noiratres et très-infectes; trois ou quatre purgatifs premier degré, furent donnés; mêmes résultats. Au bout de huit jours, Irma fut sauvée. Depuis lors, rien de plus gai, rien de mieux portant que notre intéressante Irma.

Pour vous mettre, Monsieur, totalement au cours des rapides progrès de la méthode curative, je vous informe que ma prédiction faire depuis moins d'un an, et renfermée dans ma lettre du cinq septembre dernier, est accomplie. Déjà elle est en pleine vigueur en ville, à la campague, et dans les îles voisines. Je continue à publier que je redois à votre méthode l'exil de mes maux. le rappel de mes forces et une solide santé.

Pardon, Monsieur, des détails qui grossissent ma lettre; ils prouvent que ma famille vous chérit, et que mon cœur aime à s'épancher dans le vôtre. Je parle d'ailleurs au meilleur de mes amis, au restaurateur de ma santé, au sauveur de mon

intéressante Irma....

Adieu, Monsieur, continuez à m'honorer de vos chères nouvelles, si vous en avez le temps; présentez mes hommages respectueux à vos aimable alentours; et n'oubliez point que je ne cesserai d'être, ici et ailleurs, avec une affection sans borne, votre, etc.

Signé CAZENEUVE DE TALLARD, négociant.

(XVIIIe.) Croizilles, 3 juillet 1817.

M. Leroy, chirurgien-consultant; rue de Seine, nº. 49, faubourg St-G., à Paris.

Voilà très-long-temps que vous n'avez pas reçu de mes nouvelles; j'ai sans doute mis votre bonté à l'épreuve la plus complète. J'ai eu, comme vous le savez, au mois d'octobre dernier, une maladie si cruelle que les plus fameux champion de Galien et d'Esculape auraient eu de la peine à s'en tirer avec honneur, parce que ces Messieurs craignent la superpurgation. J'ai été accablé pendant plusieurs jours de la maladie appelée, à juste titre, le tenesme, avec des épreintes si fortes, si terribles, si cruelles, qu'à chaque instant je pensais que le fondement de la machine humaine allait s'écrouler. Dégoûte de tous les alimens pendant dix-neuf jours, excepté le bouillon gras; n'ayant pas cinq minutes, jour et nuit, sans être sur le pot, ou dans l'impossibilité de m'y rendre, Vers le neuvième jour de ma maladie, craignant qu'il ne fallût déloger, je fis dire à M. P. que lorsqu'il passerait à Croizilles, en qualité de médecin, d'avoir la complaisance d'entrer chez moi, que je le verrais volontiers. Il vint, en effet, le lendemain. Ce n'était pas pour lui demander des avis, ni des remèdes que je le faisais venir;

mais, si j'avais eu le malheur de succomber, on n'aurait pas manqué de dire que le poison lent, Le poison actif avait envoyé le curé de Croizilles au pays des taupes ; car, il répétait avec l'écho le plus fidèle, que les remèdes dont je me servais étaient trop violens. Hé! lui repliquai-je, il y a environ dix minutes que vous êtes entré, voilà cependant trois selles copieuses depuis votre arrivée. Le bruit du tonnerre n'a pu vous rendre sourd; car, quoiqu'attaqué sérieusement, et plus près que vous pour l'entendre, je ne l'ai pas entendu gronder. C'était à sa seconde visite ; lui ayant demandé ce qu'il pensait de ma maladie, il me dit que c'était une maladie endémique, c'està dire pestilentielle, et que j'étais le seul en France qui l'avait. Hé! M. le docteur, vous avez eu bientôt fait la visite de tous les malades de France, et en combien de temps? en moins de deux jours: un capitaine de hussards ne rejoint pas son poste avec plus de célérité que vous. Il m'offrit ensuite quelques gouttes de laudanum pour adoucir mes humeurs; en lui témoignant ma reconnaissance, je lui répondis que tout cela était dans ma bouteille (1). Il revint encore deux fois me voir. « Hé! bien, M. le curé, comment cela va-t-il, aujourd'hui? « Comme un homme qui a une médecine dans les entrailles. «Vous vous ferez mourir avec vos médecines! » Je ne suis tranquille que pendant le temps qu'elle se dispose à opérer; et je préfère vingt purgations à la corruption de mes humeurs.

⁽¹⁾ C'était d'une bouteille de purgatif dont il parlait.

Les unes rendent la sante, et les autres donnent la mort, parce que la mort n'est autre chose que la même corruption de nos humeurs, toutes les fois que la maladie provient de l'interieur. Et, en effet, ce principe reconnu, je pris vingt-deux purgations dans l'espace de trente-trois jours que je fus malade. Vous voyez donc que je n'ai pas négligé l'usage de la découverte de defunt les contractes de la descouverte de defunt les contractes de la decouverte de de la decouverte de defunt les contractes de la decouverte de de la decouverte de la dec

PELGAS, votre très-honoré beau-père.

Cette maladie m'a rajeuni de vingt ans (1). Si je vieillis plus tard, comme cela pourrait arriver, j'aurai soin de me servir de vos remèdes; car, je suis sûr, à present, que la fontaine de Jouvence n'était qu'une prophétie des évacuants de la médecine curative de M. Leroy, qu'il devait publier au dix-neuvième siècle du christianisme. Je ne puis plus complètement ni plus cordialement vous exprimer les sentiments dont je suis pénétré pour la découverte précieuse que le grand medecin des corps et des âmes a réservée au père de madame Leroy. Je suis etc., Signé B.

(XIXe.) St-Pierre Martinique, 4 février 1820.

A. M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine,
à Paris,

.... J'ai remis à M. D. l'exemplaire à son adresse. Si ce monsieur, comme vous voulez bien avoir la bonté de me le dire, vous a procuré la satisfaction de correspondre avec moi, je déclare lui être redevable d'une reconnaissance éternelle pour m'avoir fait connaître une mé-

⁽²⁾ Il en avait alors plus de soixante-douze,

thode si utile que pour la moitié de ma faible fortune je ne voudrais pas l'ignorer, et pour l'auteur de laquelle je conserverai tant que je vivrai une profonde vénération.

Avant de terminer ce long griffonnage, je suis bien aise de vous parler un peu de mes succès en médecine. Je vous dirai d'abord que les maladies ne sont presque plus connues sur mon habitation, que j'ai augmentée de dix nègres. Je vais vous faire connaître, par le prix qu'ils m'ont coûté, s'ils étaiant bien portants ou non. Le prix d'un nègre, lorsqu'il est passablement en santé, est de 3000 livres ; et les miens m'ont coûté l'un dans l'autre 900 liv. chacun, tous âgés de dixneuf à vingt-cinq ans; ayant un excellent appétit, mais maigres, couverts de gale, scorbutiques jusqu'aux os, les dents ne tenant presque plus aux machoires, et les yeux chassieux et trèsrouges. On m'a cru propre à habiter les petites maisons, lorsque j'ai fait cet achat. Je ne les ai pas moins conduits chez moi, où, pendant quarante jours, je les ai traités d'après l'article 2, l'article 3, et l'article 4 de l'ordre du traitement de votre méthode, et suis parvenu à les rendre aussi bien portants que le premier de mes autres cent dix nègres; au point que personne ne veut plus les reconnaître. Ils ont tous rendu pendant leur traitement une grande quantité de vers. Deux d'entre eux qui étaient les plus maigres, et qui avaient les yeux dans le plus mauvais état, ont rendu chacun un toenia en entier. L'un de ces vers, que j'ai mesuré, et que je conserve dans l'esprit de rhum, a trente pieds de long.

Je n'en finirais plus si je vous disais tous les services que m'a rendus votre méthode; il en est de même chez tous les habitants qui en font usage; je vous citerai par exemple l'habitation St-J. Il y a sur cette propriété six cents nègres; il est notoire que l'on perdait ordinairement vingt-sept nègres, grands ou petits, années communes, et que, pendant l'an 1819 que votre méthodea été employée, on n'a perdu qu'un seul enfant naissant, et qu'on a dépensé 2000 liv. de moins en médicaments, et, de plus, économisè les visites de médecins. Je vous en dirai autant de diverses autres propriétés considérahles, et qui n'emploient que vos évacuants.....

M, habitant cafétier à la Martinique.

(XXe. Lettre.) Mirambeau, 14 mai 1820.

Monsieur Lerry, chirurgien-consultant, rue de Seine-St.-Germain , nº 49 , à Paris.

J'ai été le premier de ce pays-ci qui ai mis en usage votre médecine pour détruire une colique de reins qui m'incommodait depuis huit ans. J'en ai obtenu tous les avantages que je pouvais en espérer, puisqu'il est vrai que voilà onze mois que je ne m'en suis ressenti. Satisfait du bonheur d'une aussi bonne rencontre, j'ai employé tous les moyens qui étaient en mon pouvoir pour donner à votre méthode la plus grande publicité, et la consiance qu'elle mérite, ce qui ne m'a pas été difficile d'après sa grande vertu, au point qu'à sept ou huit lieues à la ronde, beaucoup de personnes l'ont mise en

usage et s'en sont toutes aussi bien trouvées que moi... G.

(XXIe.) St-Pierre, île Martinique, 20 avril 1820.

Monsieur Leroy, je m'en réfère, dans tout son entier, à ma lettre du 1er. de ce mois. J'ai eu le plaisir de présenter M. G., à M. D. R. Après les civilités d'usage, la conversation roula sur les brillans progrès de votre méthode curative. Peu après entra dans le salon, M. B ...; il sortait de chez M. D. L. « Je viens d'assister, » nous dit-il, à une discussion animée sur les » purgatifs de M. Leroy; je vois que vous vous » occupez du même objet, et je suis charmé » de siéger à côté de personnes qui puissent en raisonner avec connaissance de cause. » M. D. R. émit une opinion favorable; M. G. l'appuya fortement; et moi, consulté à mon tour, je déroulai mes idées. Je passai en revue la foule des maux auxquels j'étais en proie depuis six à sept aus, l'insuffisance des divers traitements de l'ancienne méthode, et les bienfaits que j'avais retirés de la nouvelle, source de ma guérison radicale. Frappé des arguments victorieux opposés à ses objections, M. B ..., convaincu, nous quitta en déclarant qu'il allait ordonner aux géreurs de ses habitations de traiter, d'après vos procédés curatifs, ses ateliers agricoles. C'est une conquête marquante. Le jour où je fis ma visite à M. D. R. avec M. G., est au nombre de ceux utilement employés pour la Médecine curative.

Fidèle à ma promesse de vous mettre au cours

de ce qui se passe ici concernant l'objet en question, je vous informe que la méthode curative se ramifie dans toutes les directions, que, triomphant de mille obstacles, elle va toujours de l'avant, et que déjà plusieurs médecins reconnaissent la solidité de ses principes. C'est une véritable révolution médicale, dont je suis, un des premiers pivots. A vrai dire, ce que j'ai fait à ce sujet est l'unique ouvrage de la reconnaissance.

Les antagonistes de la Médecine curative auront bientôt usé ce grand ressort, que vos purgatifs sont dangereux: ressort mis en jeu pour
effrayer les imaginations. Un malade vient-il à
mourir? on affirme que vos évacuants l'ont tué.
Prend-on des informations? on s'assure que le
décédé n'a pas même fait usage de ce moyen
de salut. Au reste, le public, souvent induit
en erreur, n'ajoute plus foi à ces alarmes banales, dont l'expérience atteste la fausseté.

..... Comptez que pour la propagation de la Médecine curative, je ne négligerai rien de ce qui sera en mon pouvoir, et aussi long-temps que le mot reconnaissance existera dans mon cœur, dans le dictionnaire et dans les ames bien nées.

Signé CAZENEUVE DE TALLARD.

(XXIIe.) Montpellier, 29 avril 1820.

Monsieur Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine, nº. 49, faubourg St.-Germain.

Depuis long-temps je fais usage de votre médecine, qui m'a produit, ainsi qu'à plusieurs

de mes officiers, les effets les plus salutaires. C'est pour en continuer les bienfaits, que je vous prie de m'en envoyer six volumes, et un volume du Charlatanisme démasqué. C'est à ma sollicitation et à mon exemple que mon ami intime, le colonel H...., s'est guéri avec votre traitement. Je sens qu'il est difficile que la grande masse en fasse usage, par rapport au froissement de grands interêts, qui se trouveraient de suite anéantis, et que des préjugés soutiennent souvent contre toute raison. Il faut espérer qu'à force d'expériences et d'exemples sous les yeux, la vérité l'emportera sur l'habitude de la routine. Veuillez me croire, pour mon particulier, votre reconnaissant et très-humble serviteur,

Le colonel chevalier ***,

P. S. Ce qui vous paraîtra singulier, c'est que j'ai traité par force mon chirurgien-major, qui aujourd'hui me demande quand il pourra s'en servir de nouveau.

(XXIIIc.) Le même, 21 juin 1820.

..... Quoi qu'en disent tous les médecins à la mode, nous ne changerons pas nos habitudes. Pour vous prouver combien nous tenons à chasser toutes les vieilles iniquités que nous avons depuis longues années, je vous prie de nous faire expédier, par le pharmacien Cottin, votre gendre, un nouvel envoi de vomi-purgatif et purgatifs deuxième et troisième degrés, conformément à votre dernière prescription. Sans doute que M. le chef d'escadron de P... fait tout ce

qu'il peut pour propager votre méthode ; il désire, comme moi, que toute l'humanité souffrante se soulage et se guérisse par elle. Nous aurions moins d'estropiés et moins de mourants, si elle était plus généralement adoptée. Adieu, Monsieur, veuillez croire à la considération de votre tout dévoué,

Le colonel chevalier ***,

XXIVe.) St-Pierre-Martinique, 2 juin 1820.

Monsieur Leroy, Chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germnin, nº 49, à Paris.

Ayant éprouvé les meilleurs effets possibles de votre purgatif, tant sur moi-même en me guérissant de plaies aux jambes, que neuf mois de remèdes de la pharmacie ordinaire n'avaient pu seulement faire détourner, et par la guérison d'un de mes esclaves perclus d'écrouelles, je m'adresse à vous pour me faire confectionner, par M. Cottin, votre gendre, les médicaments nécessaires aux soins de ma santé, d'après votre méthode, la Médecine curative, qui m'a rendu de signalés services. Le manque de vos évacuants chez beaucoup de personnes qui, comme moi, vous adressent leurs demandes au même effet, est la cause que certains individus les ont contrefaits; et pour les débiter avec plus d'impunité et d'impudence, ils fontacheter les vases qui ont contenu les vôtres , garnis de l'étiquette de M. Cottin ; et c'est dedans qu'ils distribuent leur contrefaçon aux personnes confiantes, ce qui ne donne que de très-mauvais résultats.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

Blois, 15 mai 1820.

M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine Saint-Germain, nº 493

Permettez-moi de vous entretenir de l'état où se trouve une de mes petites filles, qui, depuis trois mois, a une toux qui me fait peine à entendre. Lorsque les quintes la prennent, elles ne finissent pas; elle n'a point d'appétit du tout. A l'aide des secours de votre médecine, elle a passé le développement du tempéramment. Souvent elle est nécessitée de garder le lit, elle souffre des coliques si aiguës, qu'elle en perd quelquefois connaissance, ou elle éprouve un tremblement général dont elle n'est pas maîtresse. La peine comme le plaisir influent sur ses nerfs d'une manière trop sensible. Comme j'ai perdu une de ses sœurs à l'âge de quinze ans, je vous avoue que ce que je vois à celle-ci m'effraie. Ditesmoi, en honnête homme, ce que vous pensez de celle-là.

Votre très-humble servante,

R.

(XXVIe.)

La même, 26 juin 1820.

Monsieur Leroy, je vous dois des remercîmens; je vous en fais de bien sincères. Nous avons suivi avec la plus grande exactitude, votre traitement pour notre malade, qui aujourd'hui est très-bien portante. Je vous avoue même qu'elle a mis plus de courage que peut-être jen'en aurais eu à sa place. J'ai été effrayée d'un crachement de sang qu'elle a eu pendant cinq jours; mais elle a mitigé le vomi-purgatif avec

du thé, de manière que les évacuations par haut et par bas se sont faites sans trop d'efforts. Elle est aujourd'hui très-bien; l'appétit a repris; elle a encore pris le purgatif avant hier, et comme elle est parfaitement bien aujourd'hui, nous allons, pendant les chaleurs de l'été, la laisser tranquille, à moins qu'elle n'éprouve quelques ressentimens. Agréez, Monsieur, les remercîmens de notre chère enfant, ainsi que ceux de sa mère.

R.

(XXVIIc.) St-Pierre-Martinique, 25 avril 1820.

Monsieur Leroy, Chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, nº. 49, à Paris.

Mon frère m'a présenté M. G.,.., et je me fais un plaisir de vous exprimer avec lui, Monsieur, l'intérêt que nous inspire ce jeune homme. C'est de cœur que nous lui avons offert nos bons offices, sur-tout à votre recommandation. M. Cazeneuve m'a entretenu de sa reconnaissance pour votre méthode et pour votre obligeante correspondance. Vos bienfaits sont ici, Monsieur, une seconde Providence. Je me mets aussi au nombre de ceux qui vous doivent des témoignages de gratitude. J'étais jadis votre antagoniste, j'imitais eeux qui ne lisent point votre ouvrage, qui ne suiveut pas le traitement indiqué. J'étais, à la vérité, un peu encouragé dans mon aveuglement par la vue de mon frère, qui est si disficile à guérir de sa mauvaise santé. Cependant j'ai voulu juger par moi-même. Depuis le mois de juin 1819 jusqu'à présent, j'ai

pratiqué votre méthode, et je me trouve au moment d'être débarrassé d'étourdissements, de maux de reins et d'une foule de mal-aises qui m'assiègent depuis dix ans.

D'antagoniste devenu panégyriste de votre méthode, j'ai titre pour être écouté, pour faire loi. Je me suis donc appliqué, avec mon frère, à seconder vos vues pour l'humanité. La propagation de votre méthode est extraordinaire à la Martinique. Je n'ai consenti une seule fois à voir ici un médecin qu'en lui faisant cadeau de votre ouvrage; je l'ai engagé à le lire, à le méditer, à le suivre. Je l'ai invité à devenir de médecin qui tue médecin qui guérit. N'est-il pas plus beau, ne serait-il pas plus lucratif d'avoir cétte dernière réputation? Quel est le malade qui ne preférerait payer considérablement un médecin, plutôt que de languir toute sa vie dans de cruelles souffrances? Ainsi, les médecins qui ne visent qu'à l'argent calculent mal. Le temps en créera peut-être qui comme vous, Monsieur, préférez la médiocrité heureuse à la fortune, le bien de l'humanité à vos propres intérêts.

Je ne doute pas combien votre méthode serait efficace pour la fièvre jaune; des expériences en font foi. Le gouvernement finira par ouvrir les yeux, je crois. Les hôpitaux cesseront alors d'être des tombes certaines. Je ne négligerai aucune occasion de concourir à ce grand but d'humanité.

J'ai lu la seconde édition du Charlatanisme Démasqué. Cet ouvrage confond la jactance, la superchérie, l'impéritie des médecins qui osent récuser votre méthode. Je la prône dans le beau monde, dont la mollesse et l'insouciance sont si difficiles à vaincre.

Je désirais depuis long-temps, Monsieur, m'as; socier à mon frère dans le plaisir de cultiver vo-tre connaissance. Je vous prie de me permettre de recourir à vos lumières, de reconnaître vos bienfaits, de vous donner quelquefois de mes nouvelles, et de vous faire agréer mes vœux pour la longue conservation de vos jours, si précieux à l'humanité.

D. R.

(XXVIIIe.)

Agen, le 2 mars 1820.

M. Leroy, Chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n°. 49.

. . . Etant attaqué d'une maladie de poitrine depuis quinze ans, venue à la suite d'une maladie v., j'ai éprouvé des maux de gorge, ou l'esquinancie; ma maladie a changé en épilepsie, en mouvemens convulsifs; je fus sang-sué, à demi-purgé; j'ai été envoyé aux eaux de Barréges; j'ai pris huit hains; en 1819, ma maladie devint plus violente que jamais ; j'eus des attaques de nerfs, des faiblesses d'estomac que j'éprouvais presque toutes les heures, c'est-à-dire, nuit et jour, continuellement, et pendant cinq mois ; je n'attendais plus que le dernier moment pour aller au tombeau. Quelle cruelle souffrance! mon agonie était si longue que si j'avais eu la force de me détruire je l'aurais fait volontiers. Un jour, un de mes amis vint me voir et me dit : « Tu ne peux » donc pas te remettre malgré tous les soins que

» tu prends pour ta santé, il faut que tu prennes » la médecine curative de M. Leroy; je connais » une personne qui en fait usage et qui s'en » trouve bien. » Depuis quatre mois, je suis le traitement et depuis un mois et demi j'ai recouvré le sommeil et l'appétit, que j'avais perdus depuis long-temps. Il est à observer que depuis deux ans, je n'avais pu dormir ni sur le côté droit ni sur le côté gauche, mais depuis l'époque où j'ai recouvré le sommeil, je dors fort bien sur les deux côtés. Je suis l'article 4 de l'ordre du traitement; je prends les doses deux jours de suite et me repose la trosième. Jc continue dans cette proportion pendant dix, quinze et jusqu'à vingt jours; je me repose autant que possible à-peuprès autant. J'espère que vous voudrez bien me tracer la véritable marche à suivre, si je n'étais pas dans la bonne voie.

Signé C.

(XXIXe.)

Le même, 15 avril 1820.

M. Leroy, j'ai reçu votre lettre, qui m'a fait autant de plaisir que si j'avais reçu une forte somme en numéraire; et d'après ce que vous me dites, j'ai pris quatre doses quatre jours de suite et me suis reposé; c'est-à-dire, que j'ai pris huit doses en dix jours. Ma douleur existe encore, mais elle est bien moins forte qu'elle n'était. Je ne ressens plus ces faiblesses qui m'occasionnaient des évanouissemens à toutes les heures du jour et de la nuit. Je vous assure que j'aurais dépensé beaucoup plus d'argent en eau de Cologne eu éther que l'on était obligé de me faire sentir

continuellement pour relever mes forces, qu'il ne m'en a coûté depuis que je suis votre traitement. Je crois que les attaques de nerf ont disparu, puisque je n'en ai point encore ressenti de cette année.

Signé C.

(XXXe.) St-Pierre-Martinique, 1e1. avril 1820.

Monsieur Leroy, chirurgien, à Paris.

. . . Aujourd'hui , Monsieur , je me félicite de pouvoir correspondre avec vous; mes expressions seront au-dessous de l'hommage que je vous dois et de la reconnaissance profonde que je ressens pour vous et pour la mémoire de M. votre beau-père. Vos purgatifs m'ont délivré de souffrances cruelles, occasionnées par de violentes épreintes que j'éprouvais depuis long-temps et qui se renouvelaient tous les six mois. Pressé de profiter de la bonne occasion que me procure M. Cazeneuve, par le prompt départ de la gabarre le Golo, je vous ferai l'historique de ma maladie et de mon entière guériron par ma prochaine lettre. Celle-ci est seulement destinée, Monsieur, à vous témoigner la sincère gratitude, ou, pour mieux dire, la vénération que je porte à votre méthode curative, et à vous prier d'accueillir les vérités exprimées dans le DOUBLE QUATRAIN que j'ai l'honneur de vous adresser, Agréez, Monsieur, l'assurance de la distinguée considération de votre, etc.

Signé, R., négociant.

(XXXIc.)

Epernay, 21 janvier 1820.

Monsieur Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49.

J'ai l'honneur de vous adresser la présente pour vous consulter sur la maladie de mon épouse. Il y a environ vingt-sept ans qu'elle accoucha d'un fils qui ne vécut que quinze jours ; elle eut un lait épanché, et toutes les drogues qui lui ont été administrées lui ont tellement abîmé l'estomac, qu'elle y a toujours eu mal jusqu'à présent.

(XXXIIc,)

Le même, 1er. février 1820.

J'ai reçu en son temps les médicamens que vous m'avez fait adresser par M. Cottin. Ils me sont parvenus bien à propos. Une de mes sœurs, dans un état à donner de l'inquiétude pour ses jours, en fit aussitôt usage d'après votre prescription; elle a rendu une abondance d'humeurs qui l'étouffaient; elle va continuer le traitement.

Quant à mon épouse, dont je vous ai fait le détail de sa maladie de vingt-sept ans, elle a rendu des morceaux d'humeur recuites de couleurs brunes et roussâtres; elle continue le traitement.

A l'égard de mon ami dont je vous ai fait le détail de la maladie, qui consiste en des pustules malignes ou charbonneuses, il a commencé par étudier votre méthode. Il y a quatre jours qu'il a pris une cuillerée de vomi-purgatif mèlangée avec deux cuillerées de thé; cette dose a produit tout son effet par le haut et par le bas; il s'est trouvé mal deux fois. Le lendemain il prit le purgatif à trop faible dose, qui ne produisit aucun effet. Il augmenta la suivante, mais moins qu'il ne fallait et que vos instructions ne le portent; il disait qu'il n'avait point d'humeurs puisque rien ne venait. Il prit des lavemens ainsi que votre méthode l'indique. Les humeurs détachées par les effets des doses évacuantes et les lavemens qui aidèrent, le malade poussa une selle abondante; mais la seconde fut si forte qu'elle pouvait contenir trois pintes (cet homme qui croyait ne point avoir des humeurs); il tomba en faiblesse; les évacuations continuèrent et le malade fut soulagé.

J'ai pris il y a cinq jours une dose de vomipurgatif, pour un rhume que j'avais depuis huit semaines; le lendemain j'ai pris le purgatif; une douleur violente m'est survenue dans la cuisse et dans le mollet. Aujourd'hui j'ai répété le vomipurgatif, et je me porte bien, plus de toux, plus de crachement.

(XXXIIIe.) Le même, 25 mars 1820.

Voilà un mois que je tarde à vous écrire pour répondre à votre lettre datée du 24 janvier dernier, par laquelle vous marquez le désir d'apprendre le soulagement et la guérison des deux malades pour lesquels je vous avais écrit. Le prompt soulagement qu'ils ont éprouvé étonna toutes les personnes qui s'intéressaient à eux ou qui étaient instruites de leur situation, et leur guérison ne fut pas longue.

Mon épouse se trouva soulagée après avoir pris cinq doses, et après la neuvième elle fut guérie. Il y aura demain quatre semaines qu'elle coupa un » déjeûner avec un verre de vin chaud; je ne veux » plus de ces déjeûners au lait dont j'ai fait usage » pendant vingt-cinq ans, tels que café, chocolat, » bouillie, etc. » Et ce même déjeûner est suivi avec goût et grand appétit! Ce fut le 27 février qu'elle commença son premier repas, tel que depuis 27 ans elle n'avait pas fait le pareil; elle ne buvait pas douze bouteilles de vin par an; quoique coupé avec de l'eau et même sucré; il lui faisait mal; aujourd'hui elle boit trois verres de

vin par jour, elle n'a plus aucun mal.

Quel bonheur pour nous d'avoir eu le temps de faire votre connaissance au moment encore propice; car un peu plus tard, il pouvait n'en être plus temps! Nous ne pouvons, Monsieur, nous empêcher de vous condamner pour ne pas vous être fait connaître il y vingt-cinq ans, non que nous comptions sur une somme immense que nous avons dépensée mal à propos; mais combien de victimes qui ont perdu la vie faute d'avoir connu les vérités que vous avez mises au jour! C'est au nom de toutes les personnes à qui j'ai procuré votre méthode que je vous remercie, c'est au mien et en celui de mon épouse que nous vous remercions un million de fois de l'avoir délivrée d'un ennemi aussi puissant. La pituite, qu'elle avait tous les jours, et même jusqu'à trois fois par jour avec des efforts terribles, est réduite àpeu-près à une fois par semaine et sans douleur. Depuis cinq à six ans, elle ne pouvait faire, en promenade, que tout au plus un quart de lieue; aujourd'hui, marchant droite, elle peut faire trois à quatre lieues!

Quant à cet ami, qui n'était pas moins malade que ma femme, puisque à peine s'il pouvait se soutenir seul; après avoir pris quatre ou cinq doses, il dit à son chirurgien, en se relevant sur son séant et sans nullement s'aider de ses bras: Voilà comme je me lève. Deux jours après, en jetant ses deux jambes en bas du lit, il dit au même chirurgien: Voilà comme je me tourne. Jugez de la surprise de ce dernier; il est vrai qu'il ignorait que le malade suivait votre traitement. Voilà un mois qu'il sort et se promène, et, grâce à votre méthode, il est guéri!

Quant à ma sœur, elle a pris trois doses de suite qui l'ont sauvée; dans l'espace de huit jours

elle a été guérie.

Je ne sais si quelqu'un vous a instruit des bruits que fait votre méthode dans notre ville. Je vous dirai qu'un de mes amis, ayant pris une dose de vomi-pugatif, a commis une grande imprudence. Il faisait très-froid, et sous prétexte de ne pas gêner son épouse, il traversa sa cour et son jardin pour aller à la garde-robe ; il répéta deux fois ce même voyage, les jambes nues et mal vêtu. Il lui prit comme des attaques de nerfs, la peau de ses mains était crispée. Je suis empoisonné, dit-il, il faut que je meure. Son épouse se moquait de lui; mais les personnes qui l'avaient vu dans cet état ne tardèrent pas de le publier, et toute la ville en fut imbue, ce qui fit que des médecins et des chirurgiens en tirèrent parti. Quelques jours après, un autre particulier qui n'êtait pas plus familier avec votre méthode que celui dont je viens de parler, éprouva une commotion si violente qu'il dit être empoisonné; il fit porter les bouteilles chez un pharmacien, qui les décomposa de suite, et celui-ci reconnut qu'il n'y avait aucun poison; mais il a dû dire que ces évacuans etaient trop forts: c'est le vocabulaire adoptif. Malgré, et depuis ces aventures, ces mêmes personnes ont continué leur traitement, et elles ne sont plus empoisonnées: elles se portent bien (1).

Une chose qui nous a paru bien extraordinaire, c'est un de nos amis qui se traitait d'après votre méthode, pour cause d'humeurs abondantes, et qui fut guéri à la troisième dose; mais ce n'est pas tout: il avait une hernie, et il en est guéri!....

P. propriétaire, rue du Moulin.

(XXXIVe.) T....., 31 décembre 1819.

M. Le Roy, chirurgien-consultant, rue de Seine St.-Germain, nº. 49, à Paris.

Il y a quelque temps que j'entendis parler de votre Médecine Curative; comme j'étais occupé de quelque chose, je pris peu de part à la conversation. J'ai vu tout récemment chez moi une personne qui ma raconté les promptes guérisons

⁽¹⁾ Il ne manque peut-être nulle part de ces êtres auxquels on ne peut pas donner la qualification qu'ils méritent; mais dont on peut dire d'eux qu'ils compromettent la chose utile, en se compromettant eux-mêmes, et donnent par leurs bévues, des armes à ses ennemis, qui en sont ardemment désireux.

qu'elle avait opérées sur plusieurs malades de la ville de Pons, dont je suis peu éloigné. J'ai voulu vérifier les faits et je me suis convaincu de leur vérité. Un marchand de faïence de cette ville avait trois ulcères à une jambe, que tous les médecins et chirurgiens n'avaient pu guérir; quatre doses de vos purgatifs l'ont guéri. Une jeune dame qui passait la moitié de l'année dans son lit à cause des migraines affreuses qu'elle éprouvait, qui ne mangeait presque pas, et à qui on défendait toute espèce de remède par rapport à ses affections nerveuses, etc., se détermina avec la plus grande répugnance à suivre votre méthode. Depuis trois mois, elle n'a pas eu une seule migraine, et mange très-bien. Une jeune fille, qui depuis un an avait eu des attaques de folie, commençait pour la troisième fois à avoir la tête prise et à faire des extravagances; dès le commencement du traitement elle a été délivrée de son affection, et sur la fin elle a fait une quantité prodigieuse de vers qui avaient résisté jusqu'alors au remède. Voilà, Monsieur, ce que j'ai vérifié moi-même; j'ai appris en même temps qu'un vieux curé de quatre-vingts ans , à quatre lieues de chez moi , qui depuis long-temps ne pouvait plus sortir de sa chambre, marche à présent. Je pense que ces faits ne vous étonneront pas, mais vous feront plaisir B..., curé de T....

(XXXVc.)

Tours, 21 décembre 1819.

M. Leroy,

..... Mais voici un fait tout particulier : un nommé M...., âgé à peu près de quarante ans, a

attrapé, il y a environ huit mois, le mal V.; il a passé trois fois les remèdes ordinaires, et au lieu d'en avoir été guéri, il a actuellement à l'aine un chancre qui est si grand que l'on pourrait y mettre le poing. Marquez-moi je vous prie, la conduite à tenir dans un cas aussi périlleux. Ce malade est abandonné; non pas qu'il soit abattu; car il a un état qui exige qu'il soit toujours à cheval, et il fait encore ses affaires....

Signé R....

(XXXVIc)

Le même, 13 avril 1820.

..... Je vous dirai que M***, dont je vous ai entretenu dans ma lettre du 21 décembre dernier est guéri; et vous pouvez mettre au nombre de vos belles cures celle-ci, car ni lui, ni la faculté, ne comptaient sur la guérison. J'ai montré à M*** la copie que vous m'avez fait passer d'une lettre de la Martinique; il en a été enchanté et m'a dit que vous deviez la rendre publique, que l'humanité souffrante exigeait cela de vous, et qu'elle vous blâmerait de votre modestie mal entendue, si vous ne le faisiez pas.....

Signé R.

(XXXVIIe.)

Montmorillon, 27 mai 1820.

M. Leroy, chirurgien-consultant.

".. Vous apprendrez avec bien du plaisir, sans doute, que M. G...., directeur de la poste aux lettres, à Lisle...., àgé de 52 ans, dont je vous ai entretenu plusieurs fois, est totalement guéri d'un asthme accompagné d'un mal d'estomac

toujours croissant depuis près de vingt ans. Il me marque par sa lettre du treize de ce mois, que l'un et l'autre mal ont disparu après cinq ou six prises de vomi-purgatif et quarante-cinq à cinquante prises de purgatif. Cet estimable citoyen à eu à lutter constamment, pendant son traitement, contre sa femme, ses enfans, ses amis, et les esculapes de son pays. Prêt à jeter le manche après la coignée, il m'écrivit, il y a environ deux mois, sa triste et fâcheuse situation. La crainte et la colère s'emparèrent de moi ; je pris la plume et lui écrivis : « gardez vous bien, Monsieur, d'interrompre votre traitement; vous touchez au port, armez-vous de courage. » Il a repris son énergie, et sa lettre du treize mentionnée ci-de ssus en est le résultat. Il me charge de vous adresser ses remercîmens les plus sincères. Je suis heureux d'être auprès de vous, Monsieur, l'interprète de ses sentimens et de toute sa gratitude

G.....

(XXX VIIIe.)

Amiens, le 14 mai 1820.

Votre méthode a conservé l'existence à grand nombre de personnes que je connais, et pour lesquelles vous êtes le sauveur, par l'usage qu'elles ont fait des vomi-purgatif et purgatifs que vous leur avez prescrits. Ces personnes étaient même abandonnées par nos médecins. Avant de faire usage de votre mode de traitement, et pour l'appliquer d'une manière certaine, je prends la liberté de vous consulter pour moi et deux amis....

Signé: F., place de l'hôtel-de-ville.

Je peux vous appeller le sauveur, puisque depuis plusieurs années je souffrais, et que j'aurais été victime des maux auxquels je résistais avec peine, mais que j'ai vu disparaître et emportés comme par enchantement. Il y a quatre ans environ que j'éprouvai les premières difficultés dans l'écoulement de l'urine. Cette maladie ne fit que croître, mais depuis quelques mois sur-tout, elle devenait insupportable. A chaque moment j'avais envie d'uriner; je rendais peu, quoiqu'avec efforts. A cette affection se joignit celle d'un relâchement, d'après lequel je ne pouvais plus contenir l'urine, quoique la rendant également en petite quantité. J'ai rendu par le canal urinaire une substance semblable à une glaire d'œuf corrompu. C'est dans cette situation que j'ai commencé votre traitement. J'ai pris cinq doses dans l'espace de cinq jours; elles m'ont fait évacuer une énorme quantité de matières bien corrompues, et voici ma situation: Je n'urinais plus, cette fonction se fait maintenant librement; je ne dormais plus, je repose bien depuis les évacuations; je ne mangeais que par contrainte, mon estomac désire et reçoit à présent les alimens avec plaisir.

Ma fille àgée de vingt-ans, avait perdu l'appétit depuis un an; elle dépérissait, sa poitrine paraissait souffrir, tout nous annonçait de tristes suites. Elle s'est courageusement déterminée; et pendant quatre jours de suite, au moyen du vomi-purgatif et du purgatif elle a éprouvé environ cent cinquante évacuations, composées souvent d'humeurs noires et infectes. Après quelques jours de repos, le traitement fut recommencé; toujours des évacuations abondantes, mais de plus belle couleur. Maintenant le TABLEAU DE LA SANTÉ se reproduit dans cette jeune persoune: bon appétit, sommeil tranquille, teint clair, vivacité, elle est sauvée.

Mon épouse a commencé le traitement; son état est: constipation, douleurs considérables dans le corps, maux d'estomac, vents, violents maux de tête, de dents, et enfin, souffrances continuelles de l'un ou de l'autre de ces maux. Le bien se fait sentir; mais il faudra continuer le traitement.

Déjà un nombre considérable de malades ont recouvré la santé, Encore quelques mois, et vous compterez dans chaque quartier de la ville un père ou une mère de famille que la médecine curative aura arrachés à la cruelle mort, et des enfans chéris qu'elle aura conservés à la tendresse des auteurs de leurs jours (1) signé: F.

(XLc.)

Amiens, 16 août 1810.

A Monsieur Le Roy, chirurgien-consultant, rue de Seine, nº. 49, à Paris.

J'ai laissé écouler deux mois depuis mon entière guérison, quoique chaque jour je me proposais de vous écrire pour vous témoigner ma

⁽¹⁾ Dieu le veuille; mais ce sera la source, la cause de diatribes, de chicanes ou de procès.

reconnaissance. Il y a cinq ans environ, qu'à la suite d'un saisissement j'eus la tête remplie de mal, ne formant qu'une plaie, tous me cheveux tombèrent. L'estomac fut bientôt aussi le siège de mes plus grandes douleurs, et pas une seule partie de mon corps ne fût exempte de souffrance. Envain les secours de l'art me furent prodigués; en dernier lieu je consultai le célèbre docteur L. G; son premier mot fût: il est trop tard, je ne puis vous guerir. Il m'administrait quelques adoucissemens, lorsqu'en janvier dernier, je fus encouragée par quelqu'un que vous veniez de traiter avec succès, à faire usage de votre médecine. N'espérant plus à la vie je m'y décidai facilement et promptement. Ayant aprouvé du soulagement des premières évacuations, je suivis le traitement avec consiance. Je m'apperçus que j'y mettais trop de lenteur, et j'activai la marche, tellement que je pris pendant six jours de suite, une dose de vomi-purgatif, et le septième un purgatif. Je me décidai à repéter le vomi-purgatif jusqu'à ce que je rendisse la bile naturelle, et ce ne fût qu'au sixième que cet heureux effet eut lieu. Les cinq précédens n'évacuèrent que la bile bleue. Ces évacuations produisaient une fumée, et elles avaient une odeur de soufre; j'en ressentis une chaleur insupportable qui me consumait. Vers le quinzième jour du traitement, après avoir éprouvé quatorze ou quinze évacuations d'une dose du purgatif, un bruit semblable à une bouteille que l'on vide se fit entendre dans mon ventre. Ce glou glou dura plusieurs minutes. Je sentis bientôt un pressant besoin d'évacuer. Le

vase fut de suite rempli d'une matière blanche. Quelques heures après je pris un lavement qui me sit rendre plusieurs morceaux de peau, grands comme la main et remplis de sang. Huit jours après cette remarquable évacuation, un jour que je n'avais pas purgé, après mon souper, que j'avais fait avec appétit, je vis s'écouler doucement par ma bouche, une substance sanguinolente; pendant cette légère évacuation du haut, je sentis quelque chose tomber comme goutte à goutte dans les voies basses; c'était probablement une partie de ce que j'évacuais par les voies supérieures. Le lendemain je pris une dose de vomi-purgatif, qui me fit rendre une matière blanche trèscorrompue; je rendis aussi des peaux qui étaient extraordinairement fines. Enfin, depuis quatre mois je me trouve dans l'état de santé. Seulement il y a quelques jours, j'ai pris, par précaution, un vomi-purgatif et un purgatif ; j'ai rendu sans efforts, des humeurs naturelles. Recevez, M. Leroy, les nouveaux témoignages de ma reconnaissance. Mes jeunes enfans vous doivent aussi beaucoup. L'un deux âgé de six ans, a rendu quatorze vers à la seconde dose de purgatif. J'ai reconnu que ce n'est que par un application bien raisonnée des deux évacuans de votre méthode qu'on peut obtenir une guérison complète.

Signée, femme J., rue de Narines.

(XLI.)

Amiens, 12 novembre 1820

Monsieur Leroy,

Moi et toute ma famille nous vous devons une

nouvelle existance. C'est à la confiance dans votre méthode et à la rigoureuse exécution de vos ordonnances qu'un succès si prompt s'est fait remarquer. Il y a cinq semaines environ que mon épouse s'est trouvée attaquée tout-à-coup d'un mal de gorge tel que rien ne passait plus; la plus petite portion de bouillon était rendue par le nez. Elle s'est traitée de suite d'après l'article 3 de votre ordre de traitement. A cinq heures du soir elle prit un vomi-purgatif : grande évacuation, mais point de sonlagement. Le lendemain à cinq heures du matin, autre vomi-purgatif; même effet et même situation. Le lendemain, autre vomipurgatif; point de soulagement. Enfin, le quatrième, un vomi-purgatif a tout déterminé; vomissement sanguinolent, et même évacuation par le bas. Cette secousse a été violente et a causé une grande commotion, transport, faiblesse, etc.; mais une heure après, plus de mal de gorge, la boisson passa parfaitement, le bien être a continué. Elle termina quelques jours après par un vomipurgatif et un purgatif, dont les effets ont été ordinaires. Moi et mes trois enfans, avons éprouvé le même mal, mais avec moins de violence; nous nous traitâmes selon l'article 3 et l'article 4; nous avons également recouvré la santé. Recevez, Monsieur, pour un si grand bienfait, nos sincéres remercîmens et l'assurance d'une éternelle reconnaissance.

Signé, J. (1).

⁽¹⁾ C'est le mari de la malade de la précédente lettre.

(XLIIe.)

Amiens, 30 janvier 1821.

Je, soussigné, certifie avoir fait usage depuis deux ans, du vomi-purgatif et du purgatif, alternativement, suivant la méthode de M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris. J'ai par ce moyen recouvré la santé et je me suis débarrassé de toutes mes douleurs chroniques. De plus, je certifie que mon fils, âgé de neuf ans, a été entièrement guéri par cette méthode, d'une coqueluche qui avait résisté pendant quatre ans aux traitemens ordinaires.

Signé, C. de T., rue de Metz, n.º 15.

(XLIIIc.)

Angers, 11 décembre 1819.

A M. Leroy, chirurgien-consultant.

Si la renommée sait des ennemis de la vérité, plus souvent encore elle sait connaître l'auteur du bien; et tel qui par son mérite a des antagonistes, anéantit leurs vains discours par ses prosélytes. Je me trouve heureux, Monsieur, d'avoir entendu parler de vous par des personnes qui n'ont qu'à se louer de votre méthode. Je vous avoue que l'obscurité de la médecine m'a dégod. é (si je puis le dire) de la professer. Comme vous, j'ai toujours pensé que l'art de guérir devait se ratacher à une base uniforme et qu'une savante nomenclature ne faisait qu'embrouiller les jeunes médecins, dont les malades étaient victimes......

Signé, G

(MINVe.) and Angers, 7 janvier 1821.

A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.

...... Mudame veuve B. m'a chargé de vous témoigner sa reconnaissance pour la guerison de son ills, qu'elle regarde comme miraculeuse. Il etait tout penche d'un côté, et il ressentait des douleurs si vives qu'il lui semblait recevoir des cours d'epècs. Il est actuellement bien droit et par difement gueri. Il est entré au collège pour y taire es classes. Je vous citerais bien d'autres malades gueris, mais beaucoup ne venlent pas cire connus. Ce qui constate bien l'efficacité de voire traitement, c'est ma bonne sante peinte sur ma figure; et ce n'est qu'après avoir pris à peu-près cent cinquante doses de vos medicamens, et des plus volumineuses, que je suis arrive à ce point. J'ai fait mieux que beaucoup de nos médecins qui veulent guérir les autres sans pouvoir le faire pour eux-mêmes, car la plus grande partie continue même à ne pas laisser douter qu'ils ne doivent point jouir d'une bonne santé; aussi commencent-ils à ne pas crier si haut contre votre traitement. Un particulier de ce pays-ci, qui vient d'an iver de la Martin que, où il a habite pendant quinze aunées, confirme ce que vous marquez dans votre sixième édition à l'égard de ce pays.

Signé: A. M. rue Baudrière.

Chaussin, 13 décembre 1820. (XLVe.)

A N. Leroy chirurgien-consultant.

Watro méthode a de si grands succès dans

mon village, que tous les jours elle trouve de nouveaux partisans; ma guérison miraculeuse a decidé toutes les personnes pour lesquelles je vous adresse des consultations....

Signé: F.

(XLVIe.)

Comps, 25 octobre 1820.

A M. Leroy, chirurgion-consultant, rue de Seine, nº 49 faubourg Saint-German.

Il fant que vous sachiez que la docte secte, qui n'a jamais trouve dans sa profonde science le moyen de me guérir, est indignée de ce que j'ose vouloir faire par votre judicieuse méthode. Ils ne cessent de sémer dans le public differents rapports qui tous tendent à détourner l'attention que méritent les effets merveilleux que votre méthode a opéres sur moi. Mes amis l'ont comme moi embrassée avec confiance par la raison qu'elle est le vrai et l'unique art de guérir. Signé: R.

(XLVIIc.)

Le même, décembre 1820.

Je crois à cause que c'est votre ouvrage, que vous apprendrez avec intérêt que j'ai abandonue mes bequilles, et que ma guérison à en juger par le passé, est comme certaine. Lorsqu'elle sera mieux déterminée, je vous détaillerai les circon-tances plus amplement, car ma maladie était de nature à faire désespérer de ma guérison : aussi j'annonce par-tout que vous m'avez ressuscité; c'est-à-dire que je vous dois la vie, ce qui est de la plus grande verité. Je ne m'étails pas sur les

sentimens d'une reconnaissance éternelle; ils sont au fond de mon cœur mieux sentis que je ne puis les exprimer. Mon frère, capitaine de navire, s'était pourvu par précaution et d'après ma recommandation, pour un voyage qu'il fit à la Guadeloupe, l'été dernier, d'évacuans de votre méthode. Dans la traversée, un matelot etait traité vainement pour une maladie.... qui lui rongeait.... et le menaçait de tout perdre, il faisait horreur. Mon frère qui pour ses propres besoins tenait sa provision secrète, fut touché de compassion, et lui administra votre méthode; en quatre jours il fut notablement soulagé, et dans une semaine ce malade fut guéri....

Signé: R.

XLVIII

Dôle, 8 janvier 1821.

Je soussigné, Joseph Belin, charron, demeurant à Dole; certifie à qui il appartiendra, qu'étant sous le poids d'une sciatique, dont j'ai ressenti les premières atteintes il y a environ onze ans, et pour le traitement de laquelle j'ai dépensé à diverses époques une somme totale de cinquante louis; maladie dont la malignité avait tellement augmenté que depuis deux mois environ, j'étais étendu sur un lit où pendant trois semaines je n'ai pu bouger la jambe ni la cuisse gauche, sans manger depuis sept semaiues et ayant perdu la parole pendant les quatre jours qui ont précédé mon traitement; atteint de convulsions, sans connaissance; ma respiration étant à peine remarquée des personnes qui m'entou-

raient ; enfin réduit dans un tel état de détresse et même de désespoir que déjà considéré comme inanimé, mes amis n'osaient plus venir me voir, lorsque dans un moment lucide, ayant entendu parler par hasard des purgatifs de M. Leroy, je désirai de mettre en pratique de suite cette dernière ressource, avec autant d'empressement qu'un individu qui se noye saisit avidemen t une branche qui doit l'aider à sortic du danger le plus imminent. Après avoir fait usage en ma malheureuse position des purgatifs de M. Leroy, à vue de la méthode curative, j'ai ensuite d'évacuations extraordinairement abondantes de matières corrompues au dernier degre, et seulement après un traitement de huit jours, j'ai dis-je recouvré ma santé si précieuse pour ma famille et pour moi, et qui me met à même de pouvoir par mon travail subvenir à ses besoins. Animé d'une reconnaissance sans borne pour un bienfait qui n'a point d'égal et qui m'a arraché des portes du tombeau, c'est avec le plus grand plaisir et la plus vive satisfaction que je signe le présent certificat, que je destine pour M. Leroy, faible tribut de ma reconnaissance et n'étant pas à même de rien faire qui puisse lui être plus agréable; le priant de recevoir mes remerciemens bien sincères, ceux de mon épouse, et ceux de mon enfant, qui sans lui seraient peut-être aujourd'hui privés de leur appui, de leur soutien, en proie à toutes les auxiétés du besoin et de l'infortune. J'atteste de plus que par suite des mêmes remèdes administrés comme il est dit plus haut, j'ai encore eu le

honheur d'être délivre d'un rhume que je portais depuis enviro- vingt ans Signé Joseph Belin, charron. Les soussignés, tons habitans de Dôle, voisins et amis du sienr Belin, certifions la vérité des faits mentionnés dans le présent certificat, comme ayant été témeins oculaires des faits qui y sont mentionnés et de tout ce qui v est relaté. À Dôle, le dix janvier 1821; suivent quinze signatures, légalisées par lepremier adjoint du maire, le dix-sept du même mois. De plus, légalisé en sous-présecture de Dôle, mêmes jour, mois et an (1).

XLIXe

Epernay, 18 janvier 1321.

A M. Leroy , chirurgien-consultant.

Je vous apprends encore une nouvelle cure remarquable; elle ne vous surprendra pas, mais elle vous fera plaisir. La semme d'un maçon, du village de Quis, était malade depuis trois ans à ne pouvoir se soutenir; elle était attaquée de pulmonie, de paralysie, et avait les jamhes enflées. Traitée pendant long-temps inutilement, par les moyens ordinaires, elle a employé les vôtres; après avoir pris trois doses évacuantes elle sut soulagée au point de pouvoir saire tout son ouvrage de ménage; elle a continué le traitement et elle est guérie.

Signé : Phelip.

⁽¹⁾ Qu'a produit ce certificat à l'auteur de la Mé ccire curative? beaucoup dé jouissance sans doute; mais il lui a valu une longue diatribe dans le Journal du pays; et c'est comme cela en beaucoup d'autres endroits.

Orleans, 6 octobre 18201

A M. Lercy chirurgien-consultant.

Cher et digne ami... à propos de médecine curative, savez-vous que vous avez opéré un mil-racle et bientôt deux. M. C.... âgé de soixante quatre ans, percepteur de la commune de St-M., sourd depuis huit ans, mais sourd, ce qui s'appelle sourd, il fallait crier à tue tête pour se faire entendre, a recouvré l'usage de l'ouie plein et entier. Il a lui-même entrepris la guérison d'un jeune homme de la même commune, sourd depuis plusieurs années, et son infirmité est déjà notablement diminuée.

Signé: M.

(LIe.)

Le meme, 12 janvier 1821.

... Depuis huit mois notre jeune épileptique n'a pas ressenti le plus léger accident ; ce témoignage est celui de sa mère, et, partant, point suspect.

Signé: M.

(LII :.)

Rouen 16 janvier 1820.

A M. Leroy chirurgien-consultant. rue de Seine-Saint-Germain, no 40, à Paris.

nne maladie dans les voies urinaures; c'était la strangurie ou la dysurie. Je me sis traiter peudant deux mois par plusieurs praticiens, et teurs prescriptions ne sirent qu'aggraver mon mal. J'eus l'occasion de prendre connaissance de votre méthode; je l'adoptai, persuadé que j'étais qu'elle

me guérirait. J'ai pris vingt-deux doses évacuare ses en vingt-six jours, tout en voyageant; j'en élais quitte pour arrêter mon cabriolet à chaque fois que le besoin d'évacuer l'exigeait; et je me suis parfaitement guéri. - Mon épouse depuis long-temps était sujette à la migraine ; elle approchait de son temps critique; et par cette cause probablement la douleur se reproduisait tous les huit jours, et avec un caractère tellement grave que le délire s'en suivait. Je lui administrai votre méthode d'après l'article 4 de l'ordre de son traitement; elle a pris environ quarante doses, tant vomi-purgatives que purgatives; elle s'est guérie, et ne s'est jamais si bien portée qu'à présent .- Ma fille, mon unique enfant, sut prise d'une fluxion à la tête ; elle devint en deux jours enflée à faire peur : je m'apperçus qu'il allait se former un dépôt près du nez; eh bien! avec deux doses de vomi-purgatif et autant de purgatif, tout a disparu. Agée de treize ans et demie, elle n'avait point encore éprouvé la révolution de cet âge ; elle s'est opérée par suite de son traitement, sans en avoir ressenti aucune douleur.

Signé C, rue du Chemin-Neuf, n. 32, fau-

bourg Martinville.

(LIIIe.)

Le même, 23 novembre.

... Si je n'avais pas peur de vous ennuyer, je vous citerais toutes les guérisons opérées, à ma connaissance, par votre méthode, depuis ma lettre du 15 janvier dernier, telles que d'hydropisie, de sièvre, pleurésie, fluxion de poitrine, et autres maladies chroniques. A Hesdin,

M. B. qui avait épuisé toutes les ressources des médecins du pays, était resté avec des infirmités de toutes espèces; en faisant usage de votre méthode et après avoir pris soixante-dix doses évacuantes, il s'est trouvé guéri. A Blangy, M. C. avait des ulcères aux jambes ; il avait fait tout ce qui était en son pouvoir sans aucun succès; en suivant votre méthode et après avoir pris douze ou quatorze doses évacuantes, il a été guéri. Plusieurs personnes ont été guéries, les unes du mal V., les autres de migraines ou violens maux de tête. Plusieurs enfans ont été traités avec succès; un entr'autres, à Boulogne, chez M. H., une petite fille âgée de vingt-un mois, de la coqueluche, abandonnée d'un des premiers medecins de la ville. Cet enfant, était dans un état tel que les père et mère n'en espéraient plus rien puisqu'ils le veillaient croyant qu'il allait trépasser. Avec deux doses de vomi-purgatif et une dose de purgatif cer ensant a été guéri! Les matières qu'il a évacuées étaient la putridité toute pure. M. B., dans la même ville, fort malade depuis long-temps, était sujet à ce qu'on appelle vulgairement coup-de-sang Son médécin ne trouvait d'autre remède que de lui faire de fortes saignées. Il ne pouvait supporter d'alimens, pas même le bouillon; quand il en voyait sur table, il était prêt à vomir; il s'affaiblissait tous les jours, les jambes ne pouvaient plus porter le corps. Il a pris alternativement pendant quatre jours le vomi-purgatif et le purgatif; il a éprouvé environ quatre-vingt évacuations des matières vertes, noires et très-in-

feetes. Après les estets termines de la première close, il prit deux forts bouillons, une soupe copieuse, mangea deux cotelettes, deux œufs, but une bouteille de cin avec autant d'eau; et son repasterminé, il s'écria: ma foi, je suis guéri; maintenant je n'ai plus d'inquiétude. » Il y a un anque cette cure s'est opérée, et M. B. declare à qui veut l'entendre, qu'il ne s'est jamais mieux porté qu'à présent. M. D., de Fruges, était malade depuis trois semaines; son épouse ennuyée de ne voir de changement qu'en plus mal, se mit en chemin pour allér requérir un autre médecin que celui qui avait jusqu'alors traité son mari: une de ses amics qu'elle rencontra, lui vanta le traitement de la médecine curative, co lui citant des personnes guéries par cette méthode. Il s'agissait d'une pleurésie ; le traitement a été commencé le mardi, et le dimanche suivant le malade était à ses affiires! A Abbéville, une demoiselle M., atteinte d'une maladie chronique depuis trois ans, ayant consulté tous les médecins de la ville, sans oublier les apothicaires; en cinq jours de traitement par votre méthode, elle s'est guérie. A Neuf-Châtel, la maîtresse de la poste aux chevaux était malade depuis huit ans ; son medecin attribuait sa maladie à un lait épanché. La saignée, les sang-sues, les bains, les vésicatoires ne furent point épargnés. La malade était, restée avec des douleurs insupportables, et dans un état impotent qui la privait de l'usage de ses jambes. Après avoir pris une douzaine de doses, d'après l'article 4 de l'ordre du traitement de votre méthode, elle

s'est trouvée guérie. Elle n'est pas la seule dans la même ville qui a été dans la même situation, ou à peu de chose près; plusieurs autres malades ont été guéris par votre méthode Je n'en finirais pas si je voulais vous rapporter tout ce qui est à ma connaissance. Au moment où je vous écris, j'anprends qu'une semme de Desvres, hydropique, abandonnée de ses médecins, a éprouvé au moyen de sept doses évacuantes qu'elle a prises, un soulagement tel que ses cuisses et ses jambes sont désenflées et qu'elle espère dans peu de temps être rendue à la santé. Mad. C. à Aire, avait depuis long-temps des varices aux jambes, avec d'autres incommodités auxquelles beaucoup de semmes sont exposées vers l'âge critique. Son mari m'écrit qu'elle n'a plus rien aux jambes et qu'elle est en voie de guérison; il ne sait de quels termes se servir pour faire l'éloge de la medecine curative.

Signé, C. rue du chemin Neuf, nº. 32, Faubourg Martinville.

(L.IVe) St-Jean-de-l'Osne, 29 août 1820.

A M. Leroy chirurgien-consultant, à Paris-

Si parmi vos nombreux clients vous avez pri vous rappeler de moi depuis votre lettre du 19 octobre 1819, vous avez probablement pensé d'après mon silence, que ma maladie m'avait fait succomber. M'étant trouvé à portée de converser avec plusieurs personnes qui avaient embrassé votre méthode, j'ai reconnu qu'indépendamment de la conduite des praticiens qui ne cessent de la dénigrer, il existe encore deux

puissans motifs qui s'opposent à sa propagation. Parmi les malades, les uns manquent de courage pour continuer les doses pendant le temps nécessaire, sur-tout dans les maladies chroniques; les autres font beaucoup de fausses applications, ce qui produit nécessairement des résultats dont vos detracteurs s'empressent de tirer parti, ou au moins ils affaiblissent la confiance de beaucoup de personnes qui ne veulent pas se donner la peine de lire. Mon épouse, tourmentée et fatiguée depuis long-temps par mon état de souffrance, a été sur le point, à deux époques différentes, de faire une maladie grave puisqu'il y avait fièvre, toux, douleur à la tête, à l'estomac, aux intestins, aux côtés, absence totale d'appétit, dégoût et mauvais sommeil: je me suis empressé de lui proposer d'user de votre méthode. Aussi docile et confiante en mes conseils qu'elle est active à me prodiguer des soins que personne ne pourrait remplacer, elle s'est laissé traiter. A la première époque, trois doses ont été suffisantes; mais il lui en a fallu sept à la seconde pour lui rendre la santé. Jugez de ma joie! Maintenant je vais parler de moi. Il y a un an que j'ai commencé votre traitement. Pendant ce temps j'ai pris 282 doses telles que vous les indiquez dans votre méthode. Pendant les premiers mois j'ai rendu abondamment de la sérosité âcre, chaleureuse et corrosive d'une couleur qui présentait les troisième et quatrième degrés de corruption tels que vous les désignés. Dans l'effet des doses j'éprouvais une soif ardente, souvent aussi j'avais une extinction

de voix; tout cela a diminué progressivement. Dans le cours de mon traitement je me suis trouvé dans trois positions graves dont je crois devoir vous rendre compte relativement à la conduite que j'ai tenue. A l'époque des grands froids de janvier, il m'est survenu un catare des mieux conditionnés sur la poitrine, avec suffocation et impossibilité de tenir le lit, passant les jours et les nuits dans mon fauteuil. Je n'en fus débarrassé qu'au bout de vingt-un jours à l'aide de dix-sept doses, dont environ les deux tiers administrés d'après l'article 3 de votre ordre de traitement. Par les froids du mois de mars, pareil accident m'est survenu, cependant d'une manière un peu moins grave, mais il a duré plus long-temps que le premier. Traité avec autant de persévérance qu'il avait d'opiniâtreté, il a enfin cédé. Il y a deux mois, le soir, à la suite d'une dose de purgatif qui avait bien opéré, j'éprouvai tout-à-eonp un mal-aise, un affaissement, enfin, c'était comme un anéantissement de toutes mes facultés physiques. Une révolution générale s'opéra chez moi; les humeurs se portèrent aux intestins, au foie, à la rate, aux deux côtés et à l'estomac. Je vous avoue que je croyais toucher à ma dernière heure. Pendant plusieurs jours point d'appétit, dégoût complet et mauvais sommeil. Eh bien, monsieur, sans autre consultation que celle de mon docteur imprimé, je rentrai de suite dans l'ordre de l'article 3, suivi rigoureusement jusqu'à soulagement sensible. Je fus sur le point d'apposer les vésicatoires aux deux jambes, qui de très-enflées qu'elles étaient devinrent sèches comme ma canne: hourcusement j'ai pu ra'en dispenser. J'avais toujours oublié de vous prévenir que depuis vingt-cinq aus je ne buvais que du vin blanc, ayant été obligé de quitter le rouge que je ne pouvais plus digérer et qui m'incommodait beaucoup. Euvain j'essayai souvent d'en reprendre l'usage; j'éprouvais les mêmes effets, tandis que le blanc passait très-bien. A l'époque de la crise dont je viens de vous rendre compte, j'éprouvai toutà-coup une répugnance pour le vin blanc. Je saisis cette circonstance pour faire un nouvel essai de vin rouge ; il passa très-bien alors, et depuis deux mois j'en fais usage sans éprouver la moindre incommodité. Mon état actuel est: appétit raisonnable, tronvant le goût naturel à tous les alimens; sommeil paisible; plus d'intermittence dans le pou's, qui n'est même entrecoupé que quand l'affection à la poitrine augmente et que le besoin de purger se renouvelle, plus d'extinction de voix à la suite des doses ; plus d'alteration extraordinaire pendant ni après les effets desdites doses, point de fièvre, n'en avant ressenti pendant mon année de traitement que deux on trois petits mouvemens qu'on ne peut appeller des accès : les selles aussi naturelles que regulières, même dès le premier jour de suspension du traitement. Je vous ai rendu compte, monsieur, des améliorations que j'éprouve, qui, sans contredit, sont considérables; mais je sens qu'il y a encore beaucoup à Signé: D. géomètre. (1) faire.

^[1] Agé de 50 ans : dartre vive des sa jeunesse, qu'il

Saint-Omer, 15 novembre 1820.

A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.

Je viens d'être témoin d'une cure que votre méthode a opérée sur une dame nommée C., hôtel d'Angleterre, à Aire. Cette dame, à la suite d'une fausse couche, à trois mois de grossesse, qu'elle sit il y a six ans, sut atteinte d'un mal de jambe que les médecins de la ville n'ont pu guérir, quoique traité pendant sept mois. M. C., commerçant de Rouen, arrivant dans cet hôtel, sit connaître votre méthode à cette malade, qui après huit jours seulement qu'elle à fait usage du vomi-purgatif et du purgatif de votre compositione, a recouvré l'usage de sa jambe et jouit à présent d'une parsaite santé....

Signé C. R., négociant, à Rheims.

(LVIe.) St-Jean-d'Angely, 29 septembra 1820.

A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.

propriétaire zélé partisan de votre méthode, tombe tout-à-coup, et aussitôt se déclare une fièvre putride. La frayeur s'empare de tout le monde; M. M. ferme, comme un roc, lui admi-

a portée pendant environ vingt ans, asthmatique depuis le même nombre d'années, saigné quarante ou quarantecinq fois, et des sangsues en sus; fréquens catares,
battemens précipités du cœur jusqu'à suffocation à
chaque fois qu'il voulait se coucher sur le côté droit, et
eela depuis si long-temps qu'il ne se souvient pas de
l'époque où cette gêne a commencé; forcé d'abandonner son état pour cause de suffocations réitérées, menacé d'hydropisie de poitrine et autre, etc., eet. [Lettre.
du 24 août 1819.]

nistre la médecine ; huit jours de traitement sans interruption, ont rendu la vie et la santé à cette jeune fille, qui ainsi que tout le village témoin de sa cure bénit votre nom. Depuis cette époque les personnes qui redoutaient le plus les médicamens de votre méthode, y recourent avec empressement. Une femme nouvellement accouchée est jugée à mort par le docteur qui la voit; une demoiselle aussi belle que bonne lui administre les remèdes de votre prescription; à midi la condamnation est prononcée, à deux heures la malade est sauvée! Si je vous racontais tout ce dont je suis journellement le témoin, vous seriez étonné. Puisse le Ciel vous conserver pour le bonheur de l'humanité. Signé, B. ainé.

(LVIIe.)

Le même. 11 novembre 1820.

. . . Encore un nouveau miracle ; la cure que je vous ai annoncée par ma précédente n'est rien auprès de celte-ci ; M. M., curé d'une petite commune près de Pons, me l'a racontée chez moi. Un enfant, âgé de huit à neuf ans, demeurant dans sa paroisse, tombe tout-à-coup dans un état à étonner grandement tous ceux qui l'ont vu : tous ses membres deviennent contournés, ses bras, ses jambes ratatinés; jettant des cris et courant sur les pieds, qui paraissaient être attachés à son derrière. On rassemble plusieurs hommes de l'art, ils n'ont rien vu de pareil; beaucoup de paroles, et point d'effet; ils s'en retournent comme ils sont venus; le cas est extraordinaire, le mal inconnu, et par surcroît de malheur, les parens de l'enfant sont pauvres. L'un de ces Messieurs cependant, demande seul

qu'on lui assure 300 fr., et il entreprendra de guérir le malade. La mère cherche partout et ne trouve pas les 300 fr. Un zélé partisan de votre méthode, habitant de Pons, promet à cette bonne mère d'aller voir son enfant; et d'accord ensemble, il est administré une dose de vomi-purgatif au malade; elle fait merveille, les bras retournent à leur place; le lendemain, une dose de purgatif évacue abondamment; le troisième jour une semblable dose est donnée, et l'enfant est guéri! Docteurs, qui que vous soyez, l'auriez-vous sauvé en trois j ours?......

Signé, B. aîné.

(LVIIIc.)

Moreuil, 6 janvier 1821. [1]

.... Attaqué depuis dix-huit mois comme vous le savez, d'un rhumatisme goutteux qui m'occasionnait de grandes douleurs dans l'intérieur, le médecin de Montdidier, après plus dequarante bains de moutarde, me fit placer un cautère à la jambe gauche, qui s'enfla et me rendit malheureureux comme vous l'avez appris. Deux mois après, la cuisse, la jambe du côté opposé, enslèrent d'une manière effrayante. Je fus trois mois au lit, et après quelques petits soulagemens, il me vint à la jambe cautérisée un érésipèle, qui peu à peu entreprit toute cette jambe. Mon médecin et M S m'ont dit enfin que c'était une dartre ; ils ne m'ont rien ordonné dans toute la maladie. Cette dartre m'a causé des douleurs inouies, une cha-

^[1] Lettre communiquée.

seur cruelle, une démangeaison... Ah! tonjours coulante, pleine de sérosité, de sang, et plusieurs fois dans un état de corruption qui éponvantait les gens de l'art. (1) C'est dans ce malhenreux état que j'ai eu recours aux avis et enfin à la médecine curative de M. Leroy. Je m'en suis si bien trouvé; j'en ai reçu tant de soulagement que j'en ai pris plus de cinquante doses en moins de trois mois. Ma jambe se déponille de plus en plus (2); les grandes douleurs ont disparu; le sommeil est revenu et je continue un traitement qui m'est si favorable et qui fait merveille à bien d'autres qu'à moi dans ce pays. J'espère donc encore aller à Amiens prendre possession de mon canonicat et avoir le plaisir de vous voir....

Signé: D. curé de Moreuil.

(LIXe.) St-Pierre-Martinique, 27 septembre 1820.

A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.

Votre méthode qui par mon entremise a percé et sait les plus grandes cures dans l'île Ste-Lucie, y est très-demandée. Un de mes anis qui y exerce la médecine, après avoir lu votre medecine curative, me mande ce qui suit : « Vous voyez que « je ne serme pas les yeux à la sumière : le bien que « vous avez éprouvé de cette méthode m'engage « à l'essayer sur moi et sur plusieurs malades ». Dans une autre lettre il me marque : « Si je vons

⁽¹⁾ Il fut question d'amputer.

⁽²⁾ Elle fait peau nouvelle.

" disais que les aveugles voient, que les boiteux " marchent droit, vous diriez que j'exagère un " peu; mais des personnes dont la vue était af-" faiblie, d'autres qui avaient des ulcères qui les " empêchaient de marcher droit, ont été très-" soulagés et presque guéris au bout de quatre on " cinq purgations. " Voilà, Monsieur, un zèlés partisan de votre méthode.....

Signé, Th.

(LXc.)

Limoges, 5 mars 1821.

AM. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.

la dame Brasset, un esset particulier et extraordinaire; d'incurable qu'elle était réputée et condamnée en novembre dernier, elle est en ce moment en bonne et très-bonne santé, quoiqu'elle n'ait pris que quinze doses d'une cuillerée chacune. Il ne se passe pas de jour qu'elle et son époux ne bénissent votre nom....

Signe, Pierre B.

(LXIe) St-Pierre-Martinique, 18 octobre 1820.

A M. Leroy, chirurgien-consultant, à Paris.

dans les îles voisines une faveur qui passe toute croyance. Ce n'est point un conte, c'est une vérité que vous pouvez hardiment assimer aux incrédules de la capitale et de toute l'Europe. J'alimente un anthousiasme si utile à l'humanité.....

Signé, C. de T.

Le même. 1/ novembre 1820

borne dans ses progrès. Que de paroles n'a-t-il pas fallu dire pour persuader les incrédules de son efficacité! Que d'obstacles n'a-t-il pas fallu vain-cre pour renverser des contradictions variées à l'infini, et des oppositions sans cesse renaissantes! Que de personnes venues aux renseignemens, dans mon salon, entrainées par mon exemple comme dans un tourbillon, et néanmoins retenues par la chaine des considérations, m'ont recommandé le secret sur une démarche si simple, si naturelle et tendante à les débarrasser de leurs vieilles infirmités! J'aurais un volume à faire...

Signé, C. de T.

(LXIIIe)

Le mème. 1 décembre 1820.

par la médecine curative, j'en citerai trois extraordinaires; j'abrège le détail des faits dont je garantis l'authenticité. Une négresse, âgée de 27 ans, tombée dans un état de folie, et privée depuis 15 mois de la parole, fut traitée d'après la médecine curative. La malade s'en trouva si bien qu'au bout d'un mois, ayant recouvré l'usage de la parole et son bon sens qu'elle avait perdu par le ravage que ses humeurs avaient exercé sur ses facultés, elle appela sa maîtresse par son nom, et demanda si c'était Le... qui était l'auteur d'une si précieuse méthode? On a beaucoup ri de la question ingénue de la pauvre négresse, mais on a pris un intérêt marqué à l'événement vraiment miraculeux. - Un officier des troupes du pays, n'allait à la selle, depuis trois ou quatre ans, que tous les quinze jours. Cette indisposition lui causait des maux de cœur, des faiblesses et mille autres souffrances. Toutes les ressources avaient élé vainement employées. Il s'est traité d'après votre procédé; il a rendu des humeurs vertes, noires et cristallisées. Depuis lors la grande coustipation a cessé, ses fonctions se font, il éprouve un bien être sensible, et il est fortement persuadé, en continuant le traitement, de sa guérison radicale -Un enfant d'environ douze ans était tourmenté depuis plusieurs années de douleurs de tête affreuses; il devenait sourd, ses oreilles suintaient, il ne dormait ni ne mangeait. Tous les soins avaient échoué, sa famille était désolée. Son père s'étant imbu des saines maximes de la médecine curative, le traita, et à la deuxième purgation, il est sorti de son oreille un morieau d'humeurs durcies, ressemblant à un peloton de chair, mêlé de cartilages, de la grosseur d'une grosse fève. Aussitôt cette expulsion saite, les douleurs ont cessé, l'enfant a recouvré l'ouie, et dort bien, mange demême; il se trouve guéri. - Voici une particularité. Un colon de ce pays, M. C., avait un enfant malade, à Paris, depuis deux ans ; rien n'avait été négligé pour sa guérison Le père, dans ses lettres à son fils, lui parla de ma grave ma'adie et de maguérison. Muni de cet éveil salutaire, le fils s'administre votre méthode, il opère sa guérison, et mande à son père : « Grâce à la Martinique, « d'où m'est venue la connaissance de la Méde-« cine curative, j'ai recouvré ma santé. » J'ignorais

" à Paris, les bienfaits de la nouvelle méthode « médicale; puisse-t-elle parcourir les quatre « régions du globe !... »

[LXIVe.] Le même. 12 décembre 1820.

...... Quel dommage que les praticiens n'aient point de prime-abord adopté votre méthode! Quels soulagemens ne procureraient-ils pas à la c isse souffrante! Queile foule de bénédictions ne recevraient-ils pas de l'humanité entière! Le t mps et l'expérience, ces deux grands maîtres, proneront indubitablement ces bienfaits si désirables. Les préjugés céderont à la persuasion, et toutes les classes de la société jouiront des avantages attachés à la nouvelle découverte médicale. Permettez-moi, Monsieur, une petite comparaison. Alors que j'etais couche sur mon lit de douleur les idées les plus tristes, les pensées les plus sombres, les réflexions les plus déchirantes m'assiegeaient. Quel heureux changement daus ma situation! Aussitôt que mes afflictions physiques et morales cessèrent, un nouvel ordre de choses revint pour moi; tout ce qui m'environnait prit un aspect plus riant; la Nature me parut plus aimable; je caressai mes enfans avec plus d'ardeur. Grâces soient rendues à l'auteur de toutes choses pour ce signale bienfait!....

Le même, 2 janvier 1821.

. . . Permettez-moi, M. Le Roy, de vous citer quelques cures surprenantes faites sur des personnes de ma connaissance. Madame veuve M., curopéeune, jeune cuco.c, logeant dans

ma rue, et venue aux colonies depuis vingt ans, en comptait dix écoulés dans un état constamment maladif. A ses souffrances journalieres, se joignaient la perte de la vue, des douleurs rhumatismales, et le manque de moyens pécuniaires. Pout avait été infractueusement tente. Elle passait pour malade imaginaire. Cette malade imaginaire, imagina, à mon exemple; d'essayer de la Médecine curative. Elle déploya dans son traitement, un courage qui fait honneur à son sexe. Une soixantaine d'evacuans ont retabli sa santé délabrée. C'était naguères un equelette; c'est aujourd'hui une très-agréable semme; elle a acquis un embonpoint dont elle se selicite. La tristesse qui la dominoit, a fait place à une gaîté inaltérable. Cette aimable voisine dort bien, mange d'un bon appétit, et ses autres fonctions sont régulières. Elle vous aire autant que je vous aime moi-même; c'est-adire qu'elle vous aime beaucoup. Elle vous adresse par mon intermédiaire son petit tribut de gratitude et vous souhaite toutes sortes de bénedictions. - Une négresse de mon quartier, âgee d'environ 50 ans, avait depuis assez longtemps une plaie énorme à une jambe. Percluse denuis un an, elle passait ses tristes journées assise sur deux chaises. Elle avait usé d'une infinité de remèdes. Une vingtaine d'évacuans, d'eprès votre methode, lui ont été administres; avant deux mois la plaie s'est sermée; la negresse marche, vaque joyeusement à ses travaux et récite tous les jours un pater et un ave, en memoire de sa complète guérison.—Un nègre avait été piqué

à la cuisse par un gros serpent. A la suite des procédés d'usage, une plaie très-sérieuse s'était prononcée. Aucun remède n'avait réussi. Depuis long-temps la putréfaction s'était emparée de cette partie de son corps. Il était alité, souffraut et répandait une odeur insupportable. On le traita conformément à votre procédé curatif; peu-a-près la plaie a dirparu; l'appétit est revenu et les forces l'ont accompagné. Enfin le nègre a recouvré une santé superbe, qu'il consacre à faire une guerre active aux serpens, qui par leur venin mortel, sont comme la sièvre jaune, un des grands fléaux de la Martinique. - Un nègre, esclave du Port-Royal, avait depuis long-temps une plaie partant des côtes jusqu'au jarret, recouverte d'une croûte, épaisse de deux doigts et dout la putréfaction etait pestiférante. Son maître l'a traité d'après votre méthode. Trois doses de purgatif lui ont fait rendre un ver solitaire aplati, large de deux doigts, dentelé des deux côtés et de trois aunes et demie de longueur. Avec une quinzaine d'évacuans ce nègre qui allait périr, s'est nettoyé de ses impuretés, a vu disparaître son colossal malingre, et a recouvré la force, la vigueur et une parfaite santé. - Un grand planteur de la colonie termine la lettre qu'il m'écrit en ces termes : « Mon fils aînéétaitattaqué depuis long-« temps d'une maladie de poitrine, il a été guéri « par l'emploi qu'il a fait de la médecine cura-" tive de M. Leroy. " - Je vous dirai avec l'accent de la vérité, que des lépreux abandonnés ont été gueris par l'usage de vos évacuans; que des hydropiques tombés dans un état affreux,

jouissent d'une florissante santé par le même traitement; de même que des individus de tous sexes, affligés d'ulcéres, perclus depuis longues années, ont recouvré le libre exercice de leurs membres, qu'ils boivent, mangent, dansent,

travaillent et se portent à la perfection.

La médecine curative, cet ouvrage précieux, jadis dédaigné et aujourd'hui apprécié, se trouve actuellement dans les mains de tout le monde. C'est le bréviaire des malades ; les hommes qui ne le sont pas s'en munissent pour quand ils le deviendront; c'est un meuble indispensable dans le ménage. - Je pense que vous ne lirez pas avec indifférence l'extrait d'une lettre de date récente que je reçois de M. M., mon ami, du Fort-Royal, dans laqueile j'apprends que le beau sexe de cette ville rafole de votre méthode. C'est mon ami qui parle : « En arrivant de St-Pierre, « je suis allé faire une visite à Madame de B. « C'est une européenne. Je l'ai trouvée battant « la campagne d'une sièvre putride et maligne, « des plus fortes ; elle descendait tout droit au « tombeau. Je suis allé sur-le-champ emprunter « de Madame de C. le vomi-purgatif que j'avais « fait venir pour elle. J'en ai fait prendre à ma " malade une forte cuillerée mélangée avec deux · cuillerées de thé. Une heure après elle a vomi « deux gorgées de glaires billeuses. Elle a repris « sa connaissance aussitôt et a fait quatorze selles « extrêmement copieuses, d'une humeur noire, « horriblement infecte. Il était midi ; à 5 heures « du soir elle n'avait presque plus de sièvre. Un « purgatif, deuxième degré, fut avalé le lendemain, à la dose de deux cuillerées, qui lui ont fait rendre des matières semblables aux premières; elle en a pris deux pareils les jours suivans qui lui ont produit une quarantaine d'évacuations, dont les dix dernières ressemblaient à de l'eau trouble. Elle se porte mieux, dit-elle, aujourd'hui qu'elle ne s'est portée de sa vie, et elle prétend que je suis le meilleur médecin de la colonie. A son invitation plusieurs dames malades, qui sont venues la visiter, vont se passer M. Leroy ».....

(LXIIc.) St-Pierre-Martinique, 1er. juillet 1820.

A M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine-St-G., à Paris.

me vous faites pour eux; ils me chargent de vous dire qu'ils ne vous oublient jamais dans leurs prières. C'est seulement de cette manière, disentils, qu'ils peuvent vous témoigner leur reconnaissance pour tout le bien que leur ont fait vos évacuans....... Signé, M.

APPEL

AUX AMIS DE L'ESPÈCE HUMAINE, EN FAVEUR D'UNE VÉRITÉ UTILE, QUI EST EN GE MO-MENT AUX PRISES AVEC L'ERREUR.

La vérité ne se prouve que par des faits palpables, notoires, avérés ou incontestables. Les faits se prouvent par leur propre manifestation; ils sont constatés par le témoignage libre ou dégagé de toute influence, que les hommes animés de principes judicieux, doivent en rendre toutes

les fois qu'ils en sont requis.

Depuis dejà longues années la Médecine Curative, dont je suis l'auteur, produit, de notoriété publique en différentes contrées de la France et même du globe, beaucoup de bien. Ses antagonistes en disent et lui attribuent beaucoup de mal.

Il y a un terme à tout ici-bas.

L'homme qui n'a eu d'autre vue que d'alléger le poids des maladies, d'épargner des maux à ses semblables, d'éloigner la mort prématurée au plus grand nombre d'entr'eux, et qui pour les avoir tant de fois réalisées, a éprouvé toutes sortes de troubles et de persécutions de la part ou au moyen des instigations des ennemis de la vérité, ne peut, s'il en est le véritable défenseur, l'abandonner à leur discrétion, ou il ne serait pas ce qu'il se dit être.

Persuadé comme je le suis, que cet appel trouvera autant d'amis de la vérité que de lecteurs, j'interpelle, et si je puis ainsi m'exprimer, je somme au nom de la justice, de l'humanité, et des idées saines qui inspirent l'homme de bien, toutes les personnes qui doivent à ma méthode ou aux médicamens qu'elle indique, soit un notable soulagement, soit leur guérison radicale.

En conséquence, je les supplie de vouloir bien se donner la peine, pour l'amour du bien public, de rédiger un précis des faits qui sont à leur con-

naissance et tels qu'ils se sont passés; denoter l'état de maladie, son origine, les traitemens antérieurs,

le nombre des doses évacuantes qui ont été prises, les accidens survenus, et toutes les circonstances

relatives autraitement, le succès, et même le non

succès qui s'en sont suivis.

Elles voudront bien aussi m'adresser leur travail, que j'ai droit d'attendre de la reconnaissance des uns, de la justice des autres et de l'impartialité de tous aussitât qu'il sons de

tialité de tous, aussitôt qu'il sera préparé.

Le but que je me propose par le moyen de pièces authentiques, déclarations, attestations, lettres ou autrement dénommées, et à l'aide du Charlatanisme démasqué qui est dejà connu (1), c'est de mettre la vérité dans tout son jour, ou l'erreur à sa plus haute évidence. Je projette en conséquence un Recueil de ces pièces, lequel, livré à l'impression, pourra faire un colosse de preuves, un volume des plus intéressans, tant pour la génération présente que pour celles qui la suivront.

Toutes ces pièces devront être signées, et autant qu'il sera possible les signatures légalisées. Elles devront m'être adressées par les occasions que l'on pourra se procurer; car on conçoit qu'il doit m'en être adressé un grand nombre, et que je ne pourrais les recevoir autrement que franc de

port.

Les personnes qui ne voudront pas que leur nom soit connu, n'auront qu'à en marquer la défense au-dessous de leur signature; alors il n'en sera employé que la lettre initiale.

Toutes les personnes, dont les lettres entreront dans le Recueil projeté, en recevront un volume

au prix le plus modéré possible.

⁽¹⁾ La 3c. édition de cet Ouvrage, considérablement augmenté, est en ce moment sous presse, et paraîtra incessamment

MALADIE VÉNÉRIENNE (1).

De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, celles qu'il importe le plus de détruire sont en général les virulentes et contagieuses. Les autres maladies n'attaquent que l'individu; mais celles qui tirent leur origine de l'acte vénérien, font encore

beaucoup craindre pour l'espèce entière.

La maladie vénérienne est causée comme toutes les autres maladies par la corruption des humeurs. La dipravation de ces matières venant à se répandre dans les parties sexuelles et les viscères de la génération, ainsi qu'en sont imprégnés ceux de la femme affectée d'écoulement d'une nature maligne, peut y saire naître le virus vénérien , surtout par la récidive multipliée de la communication des deux sexes, ainsi qu'elle peut avoir plus particulièrement lieu entre un couple pour qui l'accomplissement du désir actuel produit moins un assouvissement qu'un nouveau désir de conjonction. A cette occasion nous ferons remarquer que la chaleur étrangère, qui s'établit dans les sujets malades, on dont les humeurs ne sont pas saines, peut se porter dans les organes de la génération, an point de les exciter à la copulation beaucoup au-dela des facultés naturelles . ainsi qu'à des déperditions séminales involontaires pendant un sommeil agité, comme ou le remarque à l'égard de quelques personnes, malades sans doute. Le premier qui a com-

⁽¹⁾ Nous n'avons point placé cette description de maladie au rang qu'elle a occupé dans nos précédentes éditions; nous l'avons, au contraire, rangée à la fin de ce volume, et en la concentrant dans un cahier ou carton particulier, afin que quiconque voudra en soustraire la lecture à telle personne que ce soit, puisse l'enlever facilement, sans nuire à la contexture du volume.

maniqué cette maladie, où l'avait-il prise si ce n'a pas été à la source que nous venons d'indiquer?

Cette maladie se communique de plusieurs manières différentes, même par la voie de la respiration. L'action du coït est la plus commune et la plus sûre pour contracter cette maladie, avec les symptômes qui se manifestent sur la partie instrumentale; mais, disous encore, puisque la preuve nous en est acquise, qu'une simple tentative de coït, une approche d'inadvertance, sans contact sensible, équivalent quelquefois au coït consommé.

Ce qu'on nomme virus est une sérosité, tellement subtile, qu'elle pénètre par l'attouchement le plus léger; elle est si acrimonieuse, qu'elle fait ressentir les plus vives douleurs, ainsi qu'elle cause les différentes affections résultantes de la contagion vénérienne, telles qu'on les remarque. Dans les uns, l'écoulement, l'irritation, l'inflammation; dans les autres, ce sont des ulcères, des excroissances, des

engorgemens, des dépôts, etc.

La malignité des signes caractéristiques se compose de la malignité du virus communiqué; mais elle dépend béaucoup aussi de l'état de dépravation ou de disposition à la corruption, dans lequel sont les humeurs de l'individu au moment où il prend la maladie. Ceux qui ne jouissaient auparavant que d'une faible santé, ou qui sont affligés de quelque infirmité, sont les plus exposés à de funestes suites, et les plus difficiles à guérir; ils ont le plus grand besoin d'un traitement qui soit non-seulement propre à les guérir de la maladie vénérienne, mais encore qui les délivre en même tems de la cause de leurs autres incommodités : tel est celui de cette méthode.

Si la maladie vénérienne provenant de l'action du coït, n'avait point pour cause la corruption des humeur fluides, corruption qui s'opère dans la suite par le virus ainsi communiqué, ce serait donc à ce même virus que seraient dûs les douleurs et tous les accidens qui ont lieu? Si cela était, il les ferait ressentir comme corps étranger aussitôt qu'il serait

introduit, et même en s'introduisant dans les parties sexuelles; dans ce cas et incontestablement il causerait de la douleur, au moment qu'il s'insinue dans toutes les voies qui le reçoivent, et par où il pénètre. Or, on sait au contraire qu'il s'écoule plusieurs jours, et même plusieurs semaines entre l'action du coît et l'apparition du premier symptôme ou de la première douleur; preuve incontestable qu'il faut le temps nécessaire pour que le virus communiqué corrompe les humeurs, et qu'il en faut un semblable pour que la sérosité qui devient virus dans la personne qui a acquis la maladie et qui en produit les symptômes caractéristiques, se forme de la corruption avec l'homogénéité du levain qui a été transmis.

Avant de parler des moyeus curatifs, jettons un coup-d'œil d'observation sur ceux qui sont employés selon la méthode ordinaire. Les traitemens de cette maladie sont considérés comme palliatifs et comme curatifs; analysons-les pour en examiner les résultats. On a reconnu que c'était blanchir on pallier la maladie, en la traitant avec les saignées, les tisanes diurétiques, les bains, et quelque astringent, pour arrêter l'écoulement. Ce traitement, propre au plus à diminuer l'acrimonie du virus, a été abandonné comme insuffisant. On a passé ensuite à celui des sudorifiques , dans l'espérance qu'ils chasseraient le virus par la transpiration. On a du remarquer qu'il est plus certain qu'ils le font filtrer dans le tissu des chairs, ainsi qu'ils peuvent le faire porter à la peau et dans les os, où il cause des exostoses, des éruptions, des engorgemens et des dépôts, bubons, etc. Enfin, on en est venu à ce qu'on appelle encore aujourd'hui le grand remède, et on croit avoir trouvé le moyen curatif. Ce moyen consiste à frictionner le malade avec le mercure cru, ou vif argent incorporé dans de la graisse. On commence par l'une des extrémités, et on continue sur les différentes parties du corps, jus ju'à ce que le malade salive ou bave en abondance, et qu'il soit tombé dans une igoureuse torture. Une confiance aveugle

lui fait croire qu'il a obtenu une guérison radicale; mais le tems lui donne trop souvent la certitude du contraire.

Il paraît que c'est aux antagonistes des frictions que l'on doit l'usage interne du mercure différemment dulcifié. Peut-être ces prétendus remèdes causent-ils un peu moins d'accidens que le mercure en friction; néanmoins ils provoquent la salivation, ébranlent les dents et les font quelquefois tomber; ils causent également des maux de tête, d'estomac et divers accidens, qui ne permettent pas de douter que le mercure, de quelque manière qu'il soit préparé et amalgamé, ne soit pas plus l'ami de l'existence humaine, ni plus curatif, ni moins un poison que quand il est cru et administré en frictions.

D'après les remarques des metteurs en principes, ces moyens, selon leurs expressions, ne brident pas le virus comme le mercure en friction, auquel ils restent attachés. Leurs adversaires en s'enhardissant, ont passé du sublimé doux au sublimé corrosif, et n'ont pas craint de faire entrer dans le corps humain un caustique tel que la chirurgie l'emploie pour consumer et faire tomber les chairs spongieuses des ulcères. On l'a d'abord administré avec du lait, ou avec expresse injonction d'en boire après l'avoir avalé; ensuite on en a composé des liqueurs, telles que celle du baron de Wan-Swieten, auquel selon la tradition, on doit l'usage interne du plus violent de tous les poisons chimiques. Quelques grains de sublimé dans une pinte d'eau déguisée font un spécifique qu'il faudra appeler liqueur végetale, car il faut un nom; dans un sirop, ce sera le sirop anti-vénérien ; avec le suc dépuré de quelque plante, on aura un rob anti-syphilitique.

C'est une erreur de croire que le mercure ou ses préparations aient les propriétés requises pour guérir les venériens. Les humeurs viciées par le virus ne peuvent être moins corrompues ni moins chaleureuses, après qu'elles ont été amalgamées avec des mercuriels, et même si l'on yeut avec un tout

autre absorbant qui n'en aurait pas les qualités nuisibles. Bien certainement les ravages que des matières aussi gâtées peuvent produire, sont encore augmentés par ces préparations, insuffisantes sans doute, mais dangereuses par leur nature caustique ou corrosive, ou au moins très-acrimonieuse, ainsi que tant d'occasions le font reconnaître. Le mercure cru est un minéral extrêmement froid; c'est le plus grand ennemi de la chaleur naturelle; par conséquent il est très-dangereux sous ce seul rapport. Insinué par les pores, il pénètre dans la circulation; il peut appaiser, par sa froideur, la chaleur brûlante du virus, mais il ne l'évacue point ; de la son insuffisance. Susceptible de se réunir dans les vaisseaux comme il s'est subdivisé pour y entrer, ne peut-il point, par sa réunion, en globules plus ou moins gros, arrêter tout à coup la circulation du sang et faire périr subitement? Sa froideur, comme ennemie de la chaleur naturelle, dispose encore à cet événement, dont les exemples sont plus fréquens qu'on ne se l'imagine. Si d'ailleurs il se sublime dans les vaisseaux, ne peut-il pas en résulter une âcreté capable de les comprimer, et d'arrêter pareillement le cours des fluides? Si on ne redoute pas ces accidens possibles, c'est probablement parce qu'ils peuvent n'avoir lieu que plusieurs mois et même plusieurs années après le traitement, et qu'on leur attribue quand ils arrivent une toute autre cause que la véritable.

Les différentes préparations du mercure ont sans le contester à leurs auteurs, la vertu qu'ils désirent; elles arrêtent aussi bien que les frictions l'écoulement des gonorrhées, la suppuration des chancres et des ulcères; elles font également disparaître le, bubons, poiraux et les éruptions; enfin elles guérissent assez généralement les maladies vénériennes; mais c'est comme le fait le mercure, en émoussant ce qu'ou nomme l'acide vénérien ou l'acrimonie de la sérosité virulente, que cescompositions per-s mettent à cette même fluxion, qui cause les différens symptêmes de la maladie de rentrer dens la;

circulation. Voilà l'effet qui résulte de ces traitemens, et qui fait croire que les malades sont guéris. Ils ne sont cependant qu'empoisonnés, et la plupart jusqu'aux os. Il s'en trouve beaucoup qui en ont hientôt acquis la preuve par les douleurs qu'ils ressentent peu de temps après leur prétendue guérison. Souvent ces douleurs sont si aiguës, que plusieurs souffrent des maux horribles. D'autres deviennent perclus; et le plus grand nombre reste avec des infirmités de toutes espèces, telles que délabrement d'estomac, digestion de plus en plus difficile, vieux écoulemens, continuels ou périodiques, et plus ou moius contagieux. De plus il en résulte très-souvent l'ischurie, la strangurie, la dysurie; maladies qui conduisent dans la suite aux affections les plus graves des voies urinaires. Enfin les malades échappent rarement à tous ces autres reliquats et affections qui, s'ils étaient justement appréciés,

les éloigneraient du mariage.

Notre pratique journalière nous fait voir un grand nombre de victimes de ces traitemens, et nous fortifie dans l'opinion où nous sommes que la cause de tous les accidens remarqués dérive autant de l'action mordicante des poisons transformés en remèdes, que du virus lui-même, Point de doute qu'après le traitement et la prétendue guérison, le malade a dans le corps et le remède et le mal ensemble ; il est certain que son sang so brouve surchargé de la corruption et du médicament mercuriel, qui de concert le gênent dans son mouvement, ainsi qu'ils menacent de l'arrêter. On remarque très-souvent que le sang, comme s'il voulait conserver encore quelque temps la vie au malade, rassemble cos corps étrangers et les dépose dans la poitrine pour s'en décharger; mais il est rare alors que le malade ne succombe point promptement; ear le mercure et le virus réunis, ont bientôt ulcéré ou gangrené les viscères de cette partie et causé la mort.

La maladie vénérienne n'admet pas plus les poisons qu'une antre ; il n'y a qu'une manière pour la détruire sûrement, c'est la purgation, parce que sa

cause, comme celle de toutes les autres maladies, se reporte au point d'unité de la Nature. Les purgatifs hydragogues n'exceptent point les viscères de la génération; ils parcourentles glandes prostates et les vésicules séminales, ainsi que toutes les parties sexuelles; ils nettoient et purifient tout, en dissolvant les matières épanchées, les raréfiant et rappelant dans le canal intestinal par les émonctoires ordinaires, à l'effet d'en opérer l'expulsion par les voies naturelles des excrétions. Ce moyen guérit si sûrement qu'il remet les malades dans leur stat primitif, tellement qu'aucun reliquat ne peut nfluer à l'avenir, ni sur leur constitution indiviluelle, ni sur celle de la personne qui cohabiterait par la suite avec eux, ni par conséquent sur leurs enfans.

Il est encore prouvé par l'expérience que nomre de malades, en suivant notre mêthode, ont vacué les parties mercurielles qui avaient été emloyées à leur traitement primitif, et que renfernaient leurs fluides ; ceux qui seraient dans le même as, pourraient se mettre à l'abri de toutre espèce

e crainte à cet égard.

Quels que soient les symptomes de la maladie énérienne, récente ou ancienne, c'est en suivant article 4 de l'ordre du traitement de la Médecine urative, que l'évacuation du virus doit être pratiuée, sauf l'application de l'article 3, si des accidens réclament. Le vomi-purgatif y est nécessaire dans cas de plénitude d'estomac qui empêcheroit les urgatifs de passer par les voies basses. Il est indisensable et il faut en user souvent lorsque quelque mptôme de la maladie se manifeste à une partie déendante de la circonscription des premières voies. lus les doses évacuantes se suivent de près, plutôt guérison est opérée. Le régime étant fort simple le même que celui dont il est parlé dans cette éthode, le malade n'a qu'à s'abstenir dans ses ocipations habituelles d'un excès de travail, et dans nourriture de tout extraordinaire, de même que es boissons spiritueues en général, dont il n'est

cependant pas obligé de se priver, pourvu qu'il les

corrige et qu'il en use modérément.

Parmi les procédés externes, plusieurs sont dangereux. Les injections et autre introduction dans l'urètre, ne peuvent qu'irriter et exciter l'inflammation, ou donner lieu à des accidens de toute nature dans cette partie. Il sussit de se bien pénétrer qu'on ne peut guérir autrement qu'en médicamentant par dedans ou par la purgation, pour s'abstenir de tous ces procédés toujours nuisibles ou sans utilité. S'il existe des plaies, des dépôts, des excroissances, etc., il faut les traiter chirurgiquement; mais il faut toujours procéder à la source qui les produit, et ne jamais oublier son entière destruction, qui ne peut s'effectuer autrement que par la purgation réitérée, comme il a été dit, ou jusqu'à la guérison complete ou radicale.

Depuis qu'on a fait un sujet de risée de cette affection, les conséquences et les désastres en sont devenus plus funestes, et cependant moins redoutés. Certes, il est plus aisé de pallier ou blanchir, et même d'empoisonner les malades avec les différentes préparations mercurielles, si bien deguisées qu'elles soient, que de les guérir radicalement. D'après ces considérations, plus généralement senties que la vérité ne sera appréciée par le plus grand nombre, il y aura beaucoup d'individus qui s'en tiendront au plus facile, comme ils courront au plus pressé sans réfléchir aux malheurs de l'avenir, quoique nous ne leur épargnions pas les

plus salutaires avis.

Les personnes attaquées de la maladie vénérienne, qui liront cette dissertation, doivent avant d'en enentreprendre, comme pour en suivre le traitement, se bien pénétrer des principes développés dans le corps de l'ouvrage auquel cette notice fait suite.

> LEROY, Chirurgien-Consultant. Rue de Seine, faub. St. Germain, n. 49.

> > A PARIS.

Nous devons observer qu'une cause acjouir d'une bonne santé. dix-sept ans, que la malade a commencé à vement en diminnant jusqu'à l'âge d'environ celle d'un dixième à-peu-près, et successiron un sixième; de douze à quatorze, dans douze ans, que dans la proportion d'envipurgation n'a plus eu lieu, de dix jusqu'à s'est un peu améliorée, tellement que la purgatives. Dans la suite sa constitution viron mille doses tant vomi-purgatives que tence avait alors parcouru, c'est-à-dire enau moins du quart du temps que son exispris ou répété les doses dans la proportion jusqu'à l'âge d'environ dix ans, l'enfant a notre parole. Cependant nous affirmons que devons craindre qu'on ne nous croie pas sur traitement a été répété tant de sois que nous tion dès le lendemain de sa naissance; ce La malade a donc commencé la purga-

Jouir d'une bonne santé.

Nous devons observer qu'une cause accidentelle a grossi ce nombre de purgations; c'était l'insensibilité du corps de la malade. Telle dose qui aurait produit sur tous autres individus du même âge, huit ou dix évacuations, ne lui en faisait quelquefois pas éprouver plus de deux, encore étaient-elles peu abondantes; de là le retard de sa dépuration. La Mature en elle retusait le service; c'était la preuve de ce qu'elle sait le service; c'était la preuve de ce qu'elle sait le service; c'était la preuve de ce qu'elle sait le service; c'était la preuve de ce qu'elle sait le service; c'était la preuve de ce qu'elle sait le service; c'était la preuve de ce qu'elle sait le service de c'était la preuve de ce qu'elle sait le service de c'était la preuve de ce qu'elle sait le service de ce qu'elle sait fortement affectée, et que sans un se

cours aussi efficace la malade aurait suc-

